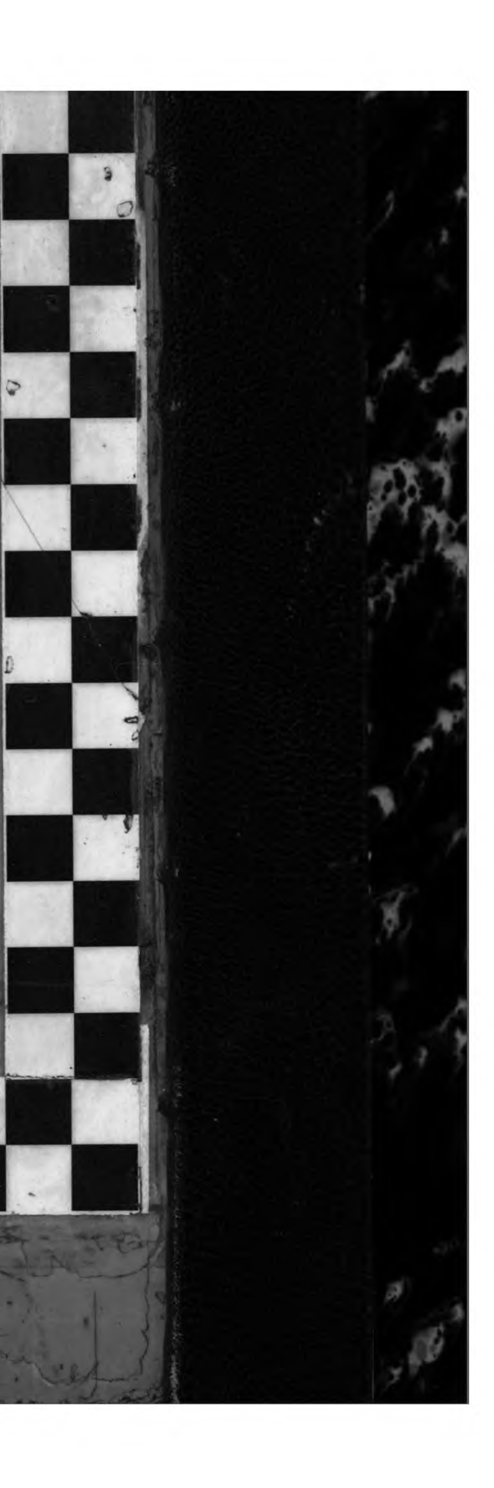
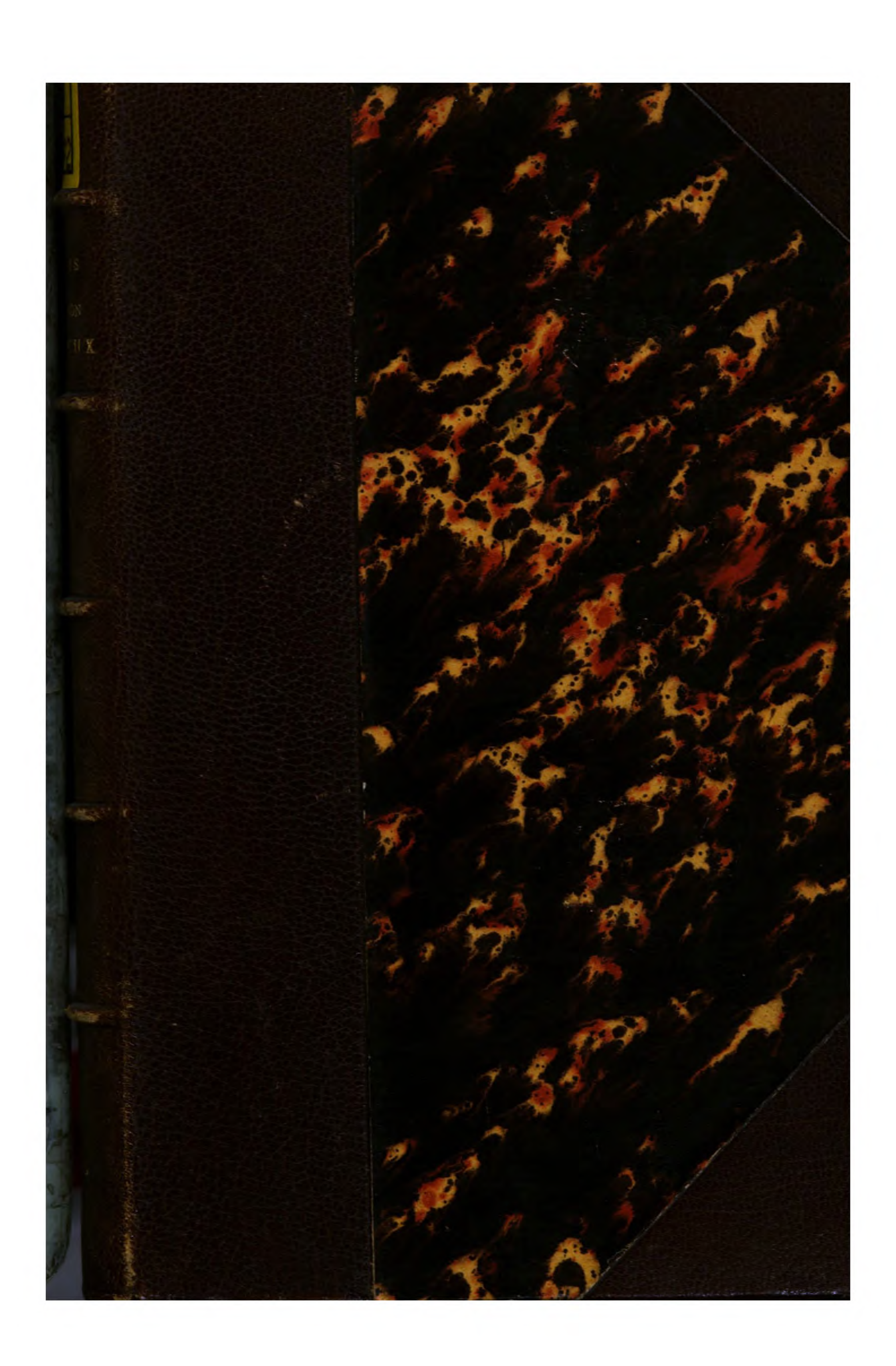
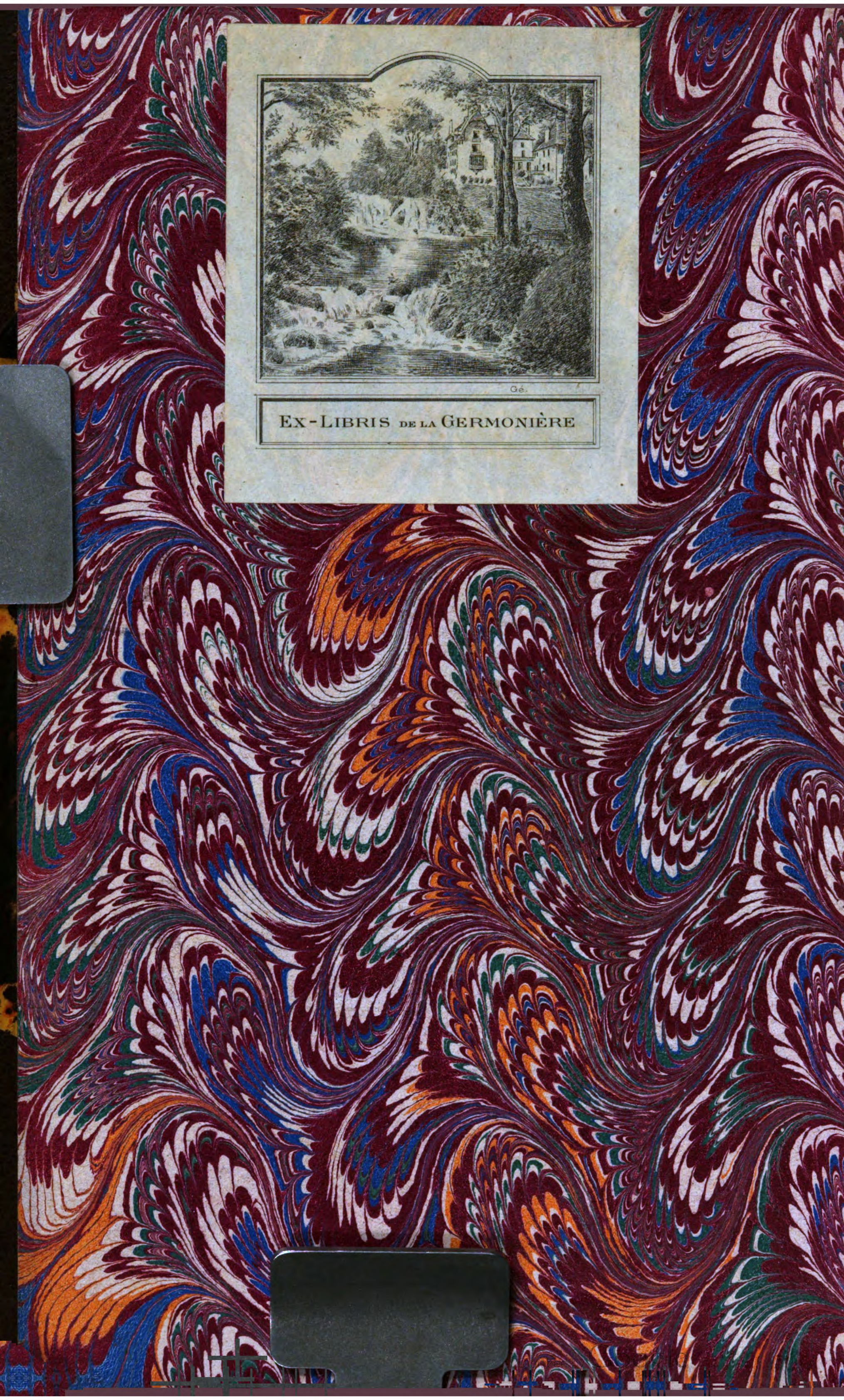







Gé.
EX-LIBRIS DE LA GERMONIÈRE



MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE NATIONALE

DE CAEN

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE CAEN



CAEN

CHEZ F. LE BLANC-HARDEL, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
RUE FROIDE, 2 ET 4

1872

PRÉFACE.

Après avoir ouvert un concours pour un *Essai sur la vie et les œuvres de Moisant de Brieux*, et couronné l'un des concurrents, M. René Delorme, l'Académie de Caen n'a pas cru devoir imprimer, dans une brochure isolée, le rapport de M. de Beaurepaire et le travail du lauréat. Elle a pensé que ce travail et le rapport qui le précède seraient convenablement suivis d'un choix des œuvres de son fondateur, d'autant plus que toutes ses publications sont rares et recherchées. *Les origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales*, petit in-18 de 200 pages, se paient de 30 à 80 francs et plus, selon l'état des exemplaires. *Les divertissements* n'atteignent pas ces hauts prix, mais ne sont guère plus communs. Le petit volume *Mosanti Briosii pars altera* est précieux par les *Lettres sur l'Académie, sur*

Malherbe, sur les origines de Caen, et par des *distiques latins* à la fois ingénieux et faciles. Tout cela est reproduit presque en entier dans le volume que nous publions pour 1872, et sera distribué gratuitement à tous les membres de la Compagnie, qui trouveront encore, dans ce même volume, des *Lettres de critique littéraire et d'érudition,* adressées à Mlle de la Luzerne ; un *Traité de chevalerie* de 1377, donné à Moisant de Brieux par Mme de Matignon ; quelques *sonnets français,* et enfin, deux des *poésies latines* qui firent, dans le temps, la réputation de leur auteur.

Nous n'avons nulle envie de surfaire les ouvrages de notre fondateur. Homme instruit, spirituel, d'un talent souple et se prêtant à l'à-propos, surtout à l'à-propos de société, il ne put se développer dans le milieu où vécurent les grands génies du siècle de Louis XIV. Au moment où ceux-ci débutaient, Moisant, né dans la province, ne vivant que dans la province, était en arrière d'un demi-siècle pour le goût et les goûts, pour la langue et pour l'orthographe.

On ne sera pas surpris que nous ayons respecté toute cette rouille d'un idiome arriéré, d'une orthographe fantaisiste, d'une ponctuation sans règles constantes. Si nous avons modifié parfois

cette ponctuation, ce n'a été que dans l'intérêt du sens; rarement nous sommes-nous permis de changer une lettre ou de rectifier une citation. Ces scrupules d'exactitude ont retardé l'impression de ce volume; appréciés par l'indulgence, ils feront excuser une attente trop longue, mais qui n'est pas imputable à l'éditeur.

15 avril 1874.

Le Secrétaire de l'Académie,

JULIEN TRAVERS.



RAPPORT

SUR LE

CONCOURS POUR LE PRIX LAIR

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS POUR LE PRIX LAIR

PAR M. E. DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE

Membre de l'Académie



MESSIEURS,

Le 28 mai 1869 vous avez remis au concours le sujet suivant :

Moisant de Brieux : sa vie, ses œuvres et ses relations avec la société lettrée de son temps.

Ainsi que l'expliquait votre secrétaire dans le rapport qu'il rédigea à cette occasion, ce que vous demandiez aux concurrents, c'était le portrait, sans partialité et sans exagération élogieuse, du fondateur de l'Académie; c'était aussi une vue rapide de la ville de Caen, de ses salons, de ses lieux de réunion et de cette sorte de renaissance littéraire locale qui occupe toute la seconde partie du XVIIe

siècle. Poète, érudit et homme du monde, Moisant de Brieux fut un centre ; et comment l'apprécier si on l'isole du théâtre où il vécut, et si l'on ne nous présente pas les personnages avec lesquels il fut lié, les savants auxquels il adressa ses dissertations, les femmes en l'honneur desquelles il fit tant d'impromptus galants ? Un seul mémoire nous a été transmis ; mais l'auteur a compris le programme qui lui était imposé, et son œuvre nous paraît digne de la plus sérieuse attention.

Sans doute, il existe quelques lacunes dans le tableau qu'il a tracé de la société caennaise de 1650 à 1675 ; on peut, en outre, relever certaines inexactitudes qui lui sont échappées et ne pas partager entièrement ses appréciations sur la valeur des nombreuses productions de l'écrivain normand. Mais ces imperfections, dont quelques-unes peuvent facilement disparaître, sont amplement rachetées par de précieuses qualités. Le style du mémoire, clair, correct et sans prétention, nous paraît être celui qui convenait à une étude de ce genre : la partie bibliographique a été traitée avec un soin particulier, et l'auteur, grâce à l'étude attentive des lettres et des poésies latines de Moisant, a pu ajouter notablement à ce que nous savions déjà sur son compte. Grâce à cet ensemble de recherches, le fondateur de l'Académie de Caen, l'auteur du *Gallus Gallinaceus* et des *Façons de parler*, nous apparaît, pour ainsi dire, en plein jour, et l'on peut maintenant essayer sans trop de témérité de fixer les traits de cette mobile et sympathique physionomie.

Né à Caen, en 1614, de parents protestants,

Jacques Moisant, après avoir suivi pendant quelque temps les leçons d'Antoine Halley, au collége du Bois, alla terminer ses études à Sedan, sous des maîtres appartenant, comme lui, à la religion réformée. Ce fut là qu'il connut le marquis de Salles, qui devint plus tard le duc de Montausier et dont l'amitié ne lui fit jamais défaut.

De Sedan, de Brieux se rendit à l'Université de Leyde, où il étudia sous Daniel Heinsius et sous Jean-Gérard Vossius, dont le fils Isaac resta toujours son correspondant. — Ce fut à Sedan et dans les universités d'Allemagne qu'il contracta le goût des recherches d'érudition, menées par lui de front avec la poésie et les spéculations philosophiques ou morales. — Un voyage qu'il fit plus tard en Angleterre ne paraît pas lui avoir laissé d'aussi vifs souvenirs.

Sa carrière publique fut courte et n'offre rien de saillant. Pourvu d'une charge de conseiller au Parlement de nouvelle création institué à Metz, il la résigna définitivement le 7 juin 1636. Il n'en avait pris réellement possession que dans les derniers mois de 1633, et dès 1635, sous l'empire d'une sorte de nostalgie, il avait quitté son poste pour venir redemander à la Normandie le calme et la santé.

Rentré dans la vie privée, sans espoir de retour, Moisant de Brieux ne tarda pas à se marier. Il épousa une jeune Rouennaise, nommée Catherine de La Tombe, et il vint immédiatement se fixer au centre de Caen, dans ce magnifique hôtel d'Écoville ou du Grand-Cheval qu'il fit restaurer avec soin et qu'il peupla des portraits de ses amis. Libre par sa

fortune de se livrer à ses goûts, sans préoccupation de l'avenir, il consacra désormais tous ses instants aux devoirs de famille, aux relations de société et aux travaux littéraires. Dans une existence aussi bornée, qui s'écoule, à Caen ou sur le bord de la mer à Bernières, en dehors du monde des affaires et de la politique, les événements sont rares, et c'est avec peine que l'on peut y glaner les éléments d'une biographie. La publication de ses différents ouvrages, la fondation de l'Académie, voilà, en définitive, les points saillants que l'on doive y relever. Nous n'avons rien à ajouter aux renseignements précis fournis par l'auteur du Mémoire sur les différents opuscules de de Brieux et sur leur mode de publication, — mais nous voudrions insister sur les conditions dans lesquelles fut institué ce cercle littéraire qui recevait l'hospitalité dans la maison de son fondateur, et auquel les contemporains ont donné le nom *domestique*, qui lui convient, d'*Academia Briosia.*

L'ami de Montausier, de la belle Julie d'Angennes, de Chapelain, de Balzac et de Ménage était admirablement choisi pour ce rôle d'initiateur. L'auteur du mémoire a parfaitement raconté tous les incidents de l'entreprise et a très-clairement expliqué comment Moisant de Brieux, qui avait assisté à la naissance de l'Académie française, ébauchée chez Conrart, développée à l'hôtel de Rambouillet et organisée plus tard d'une manière définitive par le cardinal de Richelieu, avait été amené tout naturellement à créer dans sa ville natale une compagnie sur le même modèle. Avant lui, M. Mancel avait aussi très-exactement

saisi le lien qui rattachait la société caennaise à l'hôtel de Rambouillet :

« L'Académie française, nous dit-il, commencée « chez Conrart par de simples rapprochements d'a- « mitié, avait pris ses développements à l'hôtel de « Rambouillet et venait d'être constituée, en 1735, « sous le patronage du cardinal de Richelieu ; celle « de Caen, la seconde société du même genre qui « allait s'établir en France, devait prendre ses inspi- « rations aux mêmes lieux. Moisant, en effet, se ren- « contrait souvent avec Conrart et vivait dans l'inti- « mité du duc de Montausier, gendre de Mme de « Rambouillet (1). »

La meilleure histoire de l'Académie se trouve d'ailleurs dans les lettres adressées par son fondateur à M. de Saint-Clair-Turgot, conseiller d'État. C'est là que l'on voit racontés, avec une grande sincérité et un véritable charme, les débuts de cette société naissante, qui eut, comme toutes les choses du monde, ses détracteurs et ses envieux.

En allant au fond de la question, la difficulté de faire accepter un pareil établissement en province était plus sérieuse qu'on ne serait tout d'abord tenté de l'imaginer. Si, par sa fortune, ses relations de société et sa notoriété littéraire, Moisant semblait le protecteur-né d'une Académie, la religion protestante dont il faisait profession entretenait certaines défiances et écartait de lui de précieuses adhésions. Des esprits ardents ne s'arrêtaient pas même à cette

(1) *Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen*, par M. G. Mancel, p. 12.

sorte de neutralité indifférente ; ils sollicitaient, ou peu s'en faut, l'interdiction de ces inoffensives réunions. Il existe à ce sujet, dans les poésies mêlées, un douzain dont l'intitulé suffit à nous faire bien connaître un certain état de l'opinion :

« Contre N. qui, passant par Caen, voulut persuader « à M. le duc de Longueville qu'il ne devait pas « souffrir l'établissement qu'on y avait fait d'une « société Académique, sans avoir pour cela les lettres « du Prince et l'attache du Gouverneur, ou que du « moins il devait faire transférer cette Assemblée « dans la maison d'un Catholique (1). »

La prudence et la réserve de Moisant triomphèrent de tous les obstacles. Comme s'il prévoyait les objections, dès l'origine il avait pris le parti d'interdire formellement dans ses réunions la lecture des feuilles politiques, des libelles, des pasquins, ainsi que les discussions religieuses. Cette manière d'agir était au surplus en accord parfait avec les tendances de son esprit, peu controversiste par nature et plus porté à chercher dans les symboles des différentes communions les points de rapprochement que les points de division. Il le prouva quelques années après, d'une façon bien significative, lorsqu'ayant à publier un volume de Méditations chrétiennes il en confia la révision à des ecclésiastiques avec lesquels il avait noué d'intimes et cordiales relations. « Que la reli- « gion dont je fais profession, disait-il, ne fasse « peur à personne. Tout ce que je donne icy est « conforme aux principes de la morale et de la piété

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers*, p. 91.

« dont nous convenons, tout a esté reveu non-« seulement par l'excellent homme (Conrart) que j'ay « des-ia nommé, mais encore par deux de mes amis « dont le charactère, en l'un, d'aussi bon prestre que « de bon poëte, en l'autre, d'aussi bon religieux « que de sçavant orateur, les a obligés de prendre « garde de plus près si je n'avançois rien qui pust « scandalizer mesmes les plus scrupuleux et qui ne « s'ajustat pas pleinement *avec cette discrétion et cette « douceur que j'ai toujours tant aimée et qui, ce me « semble, est si fort de l'esprit du vray Christianisme* (1). »

Ces dernières lignes peignent au vif l'homme tout entier et elles expliquent le succès de l'œuvre à laquelle il s'était consacré. Malgré les attaques ouvertes et les insinuations malveillantes, l'Académie ne fut pas supprimée par le duc de Longueville; bien plus, elle obtint l'appui déclaré des magistrats de la province, et, quand Moisant de Brieux reçut dans son hôtel son illustre ami Montausier, il put réunir autour de lui la plupart des membres de la nouvelle compagnie. Le passage des commentaires de Daniel Huet relatif à cette visite atteste tout à la fois la réputation méritée dont jouissait déjà l'Académie et l'estime affectueuse du duc de Montausier pour son fondateur.

« Montauserium vero ipsum in magnificas suas ædes « excepit Briosius, in quas excipi solebat celebris « illa Cadomensis Academia. Itaque visus hic est in « ipso Musarum sinu hospitari. Nec rem ipsam ab hac « opinione multum dixisses abludere; frequentes enim « salutandi ejus gratiâ conveniebant illuc, ii ipsi qui

(1) *Méditations morales et chrétiennes.* Préface.

« Academiæ columina habebantur; nec alii ferè ser-
« mones erant quam de litterariâ re in quibus partes
« ipse suas Academici egregie tuebatur Montause-
« rius, ut nisi eum ad majora tulisset fortuna, in
« partem chori hujus venturum censuisses (1). »

Ce séjour à Caen du duc de Montausier est le point culminant de l'Académie de M. de Brieux. Plus tard, des changements de résidence et des morts prématurées vinrent éclaircir les rangs de la compagnie; des rivalités ardentes s'y manifestèrent aussi et enlevèrent un peu de leur charme à des réunions qui s'étaient signalées tout d'abord par leur caractère de cordialité et d'intimité absolue.

Malgré le soin minutieux avec lequel Moisant de Brieux avait organisé son existence, il ne fut pas plus qu'un autre exempt des douleurs qui semblent inhérentes à la condition humaine. Des sept enfants qu'il avait eus de son mariage avec Catherine de La Tombe, trois seulement lui survécurent, et la mort de l'un d'eux fut entourée de circonstances singulières qui donnèrent aux regrets des parents un caractère plus vif d'amertume. Nous touchons ici à un événement qui émotionna la ville de Caen, et à propos duquel il est d'autant plus nécessaire d'entrer dans quelques détails, que tous les biographes de Moisant, et après eux l'auteur du mémoire dont nous rendons compte, se sont complètement mépris. M. Mancel, dans son excellente notice, s'exprime à ce sujet dans les termes suivants :

(1) *Pet. Dan. Huetii, Episcopi Abrincensis, Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 235.

« Le fils aîné de de Brieux, jeune homme du plus bel avenir, fut tué vers 1660 à la première bataille à laquelle il prit part. » Puis il ajoute en note : « Moisant reçut, à l'occasion de la mort de son fils, des pièces de vers de presque tous les poètes latins de son temps. Il a répondu à quelques-unes (1). » Le récit de l'auteur du mémoire, sans être plus exact, est plus long et plus circonstancié : « Moisant de Brieux, nous dit-il, eut besoin de toutes les sympathies qui l'entouraient pour supporter le coup terrible qui vint le frapper. Son fils Pierre venait à peine d'embrasser la carrière militaire et faisait ses premières armes à la suite de Turenne, qui assiégeait successivement Valenciennes, Cambray et Rocroy. A sa première rencontre avec l'ennemi, Pierre Moisant fut fait prisonnier. Relâché peu de temps après, il ne quitta la prison que pour tomber sous les coups de trois misérables qui profitaient de la guerre pour voler et pour assassiner avec impunité les soldats des deux armées. Tous les amis du poète s'associèrent à sa douleur. Halley et Bochart lui adressèrent des élégies, de Grentemesnil lui fit des vers, M[lle] de La Luzerne et quantité d'autres personnes composèrent à cette occasion des pièces de poésie, tant en latin qu'en français. Le père reconnaissant réunit dans un recueil toutes ces marques d'intérêt et de condoléance, sous ce titre : *Petri Mosantii Tumulus* (2). »

(1) *Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen*, par M. G. Mancel, conservateur de la bibliothèque de la ville de Caen, p. 15.

(2) *Petri Mosantii tumulus. Digne puer meliore fato. Cadomi apud Adamum Cavelier, Regis et Academiæ typographum.* M. DC. LV. In-4°.

Il y a dans ces différents passages empruntés aux biographies de Moisant une véritable confusion que l'étude des documents originaux permet de dissiper.

Une lettre, malheureusement sans date, de de Brieux à Antoine Halley nous fait connaître qu'un de ses fils, après avoir été fait prisonnier, mourut un peu plus tard, au début de sa carrière militaire :

« Sciat quod forsan adhuc illum latet vix egressum « carcere, et primos in bellico pulvere ponentem « gressus, mortuum esse filium meum, at collatorum « in eum beneficiorum nunquam intermorituram « gratiam nec apud me nec apud meos (1). »

Mais si le fait de la mort d'un des fils de Moisant au service militaire est hors de doute, il est non moins certain que c'est à l'occasion de la mort d'un autre de ses enfants, nommé Pierre, que fut publié le *Tumulus*, cité par tous les bibliographes. La lecture de cette rarissime plaquette, dont l'existence nous a été révélée par le regrettable M. Trebutien; suffit à lever toutes les incertitudes.

Dans la Préface au lecteur, Moisant, après avoir exprimé cette idée qu'il se serait consolé de la mort du fils qui lui était si cruellement enlevé, s'il était tombé en combattant pour la patrie, continue en ces termes:

« Sed proh dolor! in hanc gloriam eductus puer, « puer duodecennis annis, gladiolo tantum ornatus, « ante patrios penates et in ipsis pene miseræ matris « amplexibus a tribus de plebe sicariis, perfida et « inaudita crudelitate confoditur (2). »

(1) *Jacobi Mosanti Briosii Epistolæ*, p. 101.

(2) *Tumulus. Ad Lectorem*, p. 1.

Cette phrase pompeuse et artistement cadencée nous révèle deux particularités importantes : l'âge de la victime, le lieu de l'assassinat. Pierre Moisant, au moment de son décès, n'avait pas encore treize ans; il fut frappé à Caen et il expira dans les bras de sa mère. Les pièces latines, grecques et espagnoles ajoutent bien peu de chose aux indications de l'Avertissement. Samuel Bochart, du Bosc, Hauton, de Petiville, de Touroude et Vengeons, ne quittent pas un instant le terrain des généralités, et semblent faire assaut de subtilité et de mauvais goût. Il nous faut cependant faire une exception pour les vers d'un élève du collége du Bois, Michel de la Bouillonnière, âgé de onze ans, lequel a bien voulu nous apprendre que son malheureux camarade était âgé de douze ans onze mois. Les poésies françaises sont un peu plus explicites. Des stances signées par Antoine de la Luzerne-Garaby portent le titre suivant, qui a le mérite de déterminer le jour de l'assassinat. « A la recomman« dation immortelle de noble et vertueux enfant « Pierre Moisant traitreusement assassiné le IX jour « d'aoust MDCLIV (1). » Si de Banneville ne nous apprend pas grand'chose en comparant l'assassinat de Pierre Moisant à l'assassinat de Henri IV, il en est autrement de Hauton, dont le sonnet détestable nous fait au moins connaître que la mort fut

(1) *Tumulus*, p. 22. *Le Journal d'un Bourgeois de Caen*, publié par G. Mancel en 1848, confirme ce renseignement dans les termes suivants : « 9 août 1654. Pierre Moisant, étudiant en seconde classe au collége du Bois, à Caen, a été assassiné d'un coup d'épée dans l'œil. » *Journal*, p. 6.

amenée par un coup d'épée qui pénétra dans le cerveau en traversant l'œil. Nous ne voudrions pas abuser des citations ; mais comment ne pas recueillir un sonnet de Segrais et quelques vers de la longue pièce que le curé Bardou composa pour la circonstance ? La première de ces pièces se recommande par le nom de son auteur ; la seconde, absolument dépourvue de mérite littéraire, complète les renseignements que les autres poésies nous fournissent.

SONNET.

« Daphnis vient de mourir, Daphnis de qui l'enfance
« Donnoit desia les fruits de l'aage le plus mur,
« Et qui par ses vertus, de l'auenir obscur
« A de si hauts pensers élevoit l'esperance.

« Trois lâches assassins, mais sous leur apparence
« Trois tygres bien plûtost au cœur cruel et dur,
« Pour s'assouuir d'vn sang si vermeil et si pur,
« Ont armé leur fureur contre son innocence.

« O Pere iustement accablé de douleur,
« Ton esprit abattu par un si grand malheur,
« Ne se peut relever par un foible langage.

« Le crime est de l'Enfer ; si le Ciel l'a permis,
« C'est que de sa promesse il a repris le gage,
« Ne pouuant s'aquitter pour t'auoir trop promis (1). »

M. de Segrais.

Écoutons maintenant le curé Bardou. Ses vers,

(1) *Tumulus*, p. 24.

qui pourraient figurer dans une complainte, sont dignes de ceux qu'il imprima chez Godes sur les merveilles sculpturales de l'hôtel d'Écoville :

Il eut des qualitez à nul autre pareilles ;
Il sceut non seulement enchanter les oreilles
Par les divers accents de sa charmante voix ;
Mais, à l'enuy de ceux qui portent la houlette,
Il faisoit bien souvent d'vne douce musette
Redire les beaux airs aux échos de nos bois.

Il liuroit au Gibier une funeste guerre
Et, soit que les Oyseaux reposassent à terre,
Ou qu'ils fussent errans dans le vague de l'air ;
D'vn fusil animé d'vne mortelle poudre,
Il leur faisoit sentir l'épouuentable foudre
Au moment que leurs yeux apperceuoient l'éclair.

L'exercice de Mars eut pour luy tant de charmes
Qu'avecques les plus forts il mesuroit ses armes
Sans crainte que leurs bras le pûssent atterer ;
Mais si les ans sur luy leur donnoient auantage
Il auoit bien plus qu'eux d'adresse et de courage,
Et leur portoit des coups qu'ils ne pouuoient parer.

Il estoit seul un soir, au milieu de la Ville
Comme dedans un lieu qui doit servir d'azile
Contre ceux qui voudroient attenter à nos jours :
Lors que trois Assassins pleins de rage et d'enuie
Par un lâche complot attaquerent sa vie,
Et firent leurs efforts pour en rompre le cours (1).

Ces extraits, empruntés au *Tumulus* et que nous avons peut-être eu le tort de trop multiplier, réta-

(1) *Tumulus*, p. 26.

blissent au moins le caractère exact d'un fait fort incomplètement connu jusqu'ici et qui avait donné lieu aux plus singulières confusions.

D'autres souffrances étaient réservées à de Brieux. En 1666, il perdit Catherine de La Tombe, sa femme; il avait vécu plus de trente années avec elle dans une intimité affectueuse qu'aucun nuage n'était venu troubler.

Ter denas jamque aspexit flavescere messes
Facta marita ex quo dulces tecum exegit annos
Et summa inter vos concordia crescit eundo (1).

Le moment de la séparation fut déchirant, et Antoine Halley a retracé, dans une de ses meilleures pièces latines, les émotions profondes que le poète ressentit. Le nom de Catherine de La Tombe n'apparaît pourtant que rarement dans ses ouvrages, et nous concevons facilement que les biographes n'aient accordé à cette femme pieuse et modeste qu'une médiocre attention. Nous devons cependant observer que le *Poematum pars altera* renferme une pièce funèbre qui lui est consacrée (2). Il y a plus, sous l'influence de son chagrin, Moisant de Brieux abandonna pour un instant la poésie et s'occupa d'achever son volume des *Méditations chrétiennes :*

« Les coups qu'on prévoit, disait-il dans la préface, sont plus supportables que ceux dont on est surpris autant que je l'ay esté de celuy-ci. Et puis, à dire le vray, j'esperois que mes prières ardentes obtien-

(1) *Antonii Hallæi opuscula miscellanea*, p. 414.
(2) *Poematum pars altera*, p. 45.

droient du Père des miséricordes qu'il voudroit bien accomoder les ordres de sa providence aux besoins d'une famille à qui la personne que je regrette étoit si nécessaire. Il luy a plu d'en disposer autrement, et il m'a terrassé comme si j'avois esté frappé de la foudre. Dans *ce triste état* je ne puis tourner mon cœur et mes yeux ailleurs que vers le ciel et je ne dois songer à rien qu'à ce qui peut ayder à me relever. Pour cet effet j'ay eu recours à la Panacée des maladies de l'âme, je veux dire aux Hymnes sacrés du Prophète Royal et je n'ay pas manqué d'en ressentir la salutaire vertu. J'ay aussi de fois à autre feuilleté mes recueils et j'ay repassé mes Méditations morales et chrestiennes. » Dans ce volume fort apprécié de Segrais, le nom de Catherine de La Tombe n'est pas prononcé; mais il est impossible de ne pas retrouver son souvenir vivant dans la *Méditation sur la Résurrection des Morts*, où Moisant soutient avec un entraînement passionné la thèse de la continuation des mariages chrétiens dans le ciel.

« Pourquoy ne croirons-nous pas que de tels mariages puissent subsister en la Résurrection? Pourquoy les fils de Dieu, les Anges mesme, ne pourront-ils pas aymer de cette sorte les filles des Hommes? Pourquoy Anne et Elcana, Élizabeth et Zaccharie ne chanteront-ils pas dans le Ciel les louanges de leur Sauveur comme ils ont fait sur la terre? Ne sera-ce pas en ce temps-là que se célébrera *le banquet des nopces de l'Agneau* et que se consommera le mariage mystique de Jésus-Christ avec son Église (1)? »

(1) *Méditations morales et chrestiennes*, p. 50.

Il est une autre plaie qui saigna longtemps au cœur de notre écrivain et *dont l'auteur* du mémoire a le premier sondé la profondeur. De tous les biographes qui se sont occupés de Moisant, il est le seul, à notre connaissance, qui ait signalé le rôle important que M[lle] de La Luzerne eut dans son existence et le vide qu'elle y laissa par sa mort.

M[lle] de La Luzerne, qui n'était pas, comme nous le voyons indiqué par erreur, la fille du poète Garaby de La Luzerne, se rattachait d'assez près à la famille de Moisant. Elle avait été élevée sous ses yeux, il s'était plu à diriger ses études, et lorsque plus tard il la vit familièrement dans tout le développement de son esprit et dans tout l'éclat de sa beauté, il ressentit pour elle un attachement profond, qui, sans être de l'amour, se manifestait parfois avec des ardeurs singulières. Le nom de M[lle] de La Luzerne revient à chaque page de ses œuvres ; il remplit presque entièrement le Recueil de pièces en prose et en vers imprimé en 1671. C'est pour elle qu'il écrivit notamment toutes ces dissertations sur l'ancienne littérature, où la galanterie se mêle aux informations sérieuses, et que l'on a pu comparer avec assez de raison aux *Lettres à Émilie sur la mythologie.*

Lettres et vers portent malheureusement la trace de l'afféterie qui régnait alors. A quoi bon critiquer Ronsard pour en arriver à admirer *les pointes de diamant* des sonnets de Porchères? Une vie factice circule autour de tous ces personnages: Moisant, *Amynthe, Lycidas ;* M[lle] de La Luzerne, *Phylis* ou *Sylvie;* M[me] de Tilly, *Iris;* M[me] de Grosménil, *Olympe;* et gâte pour nous leurs sentiments les plus vrais,

leurs pensées les plus ingénieuses. Ce sont là des bagatelles et des fleurettes, dont la forme n'est pas assez achevée pour en déguiser l'insignifiance ou la banalité. Ces billets galants, à propos d'un bouquet de violettes, d'une visite, d'un compliment ou d'un baiser; ces impromptus, ces énigmes, ces stances sur la bouche, les yeux et le sein d'Iris, indiscrétions qui nous surprennent aujourd'hui, mais que la mode autorisait; tout cela pouvait certainement contribuer aux succès de Moisant de Brieux comme homme du monde, mais ne saurait lui donner de titres sérieux aux suffrages de la postérité. Ce qui nous semble merveilleux, c'est que Mlle de La Luzerne ait pu rester simple et naturelle dans un pareil milieu. De pédanterie, elle n'en avait pas l'ombre, et, si de Brieux loue quelque part, en même temps que le petit baissement de tête qui lui était particulier, « le naïf, le mignon et le délicat de ses billets familiers », les révélations qu'il ajoute sur ses occupations, sur le caractère de son esprit, sur ses sentiments, nous donnent l'idée d'une jeune fille exceptionnellement distinguée, nature aimante avant tout, qui ressentait avec une extrême vivacité les douleurs de ses amis, et qui mourut de saisissement en apprenant que son frère, M. de Ruqueville, capitaine au régiment de Turenne, avait été tué dans une reconnaissance devant l'ennemi. Moisant de Brieux se souvint alors qu'elle avait pleuré son fils; et, les plaçant sur la même ligne dans son affection, il recueillit pieusement les vers composés à l'occasion de la mort de cette jeune cousine, à la suite de ceux que, pendant sa vie, elle lui avait inspirés.

Après tous ces malheurs multipliés, sa vie, si bien remplie autrefois, s'assombrit; la solitude s'était faite peu à peu autour de son foyer; ses meilleurs amis, Bochart et Grentemesnil, étaient morts, l'un en 1667, l'autre en 1670; il alla les rejoindre en 1674.

Bayle annonça la perte du poète, son coréligionnaire, dans des termes qui sont presque un panégyrique; cependant, il faut en convenir, Moisant emportait la plus grande partie de sa gloire avec lui, et, de cette célébrité pâlissante, c'est à peine si nous apercevons encore aujourd'hui quelques rayons.

L'auteur du mémoire a lu avec un soin scrupuleux les raretés bibliographiques que le fondateur de l'Académie de Caen nous a laissées, mais nous croyons qu'il s'est exagéré la valeur de quelques-unes. Si l'on met de côté les *Méditations chrestiennes*, son œuvre se compose de poésies latines, de poésies françaises, de recherches d'érudition et d'un volume de correspondances.

Entré avec éclat dans la phalange des poètes latins par la composition du *Gallus Gallinaceus*, qui lui valut de la part de la reine de Suède l'envoi d'une distinction honorifique, il donna successivement: *Laudate Dominum*, *Heliconis status hodiernus*, *Hymni et Gemitus*, *Hortulus seu Lilia*, *Astrœa redux seu Pacis effigies*, *Martiæ Violæ*, *Rusticæ deliciæ*, *Vigilantis insomnium*, *etc.* Tous ces ouvrages et beaucoup d'autres, après avoir été publiés séparément, ont été réunis dans deux recueils intitulés : le premier, *Jacobi Mosanti Briosii poemata*;—le second, *Mosanti Briosii poematum pars altera.* En parcourant les pièces de valeur inégale qui les composent, on peut se rendre aisément compte de

la tournure d'esprit et des ressources de l'écrivain, familiarisé avec les poètes anciens, plus ingénieux que profond, plus élégant qu'inspiré. Les détails gracieux abondent, mais l'invention fait complètement défaut; aussi ses épigrammes sont-elles infiniment supérieures aux poèmes proprement dits. En définitive, tous ces badinages révèlent chez leur auteur une culture d'esprit supérieure et une connaissance remarquable des ressources et du mécanisme de la langue latine. Moisant de Brieux est de l'école d'Halley et fait honneur à son vieux maître; mais c'est à notre sens dépasser la mesure que de lui attribuer le sentiment artistique et l'intelligence profonde de la beauté antique.

Les poésies françaises, en dehors de l'intérêt de curiosité qu'elles peuvent offrir, méritent peu d'attention. Chose singulière, l'auteur y est moins sûr de sa langue, ses idées sont plus clair-semées et il se perd sans cesse dans des puérilités prétentieuses ou de mauvais goût. Il procède visiblement de Voiture et de La Mesnardière, mais il marche bien loin derrière eux. Sa patrie véritable est l'hôtel de Rambouillet; mais il n'a pas la délicatesse raffinée des habitués de ce cénacle, et sa versification lourde et traînante manque trop souvent de trait et de prestesse. A cet égard, du reste, il ne se faisait pas illusion, et il comprenait parfaitement ce qui lui faisait défaut : « Cet « hôtel de Rambouillet, disait-il, est un temple vé- « nérable qui ne doit s'ouvrir qu'aux Malherbe, « aux Balzac, aux Voiture et à ces grands hommes « qui peuvent encore y présenter maintenant des « offrandes dignes des divinités que l'on y sert. Mais

« que suy-je moy? je suis un malheureux que ses « infirmités ont relégué depuis vingt ans dans la « province; qui, confiné sur le bord de notre mer, « n'ay presque de commerce qu'avec nos espaliers « et nos pescheurs, et qui ne peut s'enrichir là que « de quelques coquillages (1). »

Nous serions, du reste, assez peu disposé à reconnaître dans l'auteur de ces poésies latines et françaises un précurseur sérieux des poètes paysagistes modernes. Sans doute, il aime la campagne, son jardin et le bord de la mer; mais l'on chercherait vainement dans toutes ses compositions la campagne et la mer comprises au sens réaliste et pittoresque. Dans ses vers, les effets de soleil couchant, le chant de la vague, pour parler comme l'auteur du mémoire, les suaves émanations des prairies tiennent infiniment moins de place que les billets doux et les intentions galantes. Les fraîches verdures ont besoin pour lui d'être peuplées de cent jeunes beautés, et c'est avec Sylvie ou Philis qu'il aime à se promener sur la plage ou dans les allées de ses jardins.

Aussi, ce n'est, à notre estime, ni par ses vers latins ni par ses vers français que Moisant de Brieux peut aujourd'hui se recommander à notre souvenir. Esprit chercheur et judicieux, le fondateur de l'Académie avait avant tout un tempérament de critique et d'érudit. Sa veine véritable était là, et il suffit de lire les *Divertissements* et les *Origines de quelques cou-*

(1) *Méditations morales et chrestiennes*, Ire partie. Lettre préliminaire à Mme la duchesse de Montausier, dame d'honneur de la Reyne.

tumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales pour en rester convaincu; ce sont les seuls de ses travaux qui méritent aujourd'hui d'être lus et consultés. Nous y ajouterions volontiers les lettres insérées à la fin du *Poematum pars altera* et consacrées à l'histoire de la ville de Caen, de ses grands hommes et de son Académie. Elles complètent fort heureusement les Origines de Caen, de Huet, et il est à espérer qu'elles finiront par être réimprimées.

Nous avons terminé, Messieurs, ce trop long rapport. Nous avons essayé de vous faire connaître, en résumant le travail qui vous a été soumis, les principaux faits de la vie de Moisant de Brieux et l'ensemble des ouvrages qu'il a composés. Nous avons rectifié en passant quelques légères inexactitudes, et nous avons indiqué les réserves que nous semblaient comporter les jugements dont les ouvrages du fondateur de l'Académie avaient été l'objet.

La Commission a été frappée des recherches considérables que ce mémoire, rédigé avec clarté dans une langue correcte et élégante, révélait, et, sans en approuver d'une manière absolue toutes les appréciations, elle vous propose cependant de décerner à son auteur le prix de *mille* francs.



MOISANT DE BRIEUX

SA VIE, SES ŒUVRES

ET

SES RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ LETTRÉE DE SON TEMPS

MOISANT DE BRIEUX

FONDATEUR DE L'ACADÉMIE DE CAEN

1614-1674

Par RENÉ DELORME

Membre correspondant de l'Académie.

Écrire l'histoire d'un homme, c'est souvent écrire l'histoire de toute une époque. Il semble, en effet, que certains caractères résument en eux toutes les aspirations et toutes les tendances du monde dans lequel ils ont vécu. Ce sont les génies de premier ordre, les grands écrivains surtout, qui d'ordinaire ont reçu ce don de représenter à eux seuls l'humanité tout entière. Cependant on trouve encore quelquefois, parmi les talents d'un ordre plus modeste, cette même propriété appliquée à un cercle plus restreint. Moisant de Brieux est de ces derniers; on ne saurait faire son portrait sans le compléter par un tableau de la société dont il était l'âme.

Comme Callot, qui, dans ses merveilleuses eaux-fortes, commençait par graver sur les fonds de sa planche les personnages secondaires, les monuments d'une ville, et tout ce qui pouvait compléter har-

monieusement la figure principale, nous esquisserons d'abord l'état de la ville de Caen de 1650 à 1675; Moisant de Brieux paraîtra ensuite sous son vrai jour et dans son milieu véritable.

A cette époque, où les moindres distances étaient des barrières, la province avait un cachet particulier. Les mœurs de la noblesse et de la bourgeoisie, à Caen, se distinguaient de celles de la capitale. « L'Athènes normande » suivait de loin, sans le subir, le mouvement intellectuel de Paris. N'avait-elle pas pour affirmer son originalité et sa force le souvenir tout récent encore de Malherbe, et ne pouvait-elle pas se dire avec orgueil le berceau de la renaissance des lettres?

Le seul trait de ressemblance qui existât entre Caen et Paris était un égal désir de distractions intellectuelles, un même amour pour les plaisirs littéraires. Comme à toutes les grandes époques de civilisation, les femmes prenaient une part importante dans ce mouvement des esprits. A Paris, elles ne se contentaient pas de leur rôle éternel d'inspiratrices; elles poussaient à l'excès les tendances délicates des poètes. Entre leurs mains, ce qui était délicat devenait raffiné, ce qui était galant devenait précieux.

A Caen, au contraire, les femmes évitèrent de tomber dans ces erreurs. Pendant que l'hôtel de Rambouillet mettait à la mode le langage et le style précieux, elles faisaient régner dans leur monde la grâce sans afféterie. C'est un fait à la gloire de Mmes de Grosmesnil et de Tilly, les plus charmantes

femmes de la Normandie, d'avoir su allier le naturel à la délicatesse, malgré l'exemple qui leur venait de Paris. Molière aurait peut-être trouvé à Caen des Célimènes; mais, à coup sûr, il n'y aurait pas rencontré une seule comtesse d'Escarbagnas.

Aussi, les salons de MMmes de Tilly, de Grosmesnil, de La Luzerne et de Banneville offraient-ils à la société distinguée de Caen les plus agréables distractions. L'aristocratie de la naissance s'y mêlait à l'aristocratie du talent. On y goûtait tout le charme d'une conversation élégante, dans laquelle Ménage apportait son esprit critique, de Brieux sa galante facilité, Segrais sa franchise et son talent, et les conseillers Tibeuf et Sevin leur jugement froid de magistrats. Là, mieux que partout ailleurs, on était à même de causer du livre nouveau et d'en faire la critique, cette critique charmante de salon à laquelle les dames prêtent leurs ongles roses, et qui ne laisse rien passer. On suivait avec intérêt les succès des écrivains normands qui avaient abandonné la province pour la capitale. Le sacré se mêlait au profane. Le dernier volume de vers paru faisait oublier le sermon de la veille. On s'enthousiasmait pour les hymnes de Godeau, et on attendait, avec toute la France, le chef-d'œuvre tant annoncé de Chapelain, cette fameuse « Pucelle » qui devait si bien faire crouler la réputation de son auteur. Les intrigues de la duchesse de Longueville, femme du gouverneur de la province, sa résistance dans le château de Dieppe, son embarquement à Pourville, sa fuite et toutes ses aventures pendant la Fronde défrayaient aussi la conversation. Cette infatigable

duchesse trouvait encore le temps de s'occuper de questions littéraires. Elle faisait écrire à Antoine Halley qu'elle s'en rapportait au jugement des littérateurs de Caen au sujet de la querelle des *Jobistes et des Uranistes*, « les priant d'assoupir un schisme qui, disait-elle, avait plus troublé le royaume que ne l'avaient fait les dernières guerres » (1).

Loin d'assoupir le schisme, cette lettre était un nouveau sujet de discussions. Les uns se déclaraient pour le sonnet de Voiture et déclamaient en s'extasiant :

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ni le temps ne m'en sçauroient guèrir.

Les autres préféraient le sonnet de Benserade sur les souffrances de Job, et soutenaient qu'il était impossible de trouver « une chute plus jolie, plus amoureuse et plus admirable » que celle de ce sonnet :

S'il souffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla ;
J'en connois de plus misérables.

De Brieux se fit Jobiste. Il prit même pour épigraphe d'une de ses poésies le dernier vers de Benserade. Hâtons-nous de déclarer que la postérité, tout en traitant de futile cette querelle qui divisa la

(1) *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1760, p. 37. — *Antonii Hallæi opuscula miscellanea*, p. 287. — *Les Écrivains normands au XVIIe siècle*, par M. Hippeau, p. 287.

cour et la ville, s'est trouvée du même avis que Moisant de Brieux.

Puis, Job et Uranie cédaient leur place aux bouts-rimés. Les bouts-rimés ne furent connus que vers 1649. « L'extravagance d'un poète ridicule nommé Dulot avait donné lieu à cette invention » (1). On avait découvert qu'il écrivait ses sonnets en blanc, c'est-à-dire qu'il disposait d'abord ses rimes et qu'il remplissait ses vers ensuite. « Cela sembla plaisant, et depuis on commença à faire, par une espèce de jeu dans les compagnies, ce que Dulot faisoit sérieusement, chacun se piquant à l'envi de remplir heureusement et facilement les rimes bizarres qu'on lui donnoit. »

Cette mode commençait à tomber, lorsqu'en 1654, un sonnet en bouts-rimés sur la mort d'un perroquet célèbre vint réveiller tout ce qu'il y avait de gens en France qui savaient rimer. « Le sujet ordinaire fut ou le Perroquet ou Ste-Menehould, que l'on venait de reprendre sur les ennemis. » Moisant de Brieux et tous les poètes de Caen rivalisèrent à qui réussirait le mieux dans ce genre. Mlle de La Luzerne les imita ; Mme de Grosmesnil elle-même composa un bout-rimé du Perroquet « qui eut l'honneur d'être montré à Leurs Majestés. »

Les pièces de vers, les billets galants, les énigmes et les devises symboliques détrônèrent les bouts-rimés. La galanterie régna de plus en plus dans la

(1) Les passages entre guillemets sont extraits des *OEuvres de Sarrasin*, t. II. Préface (de Ménage) du poème sur *Dulot vaincu, ou la défaite des bouts-rimez.*

haute société de Caen. S'inspirant de la mode italienne, qui subsiste encore de nos jours dans certaines Académies d'Italie, on oublia un moment les noms patronymiques pour prendre des noms nouveaux de tournure plus pastorale. De Brieux-Lycidas rima des madrigaux ingénieux et froids pour Mlle de La Luzerne-Sylvie et pour Mme de Grosmesnil-Iris. Le conseiller Sevin-Ariste et M. de Triquerville-Daphnis le proclamèrent le rival heureux du *grand madrigalier* de France, La Mesnardière. Dans ce monde, moins libre que le monde de la cour, mais réservé sans pruderie, un sourire se payait par un madrigal, une fleur par une ode, un baiser par un sonnet.

Tel était à peu près, en temps ordinaire, l'aspect des salons de Caen. Une animation plus grande, un déploiement de poésie plus considérable s'y produisaient dans les circonstances exceptionnelles, comme la visite du duc et de la duchesse de Longueville, le 12 juin 1648. Chacun se distribuait les rôles de la cérémonie que l'on préparait pour recevoir dignement le gouverneur. Pierre du Bosc, beau-frère de Moisant de Brieux et ministre de l'Évangile, était le harangueur ordinaire pour le parti protestant. Il en fut de même plus tard, quand Montausier, à son tour gouverneur de la Normandie, vint visiter la ville de Caen. Mais alors c'était le salon de Moisant de Brieux, l'hôte naturel du duc, son ami, qui devenait le centre de la société caennaise.

Les savants qui s'étaient rencontrés dans ces réunions mondaines se retrouvaient sur un autre terrain, où toutes les affaires de la politique et de la

littérature se discutaient plus sérieusement. C'était une vieille coutume à Caen, Huet l'affirme, de se réunir au carrefour St-Pierre. La noblesse et la bourgeoisie s'y coudoyaient. Les *bissaquiers du samedi* (1), qui avaient tout intérêt à se faire voir dans les lieux publics, ne manquaient pas de s'y rendre. C'est là que se produisaient les agitations politiques. Des fenêtres de son hôtel, qui donnaient sur ce forum normand, Moisant de Brieux put voir éclater l'émeute préparée par les frondeurs de Caen (2). Il put aussi entendre proclamer les arrêts nombreux rendus par le Parlement de Rouen contre Mazarin, et les vendeurs de pamphlets et de pasquins annoncer à la foule des révoltés les *Complaintes sur l'arrêt de la cour du Parlement contre Giulio Mazarini,* sur l'air : Le Roi de Hongrie et l'Empereur, et le *Libera de Jules Mazarini*, sur le Chant des Enfarinés (3).

Quelques années après, sur cette même place, la

(1) *Les Origines* (Moisant de Brieux), p. 181. On désignait dans la ville sous le nom de *bissaquiers* ou de bourgeois du samedi les habitants des environs de Caen « qui se rendoient à la ville le samedi « et la veille de quelque fête communier, se montrer et tâcher « par là de conserver ou d'acquérir le privilége dont jouissoient « les véritables citoyens, privilége si rare et si singulier qu'il « faisoit de tous nos bourgeois autant de gentilshommes qui pou- « voient labourer la terre sans payer la taille, mais autant de « gentilshommes exempts de l'arrière-ban, des équipages et de la « dépense à laquelle la noblesse est assujétie. »

(2) *La Fronde et Mazarin,* par M. Todière.

(3) Collection des *Mazarinades* (Bibliothèque nationale). Naudé, dans le Mascurat, en compte au moins 800 publiées pendant le siége de Paris.

foule portait aux nues Mazarin, qui venait de signer le glorieux traité des Pyrénées, et de Brieux rimait des épigrammes à la louange du ministre.

C'était surtout le lundi que l'affluence était grande au carrefour St-Pierre : ce jour-là le courrier arrivait. La *Gazette* et les nouvelles publications étaient déposées chez le libraire Lebourgeois. MM. de Grentemesnil, de Prémont, le professeur Halley, l'abbé Huet, de Brieux, le médecin de Vicquemand et le curé Bardou s'y donnaient rendez-vous. On s'installait dans la boutique du libraire et l'on commençait de longues discussions. La politique fournissait un sujet intarissable. Nos triomphes militaires en Flandre, la prise de Maëstricht, la conquête de la Franche-Comté remplissaient de joie tous les cœurs. Nos victoires, acclamées bruyamment par la foule qui stationnait sur la place, donnaient lieu, de la part des poètes, à de pompeuses improvisations; puis on s'inquiétait des détails. Qu'avait fait l'armée de Turenne, sous lequel combattaient plusieurs gentilshommes de la ville, et entre autres M. de Ruqueville, le frère de Mlle de La Luzerne? N'est-il rien arrivé au duc de Montausier, demandait Moisant? — On répondait à ces questions par la lecture d'un bulletin qui félicitait le roi des succès de ses généraux. Et toute cette gloire qui entourait le Roi-Soleil se grandissait encore par l'éloignement, qui empêchait de voir les taches de l'astre ; et le peuple, courtisan du succès, n'avait qu'une voix pour bénir Louis XIV.

Les nouvelles littéraires avaient leur tour. Parmi les livres apportés par le courrier se trouvaient

des traductions de Mme Dacier et des éditions d'auteurs grecs de son père Tanneguy Lefebvre. On les comparait aux livres grecs imprimés à Caen chez le savant Jean Cavelier, qui continuait les excellentes traditions de son père Adam Cavelier, mort en 1656, et qui faisait sortir de ses presses de la rue des Jésuites des chefs-d'œuvre de typographie. La *Sophonisbe* de Mairet, les Lettres de Voiture, les *Œuvres de Sarrasin*, éditées par Ménage, et les romans de Mlle de Scudéry étaient tour à tour étudiés par les connaisseurs. Il y avait un redoublement d'attention et d'intérêt quand il s'agissait d'un ouvrage de Moisant de Brieux, de Halley, de Bochart, ou de tout autre auteur de la ville.

Pendant que les savants s'occupaient ainsi de ces œuvres sérieuses, les bourgeois oisifs, rassemblés sur la place, se répétaient les propos tenus ou non tenus dans les salons de la noblesse. On riait des bons mots de Mme de Grosmesnil, et, si le souvenir de l'épidémie terrible qui décima les habitants de Caen était rappelé par quelqu'un, aussitôt on félicitait Moisant de Brieux du bel exemple qu'il avait donné, en quittant la campagne où il se trouvait, pour venir braver le mal dans la ville même. Chacun bénissait aussi le nom de Mlle de Saint-Contest, que sa charité et sa piété avaient fait surnommer Sœur Angélique.

Les femmes dignes du nom de saintes ne manquaient pas à Caen. Pendant que Paris voyait s'accomplir les réformes sérieuses apportées aux Carmélites, à Chaillot et à Port-Royal par des abbesses restées célèbres, Mmes de Bellefonds, de Budos et

Marie de Rohan réformaient également le couvent de la Sainte-Trinité de Caen.

Les pamphlets suggérés par les querelles fréquentes que les communautés religieuses avaient entre elles réjouissaient fort la foule. Souvent il s'agissait d'une bagatelle. Dans une procession générale, les religieux d'un ordre avaient disputé le premier rang aux religieux d'un autre monastère ; d'autres fois, la dispute avait dégénéré en combat. A ce sujet de nombreuses épigrammes étaient échangées entre les deux ordres. Les régents des différents colléges avaient aussi entre eux de fréquentes discussions qui se résumaient par un mot heureux, colporté aussitôt dans toute la ville.

La chaire même ouvrait l'arène à des débats qui causaient une profonde sensation dans la population religieuse de Caen. Il y avait toujours une lutte engagée entre l'Église et la Maison évangélique, lutte si violente que les prédicateurs oubliaient parfois les principes de la charité. Ainsi, Du Bosc fut accusé, en pleine chaire, par un prédicateur du collége des Jésuites, dans l'église principale, d'avoir mal parlé « contre « l'honneur de la Vierge » (1). Cependant, dans les relations du monde, la bonne éducation apportait une certaine tolérance qui permettait aux abbés Huet et Bardou d'être les amis de Moisant de Brieux, père et beau-frère de ministres protestants. La querelle des Jésuites et des Jansénistes partageait davantage la société et donnait lieu à des discussions plus ardentes. Le bruit des polémiques du père

(1) *Les Écrivains normands au XVIIe siècle*, par M. Hippeau.

Bille contre le professeur Dupré dépassait les limites de la province et arrivait jusqu'à Blaise Pascal, qui les mentionne dans ses *Provinciales*.

L'admiration pour l'esprit et pour la force est le point saillant du caractère des Normands, qui se souviennent de leur double origine gauloise et saxonne. On passait donc volontiers des combats intellectuels aux luttes physiques. A certains jours, la belle compagnie ne dédaignait pas d'assister aux jeux de l'arquebuse et de partager la joie du populaire. On achevait la journée par une promenade sur le *Cours*. Les dames y déployaient toute leur élégance, les gentilshommes toute leur galanterie. De carrosse à carrosse on s'envoyait des saluts. C'était le rendez-vous de la belle société.

M[me] de Sévigné, qui visita la Normandie en compagnie de Segrais, vers cette époque, a résumé en quelques lignes un tableau charmant de la ville : « Caen, écrit-elle, Caen, la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus beaux bâtiments, les plus belles églises, des prairies, des promenades et enfin la *source de tous nos plus beaux esprits !* »

C'est dans cette ville, dans ce Caen à la fois littéraire, érudit, courtisan, dévot, controversiste et frondeur, que Moisant de Brieux vécut ses plus belles années. C'est au milieu de ce monde que brilla l'écrivain gentilhomme dont nous allons raconter la vie.

Jacques Moisant naquit à Caen, en 1614, dans l'ancien hôtel d'Écoville, connu plus généralement sous le nom d'hôtel du Grand-Cheval. Son père,

Guillaume Moisant, ancien négociant de Rouen, était venu s'établir, en 1606, dans cette magnifique demeure pour y jouir d'une fortune honorablement acquise dans le commerce des draps (1). Il n'eut que deux enfants : un fils, Jacques, et une fille, Marie.

Jacques prit le nom de Brieux d'une terre que son père possédait. Il se trouve quelquefois désigné comme sieur de La Luzerne et de Martragny (2) ; mais c'est du nom de Moisant de Brieux qu'il signa tous ses ouvrages. Son père, qui appartenait à la religion réformée, le fit élever selon les doctrines du protestantisme.

Il eut pour premier maître Antoine Halley, professeur de belles-lettres et principal du collége du Bois, qui avait déjà fait l'éducation de Mézeray et qui devait faire plus tard celle du célèbre Huet. Grand admirateur de Virgile et de Claudien, le professeur, qui fut lui-même un poète de mérite, fit partager ses goûts à son élève. Il lui fit sentir toute la beauté des langues grecque et latine. Il développa chez lui le sentiment de la poésie en lui lisant les plus belles pages d'Ovide et de Virgile. Il lui apprit à penser, il lui apprit à écrire, de telle sorte que Moisant put dire plus tard de Halley : « Il est l'au-

(1) *Essais historiques sur la ville de Caen*, par l'abbé De La Rue, 1820, p. 125, et *Manuscrit de la Bibliothèque de Caen* sur la Noblesse normande.

(2) *Antonii Hallæi opuscula miscellanea*. Caen, J. Cavelier, 1675, p. 233. « Super mortem Nobilissimi ac Eruditissimi viri Jacobi « Mosantij Domini de Brieux, de la Luzerne et de Martragny... »

« teur de mes vers, comme Dieu est l'auteur de la « vie (1). »

Mais le futur poète ne termina pas ses études à Caen. Il alla faire ses humanités à l'Université de Sedan, qui était alors dans tout son éclat. Tous les professeurs de cette école étaient protestants, et, des diverses parties de la France, les riches familles calvinistes y envoyaient leurs enfants. Samuel Bochard, le célèbre orientaliste, y avait fait ses études, et de Brieux y eut pour condiciple le marquis de Salles, qui fut plus tard le duc de Montausier.

Le caractère honnête et doux de Moisant attira le brusque, mais vertueux grand seigneur, que Molière devait peindre sous les traits du Misanthrope, et que Boileau appelait le plus honnête homme de la cour. Une sincère amitié, durable comme le sont les amitiés d'enfance, unit bientôt les deux jeunes hommes. Ils profitèrent ensemble des conseils de Pierre du Moulin, qui était venu finir à Sedan une vie consacrée aux polémiques religieuses. Sous l'influence de ce maître illustre, Moisant acquit cette foi inébranlable, parce qu'elle était éclairée, qui lui dicta ses *Méditations*, et qui le soutint dans les cruelles épreuves qu'il eut à subir.

Cependant les études sérieuses ne l'empêchaient pas de cultiver les Muses latines. Il commniquait ses vers à son ami, qui, plus âgé de quatre ans, s'habituait avec lui au rôle de Mécène qu'il devait jouer

(1) *Mosanti Briosii poematum pars altera*, 1669, p. 89 et *Poemata latina*, du même, 1658, p. 67.

à la cour du Grand Roi. Il faut voir avec quel bonheur Moisant raconte dans ses poèmes ces douces heures données aux confidences poétiques — confidences réciproques — faites par un beau jour de mai, sur les bords de la Meuse ou sur la margelle de la fontaine de Chérimont (1).

Ces premières années s'écoulèrent avec la rapidité des jours heureux, et le moment où les deux amis durent se séparer arriva bien vite. Le marquis de Salles revint à Paris et ne tarda pas à être l'hôte le plus assidu de l'hôtel de Rambouillet. De Brieux se rendit de son côté à l'Académie de Leyde.

L'Académie de Leyde avait une renommée universelle. Un séjour de quelques années dans ses écoles était le complément indispensable de toute éducation sérieuse. Les plus grands savants se faisaient une gloire de professer dans ce pays, asile des lettres libres, et la jeunesse désireuse de s'instruire accourait de tous côtés pour jouir de leurs leçons. Jean-Gérard Vossius y faisait des cours d'éloquence et d'histoire. Daniel Heinsius y professait aussi.

Pendant deux ans, Moisant de Brieux suivit les cours de ces hommes éminents de manière à se faire remarquer par eux. Heinsius l'admit « dans sa maison, dans le sanctuaire des Muses plus intimes (2) », Muses joyeuses, si l'on en juge d'après ces vers que « M. Heinsius, quand il étoit dans

(1) *Poematum pars altera* de Moisant de Brieux, 1669, p. 10 et 74, et *Hallæi opuscula miscellanea*, p. 283.

(2) *Epistolæ* (1670) de M. de Brieux, p. 209.

sa belle humeur, ce qui arrivoit assez souvent en se mettant à table, disoit en forme de prière, avant le repas :

« Vina bibant homines, animalia cætera fontes,
« Absit ab humano pectore potus aquæ (1). »

Gérard Vossius honora aussi de Brieux de « son « affection et de conversations familières souvent « répétées (2). »

Mais de Brieux se lia surtout avec le fils de ce savant, Isaac Vossius, qui suivait les mêmes cours, et, quand leurs études furent terminées, ils se promirent de ne pas se perdre de vue. Le Recueil de Lettres de Moisant (1670) prouve qu'ils tinrent parole.

L'éducation de Moisant étant terminée, il revint en Normandie et se fit recevoir avocat au Parlement. Une lettre très-curieuse nous le représente à la veille de prononcer son premier plaidoyer à Rouen, et en proie aux transes et à l'inquiétude pour le résultat de cette sorte « d'enfantement », comme il l'appelle (3). Ses craintes étaient chimériques. Il plaida avec succès, et, peu après, il put se pourvoir d'une charge de « Conseiller du Roy en son Parlement de Mets. »

L'établissement de ce Parlement avait été décidé au commencement de 1633. Il ne fut installé que

(1) *Les origines de quelques coutumes anciennes*, etc., etc., par Moisant de Brieux, p. 73.

(2) *Epistolæ* (1670) de M. de Brieux, p. 55.

(3) *Poemata latina* de Moisant de Brieux, 1658, p. 55 ; — et *Poematum pars altera*, du même, 1669, p. 14.

le 26 août de la même année; et c'est le 14 novembre 1633 que Moisant de Brieux fut régulièrement porté au nombre des conseillers (1).

Pour se donner tout entier aux devoirs de sa charge, il cessa toute relation même avec ses anciens professeurs, de telle sorte qu'il mérita en peu de temps la réputation d'un magistrat habile et intègre (2).

Esprit Gobineau de Montluisant, gentilhomme chartrain, qui vivait à Metz à cette époque et qui a composé plusieurs volumes de poésies, célèbre les qualités du jeune conseiller dans un acrostiche que nous reproduisons à titre de curiosité (3):

Il faudroit, pour chanter dignement ta loüange,
Avoir les doux accents et la fécondité
Comme avoient autrefois ceux de l'antiquité
Qui tiroient après eux l'objet le plus estrange.
Voyant tant de vertus qui te suivent sans cesse

(1) *Histoire du Parlement de Metz*, par M. E. Michel. — *Biographie du Parlement de Metz*, du même. — *Estat de la France, comme elle estoit gouvernée en l'an M. DC. XLVIII*, p. 177. « Le « Parlement de Mets étoit semestre, c'est-à-dire que la moitié des « présidents et conseillers ne servoient que six mois et l'autre « moitié les six autres mois. »

(2) *Epistolæ* de Moisant de Brieux, 1670, p. 55. — *Mosanti Briosii poemata*, 1663, p. 46.

(3) *La justice divine, humaine et morale : l'establissement de la Cour de Parlement à Mets, et les acrostiches sur les noms de nos seigneurs de ladite Cour*, par Esprit Gobineau de Montluisant. Mets, in-4°, 1634, p. 45. L'acrostiche que nous avons reproduit est dédié à M. *Moisan* (sic), seigneur de Brieux, conseiller du Roy en sa Cour de Parlement de Mets.

Et dont le pur esclat lustre ce Parlement:
Sans doute je voudrois te loüer doctement;

Mais ma Muse me dit qu'elle a trop de foiblesse.
Or, puisque je ne peux t'exalter tout à faict,
Je dirai seulement que ta sage prudence
Se monstre évidemment et de voix et d'effet,
Aussi ce Grand Sénat estime ta science
Nonpareille et te tient pour sénateur parfait.

Cependant le jurisconsulte n'avait pas tué le poète, et souvent Virgile se rencontrait avec Justinien sur sa table de travail. Moisant dut à cet amour des belles-lettres une illustre amitié de plus. Il se trouva le collègue au Parlement de Nicolas Fouquet, qui « donnoit déjà des indices évidents de sa grandeur future (1). »

Fouquet, né en 1615, n'avait pas l'âge requis pour obtenir la charge de conseiller à la Cour, quand l'établissement du parlement de Metz avait été décidé. Mais, grâce aux titres de son père, il avait obtenu des lettres de dispense qui furent données à St-Germain-en-Laye, le 31 mars 1633, et il fut reçu en cette Cour le 24 septembre suivant, à l'âge de dix-huit ans. Moisant en avait dix-neuf alors.

Étant tous deux du même âge, partageant les mêmes goûts, ayant un même amour pour la poésie, il ne leur fallut pas longtemps pour s'apprécier et s'aimer. De Brieux recommença, avec Nicolas Fou-

(1) *Hortulus seu Lilia*, de Moisant de Brieux. Caen, 1659. Voir la dédicace à Nicolas Fouquet.

quet, les confidences poétiques (1) qu'il faisait jadis au duc de Montausier, et, plus tard, quand son collègue de Metz fut devenu « l'illustre et très-noble Nicolas Fouquet, surintendant des finances », il lui dédia deux de ses ouvrages : l'*Hortulus seu Lilia*, publié en avril 1659, et l'*Astrœa redux seu Pacis effigies*, en 1661. Dans ce dernier, le poète célèbre le retour de la Paix, amenée par le traité des Pyrénées. C'est un chant d'allégresse qui fait honneur au sentiment national de l'auteur. Malheureusement le dernier vers du poème est plein de promesses qui ne devaient pas se réaliser (2). Celui que de Brieux s'engageait à chanter encore, Fouquet, fut arrêté dans le mois de septembre de l'année même où parut l'*Astrœa redux*. Condamné le samedi 19 décembre 1664, il alla tristement finir ses jours dans un cachot de Pignerol.

Cependant l'amitié de Fouquet, et la société du savant Rigault, d'Étienne Pavillon et d'Eustache Le Noble, qui se trouvaient alors à Metz, ne purent retenir Moisant de Brieux dans cette ville. Renonçant à parcourir la carrière des emplois publics, où la protection de Fouquet et de Montausier aurait pu le mener aux premières places, il s'était démis de sa charge. Moisant avait la nostalgie du pays. Loin des plages normandes, loin de sa ville natale, il lui semblait être dans un véritable exil. Sa santé d'ailleurs exigeait des ménagements. Il quitta donc le

(1) *Astrœa redux seu Pacis effigies*, du même. Caen, 1661, p. 11.

(2) « Et Fuquettiadæ nomen ad Astra feram. »

Parlement en 1635. Sa place à la Cour de Metz resta vacante jusqu'au 7 juin 1636, époque à laquelle M. Villers d'Adaincourt vint l'occuper.

Moisant de Brieux ne se fixa pas tout de suite dans la ville de Caen. Il passa en Angleterre, où il resta « trois ans, allant aux Universités et à la Cour » (1) et ajoutant aux connaissances théoriques des écoles la science pratique des hommes et des choses. Revenu en France, il se rend à Rouen et se marie avec Catherine de La Tombe, née dans cette ville en 1616, et par conséquent plus jeune que lui de deux ans (2). Elle était fille de François de La Tombe, qui appartenait à la noblesse belge. Les *Opuscula miscellanea* de Halley célèbrent en maint endroit la vertu et la bonté de cette aimable femme, et les lettres de Moisant de Brieux sont pleines des traces de l'affection que les deux époux se portaient mutuellement.

C'est à partir de son mariage que commence vraiment la vie littéraire de Moisant de Brieux. Désormais maître de son temps, il tourne son esprit vers la poésie. Épris de l'antiquité, qu'il admirait en artiste et qu'il comprenait en poète, il se proposa d'écrire dans la langue de Virgile.

On comprendra difficilement ce choix de nos jours; mais, au siècle de Louis XIV, la langue latine avait encore une importance et un prestige qui expliquent cette détermination. Le latin était enseigné avec soin,

(1) *Les origines de quelques coutumes*, etc., etc., 1672, par Moisant de Brieux, p. 3.

(2) *Poematum pars altera* de Moisant de Brieux, p. 95.

compris du plus grand nombre et assez goûté pour que l'on eût songé à renouveler la Pléiade en faveur des poètes latins (1). Nous rappellerons seulement que, sur la liste des pensions accordées en 1663 à quelques hommes de lettres, à côté des écrivains français, figuraient l'abbé de Pure, du Périer, Fléchier, le sieur de Valois et Maury comme poètes ou historiens écrivant en latin.

Les études sérieuses de Moisant, les premiers essais poétiques que nous l'avons vu faire à Sedan et à Metz lui avaient acquis un talent réel dans ce genre de poésie. Connaissant à fond les ressources et les richesses de la langue, il se sentit assez fort pour abandonner les traditions des poètes qui avaient donné à la poésie latine sous Louis XIII un aspect simple et sévère, et pour inaugurer un des premiers la poésie latine qui sera de mode sous Louis XIV, et que l'on peut qualifier de *flamboyante*, tant elle est surchargée d'ornements. Plus que personne, de Brieux était à même de revêtir son vers de toutes les parures que la langue latine fournit si abondamment à l'artiste qui sait la manier. Aussi son premier ouvrage, le *Gallus Gallinaceus* (1), plaça-t-il tout de suite Moisant parmi les meilleurs

(1) Voici comment se composait cette Pléiade, d'après Moreri : le P. Rapin, le P. Commire et le P. De La Rue, jésuites ; Santeuil, l'abbé Ménage, du Périer et le médecin Petit.

Voir, d'ailleurs, une excellente étude sur la poésie latine au XVII[e] siècle, au commencement du *Santeuil*, de M. Montaland-Bougleux.

(2) *Otiosi pectoris occupatio, sive Gallus gallinaceus*, de Moisant de Brieux, sans date.

poètes latins du temps. Ce poème, écrit avec l'attention et l'amour que l'on apporte toujours à une première œuvre, offre l'expression de toutes les qualités qui distinguèrent de Brieux. Les plus grands détracteurs du poète eux-mêmes se sont accordés à en reconnaître le mérite. Il valut à son auteur des satisfactions de toutes sortes. Des épîtres, des félicitations, des éloges lui arrivèrent de Paris, de la province et de l'étranger. Mais son triomphe ne s'arrêta pas là. Isaac Vossius, son condisciple de Leyde, présenta à la reine de Suède un exemplaire du poème. « Le coq de Moisant, déjà plus brave « que tous les aigles, et, à coup sûr, plus heureux « qu'eux, soutint les regards olympiques de la « Grande Christine (1). » Isaac se chargea d'annoncer au poète la bonne impression que son œuvre avait produite sur l'esprit de la reine, et le fit en ces termes : « Legit, ei mirifice placuit; nihil fere desideravit. »

Moisant de Brieux, pour reconnaître cette marque d'intérêt, adressa à la reine de Suède un nouveau poème (2).

Au moment où notre auteur veillait à l'impression d'une *Élégie* destinée plus spécialement encore que les ouvrages précédents à la « Reyne grande en rare sçavoir », il reçut de cette souveraine un

(1) *Laudate Dominum*, p. 40.

(2) *Laudate Dominum, seu Carmen Eucharisticon, quo creaturæ omnes ad enarrandam numinis gloriam excitantur.* Cadomi, apud Joannem Cavelier, typ. reg. 1650, in-4°.

collier d'or comme témoignage de l'estime qu'elle avait pour sa personne et pour son talent (1).

Un sonnet du temps rappelle ce fait; il est adressé; à « Monsieur de Brieux, sur la chaisne d'or dont la Reyne de Suède l'a honoré après avoir veu son *Laudate Dominum* qu'il lui dédioit. » En voici quelques vers (2) :

Cet ouvrage où reluit une force héroïque
Jointe au pompeux éclat d'un sublime sçavoir,
Pour ta gloire, Brieux, s'est allé faire voir
A ce nouveau Soleil qui brille au Pôle arctique.

. . . .

Et l'auguste Christine admirant ce trésor
A jugé que pour pendre une harpe si belle
Tu ne pouvois avoir moins qu'une chaisne d'or.

Cette faveur hors ligne, à laquelle il était loin de s'attendre, le combla de joie; et, pour remercier la reine, il lui dédia une œuvre nouvelle (3) qui célébrait pompeusement l'amour de Christine pour les

(1) Qu'on ne suppose pas que ce collier fût celui d'un ordre quelconque. La Suède, à cette époque, avait l'*ordre des Séraphins*, fondé par Magnus IV en 1334, et l'*ordre de l'Épée*, fondé par Gustave Ier en 1523; mais ces ordres étaient exclusivement réservés aux gens de guerre. —Christine ne prodigua pas les colliers d'or aux littérateurs. Les seuls écrivains qui aient été honorés de cette distinction sont Ménage, Balzac, Saumaise, de Brieux et l'italien Octavio Ferrario. La chaîne donnée à Ménage valait 1,500 livres, celle de Ferrario 1,000 écus.

(2) *Heliconis status hodiernus*, etc., etc., par M. de Brieux, 1651, p. 14. Ces vers sont signés d'un N.

(3) *Heliconis status hodiernus, seu De amore summo quo Musas prosequitur Suecorum princeps, Elegia.* Cadomi, apud. Adam Cavelier, 1651, in-f°.

Lettres. Ce fut encore Isaac Vossius qui se chargea de transmettre à la Souveraine l'œuvre de son ami.

Nous trouvons dans ce volume la première pièce de vers français publiée par Moisant de Brieux ; c'est un sonnet sur le portrait de la reine de Suède.

Comme on le voit par les dates rapprochées de ces dernières productions, de Brieux, qui appelait son *Gallus Gallinaceus* « l'œuvre d'un esprit oisif (1) », avait trouvé dans les Lettres une occupation qui charmait tous ses instants. Dès lors il ne cessa plus d'écrire.

Il vivait tantôt à la ville et tantôt à la campagne ; mais, comme Horace, il préférait de beaucoup ses villas à son hôtel de Caen. Son habitation de Bernière « était une de ses maisons où ne brillent ni « l'or ni l'argent, mais où habitent la paix et l'inno- « cence, et où surtout l'on ne rencontre que de bons « visages (2). »

Ses amis le plaisantaient sur la situation de cette maison qui s'élevait seule au bord de la mer. Voici, à ce sujet, un sonnet que lui adressa M. de La Luzerne-Garaby :

Sonnet à Monsieur de Brieux, Conseiller du Roy en son Parlement de Mets, sur la situation de sa maison de Bernière (3).

Du côté que la mer seulement retenüe
Par la secrète loy qui bride sa fierté

(1) *Gallus Gallinaceus, sive Otiosi pectoris occupatio.*

(2) *Epistolæ* de Moisant de Brieux. Caen, 1670, p. 19.

(3) *Vigilantis insomnium*, de Moisant de Brieux, p. 18.

Le sonnet-réponse de M. de Brieux, que nous reproduisons plus loin, se trouve dans le même volume, p. 20.

Flüe et reflüe aux bords d'une campagne nüe,
Et montre vastement son affreuse beauté,

La maison de Brieux, seule à perte de veüe,
Découvrant à tous vents l'un et l'autre côté
De parcs, de promenoirs, de costeaux dépourveü
Règne dessus Bernière avecque liberté.

Cela, qu'on blâmerait, luy semble favorable,
Car, comme ce qu'il fait est toujours raisonnable
Et chez l'aigre censeur ne court pas de hasard,

Il a ce que cherchoit ce Magistrat antique
Qui, pour se faire voir jusqu'en son domestique
Vouloit que sa maison fist jour de toute part.

Moisant lui répondit spirituellement par un autre sonnet que nous ne pouvons nous empêcher de transcrire ici :

Ces grands parcs, ces costeaux, ces longues avenües,
Ce beau pays couvert que tu m'as tant vanté,
Ne me donneroit pas la vie et la santé
Que m'ont su redonner mes rives toutes nües.

Sur leurs bords, mon logis s'élève dans les nües,
Et seul se laisse voir en toute liberté,
Estant ce qu'en peinture est une nudité
Près des beautés que l'art d'ornemens a pourvües.

Là je rêve en repos, là je voy le soliel
Renaistre et se coucher en pompeux appareil,
Là toute la nature à nu m'est découverte :

Enfin là, ce qu'ailleurs (1) il ne m'est pas permis,
Je me vante d'un point, c'est qu'à maison ouverte
Ainsi qu'à cœur ouvert je reçoy mes amis.

(1) « Brieux, dont l'on préfère le séjour à celui de Bernière, est

Ses hôtes habituels étaient MM. de Touroude et de Prémont-Graindorge, deux savants qui ont laissé des travaux justement estimés. De Brieux les emmenait sur la plage et leur faisait admirer l'effet merveilleux du soleil couchant sur les vagues. Moisant ne partageait pas les idées de son siècle sur la mer. Tandis que les poètes de cette époque s'évertuaient à peindre l'océan sous les traits les plus noirs, et à parler de l'affreuse beauté des tempêtes, lui, l'admirateur de la nature, réagissait contre l'opinion généralement admise et admirait la splendeur de la mer calme. Dans sa maison de Bernière, son plus grand plaisir était de suivre des yeux les flots verts ; il se laissait charmer par le chant de la vague, et peu à peu il se sentait pénétré par ces suaves parfums de poésie qui se dégagent de la nature. Aussi est-ce à Bernière qu'il composa la plus grande partie de ses poèmes (1). Dans ses lettres latines, il reconnaît même qu'il n'est poète qu'à la campa-

« situé dans un vallon couvert d'arbres et fermé de costeaux, en « sorte que l'on ne void point la maison et que l'on n'y peut entrer « qu'avec peine. » (Note de Moisant de Brieux.) De Brieux possédait encore une propriété à Martragny (5 kil. d'Asnelles et d'Arromanches). Il devint plus tard propriétaire du château de La Luzerne.

(1) *Epistolæ* (1670) de Moisant de Brieux, p. 20.

« Hic apparuerunt *Moses* fluctus virga secans, fluctusque cithara mulcens *Arion :* dein et visi *Noe, Zenobia*, *Germanicus.* Hic altum cecinit *Gallus Gallinaceus*, blandumque suspiraverunt *Phyllis et Lycidas.* Hic creverunt *Lilia* et picta *Pacis effigies.* Hinc etiam missi ad cœlum *Hymni et Gemitus*, singulisque creaturis magna voce inclamatum est *Laudate Dominum.* »

gne (1). Les vers suivants, qu'il adressa à une dame, viennent encore à l'appui de cette assertion (2) :

Ah! comment pouvoir faire, obligeante Carite,
Rien qui mérite assés vous estre présenté ?
Non, n'en rougissons point, disons la vérité :
L'hyver je deviens hébété,
Brillant, billets dorés, petits vers, tout me quitte;
Je n'ai de l'esprit qu'en été,
Et le froid fait geler mon encre et mon mérite.

Les douces causeries avec des amis dévoués, ainsi que la lecture, cette sorte de conversation intime avec les plus grands génies de tous les siècles, charment tous les instants qu'il ne consacre pas à la composition. Le matin, il parcourt « ses états », comme il appelle son jardin et son petit bois ; le soir, il va sur la plage, et, pour me servir encore de son expression, il adore le soleil couchant.

Quelquefois un joyeux épisode vient rompre l'existence uniforme du rêveur. Une troupe de convives inattendus fait invasion dans la demeure de Moisant de Brieux. C'est Mme de Grosmesnil qui, de concert avec Mlle de La Luzerne, a ménagé cette surprise au poète. Quelques-unes de leurs amies les accompagnent ; et voilà qu'aussitôt on organise une danse. Mais comment danser sans violons ? Mlle de La Luzerne trouve un moyen ; le poète improvisera une

(1) *Epistolæ* (1670) de Moisant de Brieux.
« Ut versificare possim, mihi rusticandum est. Ibi vetus petra est, cui insidens ceu tripodi, repente Poeta fio et Phœbeo impleor spiritu, qui totus extra hunc locum languet et vanescit. »

(2) *Divertissemens de M. de B.*, 1673, p. 74.

chansonnette. On lui accorde quelques minutes pour cela, le temps d'aller chercher ses rimes dans le jardin. — Le sujet ? — Quand Mme de Grosmesnil est là, on n'en saurait trouver un plus gracieux. — Mais prenez-y garde, monsieur le poète, lui dit-on ; le surnom d'Iris, que vous donnez d'ordinaire à Mme de Grosmesnil, a vieilli ; et Sarrasin, votre concurrent, lui donne le nom beaucoup plus galant d'Olympe.

Moisant obéit et revient quelques instants après avec une chanson *sur Iris et sur Olympe* (1).

Cette phase de son existence est, sans contredit, la plus heureuse. Outre ces jouissances de l'esprit, de Brieux trouve encore d'autres joies dans son intérieur, au milieu de sa famille. Il voit grandir ses enfants, il s'occupe de leur éducation, et il en fait des hommes honnêtes et bons, comme il l'était lui-même.

Nous ne retrouverons plus cette même simplicité dans la manière de vivre du poète, quand la mauvaise saison le ramène à Caen. Il habite alors un superbe hôtel, situé sur la principale place (Place St-Pierre), et au cœur de la ville. Cet hôtel (2), qui

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers* (1671) de Moisant de Brieux, p. 79.

(2) Bâti en 1538 par des artistes florentins, ce monument offre trois corps de logis d'architecture italienne, disposés autour d'une cour carrée ; le troisième corps de logis, formant le côté droit, est remarquable par la beauté des sculptures et des ornements (*Dictionnaire des communes*).

« La ville acheta l'hôtel, en 1733, de la famille Touchet, qui le tenait par héritage de notre poète latin Moisant de Brieux. — Guillaume Moisant en jouissait dès l'année 1606 ; mais je ne sais pas à

compte parmi les monuments historiques, est occupé aujourd'hui par la Bourse et le Tribunal de commerce. Un bas-relief, représentant un cavalier de haute stature (le fidèle et le véritable de l'Apocalypse), a fait désigner sous le nom de « Maison du Grand-Cheval » la demeure de Moisant de Brieux, qui est aussi appelée hôtel d'Écoville et hôtel Le Valois. A l'intérieur, des bas-reliefs fort bien exécutés et deux magnifiques statues de Judith et de David font l'admiration des connaisseurs. Ces merveilles ont eu leur poète dans le curé Bardou, auteur du sonnet suivant sur la Maison du Grand-Cheval (1):

Je ne pense jamais à ce grand bâtiment
Dont on ne peut assés admirer la structure
Qu'il ne jette mes sens dans le ravissement
Par les rares beautés de son architecture.

Quand on porte les yeux dessus chaque figure,
Qui luy sert au dedans de superbe ornement,
On croit estre déçeu par quelque enchantement,
Tant l'art imite bien les traits de la nature.

Mais voyant par dehors ce logis sans égal,
Chacun diversement parle de ce Cheval
Qui sous ses pas vainqueurs tant de monstres écrase.

quel titre, si c'était par acquisition ou par héritage » (*Essais historiques sur la ville de Caen*, etc., par l'abbé De La Rue, p. 125. Caen. 1820.

« Le bas-relief du Grand-Cheval a été détruit en 1793 et remplacé par un tableau de la Liberté » (*Histoire de la ville de Caen*, 1843, par F. Vaultier).

Voir aussi le livre de M. de Jolimont, etc., etc.

(1) *Vigilantis insomnium*, de Moisant de Brieux, p. 19.

Pour moi, de qui l'esprit est éclairé d'un Dieu,
Je dis que ce Cheval n'est autre que Pégase,
Puisqu'on voit Apollon résider en ce lieu.

Les appartements sont ornés d'une galerie de tableaux et de portraits. Pour de Brieux, ces tableaux ne sont pas seulement des objets d'art, ce sont pour la plupart des souvenirs. Il se retrouve là dans la société de ses illustres amis et de ses protecteurs : Christine de Suède et Heinsius, Scaliger, Grotius, le jeune comte de Selts et le grave Montausier. Puis-je pas, dit Moisant (1),

Puis-je pas avec raison
Me vanter qu'en ma maison
J'ai des héros de tout âge ?

Tous ces portraits sont enrichis de quatrains de Moisant, qui se plaît à exprimer ainsi son affection ou sa reconnaissance. Il travaille ordinairement au milieu de ces chers souvenirs. L'amitié, comme l'amour, a le privilége d'inspirer les poètes.

Nous aurions voulu représenter Moisant de Brieux assis dans son cabinet de travail et composant sa correspondance rimée, comme il s'est représenté lui-même (2) :

Lors qu'étois ennuyé de lire,
Je prenois plume pour écrire

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers*, par M. de Brieux, 1671, p. 68.

(2) *Recueil de pièces en prose et en vers*, par M. de Brieux, 1671, p. 94.

Maint billet, petit Juif-Errant,
Par cy, par là toujours courant,
Qui me raportoit des nouvelles
De patrons et d'amis fidelles,
Quelquefois d'aymables Chloris.....

Nous aurions désiré surtout dépeindre les traits de cet écrivain et chercher dans sa physionomie la trace des sentiments élevés que nous avons trouvés dans ses ouvrages. Malheureusement les documents sont rares. Le seul portrait de notre poète qui existe appartient à un magistrat de la ville de Caen : on ne sait quel en est l'auteur. Peut-être faut-il l'attribuer à Mlle de Beuvron, dont le pinceau sut si bien reproduire la beauté de Mlle de La Luzerne? En tout cas, ce portrait paraît authentique. Si la peinture est fidèle, de Brieux devait être grand. Sous la robe avec rabat blanc et manchettes, dont l'ancien conseiller au Parlement de Metz est revêtu, on devine une taille bien prise. Il semble avoir été peint vers l'âge de trente ans. Son visage est long, un peu coloré et encadré dans une perruque fort ample et presque blonde. Ses yeux sont spirituels, son regard calme, sa physionomie honnête et douce. La bouche doit facilement s'éclairer d'un sourire.

Le moral correspond au physique chez Moisant de Brieux. Tout concourt à faire de lui un homme aimable par excellence. Son caractère conciliant et bon lui vaut l'estime et l'amitié de chacun. Ses manières obligeantes et serviables le font rechercher de toutes les dames. On ne peut lui adresser le reproche de manquer de galanterie et d'affabilité; il faudrait pour cela n'avoir pas lu une seule page de

ses œuvres. De Brieux semble, en effet, avoir péché plutôt par l'excès de ces qualités, et l'on est presque tenté de lui appliquer ce jugement qu'un critique moderne a porté sur Émile Deschamps : « C'est un talent supérieur qui s'est monnayé en homme du monde. » — Cette phrase caractérise parfaitement la vie de Moisant de Brieux, depuis sa sortie du Parlement de Metz jusqu'en 1652. Ce ne fut que postérieurement à cette date qu'il sentit se développer en lui le goût des recherches savantes et qu'il ne se contenta plus de ses succès de salons.

Jusque-là, il lui avait suffi de pindariser, suivant la mode, en l'honneur des Iris et des Sylvie. Il le faisait, du reste, avec esprit, et soutenait assez glorieusement sa réputation de *madrigalier*. Comme sa bonté était connue, on mettait souvent à contribution son talent d'improvisateur. Mmes de Tilly, de Grosmesnil et de La Luzerne, les trois grandes amies du poète, ont été naturellement les mieux favorisées dans le partage de quatrains et de vers légers que de Brieux prodiguait tout autour de lui. Les attentions sans nombre dont elles comblaient Moisant prouvent qu'elles reconnaissaient son amitié.

Non contente de recevoir le poète chez elle, Mme de Tilly envoyait chercher la fille de Moisant et l'accueillait avec des « honestetés toutes extraordinaires. » — Si elle devait sortir avec sa sœur, Mlle de Saint-Contest, pour aller à la promenade, un billet était aussitôt adressé à l'hôtel du Grand-Cheval pour annoncer à de Brieux qu'une place lui était réservée dans leur voiture (1) ; d'autres fois, c'était Moisant

(1) *Divertissemens de M. de Brieux*, 1673, p. 75.

qui mettait le premier son carrosse à la disposition de ces dames.

De Brieux aimait beaucoup les fleurs. Mme de Tilly lui envoyait des bouquets de violettes : un bouquet rimé était le remercîment obligé de cette délicate surprise. La violette semble avoir été la fleur préférée du poète. Mlle de La Luzerne, comme Mme de Tilly, connaissant cette prédilection, lui faisait parvenir des corbeilles entières de violettes blanches.

De Brieux, du reste, se rattachait d'assez près à la famille de Mlle de La Luzerne. Il s'était intéressé à cette charmante jeune fille qu'il avait vue grandir sous ses yeux (1). Ce que la pieuse Mme de La Luzerne avait fait pour l'éducation morale de sa fille, Moisant de Brieux le fit pour son éducation intellectuelle. Il la dirigea dans ses études; il la conseilla pour ses lectures. Il fit plus : il écrivit pour elle quelques lettres, dans lesquelles son esprit critique se montre sous un jour très-séduisant (2). On y retrouve ce parfum de galanterie qui distingue l'époque. Tout y est dit avec esprit. Il est impossible de lire ces lettres sans penser aux *Lettres à Émilie* sur la Mythologie, qui eurent tant de succès au commencement de notre siècle. C'est la même méthode d'enseignement, méthode aimable d'ailleurs et point pédante.

Mlle de La Luzerne profita de ces leçons et devint une personne accomplie. Nous aimons à nous la représenter telle que de Brieux l'a peinte, avec son

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers*, 1671, p. 77.

(2) *Ibid.*

petit baissement de tête particulier, sa grâce charmante et sa distinction naturelle. Sa beauté ne le cédait en rien à son savoir, et son savoir était grand : la jeune fille ne craignait pas de déchiffrer les vieux manuscrits. Elle rimait agréablement des énigmes et pouvait, grâce aux leçons du « bon M. Fressinger », lire les sonnets de Pétrarque en italien. M. de Caillières, gouverneur de Cherbourg, avait tant de confiance dans son jugement qu'il lui soumettait ses ouvrages avant de les livrer à l'impression. De son côté, Moisant de Brieux célébrait partout les qualités de son élève. Il les célébrait même avec tant de chaleur et d'âme que l'affection paternelle qui l'attachait à Mlle de La Luzerne a été parfois mal interprétée. Nous ne répondrons aux allégations mal fondées qui ont pu être faites à ce sujet qu'en rappelant la devise que de Brieux adressa à Mlle de La Luzerne sur « l'amour honnête » qu'il avait pour elle. C'était une image symbolique représentant un papillon sur une fleur, avec ces mots en exergue : *Tangît, nec fœdat* (1).

Dans ses poésies, de Brieux a désigné Mlle de La Luzerne tantôt sous le nom de Philis, tantôt sous le nom de Sylvie. La gracieuse Philis abusait parfois de l'affection du poète pour lui ordonner de faire un quatrain avant de prendre congé d'elle. N'avait-elle pas doublement le droit de commander en sa qualité d'enfant gâtée et de jolie femme ? Moisant était, du reste, trop heureux de lui obéir. On lui

(1) *Divertissemens de Moisant de Brieux*, 1673.

avait demandé un quatrain, il donnait une pièce de vingt vers (1) :

Quatre vers seulement! ah! c'est trop peu de chose
Pour pouvoir vous rien proposer.
Mais vingt de compte fait feront-ils pas que j'ose
Prétendre de vous un baiser?

Mlle de La Luzerne consentait-elle à ce marché? Tout le fait supposer. En tout cas, Mme de Grosmesnil ne craignit pas, à l'exemple de la reine Marguerite d'Écosse, de donner au poète un baiser. Le nouvel Alain Chartier remercia la grande dame par un madrigal, qui lui semble bien peu de chose en comparaison de la faveur qui lui a été accordée (2) :

Toutefois, belle Iris, songés pour ma défense
Que dans les doux transports où ce baiser me mist
Votre belle bouche me prit
Tout mon cœur et tout mon esprit.

Mme de Grosmesnil était admirablement belle. Malheureusement elle fut affligée d'une surdité précoce. Cette infirmité ne lui enleva, du reste, rien de sa beauté, que Sarrasin et de Brieux ont chantée en maint endroit.

Après avoir cité les trois plus intimes amies de Moisant, nous ne pouvons passer sous silence le nom de Mme de Matignon, qui avait gracieusement

(1) *Divertissemens de Moisant de Brieux*, 1673, p. 70.

(2) *Recueil de pièces en prose et en vers*, 1671, par Moisant de Brieux, p. 81.

mis à la disposition de notre auteur tous les trésors de la bibliothèque de son mari (1). Mme de Montbazon, abbesse de Malnoue, ne doit pas non plus être oubliée (2). Le poète rima quelques poésies en l'honneur de cette dame, qui appartenait à la famille des Rohan. Enfin, dans cette énumération des amies de Moisant, il faut compter au premier rang « la grande Arthénice », Mme de Rambouillet, sa fille Julie d'Angennes, et sa petite-fille Mme de Crussol.

De Brieux devait ces illustres connaissances à son ancien condisciple de Sédan. Montausier et Moisant ne s'étaient jamais perdus de vue ; ils s'écrivaient fréquemment et même se rendaient visite quand les circonstances le permettaient. Les Œuvres de Moisant sont pour ainsi dire une histoire poétique de la vie de Montausier.

Son entrée à l'hôtel de Rambouillet, son amour pour l'« incomparable Julie d'Angennes », son mariage, sa nomination au gouvernement de l'Alsace, ses blessures, son titre de duc, sa dignité de pair de France, son gouvernement de la Saintonge et de l'Angoumois, son gouvernement de Normandie, son passage à Caen, l'éducation du Dauphin, le mariage de sa fille Julie Maure de Sainte-Maure avec Emmanuel II, comte de Crussol, fils du duc d'Uzès : tout est célébré dans les vers de Moisant de Brieux. La mort de Julie est pleurée sincèrement par lui ; enfin, si Montausier a dit à son ami :

(1) *Les origines de quelques coutumes anciennes*, etc., etc., par Brieux, 1672.

(2) *Recueil* de 1671, p. 37.

Diligo te, Briosi, nec possum dicere quare,
Hoc tantum possum dicere diligo te (1).

de Brieux lui rend en mille occasions son amitié au centuple. Le portrait de Montausier avait la première place dans sa galerie, comme le souvenir du duc occupait la première place dans son cœur.

La plupart des ouvrages du poète sont dédiés à son illustre ami (2). Les *Méditations morales et chrestiennes* sont précédées d'une dédicace à la Duchesse, dédicace dans laquelle Moisant de Brieux rappelle « le vœu qu'il a fait de présenter tous les ans à Montausier quelques fruits de nos Muses latines. » Cette pensée se trouve exprimée encore dans la dédicace des *Origines*. Enfin, en tête du *Recueil de pièces en prose et en vers*, qu'il publia en 1671, est inscrit le nom de la comtesse de Crussol, la fille de Montausier.

De Brieux fit plusieurs voyages à Paris. Sa première visite fut toujours pour l'hôtel de Rambouillet, où son ami le présentait aux célébrités littéraires du temps qui se pressaient dans les salons d'Arthénice (3).

(1) *Poematum pars altera* (1658) de Moisant de Brieux, p. 77. De Brieux répondait ainsi à ces deux vers :
« Montauserius (gloriari enim me sinit) me amat ut nemo magis ; eum ego colo, ut neminem magis (*Epistolæ*, 1670, p. 49).

(2) De Brieux a dédié à Montausier les ouvrages suivants : *Poemata latina*, *Munuscula*, *Martiæ Violæ*, *Poematum pars altera* et les *Origines*.

(3) Voir *Les Précieuses*, par M. Ch. Livet.

C'est là qu'il vit Mlle de Scudéry (1), pour laquelle il rima quelques jolis vers, et Guez de Balzac (2), dont il pleura la mort avec Montausier.

C'est aussi à l'hôtel de Rambouillet que de Brieux se lia avec Chapelain, Conrart et Godeau, qu'il qualifie dans une de ses lettres de « Triumvirs de la France littéraire. Assurément, ajoute-t-il, les Dieux leur ont donné le suprême empire des lettres françaises. Il nous reste la gloire de venir après eux » (3). On voit, par ces quelques mots, que de Brieux partageait l'engouement général du public pour ces trois écrivains. Peut-être son amitié aveuglait-elle son jugement critique, ordinairement si juste ? Quoi qu'il en soit, Chapelain resta le correspondant de Moisant ; le Roi du Parnasse, comme on le nommait alors, ne dédaigna pas d'adresser des éloges à de Brieux (4), et, plus tard, aux membres de l'Académie de Caen.

Comme Chapelain, Conrart, le puriste au silence

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers*, 1671, par Moisant de Brieux, p. 69.

(2) *Poemata latina* du même, 1658, p. 33 :

Nunc dolor ille ingens, et magni maximus olim
Montosidæ Balzacus amor, quæ gloria summa est
Et post se titulos omnes ac vota reliquit..

(3) *Epistolæ* (1670) de Moisant de Brieux.

(4) De Brieux y répondit par ces deux distiques :

Et mea grande sonans Capelanus, rustica quamvis,
Et mea dulcis amat carmina Menagius.
Quidni igitur celso nunc vertice sidera tangam ?
Glorior en ipsis jam placuisse Diis.

prudent, était dans les meilleurs termes avec le poète caennais. C'est lui qui se chargea de revoir les *Méditations morales et chrestiennes* avant leur impression (1).

Des relations moins intimes liaient Moisant à Antoine Godeau, évêque de Grasse, que les habitués de l'hôtel de Rambouillet avaient surnommé le Nain de Julie.

A Paris, de Brieux connut encore, par l'entremise de Montausier et de Fouquet, MM. de Saint-Julien (2), secrétaire du roi; Pomponne de Bellièvre (3), premier président du Parlement de Paris; Saint-Clair-Turgot (4), conseiller d'État; le marquis de Creuilly (5), le chancelier Séguier (6), de Lamoignon (7), Jacques Révérend, marquis de Bougy (8). Il eut l'occasion d'adresser à ces personnages des vers ou des lettres qui nous ont servi à constater les liens d'amitié qui les unissaient à notre poète.

Mentionnons aussi le poète latin Du Périer, lecteur infatigable de ses Œuvres, dont Boileau nous a laissé un si plaisant portrait, et Marc-Antoine de Nevray, gouverneur des comtes de Dunois et de Saint-Paul, dont Moisant appréciait la vaste érudition.

(1) Préface des *Méditations*. « Le sage et sincère M. Conrart qui a pris la peine de voir cet ouvrage..... »

(2) *J. Mosantii Briosii Epistolæ*, 1671, p. 30.

(3) *Ibid.*, p. 30.

(4) *Poematum pars altera*, du même (Lettres françaises).

(5) *Ibid.*, p. 85.

(6) *Ibid.*, p. 81.

(7) *Ibid.*, p. 82.

(8) *Epistolæ*, 1670, du même, p. 198.

Parmi les hommes que de Brieux retrouvait avec le plus de plaisir dans ses voyages à Paris, il faut citer d'abord Gilles Ménage, le « Dulcis Menagius » de ses vers, pour lequel il avait presque autant d'amitié que pour son vieux maître Halley; puis son compatriote Jean Regnault de Segrais :

> Segrais, l'ami franc et loyal,
> Cœur formé de ce pur métal
> Qu'on vit reluire au premier âge (1).

Il les avait déjà connus, à Caen, chez MM^mes de Tilly et de Grosmesnil. Il avait deviné en eux le talent qui devait leur assurer une place honorable dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle, et il s'était rapproché d'eux.

En effet, dans les salons de Caen, sur la place St-Pierre et dans tous les lieux de réunion, Moisant de Brieux recherchait de préférence les écrivains et les magistrats. Il s'était lié de la sorte avec M. d'Aligre, maître des requêtes et intendant de la province normande, dont la femme mourut si malheureusement dans les mêmes circonstances et vers le même temps que la duchesse de Mercœur (2). M. de Banneville, président du bureau des trésoreries de France, à Caen, était aussi devenu l'ami de Moisant. Une similitude de douleur les avait réunis; M. de Banneville avait perdu son fils, page de la reine-mère, vers la

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers*, 1671, Moisant de Brieux, p. 92.

(2) *Ibid.*, p. 40 ?

même époque où Moisant de Brieux pleurait un enfant bien-aimé.

Outre M. de Caillières, gouverneur de Cherbourg, dont nous avons déjà cité le nom, et M. de Cauvigny-Boutronvilliers, qui habitait aussi la province, notre poète connaissait, en Normandie, MM. de Petiville-le-Sueur, M. de Triquerville et le savant Claude Sarrau, tous trois conseillers au Parlement, et M. de Torp, avocat au présidial de Caen. De Brieux n'était pas de ceux qui s'éloignent des gens tombés en disgrâce; bien au contraire, il rechercha l'amitié de deux exilés, MM. Tibeuf et Sevin. Ces deux conseillers au Parlement de Paris avaient été relégués — c'est le mot officiel de l'époque — au château de Caen, en 1638. Les événements politiques, en permettant plus tard le rappel des deux conseillers, privèrent de Brieux de deux amis sincères (1).

Il convient encore d'ajouter à cette liste M. des Yveteaux, conseiller d'état, qu'il ne faut pas confondre avec le poète épicurien qui fut lieutenant au bailliage de Caen. De Brieux écrivait au conseiller des Yvetaux, à l'occasion du nouvel an, en lui donnant des nouvelles de sa triste santé (2) :

Le Seigneur dans ce nouvel an
Vous gard' de tout semblable ahan
Et peine.
Au piteux état où je suis,
C'est, Monsieur, tout ce que je puis
Écrire;

(1) *Recueil* de 1671 de Moisant de Brieux, p. 21 et 92.
(2) *Les Divertissemens de Moisant de Brieux*, 1673, p. 8.

Car, que Brieux est et sera
Votre humble serf, cela s'en va
Sans dire.

Enfin, pour achever cette énumération, déjà si longue et bien incomplète encore, des amis de Moisant de Brieux, citons MM. de Basly Le Mière, Henri Halley, l'avocat, et son frère Antoine, l'ancien professeur du poète; de Touroude, de Prémont-Graindorge et son frère, de La Luzerne-Estienville, le Dr Vicquemand, et de Grentemesnil, le vieil ami de Malherbe.

Telle était la société habituelle de Moisant de Brieux.

C'était avec ces hommes éminents qu'il se retrouvait chez le libraire Le Bourgeois, le jour de l'arrivée de la *Gazette*, et qu'il avait ces doctes entretiens du lundi dont nous avons déjà parlé. Ces réunions devenaient chaque jour plus agréables : le nombre des causeurs augmentait. Mais le concours des acheteurs troublait parfois les discussions qui s'élevaient dans la boutique du libraire, et il fallut remédier à cet inconvénient.

Laissons ici parler Moisant de Brieux lui-même.

« Nous trouvâmes que nous pouvions avoir avec « plus de commodité ce même divertissement en « quelqu'une de nos maisons. La mienne fut choisie « pour cela à cause de sa situation au cœur de la « ville et dans une place où, comme en un centre, « l'on se vient rendre de tous côtés » (1).

(1) Ce passage et les autres citations relatives à la fondation de l'Académie, sont extraits de *Mosanti Briosii poematum pars altera* (Lettre en français à M. de Saint-Clair-Turgot).

Voilà dans quels termes modestes de Brieux expose le commencement de l'Académie de Caen. Le poète, toujours simple, ne se vante pas d'avoir eu le premier l'idée de réunir les littérateurs de Caen. Il dit que sa maison fut *choisie*, pour ne pas avouer qu'il l'offrit lui-même avec empressement.

Peut-il en être autrement ? Et n'est-il pas naturel de penser que Moisant de Brieux forma ce projet, lui qui, grâce à son ami Montausier, avait vu naître l'Académie française de 1635, commencée chez Conrart, développée à l'hôtel de Rambouillet et définitivement constituée sous le patronage du cardinal de Richelieu ? N'est-il pas naturel que Moisant de Brieux, ami et correspondant de Conrart, de Chapelain et de Montausier, ait été poussé à faire d'une réunion de savants toute fortuite une Académie nouvelle, que les grands écrivains du XVII[e] siècle devaient appeler bientôt la sœur cadette de l'Académie française ?

Aussi nous repoussons de toutes nos forces l'insinuation de Huet. L'évêque d'Avranches, qui fonda plus tard (1664) une Académie rivale, est injuste pour de Brieux, en disant, avec une pointe de jalousie, que la fondation de l'Académie de Caen est « un pur ouvrage du hazard » (1). Nous irons plus loin encore en proclamant que, seul, Moisant de Brieux, avec les qualités conciliantes de son caractère, avec la position que son talent, sa fortune et l'influence de ses amis lui donnaient dans le monde, pouvait accomplir cette œuvre et triompher des obstacles que cette innovation devait rencontrer.

(1) Huet, *Origines de Caen*, p. 171.

C'est Moisant lui-même qui va nous raconter les commencements de cette Société :

« Nous communiquâmes à M. notre gouverneur, à « M. notre intendant et à M. notre lieutenant-général, « le dessein que nous avions formé, qu'ils approu« vèrent tous. Après quoy nous commençâmes le « lundy (1) suivant à nous assembler et nous réso« lumes de le faire à pareil jour de la semaine, « depuis 4 jusqu'à 7 heures du soir : nous convinsmes « aussi que la première partie de ce temps seroit « donnée à l'entretien des nouvelles, l'autre aux « propositions et résolutions des difficultés que cha« cun pourroit avoir trouvées dans les bons autheurs, « et la dernière à la lecture des ouvrages composés, « soit par quelqu'un de la Compagnie, soit par quel« qu'un de dehors. Nous protestâmes encore de ne « souffrir point qu'on y lust aucuns libelles ou pas« quins, ni qu'on y parlast de religion qu'autant que « le permettroient les principes du Christianisme « dont nous convenons tous. »

Comme on le voit, le programme de la Société était sagement combiné; les questions dangereuses de religion et de politique étaient écartées avec soin. Seules les sciences et les belles-lettres avaient droit d'entrée.

Quoique cet établissement « parût beau » à tous ceux qui avaient quelque inclination pour les lettres, il eut à lutter contre la malveillance et l'envie. Les ignorants, c'est-à-dire la majorité, essayèrent de

(1) « Cet établissement se fist en l'année 1652. » Huet, *Origines de Caen.*

tuer par le ridicule la Compagnie naissante. On représenta les académiciens parlant sans cesse grec ou latin, déclamant à tour de rôle, passant des journées entières sur une vaine dispute de mot. On ne se borna pas à la calomnie, on agit auprès des autorités supérieures pour leur persuader qu'elles ne devaient pas souffrir l'établissement d'une Société sans qu'elle eût obtenu des lettres-patentes du Prince. La religion de Moisant servit aussi d'argument aux détracteurs de l'Académie : il y avait danger à laisser la réunion se tenir dans la maison d'un protestant. Enfin, on insinuait que l'Académie se prononcerait peut-être dans la question sur la grâce, alors en pleine actualité.

Ces insinuations perfides révoltaient Moisant de Brieux. Il répondit à ces attaques par une épigramme mordante, la seule qu'il ait composée dans ce genre (1). De la lecture de cette pièce, qui se trouve dans son *Recueil* de 1671 avec une dédicace au duc de Longueville, il résulte que le talent aimable de Moisant n'était pas fait pour obtenir de grands succès dans le genre satirique. Mais peut-on blâmer ce poète, homme de bien, de n'avoir pu être méchant une fois dans sa vie ?

Du reste, il triompha de la calomnie. Les faux

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers*, 1671, Moisant de Brieux, p. 91. « Contre N..... qui, passant par Caen, voulut persuader à M. le duc de Longueville qu'il ne devoit pas souffrir l'établissement qu'on y avoit fait d'une Société académique, sans avoir pour cela les lettres du Prince et l'attache du gouverneur ou que du moins il devoit faire transférer cette Assemblée dans la maison d'un catholique. »

bruits, les allégations hypocrites, les mensonges inventés par l'envie tombèrent d'eux-mêmes, ainsi que de Brieux nous l'apprend.

« Tout cela rebuta longtemps quantité d'esprits « qui, s'étant enfin éclaircis de la vérité des choses, « et ayant connu qu'elles n'étoient pas telles qu'ils « les avoient comprises, eurent pour nous d'autres « sentiments qu'ils n'en avoient eu jusque-là, et « changèrent leur mépris ou leur indifférence en « estime. Il leur en prit comme à ces amans qui, « dégoutés de leurs maistresses par les rapports « qu'on leur en fait, se résolvent enfin de n'en croire « que leurs propres yeux et leurs propres oreilles, « là dessus les abordent avecque froideur, et ne les « considèrent que d'un œil curieux et défiant; mais « qui, détrompés bien tost de ce qu'on leur en avoit « dit, s'accusent de trop de crédulité et demeurent « les jours entiers attachés auprès d'elles par ces « fortes chaînes dont la vertu et la beauté sçavent « lier les cœurs. »

Ces premiers obstacles surmontés, la Compagnie prit une grande importance. « Quantité de seigneurs « étrangers, dont le mérite n'est pas moindre que la « naissance, recherchèrent d'y être admis. » Bochart et Huet étaient en Suède au moment de sa fondation; M. de Touroude voyageait en Hollande, M. de La Motte se trouvait à Rouen, et M. de Graindorge à Narbonne. Peu à peu tous ces savants revinrent et prirent dans l'Académie nouvelle la place qui leur était réservée. Quand Huet et Bochart arrivèrent à Caen, en 1654, de Brieux alla les trouver pour leur annoncer la fondation de la Société et leur déclarer

que leurs noms figuraient déjà sur le livre de l'Académie. Huet fut au comble de la joie. C'était, en effet, pour lui la marque de l'estime que ses compatriotes avaient pour son talent, en le plaçant parmi les hommes les plus savants du temps (1). Le président de Bellièvre, et Saint-Clair-Turgot, conseiller d'état ; MM. de Matignon et d'Aligre, intendants de la province, demandèrent à faire partie de la nouvelle Assemblée.

Après avoir assisté à une séance, Saint-Clair-Turgot écrivit à Moisant de Brieux une lettre de félicitations, et lui demanda la liste des noms et des ouvrages des « excellens hommes de *son* Académie » (2). Les éloges de ce personnage tinrent lieu, dit Moisant, de grand panégyrique et de lettres du Prince.

(1) *Petri D. Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus. Amstelodami, M. DCC XVIII*, p. 142.

(2) *Mosanti Briosii poematum pars altera*, p. 106.

Moisant de Brieux a dressé pour M. de Saint-Clair-Turgot une liste des membres de l'Académie de Caen ayant déjà publié quelque ouvrage. Sur ce relevé, figurent :

MM. Bochart.
Bardou, curé de Cormelles.
De Caillières, gouverneur de Cherbourg.
De Grentemesnil.
Graindorge.
Huet.
Halley, professeur royal en éloquence à l'Université de Caen.
De La Luzerne-Estienville.
Ménage.
De Nevrey, gouverneur des comtés de Dunois et de Saint-Paul.

Huet, le célèbre évêque d'Avranches, exprimait ainsi, dans la suite, son opinion sur la Société :

« On doit dire en l'honneur de cette Académie « qu'elle étoit composée alors de sujets si éminents « dans les lettres, qu'il eût été malaisé de trouver « dans aucune des Académies du royaume et de « celles d'Italie tant de personnages illustres par le « sçavoir. »

Quel spectacle vraiment digne d'admiration devait offrir la réunion de tous ces hommes supérieurs ! On aime à se représenter la grande salle de l'hôtel de la place St-Pierre, cette salle ornée de portraits, dans laquelle se tenaient les séances de l'Académie. C'est dans cette pièce que Huet annonçait l'impression prochaine de son *Origène* et soumettait à la discussion de ses savants collègues un passage de cet auteur. C'est là que Ménage, qui préparait un travail sur Malherbe, consultait le dernier ami du poète, Grentemesnil, et que Grentemesnil récitait des vers grecs, latins, italiens, espagnols, voire même français, extraits de son *Philopatris*, ou le *Normand pour son pays* (1). Le savant Bochart, à son tour, communiquait à l'Assemblée ses *Observations sur l'histoire des anciens Gaulois* (2), qu'il avait dédiées

MM. De Petiville, conseiller au Parlement de Normandie.
De Perron, procureur du roy au bailliage d'Alençon.
De La Roque, conseiller et historiographe du roy.
De Segrais, gentilhomme ordinaire de Mademoiselle.
Savary.
De Touroude.

(1) 27 pages in-folio, manuscrit de la Bibliothèque nationale.

(2) *Poemata latina*. 1658, M. de Brieux, p. 28 : « Nomini

à son ami de Brieux et qui, malheureusement, n'ont pas été imprimées. Les poètes, Segrais, de Brieux, Bardou, de La Luzerne, Halley, rivalisaient entre eux dans un tournoi lyrique, aux applaudissements des autres membres. Quelle curiosité et quel intérêt aussi accueillaient les lettres envoyées par les membres de l'Académie pendant leur absence! car la Compagnie était rarement au complet. Le désir de science le plus louable disséminait ses membres dans toute l'Europe à la recherche de manuscrits précieux, de médailles et d'inscriptions anciennes. Touroude cherchait à fixer la position d'Alise (1), et ses lettres savantes devenaient l'objet de sérieuses études. Fabricius écrivait de Heidelberg, et Vossius de Leyde. De Brieux faisait connaître le manuscrit sur l'*Origine des chevaliers bannerets* (2). Enfin, chacun apportait ses travaux, ses découvertes, appuyés sur des documents nouveaux.

Un jour, l'Académie oublia ses travaux ordinaires pour écouter la parole émue de Moisant de Brieux. Dans un élan d'admiration et de patriotisme, le poète proposa « fort sérieusement à ses amis de « faire, aux dépens de la Société, ériger à leur « illustre concitoyen Malherbe une statue de bronze, « que l'on mettrait au milieu de la place St-Pierre, « devant le lieu de réunion. Ce projet, s'écrie

meo dignatus est inscribere suas in historiam veterum Gallorum observationes, quas pio modestoque consilio, sed reipublicæ litterarum detrimento, typis mandari noluit. »

(1) *Epistolæ*, 1670, p. 23 (Torodeus Briosio).

(2) *Les origines de quelques coutumes*, etc., etc., M. de Brieux, 1672.

« Moisant, est également beau et raisonnable, et « digne de Caen, qui est le séjour ordinaire des « Grâces et des Muses » (1).

Que l'on se reporte au siècle de Louis XIV, et l'on sentira tout ce que cette proposition avait de nouveau et de généreux, à une époque où le bronze et le marbre étaient réservés aux rois et aux grands capitaines. De Brieux, dans son discours, est forcé, pour démontrer la possibilité de ce qu'il demande, de citer la statue que les habitants de Rotterdam ont élevée à Érasme. La France devait être encore bien longtemps avant de décerner cet honneur à un de ses écrivains.

On s'est demandé quel était le rôle particulier de Moisant de Brieux dans son Académie.

De Brieux semble avoir été le président de la Société qu'il avait fondée. Il paraît difficile qu'il en ait été autrement. Les réunions se tenaient dans son hôtel, et nous avons trouvé, en dépouillant sa correspondance, la preuve qu'il prenait soin de convoquer les membres de la Société quand les séances recommençaient après la belle saison (2). Ce qu'il est impossible de nier, c'est que, grâce à son caractère aimable et conciliant, il était le lien moral de l'institution que les contemporains ont appelée *Academia Briosia*. Il ne fallait rien moins que sa douceur habituelle pour maintenir dans les bornes de la modération les discussions qui auraient pu devenir trop ardentes, et pour conserver l'entente et la con-

(1) *Mosanti Briosii poematum pars altera*, 1669, p. 112.
(2) *Mosanti Briosii epistolæ*, 1670, p. 75 (Lettre à Huet).

corde parmi des savants jaloux de leur renommée. Un fait vient encore à l'appui de ce que nous avançons. Après la mort de Moisant de Brieux, la Société, n'ayant plus de chef et plus de lien, se dispersa. M. de Matignon entreprit de la réunir; mais il mourut trop tôt pour voir la réalisation de son désir, et il fallut que Segrais, revenu à Caen, usât de toute l'influence que lui donnait son talent incontestable pour rétablir l'Académie, qui reprit alors ses séances dans la maison que le poète possédait rue de l'Engannerie.

C'est vers 1652, au moment de la fondation de l'Académie de Caen, que la sœur de Moisant de Brieux, Marie, épousa le célèbre Pierre du Bosc. A la fois habile et courageux, éloquent orateur et savant écrivain, du Bosc devint le chef du parti protestant de la Normandie, en même temps que le pasteur de Caen. Dans les réceptions brillantes faites au duc et à la duchesse de Longueville le 12 juin 1648, au duc de Montausier en 1663, au duc de Roquelaure en 1674, à MM. de Matignon et de Torigny en 1675 et 1676, c'est lui qui fut chargé de complimenter les illustres personnages qui venaient visiter la ville de Caen. Nous n'avons pas l'intention d'écrire ici l'histoire de Pierre du Bosc, de ses polémiques, de son exil, de sa réintégration et de sa triste mort à Rotterdam, au milieu de fidèles calvinistes de Caen, parmi lesquels nous retrouvons Mmes de Tilly, de Saint-Contest et de La Luzerne, chassées de France, comme lui, par la révocation de l'édit de Nantes. M. Hippeau a retracé d'une façon saisissante les péripéties de cette existence dans

son ouvrage : *Les Écrivains normands au XVIIe siècle;* nous n'essaierons pas de le refaire après lui. Nous rappellerons seulement, à la louange du beau-frère de Moisant de Brieux, le mot de Louis XIV : « Madame, dit-il à la reine, après avoir entendu une harangue que Pierre du Bosc lui avait faite, Madame, je viens d'entendre l'homme de mon royaume qui parle le mieux. »

C'est cet homme éminent, que Turenne honorait de son amitié, qui épousa Marie Moisant. Malheureusement, le lien qui unissait notre poète à Pierre du Bosc devait bientôt se rompre. La jeune femme mourut en 1656, laissant un fils, qui succomba en 1676, étant lieutenant de la mestre de camp du régiment de Schomberg, et une fille qui épousa Michel Néel, sieur de La Bouillonnière, dont elle eut plusieurs enfants.

L'alliance de Moisant de Brieux avec Pierre du Bosc et la fondation de l'Académie de Caen mirent notre poète encore plus en relief. Sa correspondance devint considérable, et lui-même se fit un plaisir d'entretenir des relations, par lettres, avec les savants les plus illustres de l'Europe. C'est ainsi qu'il écrivit à son ancien professeur, Gérard Vossius (1), un peu négligé pendant quelque temps. Il avait continué de correspondre avec le fils de ce savant, Isaac Vossius (2). Comme on l'a déjà vu dans le courant de cette étude, c'est par l'entremise d'Isaac que

(1) *J. M. Briosii epistolæ*, 1670, p. 55.

(2) Même recueil, p. 57 à 72 (correspondance avec Isaac Vossius).

les œuvres de Moisant arrivaient jusqu'à la reine de Suède.

La correspondance latine de Moisant abonde en curieux détails sur ses Œuvres. Malheureusement, ses lettres ne sont pas datées. Si elles n'apportent que peu de lumière dans les questions de détail et de bibliographie, elles sont cependant précieuses pour permettre d'apprécier le caractère et l'esprit de notre auteur.

Dans une épître (1) adressée à Vossius, de Brieux parle de vers érotiques, inspirés jadis par la jeunesse et le printemps. Ces vers, mis sous les yeux de la grande Christine, qui les trouva fort bien faits, n'ont pas été publiés. Il nous a été impossible d'en retrouver la trace. Le poète ne les a d'ailleurs montrés qu'à de rares amis, et il s'empresse de déclarer qu'il ne faut pas le juger d'après ces péchés de jeunesse :

Lascivus versu, mente pudicus eram.

La correspondance de Brieux avec la reine de Suède se compose, en grande partie, d'épîtres dédicatoires, mises en tête de recueils de poésies, et réunies plus tard dans les *Epistolæ* (1670). Il faut cependant distinguer la lettre par laquelle il la remercie de l'envoi du collier d'or, et celle qui la félicite de son voyage en France, en excusant le poète malade de ne pouvoir aller lui offrir de vive voix ses félicitations à ce sujet (2).

(1) *Epistolæ*, 1670, p. 67.
(2) *Ibid.*, p. 43.

Parmi les connaissances illustres que de Brieux comptait à l'étranger, il convient encore de citer Nicolas Heinsius, fils du célèbre Daniel Heinsius. Il ne reste qu'une seule lettre (1) comme trace des rapports qui existaient entre les deux écrivains ; mais cette lettre est précieuse. De Brieux y rappelle tout au long ses relations amicales avec le grand Heinsius, lors de son séjour à Leyde.

Jean de Voogth (2), avocat à La Haye et ancien condisciple de Moisant à Leyde, et Fabricius (3), l'illustre ambassadeur suédois, correspondaient aussi avec lui et lui soumettaient les difficultés de mots qu'ils rencontraient dans les auteurs.

Dans toute cette correspondance, si riche en renseignements, les sentiments patriotiques de Moisant se montrent à chaque page. Ce que de Brieux veut avant tout, c'est la gloire de Caen. Il veut faire de la ville normande une nouvelle Athènes ; il est fier et heureux des succès que remportent ses concitoyens dans le monde littéraire. C'est sur ce ton qu'il écrit à Étienne Le Moine, né à Caen, et qui professait la théologie à Leyde ; c'est dans ce but qu'il lui conseille de faire paraître le Josèphe qu'il a annoté (4).

Il adresse les mêmes conseils au père de Mme Dacier, Tannegny Le Febvre (5), qui est aussi un enfant de Caen, et qui correspond avec l'Académie de cette ville.

(1) *M. Brosii epistolæ*, 1670, p. 209.
(2) *Ibid.*, p. 211.
(3) *Ibid.*, p. 182.
(4) *Ibid.*, p. 185.
(5) *Ibid.*, p. 215.

Si nous ajoutons à cette liste de savants et d'hommes éminents les noms des membres de notre Académie, nous verrons quel immense cercle de relations possédait le poète.

Moisant eut, du reste, bientôt besoin de toutes ces sympathies pour supporter les coups terribles qui vinrent le frapper.

Le 9 août 1654, vers le soir, on rapportait à l'hôtel du Grand-Cheval le petit Pierre Moisant mortellement blessé. Le pauvre enfant, qui n'avait pas encore treize ans et qui suivait les cours de seconde au collége du Bois, avait été traîtreusement attaqué par trois misérables, à quelques pas de la maison paternelle. Le résultat de cette lutte inégale ne pouvait être douteux. L'épée de l'un des spadassins traversa l'œil de l'écolier et pénétra jusqu'au cerveau. Pierre Moisant expirait quelques instants après, dans les bras de sa mère (1).

Il y a de ces douleurs que l'on ne saurait rendre et que le temps seul peut adoucir. En vain, la population entière de Caen et les amis les plus chers du poète lui donnèrent des marques de la plus vive sympathie. Le père, qui se serait consolé de la mort d'un enfant tombant au champ d'honneur en combattant pour la patrie, ne trouvait, dans les circonstances terribles de ce lâche assassinat, rien qui pût alléger sa peine. Il se rappelait sans cesse les heureuses qualités du cher petit écolier et les brillantes espérances qu'il donnait déjà pour l'avenir. Rien ne

(1) *Journal d'un bourgeois de Caen*, 1848, publié par Georges Mancel, p. 6. — *Petri Mosantii tumulus.*

pouvait le distraire de ses regrets. C'est avec des larmes dans les yeux qu'il dut lire et relire le sonnet suivant, que Segrais lui adressa :

Daphnis vient de mourir, Daphnis de qui l'enfance
Donnoit desjà les fruits de l'aage le plus mûr,
Et qui, par ses vertus, de l'avenir obscur
A de si hauts pensers élevoit l'espérance.

Trois lâches assassins, mais sous leur apparence
Trois tigres bien plutost au cœur cruel et dur,
Pour s'assouvir d'un sang si vermeil et si pur,
Ont armé leur fureur contre son innocence.

O père justement accablé de douleur,
Ton esprit abattu par un si grand malheur
Ne se peut relever par un foible langage.

Le crime est de l'Enfer ; si le Ciel l'a permis,
C'est que de sa promesse il a repris le gage,
Ne pouvant s'acquitter pour t'avoir trop promis.

De Brieux ne fut pas seul à pleurer; tous ses amis se firent un triste devoir de lui adresser des élégies. Halley, Bochart, de Grentemesnil (1), M. de La Luzerne-Garaby, M[lle] de La Luzerne, Du Bosc, Hauton, de Petiville, de Touroude, Vengeons, de Banneville, Segrais, le jeune Michel de La Bouillonnière, camarade de classe du pauvre Pierre Moisant, le curé Bardou et quantité d'autres personnes composèrent, à cette occasion, des pièces de

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers* (1671). — Remercîments adressés par de Brieux à Bochart pour son élégie sur la mort de son fils (p. 96), à M[lle] de La Luzerne, à de Grentemesnil, etc. (p. 100). — Voir aussi les Œuvres de Halley.

poésie dans toutes les langues. Le père reconnaissant réunit, dans un recueil, toutes ces marques d'estime et de condoléance, et les publia sous ce titre : *Petri Mosantii tumulus* (1).

Sous l'impression douloureuse que lui laissa la perte de ce fils, de Brieux composa une paraphrase de plusieurs psaumes de David, qui parut en 1656 sous le titre général de *Hymni et gemitus* (2).

Vers la même époque, un autre de ses fils, dont le nom ne nous a pas été conservé, mais qui avait embrassé la carrière militaire, était fait prisonnier. A peine rendu à la liberté, il mourait dans une bataille (3).

C'est à la suite de ces tristes événements que de Brieux changea, pour ainsi dire, de manière et entreprit des études plus sérieuses. Sans cesser pour cela d'être homme du monde, il s'adonna davantage aux recherches savantes. Connaissant à fond les auteurs anciens, il écrivit des critiques fort remarquables; il étudia l'antiquité gauloise et rechercha les origines de quelques coutumes anciennes et de certaines façons de parler singulières. Tout en continuant à composer des poèmes latins, il commença à écrire des essais moraux pleins de justesse et de raison.

Sur ces entrefaites, une maladie épidémique vint ravager la ville de Caen : la peste décimait les habitants. De Brieux, qui se trouvait à la campagne, revint immédiatement dans son hôtel du Grand-

(1) *Petri Mosantii tumulus*, Cadomi, Adam Cavelier, 1655, in-4°, 32 pages. — Ouvrage fort rare.

(2) Publié en 1656 (voir la liste des Œuvres de M. de Brieux).

(3) *Poemata latina*, 1658, p. 68.

Cheval, en apprenant la nouvelle du fléau. Aussi généreux que Rotrou (1), mais plus heureux que lui, il contribua par son exemple à relever le moral de la population. Un poème latin très-remarquable, qu'il composa à l'occasion de l'épidémie, se termine par ces quatre vers, qui montrent quel grand courage avait le poète et quel amour l'enchaînait à ses concitoyens :

Quidquid id est, seu blanda favent, seu sæva minantur
Sidera, stat patriæ fata subire meæ;
Et juvat ad charos citus remeare sodales,
Cum queis dulce mihi vivere, dulce mori (2).

Le fléau disparut enfin ; la ville reprit son aspect ordinaire ; les fêtes recommencèrent dans les salons de Caen.

C'est alors, en 1662, que Montausier, cédant aux instances de Moisant de Brieux, vint dans cette ville.

Le poète lui demandait depuis longtemps cette marque d'amitié. Il lui avait écrit à ce sujet les vers suivants :

Le séjour des Césars, des Dunois, des neuf Sœurs,
Caen mérite-t-il point tes pas et tes faveurs,
Ce Caen si renommé, si charmant, si superbe ?

(1) L'auteur des *Menechmes*, J. de Rotrou, était lieutenant civil et criminel à Dreux. Ayant appris, à Paris, qu'une maladie épidémique ravageait la ville de Dreux, il y courut pour donner ses soins aux habitants, et fut enlevé en trois jours. Il mourut en 1650, dans sa 41e année.

(2) *M. Briosii poematum pars altera*, 1669, p. 1 à 4. « Querelæ super morbis quibus Cadomus superioribus annis afflicta fuit. »

Mais, pour bien satisfaire à tes justes désirs,
Une chose luy manque et trouble ses plaisirs;
Pour te bien recevoir, il n'a plus son Malherbe (1).

Montausier, alors préfet de la Normandie, céda aux instances de Moisant et vint s'installer dans l'hôtel de la place St-Pierre. Ce furent alors des fêtes continuelles dans la demeure du poète. Montausier avait amené avec lui Ménage et Segrais (2). De Brieux mit tout en œuvre pour recevoir ces hôtes bien-aimés, et la réception qu'il fit au duc, son ami, dépassa en splendeur celle que la ville avait faite autrefois au duc de Longueville. Montausier quitta Caen en emportant le meilleur souvenir de ses habitants et de leur accueil. Rentré à Rouen peu après, il écrivit à de Brieux pour le prier de lui adresser le poème sur la peste de Caen, que notre poète lui avait lu pendant son séjour à l'hôtel du Grand-Cheval.

Considéré dans sa ville natale, entouré de l'affection des hommes les plus illustres de son temps, augmentant chaque année par un ouvrage nouveau sa réputation littéraire, il semblerait que Moisant de Brieux dût désormais couler des jours heureux. Mais, hélas !

Tel qu'un songe agréable avec la nuit s'envole,
Et qu'un éclair s'éteint aussitôt qu'il reluit,
Tel que s'en va dans l'air le son d'une parole,
Tels s'en vont nos plaisirs, et notre âge s'enfuit (3).

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers* de M. de Brieux, 1671, p. 39.

(2) *Petri D. Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 234.

(3) *Méditations morales et chrétiennes* de Moisant de Brieux, 1667.

Sa santé devenait chaque jour plus chancelante, et les peines morales s'ajoutaient aux souffrances physiques. Outre son fils Pierre, dont nous venons de raconter la fin tragique, de Brieux avait déjà perdu trois de ses enfants, quand un deuil nouveau vint s'ajouter à ces douleurs passées. Cette jeune fille charmante qu'il s'était habitué à regarder comme son enfant, Mlle de La Luzerne, s'éteignit dans tout le développement de sa beauté et de sa grâce. Le poète a raconté d'une manière bien touchante la mort de sa jeune cousine. Mlle de La Luzerne avait un frère, M. de Ruqueville, au régiment de Turenne. Ce brave officier mourut d'un coup de balle qui lui perça le cœur, en une occasion où il alla comme volontaire avec MM. les marquis d'Humières, de Tury et de Charost, « et son aymable sœur, quel- « ques jours après qu'elle eut appris cette nouvelle, « mourut de regret, dans la fleur de son âge, et « dans la plus parfaite santé qu'on luy eust jamais « veuë » (1), ainsi que l'attesta son médecin de Vicquemand. Moisant de Brieux écrivit sur cet événement un sonnet, qui est, sans contredit, la meilleure pièce de vers français sortie de sa plume (2).

Plusieurs écrivains de Caen, qui appréciaient aussi le mérite de Mlle de La Luzerne, formèrent le projet de lui composer un *Tombeau*, c'est-à-dire un recueil

(1) *Recueil de pièces en prose et en vers*, 1671 (tombeau de Mlle de La Luzerne), et *Poematum pars altera*, 1669, de M. de Brieux, p. 93.

(2) Ce sonnet parut à la fin des *Méditations morales et chrétiennes*, 1667.

de pièces de poésie à son éloge. Mais de Brieux poursuivit seul cette idée jusqu'au bout (1).

Notre poète eut, dans le cours de son existence, à soutenir un procès considérable. Dans ses vers et dans ses lettres, il en parle comme d'une chose qui lui était antipathique par dessus tout. Il dut même, pour sauvegarder ses intérêts, faire plusieurs voyages à Paris. Un de ces voyages fut entrepris pendant que Huet préparait son *Origène* à Rouen; un autre en 1668. On ne sait quel fut l'adversaire de Moisant; mais ce que l'on peut affirmer, c'est l'ennui que lui causaient tous ces tracas. N'avait-il pas écrit maintes fois, lui, qui se disait né pour les délices poétiques, qu'il ne demandait qu'une chose, « d'avoir des nuits « avec du sommeil et des jours sans procès » (2)?

Une contrariété assez vive vint le jeter, en 1665, dans de nouveaux embarras. L'enquête sur la noblesse eut lieu. De Brieux ne fut pas maintenu; mais, ayant fait valoir ses droits et agir ses protecteurs, il obtint d'être rétabli sur les listes. M. Mancel attribue à cette occasion les pièces de vers qu'il adressa, dans

(1) Le *Tombeau de Mlle de La Luzerne* parut dans le *Recueil de pièces en prose et en vers* de Moisant de Brieux, 1671.

(2) *M. Briosii poematum pars altera*, p. 88:

Opto unum, sed quod summum reor esse bonorum,
Sit nox cum somno, sit sine lite dies.

et p. 73:

Briosius niveæ simplicitatis amans
Usque fugit lites, Phœbeaque ad otia natus,
Horret ad infensi murmura rauca fori.

ses *Recueils* de 1669 et de 1671, à MM. les enquesteurs d'Aligre et Chamillard.

D'après le *Nobiliaire de Normandie* (E. de Magny), Moisant de Brieux portait : *écartelé aux 1 et 4 fascé de gueules et d'argent, aux 2 et 3 de gueules*, et appartenait à l'élection de Valognes. M. Michel, dans sa *Biographie du Parlement de Metz*, lui assigne des armes différentes : *d'azur à trois croix d'or.*

Un malheur plus grand devait suivre ces contrariétés. En 1666, « au moment où il préparoit la « seconde partie de ses *Poésies latines*, ses *Poésies* « *françoises*, ses *Entretiens divers*, ses *Lettres ou* « *Dissertations latines* et le volume de ses *Antiquités* « *gauloises*, un funeste accident, le plus déplorable « qui pust arriver à sa maison », vint le frapper à l'improviste : il perdit sa femme (1).

Tout à la douleur, il ne put, cette année, offrir au duc de Montausier, ainsi qu'il en avait fait vœu, quelques fruits de ses Muses latines. Dans ce triste état, il ne put que tourner son cœur et ses yeux vers le ciel; il abandonna les ouvrages qu'il préparait, pour recourir « à la panacée des maladies de l'âme, les hymnes sacrés du Prophète royal. » Il repassa aussi ses *Méditations morales et chrétiennes.* C'était un « petit amas » qu'il avait fait seulement pour lui ou pour ses enfants et qu'il ne croyait jamais livrer au public. Conrart le décida à en faire paraître la première partie, en 1667.

Segrais exprimait l'opinion générale, quand il disait,

(1) *Poematum pars altera* de Moisant de Brieux, p. 95. — Épitaphe de Catherine de La Tombe. — *Antonii Hallæi opuscula miscellanea*, MDCLXXV, p. 413.

à propos de ce livre, « que les *Méditations morales et* « *chrestiennes* ne sont pas seulement propres pour « les calvinistes, mais encore pour nous, puisqu'il « n'y a rien qui regarde les points en contro- « verse » (1).

Si nous nous sommes tant étendu sur cet ouvrage, c'est qu'il nous montre l'écrivain sous un autre jour. A côté du poète profane, nous voyons l'homme pieux qu'éclaire une religion raisonnée, le chrétien qui sut élever ses enfants suivant la loi de l'Évangile.

Nous sommes arrivé, du reste, aux moments d'épreuves les plus rudes; et ce ne fut pas trop de toute sa résignation chrétienne pour les supporter.

Le 16 mai 1667, au milieu d'une séance de l'Académie, son ami Bochart, qui poursuivait une discussion avec Huet, mourut subitement. De Brieux le reçut dans ses bras (2). En 1670, il eut à pleurer un autre de ses amis, Paulmier de Grentemesnil. Ces deux morts rapprochées durent beaucoup affecter Moisant de Brieux. N'étaient-elles pas comme un double avertissement de sa fin prochaine? Sa santé était très-délicate et chaque jour il souffrait davantage. Déjà, en 1658 (3), il racontait, dans une lettre, le régime qu'il

(1) *Œuvres de Segrais*, t. II, p. 18.

(2) *M. Briosii poematum pars altera*, 1669, p. 94 :

Musarum in gremio teneris qui vixit ab annis,
Musarum in gremio debuit ille mori.

(3) *Poemata latina* de M. de Brieux, 1658, p. 59 : « Imbecillum corpus et languentem animum, hinc et talibus oblectatiunculis sustineo. »

était forcé de suivre : des eaux minérales, des bains de ces mêmes eaux, du lait d'ânesse, le grand air de la mer et la plus grande sobriété ; telle était l'ordonnance écrite par le docteur de Vicquemand. Avec tout cela, c'est à peine s'il parvenait à soutenir son « corps sans force et son esprit languissant. » Il semble que c'est surtout l'insomnie qui torture Moisant. Ceux qui ont passé de longues nuits fiévreuses et tourmentées par de tristes pensées comprendront seuls les souffrances de cet homme et liront avec compassion les appels désespérés qu'il adresse au Sommeil qui le fuit (1).

En 1670, il écrit à Halley, son vieux maître et son ami, qui lui demandait des nouvelles de sa santé : « Certe *mors vitalis* potius quam vita dici potest ; adeo languet et corpus et animus ; nec jam libri, nec venatio, nec littoreæ ambulationes, nec hortulus me recreant » (2).

Quelle triste existence ! En effet, la vie devait être un véritable supplice pour le poète, qui ne pouvait trouver de consolation même dans ses livres. Privé du plaisir de la chasse et de la promenade, il n'avait plus aucun goût pour ses livres ; et comme ces mots *mors vitalis*—cette mort où est encore la vie —expriment bien son état malheureux !

Cependant, l'esprit lutte toujours avec énergie contre le mal qui affaiblit le corps. En 1672, Moisant de Brieux fait paraître son livre des *Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de*

(1) *Insomnis suspiria. — Vigilantis insomnium* (sans date).

(2) *Epistolæ* de M. de Brieux, 1670, p. 102.

parler triviales. C'est le résumé de toute une existence consacrée à l'étude. De tous les ouvrages de Moisant de Brieux, c'est le seul qui soit apprécié de nos jours comme il doit l'être. Les parémiographes le considèrent comme un document précieux et qui marque dans l'histoire des proverbes français; les historiens et les archéologues le consultent encore avec fruit. Tous les bibliographes le mentionnent.

A la fin de cet ouvrage, le poète reparaît derrière le savant. De Brieux a joint à ses *Origines* quelques poésies latines, intitulées *Insomnis suspiria*, dans lesquelles il exprime une fois de plus et ses douleurs et ses souffrances. Il compose, et la poésie lui fait oublier un moment les tourments qu'il endure.

A la fin d'un recueil de poésies françaises, de madrigaux et de vers légers, fruits de sa vie mondaine, qu'il publia en 1673, il adresse au lecteur ces quelques lignes :

« C'est une chose ridicule qu'un homme toujours « enfant par ses mœurs et ses occupations ; un « homme qui ne vieillit que par la barbe, et qui « est badin et galant en cheveux gris. Je me fais « à moi-même cette leçon, et je veux tâcher d'en « profiter. Soixante ans, que j'ai passés la pluspart « dans de longues et mortelles maladies, sont, pour « un corps comme le mien, un âge décrépit ; je puis « et je dois dire aussi aux jeux, aux vers et à la baga- « telle : je me suis attaché à vous cinquante ans « entiers, il est temps de songer à la retraite. »

C'était l'adieu suprême que de Brieux adressait à la poésie, qui avait charmé sa vie. Dans le courant de juin 1674, il se décida à subir une opération ter-

rible, qui pouvait le sauver peut-être (1); il succomba.

Sa mort fut celle d'un juste, et, dans ses derniers moments, le poète put répéter avec joie ce *Sursum corda* qu'il avait composé jadis (2) :

> Mon âme, souviens-toy de ta haute noblesse ;
> Quittons, quittons la terre et contemplons les cieux !

Ce fut son vieux maître et son vieil ami, Antoine Halley, qui, les larmes aux yeux, composa une élégie latine pour annoncer au duc de Montausier la fatale nouvelle (3).

Moisant de Brieux laissait une fille et deux fils ; l'un d'eux, Robert, fut ministre de la religion réformée. Tous les concitoyens du poète s'unirent à ses enfants pour pleurer le savant et l'ami qu'ils avaient perdu.

Le 26 juin 1674, Bayle écrivait de Rouen à Minutoli : « L'Académie de Caen a fort perdu en la mort « de M. de Brieux, le plus grand poète latin qui fust « en France, et fort versé dans les belles-lettres » (4).

Cette oraison funèbre en quelques lignes prouve l'estime que les contemporains de Moisant de Brieux avaient pour son talent poétique et ses connaissances littéraires.

(1) La taille de la pierre.

(2) *Méditations morales et chrétiennes*, p. 209. Sonnet sur les pensées d'un solitaire.

(3) *Antonii Hallæi opuscula miscellanea*, p. 233.

(4) *Moreri.* Bayle écrivait aussi : « Il a laissé un fils qui est « ministre, lequel sera riche de 20 à 30 mille livres de rente. »

Mais, avant de porter un jugement sur Moisant de Brieux, quelques mots sont nécessaires.

Les biographies ont cela de dangereux qu'elles placent le personnage dont elles s'occupent sur une sorte de piédestal. Toute la lumière se trouvant concentrée sur une seule figure, lui donne un éclat surnaturel et lui prête une grandeur factice. Il y a là comme un mirage de l'esprit. En outre, par suite d'une fréquentation assidue, il s'établit, entre le biographe et l'écrivain dont il raconte la vie, un commerce amical, une sympathie contre laquelle un juge impartial doit se tenir en garde. Moisant de Brieux, plus que tout autre, est fait pour inspirer de pareils sentiments. Chez lui, l'homme, abstraction faite de l'écrivain, séduit par sa bonté, par son caractère constamment honnête et généreux. Il est impossible de ne pas aimer ce gentilhomme, si plein d'amour pour sa patrie, si fier des succès de ses concitoyens, qui ne semble chercher la gloire que pour en parer sa ville natale. De Brieux fut un homme rare; il sut conserver sa dignité et son indépendance près d'amis puissants. S'il se glorifiait de leur amitié, n'avait-il pas raison ?

« L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux ! »

Mais jamais on ne le vit solliciter pour lui. Ce qu'il demandait au surintendant Fouquet, au duc de Montausier, au président de Bellièvre, c'était de l'amitié, et l'amitié suppose l'égalité.

Maintenant que nous avons rendu justice à cette figure bienveillante, voyons quelle place les œuvres

de Moisant ont méritée dans la galerie littéraire de son siècle.

De Brieux a laissé un grand nombre d'ouvrages en tous genres : poésies, lettres, critique, histoire et archéologie. De son temps, Huet, Chapelain, Conrart, Bochart, Segrais et Ménage, ont reconnu son mérite. Bayle lui a décerné le titre du plus grand poète latin de son époque, et, après lui, M. Bégin l'a répété.

Moréri *(Dictionnaire historique)*, A. Baillet *(Jugemens des Savans)*, dom Calmet *(Bibliothèque lorraine)* ont dit qu'à l'exception de quelques épigrammes et du poème sur le Coq, le reste de ses vers est d'un caractère qui paraît approcher davantage du genre médiocre que de l'excellent. Viollet-le-Duc a été plus loin ; il a prétendu que Moisant de Brieux n'était pas poète du tout ; mais, avec MM. Leber, E. Michel et Weiss, il a rendu justice à ses nombreuses connaissances et à son érudition.

Bayle, voulant résumer son opinion sur de Brieux, lui a appliqué l'épithète qui accompagne d'ordinaire le nom du poète Bois-Robert : « C'est un marchand mêlé », a-t-il écrit ; et M. Mancel a fondé sur ce mot son appréciation définitive.

Pour nous, nous croyons qu'on ne peut appliquer sans injustice à ce talent multiple un jugement général. Si on juge le poète latin seul, on lui accordera un talent supérieur, une connaissance approfondie de la langue et de ses ressources. On dira que ses épigrammes sont spirituelles et qu'elles méritent de rester comme des modèles du genre. Ses poèmes, qui manquent parfois d'égalité, se relèvent par des

vers exquis et des expressions habilement nuancées.

Nous n'adresserons pas les mêmes éloges au poète français. A part deux ou trois sonnets vraiment remarquables, pleins d'élan et suffisamment réussis, tout le reste, bien qu'écrit avec facilité, ne dépasse pas un certain niveau très-ordinaire. Ses madrigaux, ses vers légers, ses énigmes, toutes ces productions ingénieuses, auxquelles une mode passagère peut prêter, à un moment donné, un certain éclat, ne méritaient pas de passer à la postérité. De Brieux a, du reste, résumé son opinion sur ces productions par un mot qui dispense de toute explication: « C'est la bagatelle. »

Le poète français, chez Moisant de Brieux, semble plutôt faire tort au poète latin. Dans ses poèmes et ses sonnets français, une qualité surtout fait défaut, c'est celle que, dans les termes de rhétorique, on nomme l'invention. Il en résulte qu'en étudiant ses poésies latines, après avoir lu ses vers français, on reconnaît que sa force et son talent résident principalement dans l'emploi du mot et dans le choix de l'expression. Sa poésie est plus travaillée qu'inspirée. On sent qu'il manque quelque chose sous ces parures, sous ce « fleuretis d'un sémillant langaige » poussé à l'excès. Ce défaut, comme l'a dit M. Mancel, est celui de tous les latinistes modernes; et cela n'empêche pas de Brieux d'avoir été, dans un siècle où la note de la littérature latine était essentiellement précieuse et raffinée quant à la forme, le plus grand poète latin de France.

Si nous examinons maintenant le prosateur, il

nous apparaît encore sous plusieurs faces et avec un mérite inégal. Sa prose latine, dans ses lettres, est à la hauteur de sa poésie dans la même langue. Il a lui-même pris soin de définir son style : « C'est, a-t-il « dit, un milieu entre la recherche et le laisser-aller. « Je me suis proposé, sinon d'égaler, au moins de « suivre ce guide excellent : Pline le Jeune. »

Ses critiques, en français, sur Lucain, sur Virgile, sur Ronsard, sont remarquables à tous les points de vue. L'insertion des Observations de Moisant de Brieux en tête de la merveilleuse édition de Lucain d'Oudendorp est un fait qui dispense de tout commentaire.

Ses écrits en prose française sont de beaucoup préférables à ses poésies françaises. Les *Méditations*, comme ouvrage de morale, sont bien traitées et bien écrites. Ses lettres à Mlle de La Luzerne sont pleines de verve et d'esprit, et nous n'hésitons pas à les comparer aux meilleures de Vincent Voiture. Enfin, si, dans le prosateur, nous distinguons le savant, nous sommes forcés de donner à son érudition et à ses connaissances les plus grands éloges.

En somme, Moisant de Brieux fut un bon poète latin, doublé d'un grand savant, et nous répéterons, avec MM. Mancel et E. Michel, que le fondateur de l'Académie de Caen mérite une place honorable parmi les écrivains du XVIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE.

LISTE CRITIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES

ŒUVRES DE MOISANT DE BRIEUX.

1648-1649 (?).—*Otiosi pectoris occupatio, sive Gallus gallinaceus*, in-folio.

Il nous a été impossible de retrouver cet ouvrage, devenu extrêmement rare. Le titre que nous reproduisons ici a été copié textuellement sur les Bulletins de la Bibliothèque nationale, qui a possédé ce volume, égaré aujourd'hui. — Quant à la date de sa publication, nous croyons ne pas nous écarter de la vérité en lui assignant l'année 1648 ou 1649. En effet, dans la dédicace de son *Laudate Dominum*, qui parut en 1650, de Brieux parle de son poëme sur le Coq comme ayant déjà été présenté à la reine de Suède.

Nous avons étudié plus haut la valeur de cette œuvre; nous n'y reviendrons pas. — Nous ajouterons seulement que Halley a composé une Métamorphose du Coq de Moisant en planète (*Opuscula miscellanea*, p. 238).

De Basly Le Mière a composé, à ce sujet, le quatrain suivant :

Enfin il ne vit plus, et le tombeau l'enserre,
Ce Coq partout vanté de l'illustre Brieux ;
Mais non, il n'est pas mort, il a quitté la terre
Et le docte Halley l'a placé dans les cieux.

1650.—*Laudate Dominum, seu carmen eucharisticon quo creaturæ omnes ad enarrandam numinis gloriam excitantur.* Cadomi, apud Adamum Cavelier, typ. regium. M. DC. L. Très-belle édition grand-in-8° de 27 pages. Dédié à la reine de Suède.

Le volume renferme (p. 25 et 26) deux pièces de Halley à de Brieux et à de La Luzerne et (p. 27) une épigramme de Joannes Le Mière.

Cet ouvrage n'est indiqué dans aucune des bibliographies précédentes.

1651. — *Heliconis status hodiernus, seu de amore summo quo Musas prosequitur Svecorum princeps; Elegia.* Grand in-folio de 14 pages; édition soignée.

Ce petit volume commence par une lettre à Vossius; de Brieux le prie de présenter son livre à la reine. Il annonce plus loin que Christine de Suède l'a honoré de l'envoi d'un collier d'or.

C'est à la dernière page seulement qu'on lit le nom de l'imprimeur et la date de la publication : Cadomi, apud Adamum Cavelier, typographum regium. M. DC. LI. Il n'avait pas encore été fait mention de ce volume.

1655. — *Petri Mosantii tumulus.* Cadomi, apud Adamum Cavelier, 1655, in-4° de 32 pages.

Dans ce recueil, de Brieux a réuni les élégies composées sur la mort de son fils Pierre, assassiné par trois misérables. La préface, *Ad lectorem*, est signée par Moisant de Brieux.

Cette brochure est d'une grande rareté. Les biographes de M. de Brieux n'en ont pas eu connaissance.

1656. — *Hymni et gemitus, seu paraphrasis psalmorum primi, octavi, vigesimi primi, et centesimi sexti.* Cadomi, prid. non. april. 1656. Une ode et deux sonnets terminent ce volume. Les deux sonnets se trouvent reproduits à la fin des *Méditations morales et chrétiennes* (Voir cet ouvrage).

Il est à remarquer que les ouvrages que nous venons de citer sont imprimés chez Adam Cavelier, qui exerça sa charge d'imprimeur de 1607 à 1656, rue des Jésuites. Jean Cavelier, son fils, le remplaça de 1656 à 1701. Ce dernier a laissé des Œuvres remarquables. On cite surtout ses *Antiquités romaines.*

1658. —*Poemata latina.* Cadomi, apud Joannem Cavelier, Regis et Academiæ typographum. M.DC.LVIII. Illustrissimo viro Carolo Santamauræo Montauserii marchioni, Inculismensis et Santonicæ provinciarum præfecto, Jacobus Mosantus Briosius. In-4° de 72 pages.

Parmi les pièces qui composent ce volume, nous remarquerons surtout un poème sur le déluge, un autre sur le cœur de Germanicus, les épigrammes à Chapelain et à Ménage, et des lettres, qui renferment

de curieux détails sur la vie, la maladie et les habitudes de l'auteur. Nous ne dirons rien d'une idylle assez fade et de quelques autres pièces composées par de Brieux dans ses premières années, à Sedan et à Metz.

1659. — *Hortulus*, *seu Lilia*, ayant pour épigraphe ces vers :

> Trahit sua quemque voluptas.
> Me vero nivei teneant ante omnia flores,
> Lilia amem.

Cadomi, apud Joannem Cavelier, Regis et Academiæ typographum. M. DC. LIX. Splendide édition in-folio de 23 pages numérotées. Six pages de dédicace à Nicolas Fouquet; de Brieux y rappelle la chaude amitié dont Fouquet a bien voulu l'honorer lors de son séjour au Parlement de Metz. Cette dédicace porte la date suivante : Datum Cadomi IV cal. april. M. DC. LIX. Les vers sont ordinaires. Cet ouvrage n'a été compris dans aucune des bibliographies de Moisant de Brieux.

A la page 23, après le mot *finis*, on peut lire un *post-scriptum* annonçant la joie universelle que donne la nouvelle de la paix des Pyrénées. Ce retour de la paix lui inspira un autre ouvrage, qui parut deux ans après, en 1661.

1661. — *Astræa redux*, *seu Pacis effigies; Elegia.* Cadomi, apud Joannem Cavelier, Regis et Academiæ typographum. M. DC. LXI. In-4°, 12 pages de texte seulement et une dédicace à Nicolas Fouquet.

1663. — *Jacobi Mosanti Briosii Poemata.* Cadomi, J. Cavelier, 1663. In-12 de 184 pages, plus cinq feuillets préliminaires.

Ce volume renferme la seconde édition très-augmentée des poésies latines de Moisant de Brieux. Il reproduit particulièrement le *Gallus gallinaceus* et quelques autres pièces relatives à l'histoire naturelle, les *Hymni et gemitus*, etc., etc.

1665. — *Munuscula, seu christianissimo Regi, serenissimoque Delphino, necnon generosissimo Duci Montauserio oblata epigrammata.* Cadomi, apud Joannem Cavelier, Regis et Academiæ typographum. M. DC. LXV. In-8° de 15 pages.

Ce petit recueil contient l'élégie sur l'épidémie de Caen, des louanges au roi sur sa bienveillance envers les hommes de lettres et des épigrammes en l'honneur de Montausier.

Toutes les pièces de ce recueil, non cité jusqu'à ce jour, sont reproduites dans le *Poematum pars altera*, 1669 (Voir plus loin).

1666. — *Martiæ Violæ, seu generosissimo Montauserio Duci oblata mense Martio epigrammata.* Cadomi, apud Joannem Cavelier, Regis et Academiæ typographum. M. DC. LXVI, petit in-8° de 16 pages. Cet opuscule, qui ne se trouve mentionné dans aucune des biographies de notre auteur, contient une description du Printemps fort jolie et des épigrammes traduites du grec et rééditées plus tard dans le recueil de poésies latines de 1669.

Halley, dans les *Opuscula miscellanea*, dit que cet

ouvrage fut envoyé à Montausier, après une longue et cruelle maladie du poète.

1666. — Nous trouvons dans le *Poematum pars altera* (1669), p. 5, un titre nouveau :

Briosii rusticæ deliciæ anni M. DC. LXVI, dédié à Montausier.

Moisant de Brieux, on le sait, composait chaque année un petit volume de poésies, qu'il offrait à son ami. Lorsque plusieurs de ces opuscules faisaient un ensemble respectable, il les réunissait dans un gros recueil. C'est ainsi que se fit l'édition des *Poemata latina* de 1663. C'est de la même manière que se composa le recueil de 1669 : *Poematum pars altera.* Nous supposons, en conséquence, que les *Rusticæ deliciæ* ont fait l'objet d'une édition spéciale en 1666, comme le titre tout particulier et la date de l'ouvrage semblent l'indiquer. Nous livrons cette supposition à l'examen des personnes compétentes.

En tout cas, le poème, fait sur la demande du duc de Montausier, est charmant. De Brieux y raconte sa vie, ses joies intimes dans son jardin, ses lectures favorites, les souvenirs de sa jeunesse, ses promenades sur la plage et les couchers de soleil sur la mer. C'est, en vers, la répétition de sa lettre latine à M. de Touroude (p. 19, *Epistolæ*, 1670).

1667. — *Méditations morales et chrétiennes*, Ire partie. A Caen, chez Jean Cavelier, imprimeur du Roy et de l'Université, M. DC. LXVII, 212 pages. Les Méditations sont dédiées à Mme la duchesse de Montausier, dame d'honneur de la Reyne.

Nous avons déjà parlé de cet ouvrage dans le courant de notre étude. Nous avons dit dans quelles douloureuses circonstances il vit le jour et l'éloge qu'en firent de grands esprits ; nous n'y reviendrons pas. Nous parlerons seulement des sept sonnets qui terminent l'ouvrage, et nous remarquerons surtout celui sur la mort de Mlle de La Luzerne, le Sonnet du chrétien au pied de la croix et les Pensées d'un solitaire.

M. Weiss a dit que ces *Méditations* étaient inédites. Cet ouvrage est très-rare, il est vrai ; mais nous avons eu entre les mains l'exemplaire de M. Julien Travers ; nous pouvons donc affirmer son existence. La seconde partie seule semble inédite, bien que Segrais en parle comme ayant été imprimée à Caen en 1674. Nous ne connaissons que la préface de cette seconde partie, publiée, en 1673, dans les *Divertissements*, p. 84.

1668. — *Jacobi Mosanti Briosii poemata.* Cadomi, J. Cavelier, petit in-8°. M. Frère est seul à parler de cette édition, que nous n'avons pu nous procurer.

1668. — *Les divertissements curieux de M. D. B.* Caen, J. Cavelier, 1668, petit in-12.

M. Frère a le premier découvert cette première édition des *Divertissements* (Voir plus loin celle de 1673).

1668-1669. — *De Flandrica potentissimi, justissimi, fortissimi, invictissimi Regis Lud. XIV expeditione; epigramma;* suit une autre épigramme latine et un impromptu du même auteur, in-f°. Cet ouvrage,

qui se trouve à la Bibliothèque nationale, a été réimprimé dans le *Poematum pars altera.*

1669. — *Mosanti Briosii poematum pars altera ; accesserunt quædam, ad illustrissimum Sanclarum Turgotium, comitem consistorianum et ad clarissimum Premontium Grandorgæum de Cadomensium rebus Epistolæ.* Cadomi, J. Cavelier, M. D. L. XIX, in-16 de 148 pages.

Ce volume renferme l'élégie sur l'épidémie de Caen, les *Rusticæ deliciæ* et les épigrammes imitées du grec, le commencement du poème *Nutricis asellæ panegyris*, qui devait avoir 600 vers et qui ne fut jamais terminé, le recueil des *Munuscula*, le poème *De Flandrica expeditione*, et enfin le Tombeau de Catherine de La Tombe. Les pages 101 à 148 sont occupées par des lettres en français, dans lesquelles il donne de curieux détails sur la fondation de l'Académie de Caen et sur les membres de cette Société. Enfin, on y trouve des lettres latines, qui renferment des renseignements intéressants pour l'histoire littéraire, les antiquités et les usages de Caen. M. Mancel pense qu'elles mériteraient une réimpression, ne fût-ce que pour servir de terme de comparaison avec les *Origines de Caen* de Huet et les *Essais historiques* de l'abbé De La Rue et de M. de Bourgueville.

En résumé, les poésies qui sont dans ce recueil sont les meilleures de notre poète. Les épigrammes, surtout celles imitées du grec, sont remarquablement tournées. Les vers sont bons et beaux et ont une supériorité incontestable sur ceux des *Poemata latina* de 1663.

1669-1670. — *Jacobi Mosanti Briosii Epistolæ*, Cadomi, J. Cavelier, 1669, in-12 de 276 pages. MM. Mancel et Frère citent ce volume dans leurs listes des Œuvres de Moisant de Brieux. M. Frère en signale une seconde édition portant le même titre et contenant les mêmes lettres, mais datée de 1670.

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de la seconde édition des lettres de Moisant de Brieux avec des notes manuscrites. — Puisque nous parlons de la Bibliothèque de la rue Richelieu, profitons-en pour remercier ici M. Eugène d'Auriac, le plus savant et le plus complaisant bibliothécaire, qui a facilité nos recherches sur Moisant de Brieux, et grâce à qui nous avons pu retrouver un grand nombre d'ouvrages de notre auteur inconnus à ses autres biographes.

Les lettres de Moisant font connaître beaucoup de détails intimes sur la vie et les occupations de notre poète, ses correspondants, ses rapports avec la reine de Suède. Elles contiennent encore ses *Observations sur Lucain*, qui sont reproduites dans la merveilleuse édition d'Oudendorp, 1728, de la p. 946 à la p. 953.

1671. — *Recueil de pièces en prose et en vers.* Caen, J. Cavelier, 1671, petit in-12 de 179 pages, plus 6 feuillets préliminaires. Épistre à Mme de Crussol et avis au lecteur.

Parmi les pièces en prose, on remarque *Ly Traitie de Chevalerie*, les neuf lettres à Mlle de La Luzerne, et le *Tombeau* de cette jeune fille. Les vers sont ingénieux et froids.

1672. — *Les origines de quelques coutumes anciennes*

et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers bannerets. A Caen, chez J. Cavelier, M. DC. LXXII, in-12 de 200 pages.

Cet ouvrage, qui est à peu près le seul connu de nos jours, et qui fait de Moisant de Brieux une autorité souvent citée par les parémiographes, est dédié au duc de Montausier. Ce livre n'est pas l'ouvrage d'un jour ni d'une année, c'est le résultat d'une vie entière d'études et d'observations. On y sent l'influence de Vossius, de Segrais, de Bochart, qu'il invoque lorsqu'il se trouve à court et qui a toujours, dans son bagage de langues orientales, une étymologie toute prête. Quelques-unes de ces origines ont même dû faire l'objet de discussions dans son Académie. Le style en est facile. Le récit agrémenté parfois d'anecdotes piquantes fait de cet ouvrage une lecture agréable et instructive. Souvent, à propos d'un proverbe populaire, Moisant de Brieux fait une véritable page d'histoire; voyez, par exemple, Jouer des éperons, p. 79, et encore Crier haro, p. 42, Bâtir des châteaux en Espagne, p. 123.

L'origine des chevaliers bannerets est un petit poème fort curieux. Ce fut Mme de Matignon qui en communiqua le manuscrit à Moisant avec plusieurs autres raretés de ce genre, qu'elle conservait dans sa bibliothèque de Torigny. Cet ouvrage a été imprimé à part, avec un glossaire, par M. G. Duplessis, et tiré à 100 exemplaires seulement. Caen, 1827, in-4°. Il a été reproduit dans le tome XII de la *Collection des pièces relatives à l'histoire de France*, par MM. Leber, Salgues et Cohen, p. 436-449.

1673. — *Les Divertissemens curieux de Moisant de Brieux*, Caen, J. Cavelier, 1673, petit in-12, 2e édit. Petit recueil de lettres et de vers français et latins, avec cette épigraphe : *Ludendo fallimus horas.*

« Dans une lettre à M. de Segrais, il y a de fort « bonnes observations critiques sur quelques en- « droits de l'Énéide, et Virgile, en général, y paroît « bien repris, soit sur le caractère que ce grand « poète donne à Énée, soit sur plusieurs des figures « qu'il emploie et que Moisant de Brieux trouve trop « hardies, soit encore sur quelques endroits où le « critique croit appercevoir quelque défaut de juge- « ment » (Moréri, *Dictionnaire historique*).

Sans date. — *Vigilantis insomnium, seu Moysi et Arioni litigantibus edita sententia*, in-4° de 20 pages, sans date et sans nom d'imprimeur.

S'il fallait fixer une époque probable à ce volume, nous dirions qu'il a été fait avant 1658. En effet, dans les lettres publiées en 1670, il en parle comme d'un poème composé en même temps que le *Laudate Dominum*, l'*Hortulus seu lilia*, dans sa maison de Bernières.

C'est dans ce volume que se trouve le sonnet de La Luzerne-Garaby sur la situation de la maison de M. de Brieux à Bernières, page 18; à la page 19, on lit le sonnet de l'abbé Bardou sur la maison du Grand-Cheval.

Outre ces ouvrages, dont l'existence ne peut être contestée, Moisant de Brieux aurait laissé, d'après la *Bibliothèque lorraine* de dom Calmet, huit commentaires *De rebus ad eum pertinentibus* et un recueil de

pièces en vers et en prose, publié en 1641. Ne serait-ce pas celui de 1671 ?

Un passage des *Origines* de Moisant fait aussi supposer l'existence d'un ouvrage qui nous est inconnu. Il dit, page 115 : « Comme je l'ay montré dans mes *Antiquités et étymologies françoises.....* » C'est aussi de cet ouvrage, et non des *Origines*, qu'il parle dans sa préface des *Méditations :* « Au moment où je pré-« parois, dit-il, une seconde partie de mes poésies « latines, mes poésies françoises, etc., etc., et mon « volume des *Antiquités gauloises.....* »

Enfin, il avait l'intention de continuer sa traduction de l'Anthologie grecque, d'achever son Psautier et de publier la deuxième partie des Méditations, quand la mort interrompit ses travaux.

LISTE

DES OUVRAGES QUI FOURNISSENT DES RENSEIGNEMENTS CURIEUX SUR MOISANT DE BRIEUX.

La royale Thémis, qui contient les effets de la justice divine, humaine et morale; l'establissement de la Cour de Parlement à Mets, et les acrostiches sur les noms de Nos Seigneurs de ladite cour, par Esprit Gobineau, sieur de Montluisant. Mets, Claude Félix, 1634.

Opuscula miscellanea d'A. Halley. Caen, J. Cavelier. M. DC. LXXV.

Athenæ Normannorum, par le P. Martin, manuscrit de la Bibliothèque de Caen.

Petri D. Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus. Amstelodami, M. DCC. XVIII, p. 139, 142 et 234.

Jugemens des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs, par Adrien Baillet. M. DCC. XXII.

La Bibliothèque lorraine, ou Histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine dans les trois évêchés, etc., etc., par le R. P. dom Calmet, abbé de Sénones. Nancy, M. DCC. LI (Supplément, p. 60).

Moréri. *Grand Dictionnaire historique*.

Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement, par l'abbé De La Rue. Caen, 1820.

L'Histoire des sciences, des lettres, des arts et de la civilisation dans le pays Messin, par le docteur A. Bégin. Metz, 1829, p. 468.

Collection de pièces relatives à l'histoire de France, par Leber, Salgues et Cohen; tome XII. Paris, p. 436 (Note de M. Leber).

Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par Charles Nodier.

Le livre des proverbes français, par Leroux de Lincy.

Catalogue des livres de la bibliothèque poétique de Viollet-le-Duc. Paris, 1843, p. 563.

Histoire de la ville de Caen, contenant la description de ses monuments, par Fréd. Vaultier. Caen, Mancel, 1843.

Moisant de Brieux. Étude bibliographique, par Georges Mancel, conservateur à la Bibliothèque de Caen. Caen, Hardel, 1844.

Journal d'un bourgeois de Caen, extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque de Caen, publié par Georges Mancel, 1848.

Les Notices biographiques, littéraires et critiques sur les hommes du Calvados, par Boisard. Caen, 1848.

Biographie du Parlement de Metz, par Emm. Michel. Metz, 1853.

Manuel du Bibliographe normand, par Édouard Frère.

Biographie universelle de Michaud (article de Weiss).

Biographie générale de Firmin Didot.

Les écrivains normands au XVIIe siècle, par C. Hippeau. Caen et Paris, 1858.

Dictionnaire bibliographique de Bisson, évêque constitutionnel de Bayeux. Ouvrage inédit.

ŒUVRES CHOISIES

DE

MOISANT DE BRIEUX

LES ORIGINES

DE QUELQUES

COUTUMES ANCIENNES,

ET

DE PLUSIEURS FAÇONS

DE PARLER TRIVIALES.

Avec un vieux Manuſcrit en vers, touchant l'Origine des Chevaliers Bannerets.



A CAEN,

Chez JEAN CAVELIER, Imprimeur du Roy, & de l'Univerſité.

M. DC. LXXII.

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE MONTAUSIER,

PAIR DE FRANCE,

ET GOUVERNEUR

DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

MONSEIGNEVR,

COMME *il est des zeles indiscrets en matiére de Religion, il est de mesme des respects imprudens, en matiére de gratitude & de civilités. Et si l'on fait souvent un sacrilége en pensant faire un sacrifice; aussi fait-on quelquefois une rusticité en pensant faire des soûmissions, & des hommages. C'est ce que j'ay bien sujet de craindre, qui ne m'arrive aujourd'huy, que je vous présente une offrande si peu proportionnée à la grandeur de vôtre esprit, & de vôtre rang. Vous sçavés neantmoins, MONSEIGNEVR, que les mesmes Dieux qui demandoient des hecatombes, se contentoient quelquefois de lait, & de miel; & vous vous souviendrés, s'il vous plaist, qu'on voit tous les jours des vassaux rendre à leurs Seigneurs, leurs hommages, en présentant de simples gâteaux, ou de simples fleurs. I'avoüray pourtant, qu'à ne regarder qu'en soy mon offrande, je suis coupable,* & veniam pro laude peto :

pourvû qu'on reconnoiſſe d'autre part, qu'à regarder mon intention, je merite quelque loüange. Car mon but eſt, de contribuer ſelon mon peu de pouvoir, au divertiſſement d'une illuſtre perſonne, dont la vie eſt précieuſe au Roy, & à Monſeigneur le Dauphin, précieuſe par conſéquent à toute la France, & à toute l'Europe. Pour cela ſi je n'employe que de petits moyens, qu'importe, pourvû que je parvienne à ma fin. Des coquilles ſervirent autrefois à divertir Scipion; & il ne faut que paſſer un trajet de ſept lieuës de mer, pour voir de grands Princes, vouloir bien qu'on leur donne le ſpectacle du combat, je ne diray pas des Taureaux, des Lions, & des Ours, mais de deux Coqs deſcendans ſur l'aréne. Aprés tout, MONSEIGNEVR, à quelque bas pris qu'on mette, & que je mette moy-meſme ce Récueil; en le faiſant, je ne fais rien que ce qu'ont fait les célébres Fauchet & Paſquier; celuy-là, Preſident en la Cour des Monnoyes; celuy-cy, Avocat Général en la Chambre des Comptes de Paris; ils ont comme moy, recherché des épingles roüillées, & de petites Antiquités, & ils n'ont pas crû que leurs Recherches fuſſent ſans quelque plaiſir, & quelque utilité. Ie n'en demeureray toutefois pas là, MONSEIGNEVR, & pour peu que Dieu me donne encore de vigueur & de quiétude, je vous préſenteray d'an en an, quelque choſe moins indigne de vous: car comme je ne veux vivre que pour vous ſervir, & vous honorer, auſſi ne veux-je étudier que pour vous divertir. Ainſi je tâcheray toute ma vie, de vous témoigner par mes petits Ouvrages, de meſme que par ma fidelle obeïſſance, que je ſuis veritablement,

MONSEIGNEVR,

Vôtre tres-humble, & tres-obeïſſant ſerviteur,

DE BRIEUX.



LES ORIGINES
DE PLUSIEURS COUTUMES
ANCIENNES,
ET DE DIVERSES FAÇONS
DE PARLER TRIVIALES.

Ietter le Gan.

ETTER le Gan, autrement, jetter le gage de bataille, c'eſt propoſer le combat, & maintenir ce que l'on a dit véritable. Ce qui eſt pris d'une des ſolennités pratiquées lors que les affaires, ſoit civiles, ſoit criminelles, ſe vuidoient par les armes, & en champ clos. Les deux Champions ou combatans ſe préſentoient devant les Juges, & là le demandeur ou l'accuſateur faiſoit ſa demande, ou ſa plainte, ſur laquelle le défendeur, ou l'accuſé niant le fait, l'autre luy donnoit un démenti, & jettoit ſon gan à terre, que l'accuſé, ou quelqu'un de ſes amis recueilloit auſſi-toſt, pour

marque qu'il acceptoit le combat. Enſuite dequoy, ſe faiſoient les autres choſes qui ſe voyent au long dans nos vieux Romans, & dans nôtre vieux Coûtumier. L'on jettoit le gan, plûtoſt que quoy que ce fuſt, parce qu'il étoit ſans doute, plus en main, qu'il en eſt meſme le ſymbole, & que l'on vouloit par là ſignifier, que l'on étoit preſt de maintenir & défendre ſon bon droit à main armée. A propos de cela, je ne ſçais où l'Autheur d'un petit Livre, qui a paru ſous le titre de, *Maximes & Intereſts des Rois & Etats Souverains*, a pris ce qu'il rapporte en ces termes. « Pour conſerver « les deux Royaumes d'Ecoſſe & d'Angleterre, ſans « avoir égard à l'ambition de ſe précéder l'un l'autre; « il fut ordonné, que le Roy Jacques s'appelleroit Roy « de la Grand'Bretagne, dont le nom comprend les « Etats des deux Couronnes, & les intereſts de la « France, qui ſe ſignifient encor tous les ans par un « Herault, le premier jour de Janvier, à l'entrée de « l'Egliſe de S. Paul à Londres, en préſence du Roy, « & de tous les Ambaſſadeurs, Princes & Milords « d'Angleterre, ou il crie tout haut, Charles, par la « grace de Dieu, Roy de la Grand' Bretagne, & de « France.... en jettant ſon gan dans la nef de l'Egliſe, « que l'Ambaſſadeur de France va auſſi-toſt ramaſſer, « & dont il appelle, diſant, *Salvo jure, & ſine præju-* « *dicio Chriſtianiſſimi Gallorum Regis:* il a ſoin auſſi « d'envoyer ce gan en France, pour ſervir de gage de « combat entre les deux Rois, & il prend un acte « public de ſa proteſtation qu'on inſinuë enſuite, en la » Chambre des Comptes de Paris. » J'ay demeuré trois ans en Angleterre, & j'ay eſté aux Univerſités, & à la Cour, & cent fois à S. Paul, ſans avoir jamais oüy parler de cette coûtume, qui peut avoir eſté obſervée autrefois, mais qui eſt aujourd'huy abolie & dont je n'ay rien lû ailleurs. Mais ſur le ſujet des

combats ſinguliers, d'Aubigné raporte quelque choſe d'aſſés plaiſant dans ſon Baron de Feneſte. C'eſt que le Prince de Condé, ayant ſçû, que deux Valets de ſa Garderobe, bons Soldats, & qu'il ne vouloit pas perdre, s'étoient fort querellés, il leur accorda le combat à cheval, les fit armer avec les hautes piéces, élire des parrains, & ſe confeſſer. Puis aprés, il leur fit tirer deux des meilleurs chevaux de ſes écuries; & quand ils furent ſur le montoir, ne pouvans regarder qu'à la hauteur de leur viſiére, les palefreniers les monterent ſur deux mulets d'Auvergne, qui ne combatoient que du derriere, & les Chevaliers ayant fait leur pouvoir, furent accommodés.

Donner les Haguignétes.

VOICY ce que le ſçavant M. de Grentemeſnil m'en récrivit. « A Roüen, ils diſoient en ma jeuneſſe, « non pas Haguignétes, mais Hoguignétes; & peut-eſtre « a-t-on dit Haguignétes, pour éviter l'équivoque de la « ſignification obſcene, que les Picards donnent au « mot de Hoguigner. Ce mot de Hoguinétes venoit de « *Hoc in anno:* car c'eſt un préſent que l'on demande « au dernier jour de l'année, donnés-moy quelque « choſe, *Hoc in anno*, encore une fois cette année. Et « j'ay oüy chanter aux portes des voiſins par les filles du « quartier, une chanſon pour de tels préſens, qui avoit « pour refrein *Hocquinano.*

« *Si vous veniés à la dépenſe,*
« *A la dépenſe de chez nous,*
« *Vous mangeriés de bons choux,*
« *On vous ſerviroit du roſt*
« *Hoquinano.*

« Mais ce mot là étant Latin, & non entendu par le « peuple, a eſté diverſement prononcé. Vers Bayeux & « les Vez, ils diſent, donnés-moy mes Hoguignanés. » Etant Avocat au Parlement de Roüen, j'ay oüy dire cét autre couplet,

Donnés-moy mes Haguignétes
Dans un panier que voicy,
Je l'achetay Samedy
D'un bon homme de dehors.
Mais il eſt encore à payer.
Haguinelo.

Au reſte, il ne faut pas confondre les Hoguinétes avec les étrenes, qu'ils appellent à Roüen les érivieres : celles-là ſe donnent le dernier, & celles-cy le premier jour de l'an. Il y a cependant grande apparence que cét Aguinelo a eſté corrompu de ce qu'on dit ailleurs Aguilanleu, pour, au guy l'an neuf. *Ad Viſcum, anno novo.* Paul Merule en ſa Coſmographie, *ſunt qui illud*, au guy l'an neuf, *quod hactenus quotannis pridie Kalendas Januarias vulgo cantari ſolet in Galliâ, à Druidis manaſſe cenſeant, ex hoc fortè Ovidij.*

Ad Viſcum Druidæ, Druidæ cantare ſolebant.

Solitos enim aiunt Druidas per ſuos adoleſcentes viſcum ſuum cunctis mittere, eoque quaſi munere bonum, fauſtum, felicem & fortunatum omnibus annum precari.

Ils contoient des merveilles de la vertu de ce guy de cheſne, & le cueilloient avec grande cérémonie, ainſi que Pline le rapporte, & que nôtre Goſſelin l'a remarqué en ſon Hiſtoire des Vieux Gaulois ; où le bon homme a témoigné ſon peu de literature, quand il a dit, que le nom de *Saronidæ*, que Diodore donne

aux Druides *eſt Vocabulum nihili*, car Saron ſignifie un cheſne, comme on recueille de ces mots de Pline, l. 4. c. 5. *ſinus Saronicus olim querno nemore redimitus, unde nomen; ita Græciâ antiquâ appellante quercum.* C'eſt ce que j'ay appris de M. Bochart, en ſa Diſſertation qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer ſur le livre de Goſſelin. En effet, vous trouverés dans le Threſor d'Eſtienne Σαρωνίδες *arbores cavæ, & ſpecialiter cavatæ quercus*, Etymol. *aut quercus hiantes ob vetuſtatem, ut exponit Heſych. Sic utitur Callimachus.*

Normans Boulieux, Normans Bigots.

N*Ormani pulmentarij*, ou *pultiphagi*, comme Plaute appelle les Carthaginois. Quelques-uns les ont ainſi nommés, à cauſe des bas Normans que nous appellons Hoüivets, & qui mangent force pouls, *puls*, *pulmentum.* Textor en l'une de ſes Elegies, faiſant une longue enumeration de choſes impoſſibles; dit entr'autres, qu'on oſtera plûtoſt aux Flamans, le beurre; aux Auvergnats, les raves; & aux Normans, la boulie, qu'on ne luy oſtera le ſouvenir de ſon amy.

Sæpe rogare ſoles, quâ tandem temporis horâ
Ceſſabit noſtræ fœdus amicitiæ.
Junge lupis agnos, fac rectè incedere cancrum,
Fac noctis tempus clarius eſſe die.
Arvernis rapas, Normanis tolle polentam,
Militibus cædes, tolle iocos pueris.
Flamingos populos fac uti nolle butyro,
Sint ſimul atque ſemel partus & integritas.
Quando feceris hoc, vel factum videris illud,
Ceſſabit noſtræ fœdus amicitiæ.

Bigot, eſt un des ſobriquets que l'on donne aux Normans, comme il ſe voit par ces Vers de Vaicee.

Moult ont francheis Normans laidis.
Et de méfais & de medis
Souvent lor dient reprouviers,
Et claiment bigos & draſchiers
Souvent les ont mêlés au Roy
Souvent dient, Sire, porquoy
Ne tollez la terre à bigos
La tollirent à vos avos.

Les Normands ont eſté nommés Bigots, par une raiſon à peu prés ſemblable à celle, pour laquelle quelques-uns veulent qu'on ait dit Huguenots, je veux dire, à cauſe du commencement de la harangue d'un envoyé des Princes d'Allemagne, qui aprés avoir prononcé & repété pluſieurs fois. *Huc nos venimus. Huc nos.....* demeura tout court; car voicy ce que Camden rapporte en ſa Bretagne, p. 122. *Non indignum erit, quamvis ſit ridiculum, hîc ſubjungere, quod de alio Normanorum nomine legitur in veteri Mſſ. codice Monaſterij Andegavenſis. Carolus ſtultus dedit Normaniam Rolloni cum filiâ ſuâ Giſlâ; hic non eſt dignatus pedem Caroli oſculari, cumque Comites illum admonerent, ut pedem Regis oſcularetur in acceptione tanti beneficij, Linguâ Anglicâ reſpondit*, ne ſe by god, *hoc eſt, non per Deum. Rex vero & ſui illum deridentes, & ſermonem ejus corruptè referentes, illum vocaverunt* Bigod, *unde Normani vocantur adhuc Bigodi.* Nos Hiſtoires & Chroniques content la meſme choſe. De ce terme Bigot, nous diſons icy, faire bigoter quelqu'un, c'eſt à dire, l'irriter, le haraſſer, le faire enrager, peſter, & jurer; de meſme que de l'Allemand, ſacrement, on a fait ſacrementer, pour dire jurer: le mot de ſerment étant

abregé de celuy de facrement, dont on fe fervoit autrefois. Al. Chartier.

Vous dirés ce que vous voudrés
Efpoir, mais par mon facrement
Se me croyés vous lié touldrés
Son fol & mauvais penfement.

Avaleur de Charetes ferrées.

CONTRE les Thrafons & Capitans. Les Grecs nous ont donné une façon de parler à peu prés femblable. Car vous lifés dans Athenée ces mots οὗτος καταπέλτας τάς τε λόγχας ἐσθίων, *catapultas & haftas ille comeft.* C'eft au liv. 6. Et au liv. 10. vous trouvés cité ce paffage de Xenophon, *Noftin' effe tibi pugnandum cum viris, nos exacutos cœnamus gladios, & accenfas faces deglutimus pro obfonio.*

Ie l'ayme plus que mes yeux.

TERENCE dans fes Adelphes a dit, *Dij me, pater, omnes oderint, ni magis te quàm oculos nunc amo meos.* Et peu aprés, *tuus vero & animo & naturâ pater, qui te plus amat, quàm hofce oculos.* Dans Catulle, fouvent, *Ni te plus oculis amarem, jucundiffime Calve,* & dans fon Epigramme à Quintius.

Quinti fi tibi vis oculos debere Catullum,
Aut aliud fi quid carius eft oculis:
Eripere ei noli multo quod carius illi
Eft oculis, feu quid carius eft oculis.

De là vient, que pour dire aymer paſſionnément, Ciceron & les autres ſe ſervent de ces façons de parler, *oculis ferre, oculis geſtare.* Et l'Apôtre en l'Epître aux Galates, c. 4. *Oculos veſtros effoſſos dediſſetis mihi, ſi fieri potuiſſet,* vous eſtiés preſts, s'il euſt eſté poſſible, de vous arracher les yeux pour me les donner. Tout cela, parce que l'œil & la veuë, ſont le ſens & les parties du corps les plus nobles, & les plus chéres, comme Ariſtote & l'experience le prouvent aſſés.

Banderolle de Montfaucon.

UN Scelerat qui toſtou tard ſera pendu, & qui peut dire ce que dit ce pendart de race, dont parle Plaute. *Scio crucem mihi futuram ſepulchrum, in quo ſiti ſunt majores mei, pater, avus, abavus, atavus.* Montfaucon eſt, comme chacun ſçait, un gibet proche de Paris. Paſquier remarque qu'il a cauſé tel mal-heur à ceux qui s'en ſont mélés, que le premier qui le fit bâtir, Enguerrand de Marigny, y fut pendu : & depuis, ayant eſté rédifié par les ordres d'un nommé Remy, luy-meſme y fut auſſi pendu, ainſi que Jean Bouchet l'écrit dans ſes Annales d'Aquitaine, en la vie de Philippes le Valois. Et dans ce dernier ſiécle, ajoûte le meſme Paſquier, Moulnier, Lieutenant Civil de Paris, ayant fait travailler à le refaire, ſon mal-heur ne le pouſſa pas veritablement juſqu'à la penderie; mais il fit l'amende honorable à laquelle il avoit eſté condamné. C'eſt ainſi qu'autrefois Aman fut mis au gibet qu'il avoit fait dreſſer pour Mardochée, & que Perillus inventeur du taureau de Phalaris, en fit la

premiére épreuve aux dépens de ſa vie. Ovide dans ſes Triſtes.

Ipſe ſuum præſens imbuit autor opus.
Nec mora monſtratis crudeliter ignibus uſtus,
Exhibuit geminos ore gemente ſonos.

Et au 1. livre de l'Art d'aymer.

Et Phalaris tauro violenti membra Perilli
Torruit, infelix imbuit autor opus.

Faire carouſſe, Boire d'autant, Rubi ſur l'ongle.

BUDÉE appelle cela *acratopoſiæ certamen, poculorum pugna.* Faire carrouſſe, eſt corrompu de l'Allemand Garhaüs, qui veut dire tout vuidé, ſupple, le verre. Boire d'autant, c'eſt boire autant que celuy qui nous a porté une ſanté, comme on parle,

Il nous permet qu'en liberté
Sans aucun compliment on luy porte une ſanté,

dit M. de S. Amant, parlant d'un grand Prince, dont il venoit de dire.

Etant parmy les Allemands
Où ſon bras a plus fait que n'ont dit tous les Romans,
Il apprit à ſuivre les hazards
De Bacchus, auſſi bien que de Mars.

Faire rubi ſur l'ongle, c'eſt boire & vuider le verre, de telle ſorte qu'il y reſte à peine une goute de vin, qui miſe ſur l'ongle, repréſente un beau rubi.

Mener par le nez, se laisser mener par le bout du nez.

LEs Grecs ont dit auſſi τῆς ῥινὸς ἄγειν, parlant d'un imbecille, & qui ſe laiſſe conduire par autruy, comme nous voyons que l'on conduit les buffles & les ours, en leur paſſant une chaîne au muffle. Dans un des Dialogues de Jupiter & de Junon, Lucien fait dire à ce Maître des Dieux : *Eſt autem amor violentum quiddam, & non hominibus ſolùm imperat, ſed & nobis ipſis interdum;* ſurquoy Junon répond, σοῦ μὲν καὶ πάνυ οὗτος γε δεσπότης ἐςί : καὶ ἄγει σε καὶ φέρει τῆς ῥινός φάσιν ἕλκων. Et dans le Dialogue intitulé l'Hermotime, ou des Sectes des Philoſophes. *Quod ſi hæc parvi pendas, planè tibi perſuadeas, nihil obſtare, quominus ab uno quoque, quod aiunt, nare traharis; aut prælatum & floreſcentem olivæ ramum te ſequi perinde ut oves; vel potiùs aquæ, cujus in menſâ uſus eſt, aſſimilabere : in quamcunque enim partem te quiſpiam traxerit ſummo digito, duceris; aut per Jovem arundini cuipiam fluviali ſimilis eris, ad quemcunque flatum ſemet flectenti.*

Faire du Grobis, du Raminagrobis.

C'Est à dire, faire du peſant, du ſeigneur, du grave; & peut-eſtre l'a-t-on forgé de *gravis.* Dans Rabelais, liv. 2. c. 30. Je vis Maître Jean le Maire, qui faiſoit du Grobis.... Et dans l'Hiſtoire de l'Evangile en vers.

Sus, gripons-le par le pourpoint,
Ça maître ne rebellés point,
Faites vous icy du Grobis,
Vous viendrés par devers Nobis.

Ce *Nobis*, me fait souvenir de la facétie d'un bon Bourgeois, qui s'appelloit *Nobis*, & qui fift graver fur la porte de sa maison, *si Deus pro nobis, quis contra nobis?* Un Pedent paffant par là, ne manqua pas de donner dans le panneau, & d'aller avertir le Maître, qu'il avoit commis un folécifme, dont tous les paffans étoient fcandalifés, & qu'il falloit mettre, *fi Deus pro nobis, quis contra nos?* Au mot de Grobis, on a ajoûté celuy de Ramina, comme qui diroit, *Domine gravis.* Raminagrobis, dit Nicot, eft un terme de gaudifferie, que le François a forgé à plaifir, pour gaudir un qui contrefait le grave & le fevere, *tragicè gravis, alto faftu turgidus.* I'ay vû encor ce mot employé dans un vieux Rondeau, mais en une fignification obfcene.

Il a efté tondu.

IL a efté fifflé dans fon avis, il n'a pas eu l'honneur qu'il efperoit, & il a eu la honte de ne voir pas réüffir fon entreprife. François de Villon en fes Repües franches, parlant du temps qu'il alla à Paris.

Pource que chacun maintenoit,
Que c'étoit la Ville du monde
Qui plus le monde foûtenoit,
Et ou maint étranger abonde
Pour la grand fcience profonde
Renommée en icelle Ville;

Je partis & veux qu'on me tonde
S'a l'entrée avois croix ne pile.

Cela eſt venu de ce que la tonſure étoit autrefois une marque de ſujetion & d'ignominie, de meſme que la chéveleure étoit la marque des perſonnes de qualité & de condition libre. Voyés ce que Paſquier écrit là deſſus fort au long, au liv. 8. ch. 9. de ſes Recherches : mais voyés ſur tout, le ſçavant M. Saumaiſe en ſon Traitté de la Chéveleure.

C'eſt mon.

IL faut ſous-entendre, avis, ou ſentiment, & le plus ſouvent c'eſt un terme ironique, qui répond au Latin *ſcilicet, nimirum, ſcilicet is Superis labor eſt.* Du Monin au liv. 2. de ſon Uranologie.

C'eſt mon! c'eſt bien ſonder au puits inépuiſable
De l'alme vérité la lampe venerable,
Chetifs veufs de bon ſens, orphelins de raiſon.

Le peuple s'en ſert dans ſon ſerieux; & il n'a rien de plus fréquent dans la bouche, que de dire, lors qu'il veut affirmer ou confirmer quelque choſe, c'eſt un fort bon homme, c'eſt mon. Voilà un grand malheur, c'eſt mon.

A Goupil endormy, rien ne chet en la gueule.

C'EST à peu prés ce que diſent nos Loix, *vigilantibus jura ſcripta ſunt.* Goupil eſt un vieux mot

qui ſignifie un Renard; du Latin *vulpillus*, diminutif de *vulpes*.

Enfans de la mate.

AUTREMENT, ſuppoſts de la mate, filoux, coupe-bourſes, excroqs. La mate étoit autrefois une place à Paris, où ces ſortes de gens avoient de coûtume de s'aſſembler, ainſi que M. Cotgrave le remarque. De mate, on a fait matois.

Promettre des Montagnes d'or.

TERENCE dans ſon Phormion : *Aureos montes polliceri.* Plaute dans le Stichus : *Neque ille ſibi mereat Perſarum montes, qui aurei eſſe perhibentur.* Et dans le *miles glorioſus; Argenti montes, non maſſas habet; Ætna non æquè alta eſt.*

Vous n'avés qu'une Chanſon.

DANS cette meſme Comedie de Phormion. *Mirabar, ſi tu mihi quidquam adferres novi, audi quod dicam, at enim tædet jam. audire eadem millies. Cantilenam eandem canis.*

Se batre ſans quartier, ne faire point de quartier.

CELA eſt pris de ce que les Hollandois & les Eſpagnols étoient autrefois convenus que la rançon d'un Officier ou d'un Soldat, ſe payeroit d'un quartier de ſa paye; de ſorte, que quand on ne vouloit point recevoir à rançon, mais qu'en uſant de tous les droits de la victoire & de la guerre, quelqu'un tuoit ſon ennemy, il luy diſoit; c'eſt en vain que tu offres un quartier de tes gages, on n'en veut point, il faut mourir.

Faire main baſſe.

PERDRE entiérement, tuër ſans recevoir à mercy; fraper d'eſtoc ce qui eſt mortel, & non plus de taille, ce qui ne va le plus ſouvent qu'à eſtropier. Pour l'un, il faut lever le bras & la main; pour l'autre, il la faut baiſſer.

Vous baillés la brebis à garder au Loup.

DANS Terence en ſon Eunuque, où il parle de Chæreas, que l'on croyoit eunuque, & à qui l'on avoit baillé une fille à garder. *Sceleſta ovem Lupo commiſiſti.* Et Ciceron en ſa troiſiéme Philippique, parlant

d'Antoine. *Cuſtoſne vobis an direptor & vexator eſſet Antonius. O præclarum cuſtodem ovium, ut aiunt, Lupum !*

Allonger les SS.

MECONTER, enfler ſes contes, comme en uſent ceux qui d'une ſ, autrefois ainſi peinte, & qu'on mettoit à la fin de chaque article pour marquer les ſous, en faiſoient une f, qui marquoit les livres ou les francs.

Tenir l'anguille par la queuë.

C'EST ne voir & n'avoir rien d'aſſeuré : eſtre dans l'incertitude de quelque entrepriſe, ſoit par la nature de la choſe qui eſt en ſoy douteuſe, ſoit par la legereté des eſprits auſquels on a affaire.

Sed quod nomen eſſe dicam ego iſti ſervò, ſimlæ,
Scitne in re adverſâ verſari? Turbo non æquè citus eſt.
Quid cùm manifeſto tenetur? Anguilla eſt, elabitur.
Plaute *Pſeud. Act.* 2. *ſc.* 4.

Des pieds de Mouſche, des pieds de Chat.

NOus nous ſervons de cette premiére façon de parler, pour exprimer des létres trop menuës; & nous employons l'autre pour ſignifier des létres mal-formées,

mal-arrangées & proportionnées; de forte, que pour parler aux termes de Plaute dans le Pſeudolus, Act. 1. ſc. 1. *Quærunt literæ hæ ſibi liberos, alia aliam ſcandit. An obſecro herclè habent quoque Gallinæ manus? Nam has quidem Gallina ſcripſit.* Les Flamands appellent auſſi ces létres des pieds de Coq.

C'eſt une bonne truye à pauvre homme.

CELA ſe dit d'une femme qui fait ſouventdes enfans, à cauſe de la fécondité des truyes, qui portent deux fois l'an, qui ſe font couvrir, quoy que pleines, contre l'ordinaire des autres beſtes, & qui ont eu quelquefois juſqu'à vingt petits d'une portée, comme Pline l'a remarqué, liv. 8. c. 51. De là vient, qu'entre les meubles vivans du Laboureur, avec le Chien qui garde la maiſon, vous voyés jointe la coche qui la nourrit. Dans Ariſtophane *in Pluto*, Mercure irrité contre Charion, dit, *Curre, tuumque huc evoca herum ocyùs & heram, & communes liberos, & omnes ſervos, & canem & ſuem, ut vos omnes in eodem permixtos culeo profundum in baratrum demergam.*

Parler Latin devant les Clercs.

C'EST ce qu'on dit en Latin à peu prés dans le meſme ſens, *ſus Minervam*, parce qu'autrefois le mot de Clerc & de Clergie ſe prenoit pour ſcience & pour ſçavant. Et l'on diſoit, c'eſt un grand Clerc, pour

dire, c'eſt un habile homme; c'eſt un mauclerc, pour dire, c'eſt une beſte. Ainſi fut appellé par ſes ſujets, Pierre Duc de Bretagne, comme brutal & mal-aviſé, à cauſe du grand préjudice qu'il fit à ſes Succeſſeurs par les ſoumiſſions & les hommages non accoûtumés, qu'il rendit au Roy S. Louys. Sur quoy le Sire de Joinville dit dans ſon Hiſtoire. « Je ne ſçay, ſi à juſte « cauſe les Bretons luy donnérent tel nom, parce qu'il « devoit eſtre bien ſage, puis qu'il avoit étudié ſi long « temps à Paris. »

Vins de trois fueilles, maître Vin.

NOus avons pris le premier, du Latin *vinum trifolinum*, dont il eſt parlé dans Pline, liv. 14. ch. 6. *Vina*, dit d'Alechamp, *quæ tertio foliorum exortu, nempe tertio anno, ad bibendum tempeſtiva forent; vulgo* vin de trois fueilles. Martial.

Non ſum de primo, fateor, trifolina Lyæo.

Pour maître Vin, c'eſt à dire, fort & vigoureux, tels qu'étoient ces ſortes de vins, qu'on appelloit Dynaſtes & Rois. Servius, ſur ce vers du 2. liv. des Georgiques,

Tmolus & aſſurgit quibus & Rex ipſe Phaneus,

A remarqué, que dans Lucilius le vin de Chio eſt appellé δυναςής, comme qui diroit Satrape, ou Dynaſte, & que le vin qui croiſſoit ſur le Mont Phaneus, s'appelloit Roy, voyés d'Alechamp ſur le Chap. 8. du liv. 14. de Pline.

C'est un maître Mousche, c'est une fine Mousche, les plus rouges y sont pris.

LA premiére façon de parler, est prise de ce qu'un nommé Mousche, étoit un excellent joüeur de gobelets, & de passe-passe. L'autre vient de ce que les vieilles mousches ne se laissent pas engluer, ni prendre aysément. Dans l'Histoire de l'Evangile en vers, Roulart & Dentart, deux des Démons qui vouloient perdre nôtre Seigneur, parlent ainsi :

Il n'y a ne pluc ne pasture,
Allons ailleurs fourrer nos bouges,
Nous ne sommes pas assés rouges
Pour engluer si fine Mousche,
Allons ailleurs faire escarmouche.

Nôtre Peuple dit en Normandie, plucoter & pluchoter, pour éplucher ; ce que font les poules, & les autres oyseaux, quand ils cherchent de petits grains, des fueilles, ou des vers, pour se nourrir ; & par metaphore, on dit d'un petit mangeur, ne faisant que chercher par-cy par-là, de petits morceaux, qu'il ne fait que plucoter. Rouge, c'est à dire, malin, méchant ; malin comme un Asne rouge. On croit que les hommes de ce poil, sont traîtres & artificieux, *Crine ruber*, dans Martial. Et M. Cotgrave cite ce Proverbe, *Les plus rouges y sont pris*, c'est à dire les plus fins, & les plus malicieux.

Faire mérienne, faire rincie.

FAIRE mérienne, c'est se reposer le midy, interrompre son travail, manger & dormir ensuite : ce que font

les Journaliers, *qui meridie fusi per herbam dormiunt*, plus ou moins de temps selon les saisons; & depuis la Toussaint les jours étant trop courts, on ne fait plus de mérienne. Dans la l. 26. du Tit. du *Digeste*, *de Operis Libert.* vous lisés qu'un Patron peut faire travailler ses affranchis, *modo liberales operas ab illis exigat, & adquiescere eos meridiano tempore, & valetudinis & honestatis rationem habere sinat.* Dans Theocrite, Idyl. 1. Pan & les Chasseurs se reposent sur l'heure du midy. Les Moines le faisoient aussi autrefois. Mathieu Paris, *in vitis*, p. 101. *Galfridus Abbas S. Albani, adhuc Monachis adjecit, ut omni æstate in die jejunij post refectionem eant dormitum, more meridiano.* Les Soldats mesme, étant en marche, font mérienne, si l'on en croit l'Autheur, qui a fait la suite de l'Histoire d'Aimoin: car voicy ce qu'il dit au liv. 4. c. 69. *Sed ne diutiùs siti confectus laboraret exercitus, divinitùs factum creditur, ut quadam die, cùm juxta morem tempore meridiano cuncti quiescerent....* Mais ce n'étoient pas seulement les Ouvriers & tous les autres qui avoient travaillé, ceux aussi qui ne faisoient rien, se reposoient le midy, & ils avoient pour cela ces lits, nommés grabats, dont il est parlé dans la Loy 20. § 8. ff. *De Instr. & Instr. Leg.* & par ce mot de *grabatus*, tous les Interprétes entendent *lectulum meridiando idoneum.* Ce petit repos qu'on prenoit & qu'on prend encore à cette heure-là, s'appelloit *somnus insititius;* Varron, *de Re Rust.* l. 1. c. 1. *Ego hîc ubi nox & dies modicè redit & abit, tamen æstivo die si non diffinderem meo insititio somno meridiem, vivere non possem.* Voyés Sidon Apoll. l. 1. Ep. 2. & l. 2. E. 9. Et Seneque, Epître 83. *brevissimo, inquit, somno utor, & quasi interjungo; satis est mihi vigilare desiisse, aliquando dormisse me scio, aliquando suspicor.* Sur lequel passage le Commentateur remarque, que,

interjungo, se met pour *meridior; illudque propriè de equis & de aratro dicitur*, *Gallicè* déjoindre. *Interjungere ergo est interquiescere, tractum à curru, cujus rotæ interjectâ sude junguntur, ut quiescat, neç circumvolvatur*. Martial. l. 3. E. 66. *Exarsitque dies, & hora lassos interjunxit equos meridiana*. Cette façon de faire, si contraire à l'Echole de Salerne, *somnum fuge meridianum*, & à ce que dit Plaute, in Mostell. Act. 3. sc. 2. *Non bonus somnus est de prandio, apage;* a donné lieu à une façon de parler fort commune parmy nôtre Peuple, qui dit ordinairement, je feray cela, ou j'iray là, de relevée, cette relevée, pour dire l'aprés midy, & au temps qu'aprés avoir esté couché on se reléve pour retourner à son travail. Merianer & Meriane, viennent de *meridiari*, *meridianus*, *meridiana*, qui sont employés dans la bonne Latinité en pareil sens; comme Pline, Cornelius, Celsus, & les autres le font voir. Mais *Meridionalis*, pour le dire en passant, est un mot barbare : car de *Septentrio Septentrionis*, on fait bien *Septentrionalis;* au lieu que de *Meridies Meridiei*, on ne fait que *Meridialis* ou *Meridianus*. M. Vossius le Pere a aussi fait une remarque assés particuliére sur ce mot de *Meridies*, c'est que Varron *in Marcipore*, a dit, *Noctis Meridiem*.

Raincie, c'est à dire, collation : faire raincie, faire collation : ce que dans quelques autres Provinces, on dit rétion, rétionner, reciner, du Latin *Ratio*, d'où nous avons fait aussi, ration de pain. Voyés M. Ménage.

Par rain, & par baston.

C'Est une façon de parler autrefois usitée dans la solennité des Investitures. Bien des gens en ont parlé

bien diverſement : Cujas l'a fait mieux qu'aucun ce me ſemble dans ſes Notes, ſur les livres des Fiefs, liv. 2. tit. 2. où l'on trouve ces mots. *Porrigunt inveſtiendo alij baculum, alij gladium, alij haſtam, alij vexillum, alij annulum. Otho Friſingenſis, Regna per gladium, Provincias per vexillum tradi ait. Episcopatus imo & omnia feuda antiquo more Gallico, per annulum & virgam; quod dicebant*, par rain, & par bâton. Rain *pro annulo, ut hodiè Germanis*, Ring. *Adijciebant baculum, unde jactatur hoc vulgo è Gallorum moribus*, le Vaſſal ſe peut joüer de ſon Fief, juſqu'à la main mettre au bâton, *Vaſſallus feudi ſui liberam adminiſtrationem habet, modo ſi non ſe in alterius fidem Domini & clientelam conferat, nimirùm ab alio accepto ſcipione, quod alijs verbis*, juſqu'à ſoumiſſion de foy. L'aneau étoit la marque de la fidélité, & le bâton, ou la croſſe, la marque du ſecours & de l'aſſiſtance deuë par le Vaſſal à ſon Seigneur, & par l'Eveſque à ſon troupeau. Voyés Voſſius, *de vit. ſerm.* lib. 3. c. 16. Ce qui me fait un peu de peine eſt, que je ne trouve dans aucun de nos vieux Autheurs & Vocabulaires, le mot de rain en la ſignification que luy donne Cujas ; mais ſeulement ceux d'anel ou aneau, du Latin *annulus ;* bague, *de bacca*, verge, *de viriæ*, ou *viriolæ*, dont Vlpien fait mention, lege *Argumento* 25. §. 10. ff. *de An. Arg. Mund. Ornamenta muliebria ſunt, quibus mulier ornatur, veluti inaures, armillæ, viriolæ.....* Tertullien, S. Ambroiſe & Iſidore, en parlent auſſi. Et Meluſine dit à Raymondin, au commencement de ce Roman : « tenés mon doux amy, pour nos amours « enſemble commencer, je vous donne ces deux verges « enſemble, deſquelles les pierres ont grandes vertus ; « l'une a, qu'à celuy auquel elle ſera donnée par « amour, ne pourra mourir par nul coup d'armes, « tant qu'il l'aura ſur ſoy : l'autre eſt, qu'elle luy don-

« nera victoire sur ses malveillans, s'il se habandonne, « soit en pléderie, soit en mélée. » Et le Roman de la Rose dans le racontement fait au jardin de Plaisance, de deux Amans fortunés d'Amours.

Façon d'agneaux toute mignoterie,
Entaillement faits en pierreries,
Fut par amours premiérement trouvée
Verge & signets & telle droguerie,
Que les Ouvriers font en Orfevrie.

Et dans ce mesme racontement, un peu plus bas, vous lisés encor.

Lors luy mis une verge au doi,
Et là me promist sur sa foy,
Qu'à jamais pour l'amour de moy
La garderoit.

L'I, se change souvent en G, *abreviare*, abreger. *Polentiarius*, boulanger. *Salvia*, sauge. *Fimbria*, frange..... Et de l'I, on fait encore un E, *viridis*, verd, *viridarium*, verger : où vous voyés l'un & l'autre changement, comme en *viriola*, ou *viria*, verge. On trouve encore le mot de signet, ainsi que nous l'avons vû cy-dessus, du Latin *signum*, *sigillum*, parce que c'étoit autrefois avec les bagues ou aneaux que l'on séelloit, & que l'on cachetoit les lettres. Nous disons encore en Normandie, un jonc, qui est un aneau sans chaton, comme nôtre teurtin est un aneau d'or ou d'argent tors : & nous avons pû prendre le premier du Latin, *jocus, jocale*, sous lequel la basse Latinité a compris non seulement ce qu'on nomme les bagues & joyaux, mais aussi tous les autres ornements & bijoux; mais rain ou raim, je ne le vois que pour rameau, d'où l'on a fait le diminutif rainseau, *ra-*

mufculus. Dans Alain Chartier, au Dialogue du debat du cœur & de l'œil.

Nous quifmes tant de toutes parts,
Qu'enfin trouvafmes pour chacier,
Grands cerfs en la forefts épars
Pour leur pafture pourchacier.
Adonc je prins à embracier
Plufieurs rainfeaux d'orme & d'aubel,
Defquels pour mieux nous radrecier,
Je fis les brifes bien & bel.

Du diminutif de Rainfeau, du Baïf en a fait encore celuy de rainfelet. C'eft en fon Poëme intitulé, les Rofes, où il parle de la rofée.

Je vis les rofiers s'éjoüir,
Cultivés d'une façon belle;
Je vis fous la clarté nouvelle,
Les belles fleurs s'épanoüir,
Les perles blanches qui pendoient
Aux rainfelets rofoyans nées,
Leur mort du Soleil attendoient
A fes premiéres rayonnées.

Je vois auffi, Rain de forefts, en l'Ordonnance du Roy Charles V. de l'an 1376. mot que Ragueau en fon Indice interpréte par ceux de lifiére & lieux voifins des bois, orée, *ora*. Et dans l'Ordonnance de François I. de l'an 1515. *Pour obvier aux fraudes, défendons qu'aucuns Charpentiers ou Ouvriers de neuf, de vaiffeaux à vin, ne tiennent ateliers d'orefnavant és terres, ni au Rain des forefts.* Voyés Hotoman en fon Traité des Fiefs. L'Oyfeau des Offices, Tit. des Seigneuries. Ragueau en fon Indice, & Nicot au mot *Rain*, où pas un d'eux ne met entre fes fignifications, celle d'aneau, ou de bague.

Il a du foin aux Cornes.

CELA ſe dit d'un homme fâcheux & puiſſant, auquel il fait dangereux d'avoir à faire. Les Latins ont dit en meſme ſens *fœnum in cornu habet.* Plutarque en la vie de Craſſus, raporte, qu'à cauſe de ſes richeſſes & de ſon pouvoir, perſonne n'avoit oſé l'entreprendre ni le choquer; mais que Ceſar fut le premier qui luy oſta le foin des cornes, & qui eut le courage de luy reſiſter. Cette façon de parler eſt priſe, ſi l'on en croit le vieux Scholiaſte d'Horace, de ce qu'on mettoit du foin aux cornes des Taureaux accoûtumés à heurter, afin que par là on les reconnuſt, & qu'on s'en puſt donner de garde. *Fœnum habet in cornu, longè fuge.* Il eſt ſouvent parlé de ces beſtes dangereuſes qu'ils appelloient *cornupetas*, dans le Digeſte, au Titre *ſi quadrupes pauperiem feciſſe dicatur*, & au Titre ſuivant, *ad Legem Aquiliam.*

Il a les mains gluantes, il n'a point de mains.

LE premier ſe dit d'un Juge qui prend; l'autre d'un Juge qui ne prend point. Lucilius dans l'une de ſes Satyres, dont Nonius nous rapporte les mots,

Omnia viſcatis manibus leget, omnia ſumet.

Et Varron en ſes Andabates. *Nec manus viſco tenaci tinxerat.* De là vient qu'on dit *manuari*, pour dérober, & *manuarius*, pour larron. Plaute in Trucul. *Act.* 2.

ſc. 2. Hem tu ô ſexungula! Et le meſme *in Aulul.* avoit appellé les larrons *homines cum ſenis manibus.* Nôtre célébre Paſquier fit faire ſa taille-douce ſans mains, avec ce Diſtique au deſſous.

Paſchaſio nulla hîc manus eſt; Lex Cincia quippe
Cauſidicos nullas juſſit habere manus.

Des argumens de Triqueniques. Vn beau Monſieur de Triqueniques.

CE que l'on dit autrement, un beau Monſieur, ou, des argumens de paille & de neant. Triqueniques, dit Nicot, τριχῶν νεικὴ *vel* νεῖκος *contentio de capillis, id eſt, de re parvâ & vilis pretij, quomodo diximus rixari de lanâ caprinâ. Tricæ & tricari.* D'où vient que nôtre mot de tricher, eſt la meſme choſe que *nugas agere.* Peut-eſtre ce mot a-t-il eſté fait de ceux de *tricæ,* & *nihil*, qu'on écrivoit autrefois *nichil*, de meſme que *michi* pour *mihi.*

Pois pour Féves.

RENDRE la pareille; l'Apologue de la Cigogne & du Renard eſt connû, & l'hiſtoire du faiſeur d'oreilles, & du faiſeur de moules, ne l'eſt pas moins; & compere Guillaume le rendit plus chaud que braiſe à ſire André.

Je m'ébahis, comme au bout du Royaume
S'en eſt allé le compere Guillaume,
Sans achever l'enfant que vous portés,
Car je vois bien qu'il luy manque une oreille,

Vôtre couleur me le demôntre aſſés,
En ayant vû mainte épreuve pareille;
Bonté de Dieu, reprît-elle auſſi-toſt,
Que dites-vous? quoy, d'un enfant monaut
* * * * * * * * * * * * * *

Monaut, eſt ce que nous appellons icy un hére, du Grec μόνωτος. De ſon côté, compére Guillaume s'adreſſa à la femme de ſire André.

A la pauvréte il ne fait nulle grace
Du talion, rendant à ſon époux
Féves pour pois, & pain blanc pour foüace.

Il ne ſçait ni A, ni B.

IL eſt un ignorant, & une beſte: nous diſons autrement; c'eſt un Abecedaire, qui commence ſeulement d'apprendre à lire: les Latins ont dit à peu prés en meſme ſens, *neque natare, neque literas.* Tel étoit cét Heribald Comte du Palais, ſous le régne de l'Empereur Louis I. dont il eſt parlé dans un Cartulaire du Monaſtere de Caſaure. Là ce bon Seigneur reconnoît luy-meſme franchement, qu'il ne ſçait écrire, car dans ſa ſouſcription vous y trouvés ces termes. *Signum Heribaldi Comitis ſacri Palatij, qui ibi fui & propter ignorantiam literarum, Signum S. Crucis feci.* Voyés M. du Freſne en ſa Diſſertation XIV. ſur l'Hiſtoire de S. Louis. Tel encore ce bon M. qui ſervit de ſujet à l'une des Epigrammes de Regnier.

Quoy que tu n'ayes ſçû jamais Grec, ni Latin,
Celuy qui t'appelle aſne, eſt luy-meſme une beſte,
Veux-tu ſçavoir pourquoy, c'eſt qu'un aſne Martin
A les cornes aux pieds, tu les as à la teſte.

A qui vendés-vous vos Coquilles.

L'On ſous-entend, à ceux qui viennent du Mont S. Michel. Cette façon de parler eſt à peu prés, la meſme que celle-cy, à qui voús joüés-vous, à qui penſés-vous en bailler à garder. Coquille vient du Latin *conchula :* & dans M. de Thou, *Conchyliati Equites*, les Chevaliers à Coquilles, c'eſt à dire, les Chevaliers de l'ordre S. Michel, que Louis XI. inſtitua, croyant que Dieu s'étoit ſervy du miniſtére de cét Ange, pour délivrer la France des Anglois, & empeſcher que ce Mont, qui luy eſt conſacré, ne tombât entre leurs mains, comme avoient fait toutes les autres places de la Province. Coquille, coquilliére & coquillon, étoit une ſorte de Chaperon, ou coïffure de femme, faite en forme de coquille, dont j'ay vû d'anciennes peintures; & du mot coquille, l'on a fait le verbe, coquiller. Pain coquillé, & le compoſé, recroquiller, que nôtre peuple a corrompu en croquiller & recroqueviller, qui ſignifioit proprement voûté, tourné, ou plié en façon de coquilles, mais dont nous nous ſervons pour marquer le plis que le feu, ou que la main font à un livre.

Mêtre la main à la paſte.

C'Est à dire travailler ſoy-meſme, ne s'en attendre point à autruy; connoître d'affaires. Marot a mis en œuvre cette façon de parler dans ſon Epigramme, contre le vilain tetin.

Tetin qui n'a rien que la peau,
Tetin flac, tetin de drapeau;

Grand tetine, longue tetace,
Tetin, dois-je dire beſace :
Tetin au grand vilain bout noir
Comme celuy d'un entonnoir,
Tetin qui brinbale à tous coups,
Sans eſtre branlé ni ſecous,
Bien peut ſe vanter qui te taſte,
D'avoir mis la main à la paſte.

Il a bien des Vercoquins à la teſte.

CELA ſe dit d'un homme d'eſprit leger & follet. Voicy ce qu'en écrivent Riolan, & les autres Anatomiſtes. *Cerebelli particula quædam ſeu apophyſis ob vermis figuram proceſſus vermiformis dicitur, quem nonnulli putant aliquando verti in vermem vivum; alij vero hunc vermem in cerebro naſci à putredine volunt. Quidquid ſit, certum eſt in cerebro generari vermem ejuſmodi, qui equo maniam inducit; vulgo à nobis vocatur* Vercoquin, *unde vetus dictum.* Il a bien des Vercoquins à la teſte, *de homine levi, & præcipiti.* Il ſembleroit donc que Vercoquin auroit eſté dit pour Verequin, ou Verſequin.

Hardy ou aſſeuré comme un meurtrier.

NOSTRE M. de Bras parlant de la fameuſe Gargoüille : « Ils ont, dit-il, le privilége S. Romain « en la Ville de Roüen, & l'Egliſe Cathedrale du « lieu, au jour de l'Aſcenſion nôtre Seigneur, de « délivrer un priſonnier qui leur fut concedé par le

« Roy Dagobert, en mémoire d'un miracle que Dieu « fit par Saint Romain, Archevêque du lieu, d'avoir « délivré les habitans d'un Dragon, qui leur nuifoit « en la foreft de Rouvray, prés de ladite Ville : « pour lequel vaincre, il demanda à la Juftice deux « prifonniers dignes de mort; l'un meurtrier, l'autre « larron; le larron eut fi grande frayeur qu'il s'enfuit, « & le meurtrier demeura avec ce Saint Homme, qui « vainquit ce Serpent. » C'eft pourquoy ce privilege de délivrance ne doit eftre accordé aux larrons, & l'on dit encore en commun proverbe, *Il eft affeuré comme un meurtrier.*

La chemife eft plus proche que le pourpoint.

CETTE façon de parler a efté formée fur le Latin *tunica propior pallio eft;* dont Plaute fe fert à la fin du *Trinummus.*

Tout eft fens-deffus-deffous.

C'EST à dire, que tout eft dans une grande confufion. Monfieur Vaugelas apporte dans fes Remarques diverfes opinions, touchant la maniére d'écrire cette façon de parler. Mais c'eft ainfi que l'ont écrite Meffieurs du Port Royal, en leur Grammaire Fran. p. 383. M. Chapelain, livre 4. de la Pucelle.

Comme aprés que le Sud, tyran des mers profondes,
A fens-deffus-deffous bouleverfé les ondes.

Et devant eux Pasquier, en l'une des lettres qu'il écrivoit à Ramus. « Au regard de ce que me mandés, « que ne pouvés bonnement goûter cette locution « Françoise, sens-dessus-dessous, dont vous écrivant, « j'ay usé, vous n'étes pas le premier qui en a fait « quelque scrupule, car je voy plusieurs de ceux qui « sont en reputation de bien dire, avoir douté d'en « user dans leurs Traductions, & au lieu d'icelle, avoir « mis le dessus dessous, tantost, ce que dessus dessous; « toutefois, j'espere vous lever fort aysément ce doute, « s'il vous plaist, considerer combien ce mot de sens « nous est heureusement familier, quand nous disons, « que quelque chose est de tel, ou tel sens : de cette « parole est venu que nous avons dit, qu'une chose « est sens dessus-dessous; & encor sens devant derriére, « pour donner à entendre que ce qui devoit estre dessus « est dessous, & devant ce qui est derriére. Je croy que « par cette petite demonstration, vous avés occasion « d'être satisfait. » Sens donc signifie situation, & l'on veut dire, que ce qui étoit ou devoit estre en une situation, assçavoir dessus, est en une situation toute contraire, assçavoir dessous.

Vos fiévres quartaines.

C'Est une imprecation, dont encore le mesme Autheur parle ainsi au livre 10. de ses Létres. « Je loüe Dieu que soyés maintenant garanti de cette « fâcheuse fiévre quarte, qui s'étoit logée dedans vous, « l'espace de deux ans, je ne l'appelle pas sans cause « fâcheuse, mesme entre nous autres François. Car « quand nous voulons mal à un homme, le plus beau

« de nos souhaits, est de luy desirer ses fiévres quar-
« taines ; ce qui n'a pas esté mis en usage sans raison
« par nos Anciens, car si l'esprit du François est
« chaud & boüillant, & qui vueille ou tost mourir, ou
« tost guérir, ce luy est une dure prison de demeurer
« si long-temps malade. M. Voiture, en l'une de ses
« létres à M. Costar; ce fut sans doute une grande &
« remarquable saignée, que celle qui guérit de la
« fiévre, Fabie Maxime. Croyés vous qu'aprés cela, les
« Allobroges luy souhaittassent encore une fois ses
« fiévres quartes. »

S'en aller la queuë entres les jambes.

C'Est à dire, s'enfuir, se retirer tout honteux. Parce que comme d'avoir la queuë droite, ou s'en batre les flancs, est une marque de force, de joye, & de hardiesse aux animaux; aussi de l'avoir pendante, & de la retirer entre les jambes, afin de mieux fuir, est une marque de crainte. Il faut voir Aristote, & les autres Autheurs cités par Lacerda, sur ces Vers de l'onziéme Livre de l'Æneïde, qui expliquent clairement la chose.

Ac velut ille priùs quàm tela inimica sequantur,
Continuo in montes sese avius abdidit altos
Occiso pastore lupus, magnoque juvenco,
Conscius audacis facti, caudamque remulcens
Subjecit pavitantem utero, sylvasque petivit.

De là vient que le mot de ὀῤῥώδειν en Grec, signifie craindre.

Entre la bouche & la cuillier, il arrive souvent du detourbier.

CATON a dit, *nolite ibi nimiam spem habere : sæpe audivi inter os atque offam multa intervenire posse :* Et c'est ce que les Grecs ont exprimé par ce vers.

Πολλὰ μεταξὺ πέλει κύλικος καὶ χείλεος ἄκρου.

Voyés Aulugelle, l. 13. ch. 17.

C'est un ris de Boucher, il ne passe point le nœu de la gorge.

CE Proverbe est commun parmy le Peuple de la haute Normandie, & vient, ou de ce que d'ordinaire les Bouchers tiennent leurs coûteaux à leur bouche, ce qui leur fait môntrer les dents, & faire une contorsion de lévres, imitant le ris; comme on dit qu'il arrivoit à ceux qui avoient mangé une certaine herbe de Sardagne, ainsi qu'il se voit dans Erasme, là où il parle du ris Sardonique : ou bien cette façon de parler a pour fondement une fausse plaisanterie, & allusion, au mot de bouche; & ainsi, ris de Boucher ne voudroit dire autre chose, sinon le ris d'un homme qui ne rit que de la bouche, & comme on dit autrement, du bout des lévres. On se sert de l'un & de l'autre, quand on voit quelqu'un témoigner à l'exterieur, qu'il a beaucoup de joye & de satisfaction; quoy qu'en effet, il ne soit pas trop content, *nec*

gaudium gaudet genuinum, & intimum, atque in ipſo penetrali cordis & animæ vigens, comme dit élegamment Aulugelle.

Il a bien fait, il aura de l'herbe.

CE Proverbe uſité parmi nous, a quelque choſe d'approchant du Latin *dare*, ou *porrigere herbam alicui*, c'eſt à dire, luy ceder, luy rendre l'honneur & la récompenſe deuë à ſa vertu, & le reconnoître pour vainqueur. Voyés Eraſme en ſes Adages, au titre *vincere* & *vinci*, où il môntre, que par cette action, le vaincu prétendoit témoigner, qu'il quittoit le champ de bataille. Pline parlant de l'élephant, *Mirus pudor eſt elephantis, victuſque vocem victoris fugit, terram ac verbenas porrigit*, Liv. 8. ch. 5. & liv. 22. ch. 4. *Summum apud Antiquos ſignum victoriæ erat, herbam porrigere victos, hoc eſt terrâ, & altrice ipſâ humo & humatione eos cedere: quem morem etiam nunc durare apud Germanos ſcio.* Ou ſans aller ſi loin, ce proverbe peut eſtre venu des Ecuyers & Cavaliers, qui donnent une poignée d'herbe aux chevaux qui ont obey, & fait ce qu'on leur demande. Theophile en deriſion de ce premier couplet d'une chanſon de Malherbe, *Cette Anne ſi belle*, fit cét autre;

Ce Poëte Malherbe,
Qu'on tient ſi parfait,
Il aura de l'herbe,
Car il a bien fait.

Peut-eſtre encore cela peut-il venir de cette ſorte de couronnes, qu'on appeloit *gramineas*.

Faire une querelle d'Allemand.

C'Est à dire, chercher noiſe, & quereller pour un maigre ſujet. Cette façon de parler a eſté peut-eſtre priſe de l'humeur guerriére des Allemands, dont voicy ce que Pomponius Mela, & les autres diſent. *Bella cum finitimis gerunt, cauſas eorum ex libidine accerſunt, neque imperitandi prolatandique, quæ poſſident (nam nec illa quidem enixè colunt) ſed ut circa ipſos quæ jacent, vaſta ſint, jus in viribus habent, adeo ut ne latrocinij quidem pudeat.* Ronſard en quelque endroit appelle les Allemands, *La gent pronte au tabourin.*

Ce monſtre que j'ay dit met la France en campagne,
Mandiant le ſecours de Savoye, & d'Eſpagne,
Et de la Nation qui pronte au tabourin,
Boit le large Danube, & les ondes du Rhin.

Et Tacite parlant de ces meſmes Peuples. *Materia munificentiæ per bella & raptus, nec arare terram, aut expectare annum tam facilè perſuadebis, quàm vocare hoſtes, & vulnera mereri. Pigrum videtur, quin imo & iners videtur, ſudore adquirere, quod poſſis ſanguine parare.*

L'œil du fermier vaut fumier.

C'Est ce que nous diſons en meſme ſens, quoy qu'en diverſes paroles, l'œil du maître engraiſſe le cheval. En l'un & l'autre, l'œil, c'eſt à dire, le ſoin

& la vigilance, qui peuvent tout dans toutes ſortes d'affaires. Pline a dit *Majores noſtri fertiliſſimum in agro oculum Domini dixerunt.* C'eſt au chap. 6. du liv. 18. où il rapporte l'Hiſtoire d'un Furius Creſinus, qui recueillant beaucoup plus de gerbes dans ſon petit champ, que ſes voiſins n'en faiſoient dans les leurs de grande étenduë, fut mis en action, comme magicien & enchanteur. Il comparut au jour de l'aſſignation, & amena avec luy ſes ſerviteurs, gras & forts, & ſes bœufs bien nourris. Il fit voir auſſi en pleine Audience, ſa charuë, ſes herſes, & tous les inſtrumens du labourage en bon état. Puis il dit aux Juges, voilà, Meſſieurs, une partie de mes ſortileges & de mes charmes; car pour les autres qui ſont mes ſoins, mes veilles & mes ſueurs, je ne les puis faire paroître devant vous. M. de la Fontaine, en la Fable du Cerf, que les valets avoient laiſſé dans l'écurie, & que le maître faiſant la ronde y découvrit, dit agréablement,

Ses larmes ne ſçauroient le ſauver du trépas,
On l'emporte, on le ſale, on en fait maint repas,
Dont maint voiſin s'éjoüit d'être :
Phedre ſur ce ſujet dit fort élegamment,
Il n'eſt pour voir que l'œil du Maître,
Quant à moy j'y mettrois encor l'œil de l'Amant.

Crier Haro, crier tolle *ſur quelqu'un.*

ON dit cela d'une perſonne extrémement odieuſe, & qui a fait quelque méchante action. La derniére façon de parler eſt tirée, de ce que les Juifs dans leur rage aveugle, diſoient contre Nôtre Seigneur,

tolle, crucifige. Pour la clameur de Haro, que l'on appelle *Quiritatio Normanorum*, tous ſont d'accord, comme le dit nôtre Godefroy, que l'origine en eſt fondée ſur l'integrité de nôtre premier Duc Roul, ou Rollo, vivant du régne de Charles le Simple, environ l'an 912. ſi grand Juſticier, que de ſon temps, les laboureurs laiſſoient leurs charuës & ſemences au bout du champ, & leurs maiſons ouvertes, pour l'aſſeurance qu'ils avoient en ſa grande probité, & diligence à faire punir les malfaicteurs; de ſorte, qu'au témoignage de nos vieux Hiſtoriens, toute la Province ne ſembloit qu'une famille. A cauſe de la grande Juſtice de ce Prince, ceux qui ſont oppreſſés s'écrient, *Ha Roul*, comme l'appellant à leur ayde, & comme voulant dire, *Ha Roul*, ſi tu vivois encore, je ne ſerois pas expoſé à cét outrage, tu m'en ferois juſtice: Et quand on fait ce cry, ou qu'on intente cette clameur ſur quelqu'un, ſoit pour crime, ſoit pour obligation civile, il faut qu'il entre priſonnier, & tous les préſens & paſſans ſont obligés d'ayder à cela, pour enſuite aller devant le Juge, & voir ordonner, ſi le Haro a eſté bien ou mal interjetté; auquel dernier cas il y échet de grands intereſts ſelon la qualité de l'affaire & des perſonnes. Nôtre Chronique dit, que cette clameur fut pratiquée par un de nos anciens Bourgeois, nommé Aſſelin, contre le corps de Guillaume le Baſtard, dont l'inhumation fut arreſtée, juſqu'à ce que Henry ſon fils euſt payé au pauvre homme, la valeur des heritages qui luy appartenoient, & ſur leſquels il avoit fait bâtir la Chapelle, où il fut enterré. Baronius, en l'onziéme Tome de ſes Annales, rapporte là deſſus ces paroles de *Guilelmus Malmeſburienſis*, qu'il met en la bouche de cét Aſſelin. *Qui regna oppreſſit armis, me quoque metu mortis oppreſſit; ego injuriæ ſuperſtes pacem mortuo non dabo: in quem infertis iſtum ho-*

minem locum, meus eſt : in alienum locum inferendi mortui jus nemini eſſe defendo. Sin extincto tandem indignitatis authore, vivit adhuc vis, Rollonem conditorem parentemque gentis appello, qui legibus ab ſe datis, plus unus poteſt polletque. Nôtre Rouſſel a excellemment exprimé cette clameur Normande dans ſon beau Poëme, à M. le Duc de Joyeuſe, Gouverneur de Normandie.

Nam quæ juſtitiam Rollonis neſciat ora?
Illum fama vehit trans Calpen, tranſque receſſus
Heſperios; illum Libycæ calcator arenæ
Et ſtupuit Tanaïs potor; nec ſera vetuſtas
Gentibus eripiet ſanctum per ſæcula nomen,
Cujus adhuc poſt fata fidem per vota ciemus,
Et juſtas querulo clamore laceſſimus umbras.

Il ajoûte, comme le croyant canoniſé, & comme ſi on ne le regrétoit pas ſimplement en qualité de vertueux Prince, mais qu'on le dût invoquer en qualité de Saint :

Haud aliud toto præſentius Æthere Numen
Succurrit miſeris : quam Princeps quiſq; ſequatur,
Prætulit ille facem : tu per veſtigia magni
Vt Rollonis eas, petimus.

L'Epitaphe de ce Duc, enterré dans l'Egliſe Nôtre Dame de Roüen, ſemble confirmer qu'il étoit invoqué comme Saint.

Dux Normanorum cunctorum Norma bonorum,
Rollo ferus, fortis, quem gens Normanica mortis
Invocat articulo, hôc jacet in tumulo.

Nous avons un village & une foreſt, nommée Roumare, à cauſe que le Duc Roul faiſoit là pendre des

bracelets & des aneaux d'or, que perſonne n'oſoit prendre, tant étoit grande la juſtice que ce Prince exerçoit contre les larrons & les autres malfaicteurs. *Dum poſt venationem in ſylvam, quæ imminet alveo Sequanæ, juxta Rothomagum, ſtipatus obſequentium turmis concederet, ſedens ſuper locum, quem uſu quotidiano loquendi Maram vocamus, armillas aureas in quercu pependit, quæ per tres annos, ob timorem ipſius, intactæ ibidem fuerunt: & quia juxta Maram illud factum memorabile fecit, ideo iſta ſylva uſque in hodiernum diem, Rollonis Mara vocatur.* Ce ſont les termes de l'un des vieux Hiſtoriens de Normandie.

Lécher cét Ours.

C'Est à dire, retoucher cét Ouvrage, l'achever, luy donner ſa perfection. Cela eſt fondé ſur ce que l'on dit, que l'Ours eſt le ſeul de tous les Animaux, qui naiſt enveloppé de ſes membranes, que la mere lui oſte à force de les lécher : ce qui a fait croire à pluſieurs, que cét Animal n'eſt d'abord qu'une chair informe, & qui ne ſe forme, & ne ſe figure que par la langue de l'Ourſe. Mais nôtre d'Alechamp môntre que cela eſt faux, par l'anatomie qu'il en fit faire d'une, où il vit cinq petits Ours, avec toutes leurs parties tres achevées, & tres diſtinctes ; les Grecs diſent λιχμᾶσθαι en cette ſignification. *Oppien*, l. 3. ἄρκτος λιχμῶσα παῖδας, & ailleurs, λιχμᾶται γλώσσῃ φίλον γόνον.

Ὡς ἄρκτος λιχμῶσα φίλους ἀνεπλάσσατο παῖδας. Pline dit la meſme choſe. Et Ælien ἡ ἄρκτος τίκτει σάρκα

ἄσημον; εἶτα τῇ γλώττῃ διαρθροῖ αὐτὸν, καὶ διονεὶ διαπλάττει. Ovide en la fin de ſes Metamorph.

Nec catulus, partu quem reddidit urſa recenti,
Sed malè viva caro eſt., lambendo mater in artus
Fingit, & in formam quantam capit, ipſa reducit.

Il a l'œil au bois.

CELA ſe dit d'un homme qui craint d'eſtre ſurpris, parce que les embûches ſe dreſſent ordinairement dans les bois.

Plumer la barbe d'un Lyon mort.

LEs Latins ont dit, *Leoni mortuo barbam vellere.* Et les Grecs νεκροῦ σῶμα λέοντος ἐφυβρίζουσι λαγωοὶ. Il n'y a que les foibles, & les ames baſſes, qui ſéviſſent contre les morts & les indéfendus.

Corpora magnanimo ſatis eſt proſtraſſe Leoni,
Pugna ſuum finem, cùm jacet hoſtis, habet.
At lupus, & triſtes inſtant morientibus urſi,
Et quæcunque minor nobilitate fera eſt.

Dans l'Anthologie, liv. 1. ch. 5. vous liſés cette Epigramme, qui porte pour titre, *Quæ dixit Hector, cùm mortuus confoderetur à Græcis.*

Figite nunc Graij noſtrum poſt funera corpus,
Et lepus exanimi nam vellicat ora Leonis.

Les Dieux ont des pieds de laine, & des bras de fer.

POUR dire que Dieu femble vouloir quelquefois fe juftifier devant les hommes, de fa lenteur à punir les méchans, par la pefanteur des châtimens, qu'enfin il leur fait fouffrir. C'eft ce que les Grecs ont ainfi dit, ὄψε θεῶν ἀλέουσι μύλοι, ἀλέουσι δέ λεπτά. C'eft ce qu'on repréfente encore par la comparaifon d'un canon, qui ne fe traîne, & ne fe plante fur la baterie, qu'avec bien du temps & de la peine, mais quand il vient une fois à tirer, il caufe des ruines épouventables.

I'exprimay cela autrefois dans un tableau du Deluge, que j'avois ainfi commencé,

Expectata Noæ longos prædicta per annos
Illuxit fuprema dies, quâ Numine læfo
Impia gens meritas folvit pro crimine pœnas :
Quæque Dei dudum veftigia lanea rifit,
Ferrea contemptæ fentit nunc pondera dextræ :
Sic dura eft, quæ lenta fuit; fic Judicis ira
Compenfat gravitate moras : ceu murmure longo
Cùm tonuit, crebrifque incanduit ignibus Æther,
Excelfas rapidis fulmen quatit ictibus ornos.

Et Claudien, pour fe tirer de l'embarras, où le mettoit la profperité des méchans, & les tourmens des gens de bien, conclut ainfi,

Abftulit hunc tandem Ruffini pœna tumultum,
Abfolvitque Deos. Jam non ad culmina rerum
Injuftos creviffe queror; tolluntur in altum,
Vt lapfu graviore ruant.

Hardie langue, coüarde lance.

CONTRE les fanfarons, que les Latins appelloient *Thrafones*, tels qu'Ajax décrit Uliffe.

Tutius eft igitur fictis contendere verbis,
Quàm pugnare manu; fed nec mihi dicere promptum,
Nec facere eft ifti; quantumque ego Marte feroci,
Inque acie valeo, tantùm valet ifte loquendo.

Tel étoit encor Drances dans l'onziéme de l'Æneïde. *Melior linguâ, fed frigida bello dextera.*

Garder quelque chofe pour la bonne bouche, ou pour faire la bonne bouche.

C'EST à dire, réferver pour la fin ce qu'on croit eftre le meilleur, ou le plus agreable; façon de parler, tirée de ce qui fe pratique aux feftins, où le dernier fervice eft de confitures. Εὔϛομα, dit Saumaife, *Græcis propriè, quæ odoris jucunditatem ori conciliant, quæ nos bonum os facere dicimus.* Voyés-le en fes Exercitat. fur Solin. p. 1037.

C'eft un palais d'Apolidon, c'eft un palais enchanté.

CELA fe dit, quand on veut exprimer un bâtiment fuperbe, & un lieu delicieux. Apolidon fut Em-

pereur de Conſtantinople, l'un des meilleurs Chevaliers de ſon temps, & qui outre les autres ſciences, étoit fort expert en l'art de Nigromancie. Il ſe retira en une Iſle, où il fit un palais magnifique, & des jardins merveilleux, dont il faut voir la deſcription au 2. liv. d'Amadis. C'étoit en ce palais qu'entr'autres choſes, on voyoit l'arc des loyaux Amans; l'arc, c'eſt à dire, la voute ou l'arcade, au deſſus de laquelle paroiſſoit une grande ſtatuë de cuivre, tenant un cor en main, & qui rendoit un ſon melodieux, quand des Amans fidéles paſſoient par deſſous cette voute: mais quand ils étoient infidéles, elle jettoit feu & fumée, & faiſoit un bruit effroyable, & par là repouſſoit les perfides. Cela s'appelloit éprouver l'arc des loyaux Amans: Amadis & quelques autres entrérent deſſous l'arc, & en ſortirent à leur honneur. Cette fiction a quelque choſe de ſemblable à celle qu'on voit au commencement du 8. liv. des Amours de Leucippe & de Clitophon, où l'Autheur conte au long la Fable du Dieu Pan, & de la Nymphe Syrinx, & parle là d'un certain antre, où pendoit une flûte, qui rendoit un ſon doux ou deſagréable, ſelon que celles, qui y entroient, avoient conſervé ou perdu leur virginité.

Maille à maille ſe fait le Haubert.

POUR dire que peu à peu les affaires ſe font, & que l'on parvient à ſa fin; à cauſe que le Haubert étoit fait de mailles jointes & paſſées l'une dans l'autre. Voyés du Fauchet en ſon Traité des Orig. des Dign. de France, page 65.

Aller ou pouſſer juſqu'à Quia.

C'Est à dire, eſtre réduit à l'extremité, pouſſer à bout. Clement Marot en ſon Epitre au Roy.

De trois jours l'un, viennent taſter mon poux,
Meſſieurs Braillon, le Coq, Akakia,
Pour me garder d'aller juſqu'à Quia.

Peut-eſtre cela eſt-il pris de ces diſputes de l'Ecole, où un ſoûtenant étant preſſé, & ne ſçachant plus que dire : il repete ſouvent qu'il y a une grande raiſon de difference *Quia Quia*, ſans alleguer autre choſe. M. du Pleſſis commença par ces mots, l'epitre dedicatoire d'un gros Livre qu'il fit en ſa vieilleſſe. *Sire, A qui à l'âge de....* Ce qui fit dire aux Catholiques goguenards, qu'il étoit réduit *à quia.*

Il vaut mieux bonne renommée, que non pas ceinture dorée.

ANciennement il n'y avoit que les Nobles, & particuliérement les Chevaliers & leurs femmes, qui euſſent permiſſion de porter de l'or & des dorures. Et parce que la vertu a dû eſtre toûjours plus eſtimée que les richeſſes : les ſimples Demoiſelles vertueuſes, qui étoient plus conſiderées, que beaucoup de celles qui, en qualité de Dames, avoient permiſſion de porter la ceinture d'or, donnerent lieu à ce Proverbe, qu'il vaut mieux..... Voyés le meſme du Fauchet. Le Sage dans ſes Proverbes, ch. 22. ℣. 1. *Melius eſt nomen bonum, quàm divitiæ.*

Franc comme Ozier.

UN homme franc, c'eſt à dire, qui a de la candeur, de la facilité, de la franchiſe, bon, commode, dont on ſe peut ayder auſſi facilement, comme l'on peut fendre l'ozier, ſans y rencontrer de nœus, ni que l'on faſſe d'éclats, ainſi appelle & dit-on du bois franc. Dans une vieille Balade, la Dame a dit à ſon ſervant,

Car de mon cœur, qui eſt franc comme ozier,
Me ſuis donnée à vous paiſiblement.

Et dans Voiture.

Il reſte à vous parler du pere,
Qui ne vaut pas moins que la mere,
Le fier & brave Mautauſier,
Dont le cœur eſt franc comme ozier.

Ou bien l'ozier eſt appelé franc, parce qu'on le plie plus aiſément, qu'aucun autre bois, d'où vient qu'on l'appelle *lentum vimen.*

Bailler le bout de la ceinture.

C'EST à dire, faire ceſſion ou banqueroute, parce qu'autrefois on portoit la bourſe attachée à la ceinture. *Tu qui Zonam non habes, quid in hanc veniſti urbem?* c'eſt à dire, toy qui n'as point d'argent, que viens-tu chercher à la Ville? Plaute *in Pœn. Act.* 5. *ſc.* 2. Dans les bons Autheurs, *Zonam perdere*, c'eſt perdre ſa bourſe, & en quelque endroit de ce meſme Plaute, *Zonarius ſector*, un coupeur de bourſe.

Celuy donc qui vouloit s'éjoüir des létres de cession, devoit comparoître en jugement, & là jurer la teste nuë, qu'il ne faisoit point cession pour frauder ses créanciers, ausquels il declaroit quitter tous ses biens, & pour cét effet, il leur bailloit sa ceinture. Voyés Godefroy sur la Coûtume de Normandie, p. 111. & Ragueau dans son Indice.

Donner le chapelet.

SE prend pour marier, à cause que l'on met ordinairement sur la teste des nouvelles mariées, je dis des personnes de peu de condition, un chapelet de romarin. Et nôtre vieille Coûtume porte, qu'un pere peut marier sa fille d'un chapeau de roses, c'est à dire, ne luy bailler rien que son chapelet; mais quelquefois on dit aussi donner le chapelet, pour dire donner le prix à quelqu'un, parce qu'on donnoit la couronne ou le chapelet aux vainqueurs. Froissard, Vol. 1. ch. 167. *Le Prince de Galle parlant à nôtre Roy Jean son prisonnier, de la valeur qu'il avoit témoignée à la bataille de Poictiers, je ne le dis mie, cher Sire, pour vous loüer, car tous ceux de nôtre partie qui ont vû les uns & les autres, se sont par pleine conscience à ce accordés, & vous en donnent le prix & chapelet.* La couronne est appellée chapelet, diminutif de chapeau, *quod capiti imponeretur.*

Faire les Rois avec quelqu'un.

CHANTER le Roy boit, faire bonne chére le jour de la feste des Rois. Pollux, au l. 9. où il parle

des jeux, & des divertiſſemens des feſtins; en met un entr'autres, qu'il nomme *Baſilinda*, où celuy qui eſt éleu Roy, commande à tous les autres de la compagnie, comme étant tenus de lui obeïr. Paſquier prétend, que cette ſolennité eſt une ſuperſtition émanée du Paganiſme, parce qu'en ces feſtins, on mettoit autrefois, & je l'ay encor vû pratiquer, un enfant ſous la table, qui repréſentoit Apollon, & auquel on demandoit, à qui des conviés on donneroit chaque morceau du gaſteau coupé, comme ſi là deſſus on euſt conſulté l'Oracle. On parloit à cét enfant en ces termes, *Phœbe*, il répondoit *Domine*..... Tout le monde ſçait le reſte de la cérémonie, dont Thomas Neagorgus en ſon liv. 4. que j'ay vû manuſcrit à Cantbrige, diſcourt fort au long. I'en ay tiré ces Vers ſuivans, qui marquent qu'au lieu de féve ou de pois, on mettoit autrefois une petite piéce d'argent dans le gaſteau, & qu'on ne parloit pas ſimplement alors de part à Dieu, comme on dit aujourd'huy, mais qu'il y avoit auſſi chacun une part pour JESUS-CHRIST, pour la Vierge, & pour les trois Rois, ou Mages.

Venit hinc lux alma Magorum,
Qui procul ex Perſis nato donaria Chriſto
Stellâ portarunt duce : Reges hoſce fuiſſe,
Et tres duntaxat, diſperſa eſt undique fama.
Conveniunt igitur multi certique ſodales,
Atque creant aut ſorte, aut per ſuffragia Regem,
Qui creat inde ſibi regali more miniſtros.
Tum convivantur, multis luduntque diebus
Largè, continuaſque trahunt ex ordine menſas,
Dum loculi vacui ſiant, & creditor inſtet.
Horum etiam pueri confeſtim exempla ſequuntur,
Et Rege electo menſas pompaſque frequentant,
Vel nummis furto raptis, ſumptuve parentum,
Vt ſimul & luxum diſcant ſcelerataque furta.

Hâc etiam luce ædium herus, comiſque patronus,
Quiſque facit magnam pro opibus cœtuque placentam,
Vnum cui nummum, ſimul ut conſpergitur, indit.
Hanc ſecat in multas, ut turba domeſtica ſuadet,
Particulas, datque uni unam cuique: attamen iſtâ
Lege, ſuas habeant puer ut, Virgoque, Magique,
Quæ dein Pauperibus ſub eorum nomine dantur.
Aſt omnes inter cui pars fors obtigit illa,
Quæ nummum retinet, rex ille agnoſcitur, & mox
Tollitur à cunctis clamore ad ſidera magno.

Tacite parle de ces Rois des feſtins au l. 13. de ſes Annales. *Feſtis Saturno diebus, inter alia æqualium ludicra, regnum luſu ſortientium, evenerat ea ſors Neroni. Igitur ceteris diverſa, nec ruborem illatura; ubi Britannico juſſit exurgeret, progreſſuſque in medium cantum aliquem inciperet, irriſum ex eo ſperans pueri ſobrios quoque convictus, nedum temulentos ignorantis. Ille conſtanter exorſus eſt carmen, quo evolutum eum ſede patriâ, rebuſque ſummis ſignificabatur.....* Sur quoy Lipſe cite divers paſſages d'Arrien, de Lucien, & des autres, qui parlent de ces Rois faits au jeu des dez, & qui avoient droit de commander tout ce qui leur plaiſoit : *huic ut turpe aliquid de ſe ipſo vociferetur; illi, ut ſaliat nudus, utque ſublatâ in humeros tibicinâ, ter domum circumeat*, comme il ſe voit dans Lucien, au Dial. des Saturnales. Un de nos Compatriotes, ſur ce qu'on lui demandoit conte de ſon voyage de Dannemarc, répondit plaiſamment, qu'il n'y avoit rien vû de ſingulier, ſinon qu'on y chantoit tous les jours, *le Roy boit;* marquant par ces mots, l'inclination Bachique du Prince, qui régnoit alors en ce païs là.

Il eſt Normand, il a ſon dit & ſon dédit.

C'Est tres-injuſtement qu'on veut tourner en reproche de manque de parole & d'infidélité, une liberté que nôtre vieille Coûtume donnoit, d'annuler ou de ratiffier un contract dans les vingt-quatre heures de ſa confection. Voicy ce qu'en dit Papyrius Maſſo, en ſa Deſcription de la France par les fleuves. *Poſtremo Aucum non longè ab Oceano adhuc Normanicum eſt, cujus populos callidos cautoſq; eſſe naturâ cognitum eſt, nec ſubjici velle moribus aut legibus ullius gentis, & morum ſuorum obſervantiſſimos cuſtodes eſſe. Intra viginti quatuor horas licet eis ab eo, quod dixerint promiſerintve, impunè diſcedere. Eoſdem ego ingenioſos ad percipiendas bonas artes, & ſcientias prædico.* On fait un conte plaiſant d'un étranger, qui en priant Dieu, diſoit, tu nous l'as promis, Seigneur, de nous aſſiſter dans nos tribulations, tu ne t'en dediras point, car tu n'es pas Normand.

Paſſer la plume par le bec.

CEtte façon de parler a ſans doute eſté priſe de ce qui ſe pratique à la campagne par les paiſans, qui paſſent effectivement une plume par le bec des oyes & des canes, quand ils les veulent empeſcher de couver. Un grand homme croit, que cela ſe dit par alluſion, à ce que les Clercs & Ecoliers, qui ſont encore niais, portent ſouvent leur plume à la bouche, en ſorte que les deux bouts paroiſſent ; & ceux qui les veulent déniaiſer, la tirans par le bout d'enhaut, leur barboüillent d'encre la bouche & les lévres.

Il eſt bien aiſé aux ſains de conſoler les malades.

TERENCE *in Andriâ.*

Quoniam id fieri, quod vis, non poteſt : velis id, quod poſſis.
Facilè omnes cùm valemus, ægrotis recta conſilia damus.

Il ne voit que ce qui eſt devant ſes pieds.

LE meſme Terence, *in Andriâ.*

Iſtuc eſt ſapere, non quod antè pedes modo eſt videre, ſed etiam quæ futura ſunt
Proſpicere.

Dire ou conter fleurètes.

AUTREMENT dire des douceurs, flater, careſſer. Dans Plaute *in Pœnulo.* Act. 1. ſc. 2.

Obſecro herclè, ut mulſa loquitur. Nihil niſi laterculos,
Seſamum, papaveremque, triticum, & frictas nuces.

Qui ſont tout autant de choſes douces. Et dans Ariſtophane, *in Nubibus.* Act. 3. ſc. 2. ῥόδα εἴρειν, *roſas loqui.* En ſens contraire, le meſme Plaute a dit, *in Aulularià*, *lapides loqui*, pour dire parler rudement, ou durement.

Laiſſer aller le Chat au fromage.

SE dit des Bergerétes, qui ſe laiſſent quelquefois tomber ſur la feugére. Dans l'Autheur des myſtéres de la Religion en vers.

Bergeres brunétes ſont raige,
Bergeres ayment d'amour parfaite,
Et laiſſent aller de couraige,
Quand humainement on les traite,
Bien ſouvent le chat au fromage.

M. Voiture écrivant à une Abbeſſe, qui luy avoit donné un chat : « il n'y a point, dit-il, de chat ſeculier « qui ſoit plus libertin que luy. l'eſpere pourtant que « je l'arreſteray par le bon traitement que je lui fais; « je ne le nourris que de fromages, & de biſcuits. « Peut-eſtre, Madame, qu'il n'étoit pas ſi bien traité « chez vous, car je penſe que les Dames ne laiſſent pas « aller les chats au fromage, & que l'auſtérité du « Couvent ne permet pas qu'on leur faſſe ſi bonne « chére.

Ce n'eſt pas jeu de paſſe-paſſe.

CE n'eſt pas illuſion, ni moquerie. Paſſe-paſſe, dit Nicot, *præſtigium :* joüeur de paſſe-paſſe, *pilarius præſtigiator*. Alain Chartier dans le Miroir de la Mort.

De raconter mon infortune,
Il eſt force que je m'en paſſe,

C'étoit douleur non pas commune,
Dieu en gard chacun & chacune,
Combien que c'eſt la droite paſſe,
Ce n'eſt pas jeu de paſſe-paſſe,
Car on s'en va ſans revenir,
Dieu nous y laiſſe bien venir.

Cela eſt pris des joüeurs de gobelets, qui en faiſant ſemblant d'avaler quelque choſe, ou faiſant quelque autre tour, ont toûjours en la bouche ces mots, *paſſe-paſſe.*

Iuges de deſſous l'orme : Sergeants dangereux.

JUGES de deſſous l'orme, c'eſt à dire, petits Juges de village, qui n'ont point de tribunal, en Latin *Pedanei Judices,* en Grec Χαμαὶ δικαςαὶ, qui tiennent leur Juriſdiction la pluſpart du temps devant la porte du manoir Seigneurial, & ſous quelque orme, cheſne, ou autre arbre. Voicy ce que l'Oyſeau en dit au chap. 10. de ſon Traité des Seigneuries. « La porte « eſt priſe dans l'Ecriture pour l'auditoire des Juges, « parce que c'étoit là que les Juifs rendoient la juſtice. « Ainſi en France, la juſtice de la Maiſon du Roy » s'éxerçoit anciennement à la porte de ſon Palais, « & s'appelloit les pleds de la porte : & il ſe voit « communément, que les Juſtices des Seigneurs ſe « tiennent à la porte de leur maiſon, d'ordinaire ſous « quelque orme qui s'y trouve planté, pourquoy les « Juges de village ſont communément appellés Juges « de deſſous l'orme. Et l'antique Comédie de Que- « rolus, dit que, *de robore ſententias dicunt,* & ſont « dits Juges de ſous l'orme, *ad differentiam majorum « judicum, qui habent juſtum tribunal.* Dans quelque

« autres Coûtumes ils ſont appellés ſimples voyers, « parce que n'ayans point d'auditoire fait exprés, ils « rendent la Juſtice en la voye. »

Sergeans dangereux, ſont ainſi nommés, non pas à cauſe de ce qu'on dit ordinairement, qu'un Sergeant eſt une dangereuſe ou méchante beſte; d'où vient que les Interprétes expliquans la parabole de l'Evangile, diſent, que par les deniers qui ſont deubs, il faut entendre le péché, & par le Sergeant, le diable. Mais comme il y a des Sergeans de la taille, d'autres du ſel, d'autres des eaux & foreſts; auſſi y en a-t-il qui ont charge de faire payer les droits du tiers & danger deubs au Roy, ſur quantité de foreſts en France, & particuliérement en Normandie. Ces droits conſiſtent au tiers du prix, & puis au dixiéme ou danger, ſur le tout des bois vendus par le Seigneur treſoncier; & ces droits ſe payent, ou en argent, ou en eſſence. Par exemple, de dix acres de bois expoſés en vente, le Roy prendra pour ſon tiers, trois acres une vergée, treize perches & huit pieds; & pour ſon danger ou ſa dixme, car c'eſt la meſme choſe, une acre. Or il y a des bois qui ne ſont ſujets qu'à tiers ſans danger, & d'autres à danger ſans tiers. Voyés les Ordonnances de Louys Hutin, & de Charles VI. rapportées par nôtre Terrien, p. 613. & ſuivantes. Voyés ſur tout Béraut, qui en a fait un Traité exprés. Ce mot de danger pris pour dixme, vient vray-ſemblablement du Latin *denarius*, *deniarius*, danger.

Parler pair.

CE qu'on dit autrement parler juſte, parler avec ſincerité, ſans équivoque, répondre formellement

& précifément à la demande. Les Grecs ont dit en pareil fens ἄρτια βάζειν. Cela eft pris ou de l'integrité & perfection du nombre pair, ou de ce jeu que les Romains nommoient *par impar*, & les Grecs ἀρτιασμὸν, dont Ariftophane, *in Pluto*, Horace, & les autres parlent; lors qu'ayant pris quelques piéces de monnoye dans la main, l'un demande, que prenés-vous? fur quoy l'autre eft obligé de répondre précifément, je prens pair, ou bien je prens non, fous-entendant pair.

Ædificare cafas, plofttello adjungere mures,
Ludere par impar, equitare in arundine longâ.

Faire la barbe à quelqu'un, luy faire le poil bien court.

C'Est le méprifer, l'affronter, l'infulter, le réduire au petit pié. On fçait les Vaudevilles, qui furent faits fur le retranchement des barbes, fous le miniftére du Cardinal de Richelieu.

Vous eftés auffi rafé
A la mode de la Cour,
Car l'on vous fait le poil bien court.

Une longue barbe a toûjours efté vénérable, d'où vient que ce couplet fut fait pour feu M. de la Force.

C'a Monfieur de la Force,
Que je vous la faffe auffi,
Helas! Sire, mercy,
Ne me la coupés pas,
Plus ne me connoîtroient vos Soldats.

Les anciens Philosophes, & nos anciens Preux l'affectoient, & ceux-cy la parsemoient de papillotes d'or, comme nous l'apprenons de nos vieux Autheurs. Dans la Chronique de Louis XI, autrement la Chronique scandaleuse, vous lisés ces mots. « Ainsi habillé « & étendu qu'étoit le Duc de Bourgogne aprés sa « mort, le vint voir M. de Lorraine vêtu de dueil, & « avoit une grand barbe d'or, venant jusqu'à la cein- « ture, en signification des anciens Preux, & de la « victoire qu'il avoit sur luy euë : Et à l'entrée dit ces « paroles, en luy prenant l'une des mains, *vos ames* « *ait Dieu, vous nous avés fait moult de maux & dou-* « *lours;* & à tant vint prendre l'eau benoiste & en « jetta sur le corps..... » Nous avons encore aujourd'huy des Ordres de Religieux à longues barbes.

Magna fuit quondam capitis reverentia cani,
Inque suo pretio barba senilis erat.

Le serment ordinaire de Charlemagne étoit, *je jure par saint Denis, & par cette barbe qui mé pend au menton.* De sorte que de prendre un homme par la barbe, la couper, ou la tirer, étoit un acte d'un signalé mépris. Et l'on sçait comme quoy David fit une justice exemplaire des Ammonites, qui avoient fait raser ses Ambassadeurs. Les Latins ont dit *barbam vellere* en pareil sens. Horace serm. l. 1. *Barbam tibi vellunt lascivi pueri.* Perse

Idcirco stolidam præbet tibi vellere barbam
Juppiter.

Au reste, parmy les Romains on mettoit une barbe d'or aux statües des personnes qu'ils vouloient honorer extraordinairement. Le mesme Perse. Sat. 2.

Præcipui sunto, sitque illis aurea barba.

Dans le Roman de Huon de Bourdeaux, entr'autres chofes à faire pour affronter l'amiral Gaudiffe, on ordonna au pauvre Chevalier Huon, de ne rentrer point en France, qu'il n'euft efté lui arracher la barbe, & quatre dents mafcheliéres; ce qu'il fit enfin avec l'ayde d'Oberon le Fé, fon ami loyal, mais non pourtant fans maint coup ferir. De barbe on fait barbet, un chien à mouftache. Et barbe eft une efpéce de gafteau qu'ils font à Roüen en forme de barbe, comme nous en faifons icy en forme de fer à cheval, que nous appellons fers-adent, & comme ils en font à Diépe en forme de jatte fort creufe, & qu'ils appellent gattecofve, car coffe & cofin, fe prend pour creux. De barbe on en fait auffi barbute, efpéce de couverture de tefte; tantoft pour la guerre, tantoft pour les voyages, parce qu'elle couvroit le menton, que les Italiens appellent barbota. Barbute auffi ou barbote, étoit une forte de vaiffeaux & navires, dont parle Mathieu Paris, & qui étoient ainfi nommés, *quia navium illarum roftra ferrata barbam referebant.* Voyés VVatfius & Voffius: de ce mefme mot, nous avons auffi formé celuy de barbuquet, pour exprimer une petite bleffure, écorchure, ou gale, qu'on a au menton; dont il eft parlé dans la lifte des taxes des amendes, qui fut faite en l'Echiquier de Pafques, tenu à Roüen l'an 1406. Car vous trouvés dans le Titre, des dégrés & diverfes maniéres d'injures réelles. *D'un coup de poin*, 12. *deniers; d'un coup de poin avec pierre*, 5. *fols; d'un coup de paume*, 53. *de burguer fans choir*, 5. 3. *de heurter à poin clos*, 5. 3. *d'un barbuquet*, 5. 3. *de cracher au vifage*, 5. 3..... Voyés Terrien fur la Coûtume de Normandie, p. 491. Beurguer, que nôtre Peuple dit bieurguer, c'eft heurter, pouffer, *arietare.* Pour barbe, fignifiant un cheval, & Barbe, nom propre, ils viennent de *barbarus, barbara.*

Nicolés Giles parlant de l'entrée de Henry Second, à Lyon : Grand fut, dit-il, le nombre des chevaux Turcs, genets, & barbares. Et Sainte Barbe qui souffrit le martyre sous Maximin, est appellée dans le Martyrologe Romain, *Sancta Barbara;* & la porte, Sainte Barbe, dans M. de Thou, *porta Barbarana.*

Soleil qui luisarne au matin; femme qui parle Latin; & enfant nourry de vin, ne viennent à bonne fin.

RONSARD a dit dans quelqu'un de ses Poëmes.

Mais trop plus est à craindre une femme clergesse,
Sçavante en l'art d'amour, quand elle est tromperesse.

Sur quoy Belleau commente ainsi. « Qu'on se donne « bien de garde de se métre au service d'une Dame, « rusée, vieille, & de trop subtil esprit, étant la pré- « sente ruine d'un jeune homme, de languir si long- « temps dessus les froides cendres d'une vieille amou- « reuse ; & principalement, quand elle fait de la « clergesse, & de la sçavante. Une simple Pénélope « vaudroit mieux, *quæ tantùm lanas non finit esse* « *rudes.* » Martial dans les souhaits qu'il fait en l'Epigramme 90. du Liv. 2. n'oublie pas que Dieu le garde d'une femme docte,

Sit mihi verna satur, sit non doctissima conjux,
Sit nox cum somno, sit sine lite dies.

Les effets sont mâles, & les paroles femelles.

POUR dire ce qu'Ajax disoit à Ulysse,

Non opus est verbis, tantùm spectemur agendo.

Contre ces Thrasons pronts de la langue, & lents de la main. Voyés cy-dessus, *hardie langue, coüarde lance.* Cela se dit aussi contre ceux qui font cent complimens & protestations d'amitié, mais sans rendre nul service. L'infirmité naturelle & ordinaire des femmes, & la force des hommes ont fait que dans la plûpart des langues, le mot de mâle ou viril, a esté employé pour fort, & celuy de feminin, pour foible. Florus a dit de nos anciens Gaulois, que leurs premiers efforts étoient plus que d'hommes, & leurs derniers moindres que de femmes. Ce qui a fait que la pluspart des Nations belliqueuses, ont réputé à honte, de souffrir leur domination. Et du Tillet remarque en quelque endroit, que les Hongrois pour cacher un peu cette flétrissure, que la Loy du païs leur faisoit, appelloient leur Reine, le Roy Marie. Nous avons vû dans nôtre siécle un Roy pacifique, estre nommé le Roy Elizabet, & une Princesse guerriére se nommer, la Reine Jacques. Cependant l'Histoire sacrée & profane nous fournissent divers exemples de grandes Reynes, qui n'ont en rien cedé aux plus grands Rois, soit en valeur; soit en sagesse & sçavoir. Aussi le docte M. Bochart, a-t-il remarqué, qu'en la Langue Sainte, la terminaison feminine marque de la grandeur & de l'excellence, & que c'est celle du mot qui signifie le Soleil; ce qui a fait qu'on l'a pris pour la Lune, quand on a traduit dans Jerémie, que les Idolâtres

ſacrifioient à la Reyne des Cieux; car l'original porte qu'ils ſacrifioient au Soleil. Et en effet, c'étoit ce bel aſtre qui attiroit autrefois tant d'adorateurs, & qui meriteroit plus, qu'aucune autre créature, qu'on luy rendiſt un culte religieux, s'il étoit permis d'en rendre à d'autre qu'au Créateur. Pour revenir aux Dames, nôtre Malherbe a dit à leur honneur, que Dieu n'avoit fait que deux bonnes choſes; les femmes & les mélons; & deux belles; les roſes & les femmes; & qu'on liſoit bien, qu'il s'étoit repenti d'avoir fait l'Homme, mais que nous ne liſions point, qu'il ſe fuſt repenti d'avoir fait la Femme. On a remarqué encore une choſe, touchant le pouvoir que les femmes doivent avoir ſur les hommes, c'eſt que dans cette parabole de l'Evangile, où nous eſt dépeinte nôtre reſiſtance naturelle à la vocation de Dieu, quand de la part du Maître on invite de venir, celuy qui avoit acheté une maiſon, il répond civilement; *J'ay acheté une maiſon aux champs, & il faut que je l'aille voir, je ſupplie le Seigneur de m'excuſer.* Lors qu'on vient à celuy qui avoit acheté des bœufs, il répond encore avec honneſteté; *J'ay acheté cinq couples de bœufs, & je m'en vas les éprouver, je ſupplie le Seigneur de m'excuſer.* Mais quand on s'adreſſe à celuy qui étoit nouveau marié; il répond bruſquement, ſans faire d'excuſe, ni garder de meſures; *J'ay épouſé une femme, & je n'y puis aller;* comme ſe ſentant retenu avec plus de violence, & attaché par des liens plus forts. En effet, Adam avec toute ſa pureté & ſon innocence, Salomon avec toute ſa ſageſſe, & Sanſon avec toute ſa force, n'ont-ils pas reſſenti le pouvoir abſolu & la douce tyrannie, qu'une perſonne aymable exerce ſur les cœurs. Seneque le Tragique parlant de Hercule,

Fortem vocemus, cujus ex humeris leo
Donum puellæ factus, & clava excidit,

Fulſitque pictum veſte Sidoniâ latus :
Fortem vocemus, cujus errantes comæ
Maduêre nardo, laude qui notas manus
Ad non virilem tympani movit ſonum,
Mitrâ ferocem barbarâ frontem tegens.

Chapeau ou chapel de Roſes.

C'Est un petit mariage, car quand on demande ce qu'un pere donne à une fille, & qu'on veut répondre qu'il donne peu, on dit qu'il luy donne un chapeau de roſes. Nôtre vieille Coûtume porte, qu'un pére & une mére peuvent marier leur fille d'un chapeau de fleurs, de meuble ſans heritage, ou d'heritage ſans meuble, & que ſi rien ne luy fut promis lors de ſon mariage, rien n'aura. *Lex dura, ſed ſcripta.* Et au reſte, la cruauté apparente de cette loy eſt juſtifiée par la conſidération que le Legiſlateur a euë, qu'il n'eſt point d'affection qui ſurpaſſe la tendreſſe paternelle, & qu'ainſi il n'eſt pas à préſumer, que les péres ni les méres faſſent rien au préjudice de leurs enfans; au contraire, cette tendreſſe naturelle, *præſumitur ſemper capere ſalubrius conſilium in favorem liberorum*, comme parle le Juriſconſulte, *l. Nec in eâ. ff. Ad leg. Jul. de Adulter.* D'ailleurs, il n'eſt pas juſte, que les filles, qui ſont la fin de leurs familles, ſoient conſiderées comme les garçons, qui en ſont le ſoûtien. Au reſte, qu'un chapel ou chapelet de roſes ſoit convenable aux nouvelles mariées, perſonne n'en doute : les fleurs en général, & les roſes particuliérement étant conſacrées à Venus, aux Graces & à l'Amour.

Nager en grande eau; nager en basse eau.

C'Est estre avocat en une Cour Souveraine, étudiant en une fameuse Université, marchand en une grosse Ville. C'est quelquefois boire à plein verre, de bon vin, ou de l'eau de la fontaine d'Hippocréne, comme Marot le dit en ce Rondeau, qu'il adresse à Estienne Clavier.

Pour bien loüer & pour estre loüé,
De tout esprit tu dois estre alloüé,
Fors que du mien, car tu me plus que loües :
Mais en loüant plus hauts termes aloües,
Que la saint Jean, ou Pasques, ou Noé.

Qui noüe mieux, répons ou C. ou E.
I'ay jusqu'icy en eau basse noüé,
Mais dedans l'eau caballine tu noües
Pour bien loüer.

C. c'est Clement contre chagrin cloüé;
E. est Estienne éveillé enjoüé :
Mais en droit moy tu fais cygnes les oués,
Quoy que de los doives estre doüé
Pour bien loüer.

Il paroist par là, que Clement Marot étoit dans l'erreur de Jean le Maire, qui pensoit que le Noël des Chrétiens, venoit de Noé des Juifs. Oue est le vieux mot François, signifiant une oye, du Latin *Auca.*

Faire un cygne d'un oyson.

LOuer ce qui ne le merite pas : ou loüer trop. Voyés *Nager en basse eau.*

Medecin d'eau douce; c'eſt un beuveur d'eau.

MEDECIN qui n'eſt pas fort habile. Peut-eſtre cela eſt-il venu d'un Aſclepiade, qui de mauvais Rheteur s'étant fait encore pire Medecin, & n'ayant nulle connoiſſance des remédes, affecta particuliérement de ſe rendre célébre en accordant de l'eau aux malades. *Et quoniam*, dit Pline, au liv. 26. ch. 3. *cauſas morborum ſcrutari priùs inſtituerat Herophilus, vini rationem illuſtraverat Cleophantus apud priſcos, ipſe cognominari ſe frigidâ dandâ prætulit.* On dit, que quelque choſe ne ſent qu'à l'eau, quand elle eſt ſans force & ſans gouſt; & d'un homme, qu'il n'eſt qu'un beuveur d'eau, pour dire, qu'il n'a pas grand génie, cela fondé ſur ce que *vina parant animos. Fertur & veteris Catonis vino incaluiſſe virtus.*

Nulla placere diu, neq; vivere carmina poſſunt,
Quæ ſcribuntur aquæ potoribus.
Fœcundi calices, quem non fecêre diſertum.
Laudibus arguitur vini vinoſus Homerus.
Ennius ipſe Pater nunquam niſi potus ad arma
Proſilijt dicenda.

Et dans les Epigrammes Grecques de l'Anthologie, on trouve celle-cy contre les Beuveurs d'eau.

Οἶνος τε χαρίεντι πέλει μέγας ἵππος ἀοιδῷ.
Ὕδωρ δε πίνων χρηςὸν οὐδὲν ἂν τέκης.

Il me ſouvient que feu M. Heinſius, quand il étoit dans ſa belle humeur; ce qui arrivoit aſſés ſouvent, en

12

ſe mettant à table ; nous diſoit en forme de priére avant le repas,

Vina bibant homines, animalia cætera fontes,
Abſit ab humano pectore potus aquæ.

Le Papier endure tout.

POUR dire, qu'il ne faut pas croire à la legére les Ecrivains : car on peut accuſer la plûpart d'eux, de ce dont on accuſoit Paul Jove, qu'il avoit une plume d'or pour ſes amis, & une de fer pour ſes ennemis. La langue, quoy qu'un fort petit membre de nôtre corps, & le papier, quoy qu'une choſe fort vile & fragile, peuvent faire beaucoup de mal, ou de bien. Si l'on en croit Hoſpinien, la Sibylle Erytrée aura prédit, que c'eſt par le papier que l'Antechriſt doit eſtre détruit & confondu. Car vous trouvés ces mots dans ſon Traité de *Origine & progreſſu Typographiæ. Sibylla Erythræa de noviſſimo ſæculo & Antichriſti furoribus vaticinans, eum lino tandem perdendum eſſe dixit;*
Sic enim habet carmen Græcum.

Αἴλινος ἔκτοτε καιρὸς ὅτι λίνος αὐτὸν ὄλειται.

Miſerum inde tempus, quia linum perdet eum. Paratur enim & conficitur illa materia, in quâ ſcribimus, & libros excudimus, ex lineo panno minutatim conciſo in aquis, & glutino iterùm denſato, quam chartam lineam, abuſione veteris nominis, papyrum appellant. His armis lineis pugnatur contra Gog; ut veriſſimum ſit, quod D. Paulus ſcribit, eligere Do-

minum infirmas res, & quas Mundus vilipendat, quibus alta, firma, præpotentia, inexpugnabiliaque Mortalium judicio, & molitiones immanes Sathanæ ac Mundi, quæ ſurgunt adverſùs Deum, ſubvertat. Epiſt. 1. *ad Corint. c.* 1. Voilà un Oracle bien vray, mais bien envelopé de figures. Du lin, c'eſt du linge; du linge, c'eſt du papier; le papier, c'eſt un livre; le livre, eſt l'Ecriture Sainte. Au reſte, quelque vil & fragile que ſoit le papier quant à ſa matiére, il ne l'eſt pas quant à ſon uſage, ni dans l'eſtime des Mahumetans. Car Buſbequius en la relation de ſon voyage de Conſtantinople, raporte que les Turcs recueillent religieuſement les moindres petits morceaux de papier qu'ils voyent tomber à terre, les ſerrant avec ſoin; parce que le nom de Dieu peut eſtre écrit deſſus, & qu'ils ſe perſuadent, qu'au jour du Jugement, où il faudra qu'avant que d'entrer en Paradis, tout le monde paſſe par deſſus une claye de fer, rouge de feu; ces morceaux de papier ſe raſſembleront & s'épaiſſiront, pour venir ſe poſer ſous les pieds de ceux qui les auront recueillis, en ſorte qu'ils ne ſouffriront pas la moindre petite brulûre.

Femme de court talon.

C'Est une façon de parler, que j'ay ſouvent entenduë dire aux Valons, quand ils vouloient exprimer vne femme qui ſe laiſſoit aller ayſément. Boxhorn en a fait cette remarque ſur ces mots de Plaute, *in Perſâ.* Act. 4. ſc. 4. *Si crebro cades, id eſt, ſi te inclinari crebro, ac muliebris patientiæ legem accipere ſuſtinueris, quo modo & nos in Belgis Veneres iſtiuſmodi curto calci inſiſtere cavillantes, lepidâ ſanè*

vernaculæ vocis compoſitione Cort ghehielt perhibemus, quaſi dicas brevi-calces. Quo enim homini calcaneum brevius, eo ad reſupinandum accommodatior. Eaſdem etiam ab eadem cauſâ comitiales eſſe, hoc eſt caſabundas dictitabant. Apud Juvenalem. Aviam reſupinat amici.

Il a le pié poudreux; c'eſt un pié poudreux.

UN homme que nous appellons autrement fort leger, qui peut dire comme le Philoſophe, *Omnia mea mecum porto*, un vagabond, qui court çà & là, en quoy faiſant, il ne ſe peut pas qu'il ne cueille bien de la pouſſiére. Les Anglois appellent Pipouders, ces petits marchands porte-paniers, & coureurs de marchés & de foires, qui n'ont que leur panier, ou qui ſe contentent de quelque loge bâtie à temps, ſans pouvoir étaller en boutique. Et comme pendant la ſéance de nôtre foire Royale, nos Maire & Echevins tiennent une Juriſdiction du Pavillon, à cauſe que c'eſt dans un pavillon qu'elle ſe tient, & qu'on rend la juſtice ſommaire entre les marchands; auſſi les Anglois ont-ils pour le meſme ſujet, leur Court *of pipouders, pedis pulveriſati curia. Bracconus*, liv. 5. Traité 1. ch. 6. *propter perſonas, quæ celerem debent habere juſtitiam, ſicut ſunt mercatores, quibus exhibetur juſtitia pepoudroux.*

Eſtre à l'erte.

SE tenir au guet, eſtre vigilant, & preſt d'aller. Les Eſpagnols diſent auſſi, *eſtar en alerta.* Cette

locution vient de l'Italien, qui dit, *ſtar allerta. Erta*, ſignifie haut, & un chemin ou ſentier qui monte, une côte ou montagne, par laquelle on a de coûtume d'envoyer des Soldats pour découvrir les ennemis d'enhaut; lieu haut, aſpre & fâcheux à monter. Le Dictionnaire de la Cruſca remarque que cette façon de parler, eſt plus de vers que de proſe.

Ie l'ay entre les dents; je l'ay ſur le bout de la langue.

LEs Latins ont à peu prés une pareille façon de parler. Dans Plaute, *in Trinum.* un valet feignant de ſçavoir un nom, dit, *C. eſt principium nomini; intra dentes concluſum habeo; atque etiam modo verſabatur mihi in labris primoribus.*

Tout ce qui vient d'ebe, s'en retournera de flot.

NOs Payſans diſent cela de biens mal-aſſeurés, mal-ménagés, & quelquefois mal-aquis. Flot eſt le flus de la mer. Ebe eſt un mot Anglois, qui ſignifie le reflus. En Latin, *acceſſus & receſſus maris*, car *fluxus & refluxus*, ſont de la baſſe Latinité; ou bien *curſus & recurſus;* ce qu'autrement ils diſoient *venilia & ſalacia*, qu'ils faignoient eſtre deux des femmes de Neptune. *Venilia, cùm mare venit ad terram: ſalacia, cùm redit in ſalum.* Sur quoy quelqu'un de nos Poëtes

fit autrefois ces trois vers, qui ſont gravés ſur la porte dû logis d'un Gentil-homme de nôtre voïſinage,

Queîs opus eſt, affert tumefacta Venilia ſecum;
Ac modo, quæ ſuperant, revoluta Salacia tollit.
Ecquis vicinum damnoſum Nerea dicat?

C'eſt que nous diſons ordinairement, que la mer eſt un dangereux voiſin. Il faut, pour bien parler, dire : tout ce qui vient de flot, s'en retourne d'ebe.

Ie n'en ayme que le dos.

JE ne l'ayme guére, je voudrois bien ne le voir jamais. Les Toloſains diſent je *bouldoio beze per eſquino :* je voudrois ne le voir que par l'échine : je voudrois qu'il s'en allaſt, & fuſt bien loin de moy.

Le chauderon machure la poëſle.

UN voiſin diffame ſon voiſin, ou une putain crie à la putain. Machurer, ſignifie noircir, & figurément, detracter, décrier. Maſcara en Toloſain, c'eſt charbonner, barboüiller, noircir. On dit autrement, la peſle ſe moque du fourgon.

Ioüer des éperons. Iournée des éperons. Chevaliers du liévre.

DU Tillet nous apprend, ce que c'étoient que les Chevaliers du liévre. C'eſt dans ſon Recueil du

Traité d'entre les Rois de France & d'Angleterre, qu'il conte ainſi la choſe. « Les deux armées du Roy « Philippes & du Roy Edoüard, ſe départirent ſans « mélée; le jour ſe paſſa en contenances, & n'avint « qu'une riſée recitée par Froiſſart, d'un liévre paſſant « chemin devant le camp des François, dont fut faite « une huée, & grand cry. Les derniers qui l'oüirent, « penſant que ce fuſt le commencement de la bataille, « ſe diſpoſérent à faits d'armes. Aucuns écuyers pour « mieux faire ſelon la coûtume, furent faits Chevaliers, « toûjours depuis appelés les Chevaliers du liévre. »

Joüer des éperons, c'eſt fuïr. La journée des éperons fut ainſi nommée, comme le raportent la plûpart des Hiſtoriens, parce que nos gens ſaiſis de je ne ſçais quelle terreur panique, donnérent des éperons, & s'enfuirent honteuſement. Ce fut au mois d'Aouſt 1513. & ſous Louis XII. que ſe donna cette bataille, Henry VIII. y étant en perſonne. Le Seigneur de Piennes, Gouverneur de Picardie, commandoit l'armée du Roy; le Duc de Longueville y fut pris priſonnier, Bayard, & divers autres Seigneurs. M. de Brianville dans ſon abregé de l'Hiſtoire de France, parle d'une autre journée, dite des éperons. C'eſt en la vie de Philippes le Bel. L'an mil trois cens quatorze, le Flamand ſe voyant réduit à ſe ſoûmettre à ſon Souverain, la mauvaiſe conduite du Comte de S. Paul, Jacques de Chatillon qui y fut étably pour Gouverneur, cauſa une ſedition à Bruges, qui ſoûleva tout le païs contre les François. Pour la reprimer, le Roy envoya une puiſſante armée ſous le commandement du Comte d'Artois, Prince du ſang, & du Conneſtable de Neſle ; mais la jalouſie de ces deux Chefs ſacrifia mal-heureuſement l'élite de nôtre Nobleſſe à la fureur des Flamands, qui l'ayant fait tomber dans un piége l'an 1302. en firent un ſi grand carnage à la défaite

mémorable de Courtray, qu'on y conta jusqu'à 12000. Chevaliers morts : si bien que pour la quantité d'éperons dorés de tant de Chevaliers, que les Flamands remportérent comme en triomphe, cette malheureuse journée fut nommée, la journée des éperons. Toutefois aprés diverses tentatives, le Roy defit entiérement ces mutins; & deux ans ne se passérent pas, que trente-six mille Flamands tués à la défaite de Monts, lavérent dans leur sang toute la honte de Courtray. Anciennement le Chevalier étoit discerné aux éperons qu'il portoit dorés, au lieu que l'écuyer les portoit blancs. Voyés du Tillet, p. 309 & suivantes.

Etonné, ou étourdi comme un fondeur de Cloches.

IL faut sous-entendre, quand sa fonte n'a pas bien pris. On le dit d'un homme qui se trouve fort éloigné de son conte, & qui voit reüssir les choses autrement qu'il ne les avoit pensées.

Les jours s'entresuivent, mais ils ne s'entre-ressemblent pas.

POUR dire, que les maux & les plaisirs ne sont pas continuels. Pendant qu'une journée, dit Hesiode, est une cruelle marastre, l'autre est une bonne mére.

Ἄλλοτε μητρυίη πέλει ἡμέρη, ἄλλοτε μήτηρ.

La fumée cherche toûjours les belles gens.

POUR dire, que l'envie s'atache toûjours au plus grand mérite. C'eſt une opinion badine, & de bonne femme, mais qui n'eſt pas nouvelle, que la fumée s'adreſſe toûjours au plus beau fils. Car dans Athenée, liv. 6. un Paraſite voulant exprimer, qu'il étoit plus propre qu'aucun autre, à s'aprocher d'une belle perſonne; il dit qu'en cela il ne céderoit pas à la fumée meſme. Voyés Eraſme, *fumus pulchriorem perſequitur. Petrus Victorius, var. lect. lib.* 3. *c.* 21.

Il a laiſſé les Houſeaux.

HOUSES ou houſeaux, ſignifioient autrefois des botes, d'où nous avons fait le mot de trique-houſes; & le ſurnom de courteheuſe donné à nôtre Duc Robert, dans la Chronique de Normandie, ch. 50. ſur la fin. « Robert Duc de Normandie, étoit de petite « ſtature, & de gros membres, & pource qu'il avoit « les jambes courtes, il fut nommé courteheuſe. » De houſe l'on a fait les verbes houſer & dehouſer, c'eſt à dire, boter & déboter. Le Roy arriva le matin, & tout houſé, fut à la benediction, dit Nicoles Giles, en la vie de Charles VII. Et dans Alain Chartier, en l'Hôpital d'Amours.

Tantoſt qu'il ſera deſcendu,
Sans dire ce qu'il a trouvé
Et ſans ce qu'il ait attendu,
Qu'il ſoit vêtu, ne dehouſé,
Il ira paſſer tout croté.

Heuſe & le Latin barbare *hoſa*, qui ſe trouve dans Paul Diacre, vient de l'Allemand *hoſe*. Nous diſons donc que quelqu'un a quitté les botes, & laiſſé les houſeaux, quand il meurt, & que comme dit Nicot, il s'eſt déchauſé & mis au lit pour mourir, tellement qu'il n'a plus de beſoin, ni de chauſſes, ni de quoy que ce ſoit. De là auſſi eſt venu cét autre Proverbe, mais qu'on voit corrompu.

A l'an ſoixante & douze,
Temps eſt que l'on ſe houſe.

Il faut dire, temps eſt qu'on ſe dehouſe. Qui le voudroit, on pourroit moraliſer & étendre davantage la penſée de Nicot, en diſant que nôtre vie eſt un voyage : ſuivant quoy Jacob diſoit, que les jours de ſon perelinage avoient eſté courts & mauvais; & qu'ainſi le voyage étant fait, on devoit tirer les botes, puis qu'on n'en avoit plus affaire. Voyés Paſquier, l. 8. ch. 38. qui en rapporte une origine hiſtorique; on dit encore par une autre metaphore, que quelqu'un eſt délogé, pour dire qu'il eſt mort.

Vin d'une oreille.

ON appelle ainſi le bon vin, parce que le bon vin fait pencher la teſte de celuy qui le goûte bien, d'un côté ſeulement, & luy fait dire, il eſt bon : au lieu que s'il eſt mauvais, on ſecoue toute la teſte, & par conſéquent les deux oreilles, en ſigne de dégouſt & de mépris.

Ne mets en ton doigt aneau trop étroit.

C'Est à dire, ne contractés point des amitiés, ni des alliances inégales, parce qu'elles ſont ordinairement incommodes, de meſme que l'eſt un aneau trop étroit, qui coupe quelquefois la chair du doigt. C'eſt un des Embleſmes de Pythagore, *annulum digito ne vi inſerito*, que l'on peut expliquer par ces Préceptes d'Ovide.

Amicitias & tibi junge pares,
Si qua voles rectè nubere, nube pari.

La chévre a pris le loup.

CEla ſe dit contre ceux, qui penſans par leur adreſſe ou authorité, perdre ou tromper les autres, demeurent eux-meſmes pris. Lucien au Dialogue de Cnemon & Damnipe, τοῦτο ἐκεῖνο τὸ τῆς παροιμίας ὁ νεβρὸς τὸν λέοντα. Ce que M. d'Ablancourt traduit ainſi : voilà le Proverbe arrivé de la chévre qui prit le loup, ſurquoy il fait cette remarque. *On dit ainſi ce proverbe en nôtre langue; & l'on feint qu'une chévre, pourſuivie d'un loup, ſe ſauva dans une maiſon deſerte, dont elle ferma la porte par hazard avec ſes cornes, aprés que le loup fut entré, qui fut pris par ce moyen.*

En cent ans baniére, en cent ans civiére.

POUR dire comme dit le Pfalmifte : *C'eft Dieu qui gouverne & abaiffe l'un, & éleve l'autre*, & comme dit le Poëte *ludit in humanis Divina potentia rebus*, & que tel a eu le fceptre à la main, qu'on a vû depuis porter la ferule de pedent. Pafquier fe fert de cette façon de parler, l. 1. de fes Recherches, ch. 7. « tantoft nous voyons les empires eftre de- « meurés en un lieu ; tantoft avoir forchangé de main, « comme il plaift au Souverain maître, & ceux qui « furent bien grands, par fucceffion de temps eftre « venus bien petits ; fi que l'on pourroit approprier « aux Royaumes, ce que le commun peuple dit des « maifons nobles, qu'elles font cent ans baniéres, & « cent ans civiéres. » Et fur ces mots du Sonnet du 1. liv. des Amours de Ronfard

Sainte Gaftine : ô douce Secretaire
De mes ennuis....

Muret fait cette remarque. « Céte foreft eft aujour- « d'huy demy venduë par le mauvais ménage des « miniftres du Prince ; malheureux font les Princes & « les Rois, lefquels pour fournir à leurs folles dé- « pences, vendent en un jour ce que la Nature ne « peut produire en mille ans, comme Forefts, Villes, « & Châteaux, qui ont plus coûté à bâtir à coup de « marteau, heritages de leurs Ayeuls acquis fans « peine, qu'ils n'en pourroient ce jourd'huy édifier en « quatre mille ans. Or felon le cours des Aftres, & « felon le change qui fe fait & refait fous la Lune, & « que la matiére appete toûjours nouvelle forme, il ne

« ſe faut ébahir, ſi en cent ans civiére, & en cent « ans baniére : la bonne Nature, mére commune d'un « chacun, n'eſt pas tant obligée par ſerment à laiſſer « tous les biens du monde en un eſtre, qu'elle vueille « plus favoriſer les uns que les autres. Mais elle veut « que chacun en ſon rang & ordre, ſe ſente de ſa « liberalité. On ne vit jamais race en terre durer en « ſplendeur & felicité, plus haut de cent ans. » Une civiére, ou à bras, ou à roüelle, ainſi que parlent nos Payſans, ſert aux journaliers à tranſporter de lieu à autre, diverſes choſes viles, du fumier, du ſable, des vidanges : & il n'y avoit autrefois que les Gentils-hommes de plus grande marque, qui euſſent droit de porter baniére.

Irus & eſt ſubito, qui modo Crœſus erat.

Faire un pas de Clerc.

ON a dit de meſme, tout clerc n'eſt pas ſage, ce que l'on exprimoit ainſi plaiſamment, *magis magnos clericos non ſunt magis magnos ſapientes.* On dit encore que quelque choſe ſent bien l'écolier, & que c'eſt un coup d'écolier ; le mot de clerc, ainſi meſme que ceux de ſçavant & de docteur, s'étant pris en mauvaiſe part, au temps que les Courtiſans & gens d'épée tenoient à honte de ſçavoir quelque choſe. Il a pourtant eſté pris quelquefois en bonne part, comme il paroiſt par cette autre façon d'exprimer, le *ſus Minervam* des Romains, quand nous diſons, parler Latin devant les clercs. Voyés le meſme Paſquier, liv. 8. ch. 13. Le mot de pas, de meſme que celuy de démarche, ſe prend figurément pour action & conduite ; il fait bien de faux pas il a fait une fort vilaine démarche.

Du cuir d'autruy, large couroye.

IL faut ſous-entendre, faire; ou il fait, ce qui eſt dit de ceux qui ſont liberaux du bien d'autruy, nous l'avons imité du Latin, *de alieno corio ludere torquetur,* dit Eraſme, *in eos qui ſecuriùs agunt, ſed alieno periculo.* Tertullien au liv. *de Pallio*, a un peu changé le Proverbe, pour exprimer agréablement comme le cameleon changeoit de couleur ſelon qu'il vouloit. *Hoc ſoli chameleonti datum, quod vulgo dictum eſt de ſuo corio ludere :* par où il ſembleroit que le Latin, *de alieno corio ludere,* ne voudroit pas tant dire, eſtre liberal du bien d'autruy, que ſe joüer d'un autre en luy faiſant faire tantoſt un perſonnage, tantoſt l'autre par metaphore du Cameleon, qui eſt tantoſt d'une couleur, tantoſt d'une autre.

Servir de triboulet, paſſer pour triboulet.

PASSER pour ridicule & pour fou, ſervir à faire rire & défrayer la compagnie. Triboulet fut un fou de Louis XII. comme nous l'apprend Hotoman en ſon livret, intitulé *Matagonis de Matagonibus*, qu'il fit contre Matharel, & contre Papirius Maſſo : *crede mihi, Matharelli, ſi Rex fiam, quod tu eris primus in matriculâ meorum ſtipendiatorum, non ut te faciam meum procuratorem generalem aut ſpecialem, quia nihil intelligis in jure, ut tuus libellus ſatis oſtendit, ſed meum archiſatuum, ſicut Tribulletus fuit Regi Ludovico. Et ut iſto feudo ſolemniter inveſtiaris, dabo tibi pro dono inveſtituræ, unum pulchrum bacillum*

album, cui alligata erit una vesica cum pisis ab intus canorè resonantibus. Rabelais a mis agréablement en jeu Triboulet, quand il le fait consulter par Panurge sur son mariage.

C'est un Avocat de Ponce Pilate.

ON dit cela d'un Avocat qui n'a point de pratique, ni de causes, parce que Pilate parlant de nôtre Seigneur, dit dans l'Evangile, *non invenio causam;* par une équivoque à peu prés pareille à celle, dont le mesme Hotoman, au mesme liv. raille Baudoüin Jurisconsulte, en l'appellant un Docteur de nécessité, parce qu'il est dit que la nécessité n'a point de loy.

Faire la figue à quelqu'un.

C'EST à dire, se moquer de luy, nous l'avons pris de l'Italien, fare le fica, & les Espagnols dar las higas. Voicy ce qu'en disent Munster, Misnhæus, & les autres. *Irrisionis genus est, cùm per contemptum & ludibrium medium digitum alicui porrigimus. Ab hoc autem eventu traxit originem. Fridericus Barbarussus Imperator, ob contumeliam factam Imperatrici à Mediolanensibus, qui eam mulæ impositam capite averso in caudam bestiæ, traditâ in manus ejus bestiæ caudâ pro fræno, ludibrio habuerunt. Mediolano post longam obsidionem capto, deditos cives eâ lege & conditione in gratiam accepit, ut qui vitam servare vellent, ficum de genitalibus mulæ dentibus eximerent. Vnde nata est Italiæ contumeliosa illa irrisio, cùm digito inter*

duos oſtenſo proferunt, Ecco la fica. Maître François. au liv. 4. ch. 45. explique ainſi la choſe. « Les Milanois « s'étoient contre Frideric abſent rebellés, & avoient « l'Imperatrice ſa Femme chaſſée hors de la Ville « ignominieuſement, montée ſur une vieille mule, « nommée Tacor, à chevauchons de rebours; ſçavoir « eſt, le derriére tourné vers la teſte de la mule, & « la face vers la croupiére. Frideric à ſon retour les « ayant ſubjugués & referrés, fit telle diligence, qu'il « recouvra la célébre mule Tacor : adonc au milieu « du grand Broüet par ſon ordonnance, le bourreau « mit és membres honteux de Tacor une figue, « préſens, & voyans les Citadins captifs : puis cria « de par l'Empereur à ſon de trompe, que quiconque « d'iceux voudroit la mort évader, arrachaſt publi- « quement la figue avec les dents, puis la remiſt au « propre lieu, ſans ayde de mains : quiconque en « feroit refus, ſur l'inſtant feroit pendu & étranglé. « Aucuns d'iceux eurent horreur d'une tant & telle « abominable amende, la poſtpoſérent à la crainte de « la mort, & furent pendus; es autres, la crainte de « la mort domina ſur telle honte : » iceux, aprés avoir à belles dents tiré la figue, la môntroient au boye, ou bourreau apertement, diſans *Ecco la fica*. M. Bochart croit qu'au lieu de Thacor, il faut lire Achor, ou leachor, c'eſt à dire à rebours en langue Hebraïque, que Rabelais n'ignoroit pas comme il paroiſt par ſa bonne Déeſſe Bacbou, & quantité d'autres termes qu'on a remarqués.

Avoir une dent de lait contre quelqu'un.

C'Est à dire, une vieille inimitié : les dents ſe prennent metaphoriquement pour envie, malice,

animoſité. Mordre & déchirer quelqu'un, c'eſt l'offencer ſoit par faits, ſoit par paroles : môntrer les dents, c'eſt à dire témoigner qu'on a de la vigueur, & dequoy ſe défendre. *Jam minùs dente mordeor invido*, a dit Horace. Les Latins ont dit encore à peu prés en meſme ſens que nous, *genuinum infigere, genuinum frangere.* Les dents de lait ſont celles qui naiſſent les premiéres : une dent de lait ſeroit donc en quelque façon, comme, qui diroit une inimitié ſucée avec le lait; on dit encore, j'auray ou je feray cela malgré tes dents, c'eſt à dire, malgré toute ton oppoſition & toute ta rage, *etiam ſi tibi rumpantur ilia.*

Faire la nique à quelqu'un.

SE moquer de luy en hauſſant & baiſſant le menton : *les maux terminés en ique ſont aux Medecins la nique, hydropique, etique, phtiſique, paralitique, apoplectique, lethargique.* De là l'on a fait le verbe niqueter, & nôtre Peuple dit ordinairement, c'eſt marchandiſe de Paris, il n'y a que niqueter. En Allemand nicken, ſignifie hocher la teſte : faire petarade, c'eſt *crepanti buccâ manum intendere*, faire la figue à quelqu'un en petant de la bouche, dans les Amadis, liv. 10. *Il luy dit vilain pautonnier, voleur, outrageur des femmes d'autruy : ſurquoy le Chevalier répondit petarades, & baiſa la Dame deux ou trois fois, puis remonta ſur ſon détrier, & brocha des éperons.*

Eſtre logé chez Guillot le ſongeur.

ESTRE réveur ; peut-eſtre faut-il dire Guillan au lieu de Guillot, & que cette façon de parler a

eſté priſe de ce que nous liſons au premier livre d'Amadis, que Guillan le penſif fut un Chevalier errant, un des plus chevaleureux, qui fut onc en la Cour du Roy Liſuart, mais qui étoit ſi réveur à ſes amours & à ſa Dame, que penſant à elle ſouvent, il s'oublioit luy-meſme; auſſi un jour fut-il ſurpris dans ſes réveries, par un autre Chevalier qui le deſarçonna d'un coup de lance. Et pource le Roy Liſuart l'appelloit-il le plus grand réveur du monde.

Commander à la baguête.

C'Est à dire abſolûment, en telle ſorte qu'au moindre ſigne que l'on donne de ſa volonté, l'execution ſuive de fort prés le commandement : par une metaphore priſe des Ecuyers, qui au moindre mouvement de la baguette, manient leurs chevaux, & les font aller comme ils veulent.

Envoyer quelqu'un ad patres.

NOtre Peuple ſe ſert de cette expreſſion, pour dire expedier, ou faire mourir quelqu'un. Peut-eſtre cela vient-il de ce qu'en l'Ecriture, il eſt ſouvent dit, qu'un tel s'endormit avec ſes péres, & s'en alla à ſes péres, c'eſt à dire, qu'il mourut. Dans Gregoire de Tours, *appoſitus ad patres*, *id eſt mortuus.* Dans la Bible vulgate. Gen. 15. 15. Dieu dit à Abraham, *tu autem ibis ad patres in pace.* Ainſi dit-il à David, 1. Paralip. 17. 11. *Cumque impleveris dies tuos*, *ut vadas ad patres.* Dans les Machab. 1. 2. 69. *Appoſitus eſt ad patres ſuos*, & en divers autres lieux.

Pefcher en eau trouble.

C'Est ce qu'on dit de ceux qui profitent des defordres & des querelles d'autruy, & qui pour cela les fomentent. Dans les Apologues, un pefcheur ayant tendu fes filets, fe mit à batre l'eau pour faire donner le poiffon dedans; quelqu'un luy reprochant qu'il troubloit la riviére, & qu'on n'en pourroit plus boire, mais moy, dit-il, fi je n'en ufois de la forte, je ne pourrois plus manger, & il me faudroit mourir de faim.

Aprés Pafques robillare.

CE mot eft fort commun en la bouche de nos Payfans. Je ne fçay, fi cela auroit point efté pris de *rubigalia* ou *robigalia*, feftes & réjoüiffances celebrées autrefois par les Payfans, le mois d'Avril, en l'honneur du Dieu *Rubigus*, *ut rubiginem à fegetibus arceret.* Voyés Ovide en fes Faftes, Varron, Pline, & les autres. *Eft autem rubigo*, dit Servius fur le 1. de Georg. *fegetum putrefactio, cùm fpicæ confriatiles & vanæ redduntur, & culmi pereunt, quod à rufticis calamitas dicitur, inde & Rubigus Deus. Vt Chriftiani,* dit Hofpinien, en fon Traitté *de Origine litaniarum*, p. 363. *In die S. Marci & circa, fupplicationes celebrant circum oppida, & pagos campofque luftrant, ne ulla tempeftas fegetibus alijfque fructibus noceat. Sic Romæ olim eodem ferè die Robigalia celebrata funt, in quibus fiebat proceffio à flamine Quirinali, &*

populo albis veſtibus induto, in lucum Robigini conſecratum, ibi ſacris precibus, quibus Robiginem invocabant, ut ſegetibus parceret, immolabatur adhibito vino & thure, canis & ovis, eorumque exta in cineres cremabantur. Quelques-uns s'imaginent plaiſamment, que cette façon de parler eſt une corruption de celle-cy aprés Paſque *robe il aura.*

L'habit ne fait pas le Moine.

CETTE façon de parler s'employe, pour dire qu'il ne faut pas juger des perſonnes par l'extérieur, comme l'on diſoit autrefois ἐκ πώγωνος σοφοί. Elle eſt priſe des Autheurs du droit Canon, parlant de la capacité ou incapacité de poſſeder des Benefices. Voicy ce qu'en dit Godefroy ſur la Coûtume de Normandie, au Tit. de Juriſc. p. 61. Il y a des Benefices ſeculiers, il y en a de reguliers. I'appelle reguliers ceux qui ſont deſtinés aux Moines & Religieux profez; car c'eſt une maxime générale à tous Benefices, que *regularia regularibus, ſæcularia ſæcularibus ſunt conferenda,* & partant les reguliers ne peuvent eſtre conferés qu'aux Religieux du meſme Ordre. De la régle prédite, on a pris occaſion de douter, ſi pour obtenir leſdits Benefices, il ſuffit du Noviciat & de l'habit, ou s'il faut eſtre profez; mais enfin, il a eſté conclu, que l'habit ne fait pas le Moine, & partant qu'il faut eſtre profez pour poſſeder leſdits Benefices. Juvenal. Satyr. 7. parlant des faux jugemens de ſon ſiécle, a dit

Purpura vendit
Cauſidicum, rara in tenui facundia panno.

Roger bon-temps.

C'Est à dire un bon compagnon. M. Cotgrave en ſon Epître dedicatoire, prétend que c'eſt une corruption de rouge bon-temps, parce que ſuivant que l'a dit la verité meſme, quand le temps eſt rouge le ſoir, c'eſt ſigne qu'il fera le lendemain beau-temps. Paſquier, liv. 8. ch. 61. croit qu'on a dit rouge bon-temps, parce que cette couleur au viſage de toute perſonne, promet je ne ſçay quoy de guay, & non ſoucié, comme au contraire, la couleur blême eſt ordinairement accompagnée d'humeur fade & melancolique : mais tout cela, à dire le vray, ne me ſatisfait point, car Roger a toûjours eſté tenu pour le nom d'un homme guay, tout de meſme que d'une femme gaillarde, on dit que c'eſt une rogére.

Voir l'épouſée. D'auſſi bon cœur que les Payſans font les enfans. Il paſſeroit bien une chartée de foin entre chacune de ſes paroles.

DE ces trois façons de parler, la premiére eſt priſe des Valons ; la ſeconde, des Flamands; & la troiſiéme, des Anglois. La premiére s'employe pour deſigner une terreur panique, dont Strada donne un exemple en ces coureurs que le Duc d'Albe avoit envoyés, qui rapportans avoir entendu un bruit de tambours, & en meſme temps apperçû quatre enſeignes, qui étoient en effet tambours & enſeignes, mais ſur quatre chariots couverts de verdure, & ſur

qui une troupe de Payfans qui danfoient à l'entour, conduifoient au village prochain une nouvelle mariée : le Duc fit mettre fon armée en bataille, & pour mémoire de cette plaifante avanture, ce proverbe eft demeuré entre les foldats Valons, que quand les coureurs reviennent trop toft, on leur demande, s'ils ont vû l'époufée.

Les Hollandois fe fervent de la feconde expreffion, quand ils veulent marquer qu'ils font quelque chofe de grand cœur, & de grande affection, par exemple; ils difent, je bois à vous, & je vous porte cette fanté, d'auffi bon cœur, que les Payfans font les enfans. Vous lifés fouvent dans Amadis, je fais, ou je vous donne cela d'auffi bon cœur, que je baifay onc Damoifelle.

Les Anglois fe fervent de la derniére, lors qu'ils veulent dépeindre un homme qui parle lentement.

Il a vû le loup.

CELA fe dit d'un homme qui fe tait tout court, voyant furvenir celuy dont il parloit. Servius fur ce vers de l'Eglogue 8. *Lupi Mœrin vidêre priores. Hoc etiam Phyfici confirmant, quod vox detrahitur ei, quem primum viderit lupus; unde etiam hoc proverbium natum eft, lupus in fabulâ, quoties fupervenit ille, de quo loquimur, & nobis fuâ præfentiâ amputat facultatem loquendi.*

Porter befot.

C'EST à dire, porter mal-heur. Cette façon de parler eft fort commune parmy nôtre Peuple, ils difent

auſſi biſieutre pour mal-heur; il y a du biſieutre en cette affaire. C'eſt ſans doute une corruption du François, porter biſſeſtre ou biſexte à quelqu'un, dont voicy ce que M. de la Motte du Vayer dit en l'une de ſes létres, qu'il intitule, des jours reputés heureux ou mal-heureux. « En vérité, dit-il, je ne « trouve pas moins de vanité en cela, qu'à croire « l'année biſſextile plus mal-heureuſe que les autres, » d'où vient peut-eſtre nôtre proverbe, porter biſſeſtre ou biſexte à quelqu'un. Sur quoy je vous ſupplie de vous ſouvenir de cét endroit d'Ammien Marcellin, liv. 26. où il dit, que l'Empereur Valentinien s'empeſcha de ſortir, pour éviter le jour intercalaire du biſſexte de Février, comme mal-encontreux aux Romains; *nec videri die ſecundo, nec prodire in medium voluit, biſſextum vitans Februarij menſis tunc illuceſcens, quod aliquoties rei Romanæ cognorat fuiſſe infauſtum.* Macrobe Saturnal. l. 1. ch. 13. *Quoties incipiente anno dies cœpit, qui adjectus nundinis, omnis ille annus infauſtis caſibus luctuoſus fuit, maximéque Lepidiano tumultu opinio iſta firmata eſt.* C'eſt pourquoy l'on vouloit que l'intercalation de ce jour ſe fit au milieu du mois, *ut à ſuſpecto die celebritatem averterent nundinarum.*

Ferrer la Mule.

CHERCHER à faire argent, & tirer profit de tout, & meſme aux depens de ſon maître; on dit qu'un valet ferre la mule, quand il vôle un peu, & qu'un Juge la ferre auſſi, quand il prend de l'argent; ſoit par ſes mains propres, ſoit par celles de ſes domeſtiques. Nous avons pris cette façon de parler de

ce que fit autrefois le muletier de Vefpafien, qui fous prétexte que l'une des mules étoit deferrée, arrefta long-temps la litiére de cét Empereur, & par là fit avoir audience à celuy auquel il l'avoit promife fous l'affeurance d'une fomme d'argent: mais dont l'odeur vint fraper auffi-toft le nez de ce Prince, qui l'avoit tres-fin pour le gain: en forte, dit Suetone, qu'il voulut partager avec fon muletier le profit qu'il avoit eu à ferrer la mule.

Larron comme une choüéte.

EN Normandie & en quelques autres Provinces, c'eft ainfi qu'on appelle une hoüe, ou chevefche, upupam. Voyés M. Saumaife fur l'Hiftoire Augufte, p. 337. Ailleurs par ce mot, on entend ce qu'on appelle choucas, en Latin *monedulam*, ces petites corneilles qui fe retirent dans les trous des maifons & des clochers, & qui font larronneffes, & ont donné lieu au proverbe. Rablais, l. 3. ch. 14. où il parle du fonge que Panurge fit d'avoir vû fa maîtreffe, luy fichant des cornes à la tefte, & de la metamorphofe qu'il crût voir enfuite de luy en tabourin, & d'elle en choüéte, fur ce qu'il s'imagina que cela luy préfageoit qu'il auroit corne d'abondance, & planté de tous biens; qu'il feroit joyeux comme un tabour à nopce, toûjours fonnant, toûjours ronflant, & toûjours bourdonnant; & qu'enfin, fa femme feroit cointe & jolie comme une belle petite choüéte. Pantagruel luy prédit, au contraire, qu'il feroit coqu, battu comme un tabourin, dérobé par fa femme, ayant en cela l'inclination & le naturel de la choüéte. Surquoy mérite bien d'eftre rapporté ce que Voffius remarque,

l. 3. ch. 85. en la fin de l'Orig. & Progr. de l'Idolat. *monedula quaſi monetula, à ſurripiendis monetis.* Ovide liv. 7. des Metamorph. Fab. 24. dit qu'Arné, qui livra ſa patrie à Minos pour de l'argent, fut changée en cét oyſeau.

Quamque impia prodidit Arne
Sithonis, accepto quod avara popoſcerat auro,
Mutata eſt in avem, quæ nunc quoq; diligit aurum;
Nigra pedes, nigris velata monedula pennis.

Iamais homme ne ſe trouva à telles noces.

JAMAIS homme ne ſe trouva ſi étourdi, ſi maltraité, & ſi bien étrillé. Cela vray-ſemblablement eſt pris des noces de Baſché, où quand chicanoux venoient faire leurs exploits, gantelets faiſoient auſſi les leurs ſur mandibules, ſur brichet, & ſur épaules. Oudart ſous ſon ſurplis avait ſon gantelet caché, il s'en chauſſe comme d'une mitaine, & de d'auber chicanoux, & de draper chicanoux, & coups des jeunes gantelets pleuvoir de tous côtés ſur chicanoux. Des noces, diſoient-ils, des noces, des noces vous en ſouvienne : il fut ſi bien accoûtré, que le ſang luy ſortoit par la bouche, par le nez, par les oreilles, & par les yeux : au demeurant courbatu, épautré & froiſſé, teſte, nuque, dos, poitrine, bras & tout. Croyés qu'en Avignon au temps de Carneval, les Bacheliers onc ne joüérent à la raphe plus melodieuſement que fut joüé ſur chicanoux; enfin, il tombe par terre, & ne ſçais s'il fut bien penſé des mires du païs. Voyés le reſte dans M. François, livre 4. ch. 14. & ſuivans. Mires, c'eſt à dire, les Medecins : je croyois que ce mot pouvoit venir du Grec μύρον, c'eſt à dire unguent,

tant parce que je le vois toûjours écrit par un y dans Amadis, Melusine, & les autres vieux Autheurs; que parce que les Apotiquaires, Chirurgiens & Medecins étoient autrefois confondus, & s'appelloient tous μυρόποιοι. Voyés Athenée, liv. 13. Nicot & Richelet sur ces vers de l'Ode de Ronsard à Phœbus, pour guérir le Roy Charles IX.

Soit que tu sois fluteur,
Ou Phœbus, ou pasteur,
Dessus les bords d'Amphryse,

Ou Herbeur, enten moy;
Vien t'en guérir mon Roy,
Qui seul te favorise.

Je diray tes amours,
Que tu parois toûjours
Sans barbe ni vieillesse.

O des myres le Roy
A Bacchus & à toy
Sert le don de Jeunesse.

Saint Hierôme dans ses Epîtres, *nec in medicorum tabernis consideas;* & dans son Apologetique à Domnion. *Non est grande, mi Domnion, garrire per angulos, & medicorum tabernas.* Surquoy voicy ce que dit Erasme, *sentit pharmacopolia, in quibus velut & in tonstrinis considetur ab otiosis & garrulis, qui mos & hodie durat apud Venetos.* Juvenal a dit parlant de ces lieux,

Gaudent ubi vertice raso
Garrula securi narrare pericula nautæ.

D'autres le derivent de l'Arabe Emir. Mais nos Maîtres, je dis Messieurs Bochart, & de Grentemesnil,

n'approuvent pas trop ni l'une, ni l'autre etymologie. On disoit autrefois en commun proverbe,

Qui veut la guerison du mire,
Il luy convient tout son mal dire.

Qui dort, disne.

CETTE façon de parler est tirée de l'école des Medecins, où l'on enseigne que le sommeil tient lieu d'aliment; lors que l'estomach étant plein de crudités, il faut dégager la nature, & luy donner loisir de les cuire sans la surcharger de nouvelles viandes. Car au reste si l'on est à jeun, dit Hollerius, sur les Aphorismes, le dormir ne nous nourrit & ne nous fortifie point; au contraire, la chaleur naturelle qui se retire alors toute au dedans, ne rencontrant rien surquoy elle puisse agir, s'affoiblit peu à peu, & s'éteint, de mesme qu'une lampe, faute d'huile.

Il est marqué à l'A.

CELA se dit d'un homme de bien, d'honneur & de mérite; & ce proverbe est emprunté des monnoyes, qu'on marque aux villes de France par l'ordre Abecedaire, selon leur primautés; & parce que Paris est la metropolitaine, la monnoye que l'on y forge, est marquée de l'A, & du meilleur alloy & pois qu'aux autres Villes, peut estre, dit Nicot, les monnoyeurs d'icelle éclairés de plus prés par les Généraux des Monnoyes.

Tel bat les buiſſons, qui n'a pas les oyſillons.

ON le dit de ceux qui travaillent pour autruy, & qui prennent une peine dont ils ſont mal récompenſés. On fait en hyver une petite chaſſe aux flambeaux, & entre deux hayes : un valet porte un bouleau, ou autre arbriſſeau plein de glu : d'autres valets battent de côté & d'autre les buiſſons, d'où les oyſeaux ſortans vont donner à la lumiére & dans le bouleau, où ils demeurent pris. Nous appellons cela, aller au bouleau.

Hos ego verſiculos feci, tulit alter honores.

Sic vos non vobis, ſic vos non vobis, ſic vos non vobis, ſic vos non vobis. C'eſt ce qui arriva à Virgile; tout le monde le ſçait. Les Anglois au ſiége d'Orleans ſe broüillérent avec le Duc de Bourgogne, qui voyant qu'ils gardoient Orleans pour eux, leur dît ce proverbe, comme tous les Hiſtoriens du temps le raportent.

C'eſt le chien au grand colier.

C'EST le chien le plus fort & le plus grand, & qui par conſéquent a la plus groſſe chaîne & le plus grand colier; cela ſe dit du chef, & du plus mauvais garçon d'une troupe.

Ie n'en fais non plus de cas que d'un bouton.

DANS la Chronique de Normandie, ch. 46. « Pour « auquel reſiſter, Onfray envoya Roger de Beau- « mont, mais duquel pour ſon outrecuidance on ne « faiſoit point de cas, & on en faiſoit moins d'eſtime « que d'un bouton. » Un bouton, de laine s'entend, c'eſt à dire, un floquet; car ainſi trouvés-vous ce mot employé dans Nicot, & les autres Vocabulaires. Bouton de roſe, bouton de pourpoint, bouton ou floquet de laine. De ſorte, que comme les Latins ont dit *floccipendere*, auſſi avons nous dit en meſme ſens, n'eſtimer non plus qu'un bouton.

Sa vie ne tient qu'à un filet.

IL eſt en grand péril de perdre la vie; ſoit par maladie, ſoit par naufrage, ou autrement. Syneſius en ſon Epît. 4. parlant de gens battus ſur la mer d'une furieuſe tempeſte, τοῖς ἐν τῷ τοιῷδε πλέουσιν ἀπὸ λέπτου φασι μίτου τὸ ζῆν ἠρτῆσθαι. Cette façon de parler eſt ſans doute priſe, ou de la Fable qui nous repréſente les Parques filant les jours de chaque homme, d'où vient qu'on leur donne l'epithéte de Filandiéres. Ronſard, ſouvent, & Mademoiſelle de Rohan, Princeſſe de Leon, en ſes belles Stances, ſur la mort de Henry quatriéme.

Mais qui pourroit mourir; les Parques filandiéres
Dedaignent de toucher à nos moites paupiéres,
Ayant fermé les yeux du Prince des guerriers :
Atropos de ſa proye eſt par trop glorieuſe,

Elle peut bien changer ſes cyprés en lauriers,
Puis que de ce vainqueur elle eſt victorieuſe.

Où bien cette façon de parler eſt priſe de l'hiſtoire de Denis le tyran, qui mettoit une épée pendante à un filet, ſur la teſte de ceux qu'il convioit à manger; à quoy Ovide ſemble avoir égard quand il dit,

Omnia ſunt hominum tenui pendentia filo,
Et certam præſens vix habet hora fidem.

Sortir des gonds.

S'EMPORTER, uſer de violence, comme il arrive, quand une porte s'enleve de deſſus ſes gonds.

Il en faut faire un pot pourri.

C'EST à dire un mélange : il faut faire un gros de divers intéreſts de pluſieurs affaires & prétentions, pour eſtre terminées & compenſées par un meſme jugement. Pot pourri ſignifie la meſme choſe que hochepot, ſalmi, hachis, ou fricaſſée faite de diverſes viandes, herbes & épices, qui ſont comme pourries à force de cuire; les Eſpagnols diſent auſſi *olla podrida.* Voyés Miſnhæus: les Grecs appelloient cela μυττωτὸν, & les Latins, *minutal*, *ſatura.*

Pour un point Martin perdit ſon aſne.

LE ſieur des Accords en ſes Bigarrures, & divers autres ont diverſement diſcouru là deſſus. Ce

qu'en rapporte Pasquier, au l. 8. de ses Létres me semble le plus croyable. Je desire, dit-il, encore vous ajoûter le jeu de ce vers, ou un seul point transposé diversifie le sens.

Porta patens esto nulli claudaris honesto.

Mettés la virgule aprés le mot de *esto*, il n'y a nul vers plus courtois; mettés la aprés *nulli*, il n'y a rien si discourtois, & c'est pourquoy Alciat dit que l'on fit cét autre Carme.

Ob solum punctum perdit Martinus asellum.

Disant que c'étoit un Abbé nommé Martin, qui pour avoir mis ce vers sur le portail de son Monastére, avec le point au dessous de *nulli*, fut pour sa vilenie privé de son Abbaye, nommée Asellus, d'où aussi est venu entre nous ce proverbe François, *pour un point Martin perdit son asne.*

En sçavoir tout le pourquoy.

Estre informé pleinement de quelque chose, découvrir les motifs & la fin de quelque déliberation, avoir une connoissance parfaite de tout ce qui se passe en une affaire. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas*, dit le Poëte dans ses Georg. & nôtre Ronsard en son Hymne de la Philosophie.

Elle premiére a trouvé l'ouverture
Par long travail des secrets de Nature,
A sçû dequoy les tonnerres se font,
Pourquoy la Lune a maintenant le front
Mousse ou cornu, & pourquoy toute ronde,
Où demy ronde elle apparoist au monde.

Sur lesquelles paroles, voicy ce que dit le Commentateur. Ce pourquoy là, dit Ariſtote, au 1. de la Metaphyſique, eſt la marque de la ſcience, quand on peut dire le pourquoy de quelque choſe, διὰ τὶ, comme pourquoy le feu eſt chaud, διὰ τὶ θερμὸν τὸ πῦρ, & non pas ſeulement qu'il eſt chaud, ὅτι θερμὸν; l'un eſt de la ſcience, l'autre de l'experience; c'eſt ce que les autres appellent τὸ ὅτι καὶ τὸ διότι; ſçavoir, premiérement que la choſe eſt, & puis pourquoy elle eſt.

Preſter ou tendre la main.

ASSISTER quelqu'un : les Latins ont dit en pareil ſens, *porrigere manum*. Et Syneſius en l'Epître 155. écrivant à un Avocat, je connois, dit-il, vôtre inclination aſſés portée τοῖς δεομένοις χεῖρα ὀρέγειν, à tendre la main à ceux qui ſont dans le beſoin. Tendre la main, eſt auſſi ſe reconcilier avec quelqu'un, luy proteſter de l'aimer; la main droite eſt le ſymbole de la fidélité & de l'amitié; les Grecs ont dit δεξιοῦσθαι en pareil ſens, c'étoit un des préceptes de Pythagore, μὴ πάντι ἐμβάλλειν τὴν δεξίαν, c'eſt à dire, ne contracter pas à la volée des liaiſons particuliéres avec tout le monde.

I'y donne les mains.

JE me rends à ſes raiſons, je confeſſe que j'ay tort, je me reconnois vaincu : nous l'avons pris du Latin *manus dare & tollere*, *digitum porrigere*. Voyés

Erasme en ses Adages, & les Commentateurs sur ce vers de l'onziéme de l'Æneide.

Vicisti & victum tendere palmas
Ausonij vidêre, tua est Lavinia conjux.

Ovide a dit aussi,

Confessasque manus, obliquaque brachia tendens,
Vincis, ait, Perseu.

Tous les Autheurs, Cesar, Virgile, Ciceron, se sont servis de cette façon de parler.

Reteiller ses chenevotes.

NOTRE peuple dit ses canibotes, & a fort ordinairement en la bouche, nous verrons bien-tost un tel reteiller ses canibotes, c'est à dire, nous verrons cét homme qui fait si belle dépence, se reduire bien-tost à devenir ménager. C'est une metaphore prise des teilleurs de chanvre, chenevis, cheneve, chenevote, ou canibote : *festuca cannabica* proprement; car nous étendons aussi quelquefois cela, *ad alias quisquilias.*

C'est une teste de linot.

CELA se dit d'un homme de peu de sens : le linot, ou la linote, est un oyseau qui a la teste fort petite, & ceux qui l'ont telle, ont ordinairement peu de cervelle & d'esprit; quand donc l'on dit, grosse teste & peu de sens, ou c'est une façon de parler par antiphrase, ou il le faut entendre d'une grosseur extérieure & charnuë, comme il se voit aux bœufs, &

aux autres beftes, qui par cette pefanteur font toûjours panchées vers la terre; & non de la grandeur du crane qui contient beaucoup de cervelle, & où les efprits agiffent avec plus de liberté, comme on le voit aux hommes.

Pronaque cùm fpectent animalia cætera terram,
Os homini fublime dedit, Cœlumque tueri
Juffit, & erectos ad fidera tollere vultus.

Courir l'éguiléte.

VOULOIR par fa vie infame fe déclarer putain : car comme parmy les Romains, les femmes toutes publiques étoient diftinguées par de certaines marques & fortes d'habits : auffi en Languedoc étoient-elles autrefois obligées de porter une éguiléte au bras, afin d'eftre reconnuës. C'eft ce que remarque Boërius en fa premiére Confultation mife à la fin de fes Commentaires, fur la Coûtume de Bourges. Peut-eftre que le proverbe entend l'éguiléte des hommes; noüer l'éguiléte; mettre bas l'éguiléte.

Entre chien & loup.

C'EST ce temps, *quod tu nec tenebras, nec poffis dicere lucem*, comme parle Ovide, quand le jour eft encore fi fombre, qu'on ne fçauroit diftinguer un chien d'avec un loup. Baïf, l. 1. de la Francine.

Comme le fimple oyfeau qui cherche fa pafture
Lors qu'il n'eft jour ne nuit, quand le vaillant Berger,

Si c'eſt un chien ou loup, ne peut au vray juger,
Ne penſant au danger mais à ſa nourriture,
S'empeſtre à la pantiére....

Ce qu'on apprend aux bers dure juſqu'aux vers.

C'Est à dire, que les premiéres impreſſions que nous recevons dés l'enfance, durent juſqu'à la mort; ce qui ſe met dans un vaiſſeau le premier, eſt ce qui en ſort le dernier.

Quo primum eſt imbuta recens, ſervabit odorem
Teſta diu.

Il a fait ſes Roüaiſons.

IL a mangé ſon petit fait. Nôtre meſme M. de Bras, p. 34. parlant de la Feſte Saint Romain, & de nôtre Gargoüille; « il s'eſt fait, dit-il, autrefois, & « encore du temps de ma jeuneſſe de grands feſtins, « dances, mommeries, ou maſcarades audit jour de « l'Aſcenſion, tant par les feſturiers de cette con- « frairie ſaint Romain, qu'autres jeunes hommes, avec « exceſſives dépences; & s'appelloit pour lors tel jour, « les roüaiſons, à cauſe que les proceſſions roüent de « lieu en autre; & diſoit-on, comme en proverbe, « quand aucuns débauchés declinoient de biens, qu'ils « avoient fait roüaiſons; à ſçavoir, perdu leurs biens « en trop voluptueuſes dépences, & mommeries ſur « chariots, qui ſe faiſoient de nuit par les ruës, « quelque ſaiſon d'été qu'il fuſt pour plus grande ma-

« gnificence. » M. de Bras s'eſt trompé, quand il a crû, que roüaiſons s'étoit fait du verbe roüer, car ce mot ſans difficulté, vient de celuy de Rogations, comme je l'ay môntré dans mes Antiquités & Etymologies Françoiſes.

Les battus payeront encor l'amende.

CELA ſe pratiquoit ainſi, dit Paſquier, par la « Coûtume de Lorry; aux autres gages de bataille, le vaincu perdoit bien ſa cauſe, mais je ne « vois point qu'il fût tenu de payer aucune amende. « Et par avanture, de là vient, qu'en uſage, quand « un homme mal-traité paye l'amende, on dit qu'il « eſt de la Coûtume de Lorry, où le battu paye « l'amende. » Paſquier ſe trompe, s'il a crû que cela fût ſeulement de la Coûtume de Lorry, car il étoit auſſi de celle de Mets, comme nous l'aprenons de l'Hiſtoire & de la vie des Evêques de Mets. « Neantmoins, dit l'Autheur, leur forme de gouverner eſt « demeurée fort rude & barbare, juſques au temps de « la ſcience de Bertrand, car avant luy on n'écrivoit « rien, la plûpart des differents ſe vuidoient au champ « de bataille à coups de mains, & ceux qui avoient « eſté battus, payoient l'amende. Ce fut ce Bertrand « qui créa les Treize, qui inſtitua les Amans, qui « établit les Arches publiques par chaque parroiſſe, & « qui donna commencement aux Traités par écrit. » Les Treize étoient treize perſonnes choiſies de la ville, qui jugeoient les affaires civiles & criminelles, & leur Juriſdiction s'eſt conſervée juſques à l'établiſſement du Parlement qui fut fait en 1633. Les Amans ſont eſpéces de conſervateurs des Actes & Chartres pu-

bliques, nommés autrement Notaires regionnaires, parce qu'ils sont épandus par toutes les Parroisses de la ville. Ainsi il y a l'Aman de sainte Croix, l'Aman de saint Martin.... Ce mot est que je croy fait du Latin *Amanuensis*, car en effet ces gens *sunt scribæ & amanuenses publici.*

Il n'y a ni rime, ni raison.

POUR expliquer cette façon de parler, & pour sçavoir ce que c'est proprement qu'on appelle rime & airs, & d'où viennent ces mots, il faut transcrire les paroles de M. Saumaise sur Vopiscus. *Rhytmum malè vocamus in nostrâ Poësi, syllabarum ad finem cujusque versus, in eundem sonum recidentium* κατάληξιν, *sic finem rhytmi, rhytmum*, καταχρηστικῶς *appellamus. Rythmum in cantione veteres vocarunt, quam nos hodie æram cantionis vulgo dicimus, rythmus enim Latinè numerus dicitur. Virgil.*

Numeros memini, si verba tenerem.

Æra autem idem quod numerus. Nonius, Æra numeri nota. Inde nos æram cantionis pro numero vel rythmo cantionis vocamus : & æræ pro cantionibus, eo modo quo & Latini numeros pro canticis ipsis & versibus. Et en un autre lieu aprés avoir mis les diverses differences qu'il y a entre le métre ou le vers, & ce qu'on appelloit rythme, il conclut ainsi, *Beda metrum & rythmum sic distinguit, ut metrum sit ratio cum modulatione, rythmus modulatio sine ratione. Carmen igitur secundùm metri legem compositum & rythmum habet & rationem : quod vero extra legem factum est, rythmum quidem habet, sed caret ratione : hinc de re admodùm*

inconditâ & absurdâ solemus dicere, eam nec rythmum, nec rationem in se habere.

D'une mesme bouche il souffle le chaud & le froid.

ON dit cela d'un homme double & trompeur, auquel il ne se faut point fier : & il est pris de l'Apologue de l'homme & du satyre qui avoient lié societé & amitié ensemble. Un jour d'hyver qu'ils disnoient, l'homme porta ses mains à sa bouche, & se mit à souffler dedans, surquoy le satyre luy ayant demandé, pourquoy il faisoit cela, c'est, répondit-il, pour échauffer le bout de mes doigts où j'ay froid : au mesme temps, ce mesme homme soufflant sur un morceau de viande qu'il portoit à sa bouche, & le satyre luy demandant de nouveau, pourquoy il faisoit cela, c'est, luy répondit-il, pour refroidir un peu ce morceau de viande qui est trop chaud : là dessus le satyre rompt avec l'homme en ces termes. Dés à présent je renonce à ton amitié, & je ne veux plus de societé avec toy, puis que d'une mesme bouche tu tires le chaud & le froid.

Pauvreté n'est pas vice.

NOus l'avons pris mot pour mot du Grec πενία οὐκ ἔςιν ἔγκλημα, qui se trouve dans Philostrate, p. 901. en cette jolie létre qu'un Amant pauvre écrit à sa maîtresse; en effet, quoy que la néceſſité auſſi bien que la faim, soit souvent une fort mauvaise con-

feillére, & qu'à caufe de cela les Poëtes luy donnent l'epithéte de *malefuada fames;* ce qui faifoit douter à quelques-uns, fi un tuteur pouvoit eftre deftitué, à caufe de fa pauvreté; neantmoins l'Empereur decide le contraire dans le §. 12. du titre des Inftitutes *de fufpectis Tutoribus.* Horace a dit quelque part *magnum pauperies opprobrium, jubet quidvis & facere, & pati, virtutifque viam deferit arduæ.* Claudien, *imperiofa fames, & Silius Italicus*, liv. 13.

Eft deforme malum, ac fceleri proclivis egeftas.

Mais d'autre côté Demiphon dit dans le Phormion de Terence.

Heus quanta, quanta hæc mea paupertas eft, tamen
Adhuc curavi unum hoc quidem, ut mihi effet fides.

Et Sinon dans Virgile.

Nec fi miferum fortuna Sinonem
Finxit, vanum etiam mendacémq; improba finget.

Employer le vert & le fec.

EMPLOYER toutes fortes de moyens pour parvenir à fa fin. Cette metaphore eft prife de ceux qui pour faire un grand feu, y mettent le bois vert & le fec. Henry IV, allant voir l'une de fes Maîtreffes qui étoit toute feche de maigreur, & qui ce jour là s'étoit habillée de vert, fur ce qu'elle le prioit de l'excufer, fi elle ne le recevoit pas affés bien; je fuis trop raifonnable, dit-il, pour ne le pas faire, car je voy que pour cela vous n'oubliés rien, & que vous employés le vert & le fec. Ce mefme Prince ayant furpris cette mefme femme, dont il n'étoit pas trop

piqué, avec un de ſes autres galants qui s'étoit caché ſous le lit; comme on luy eut ſervi la colation, il ſe mit, faiſant ſemblant de badiner, à jetter quelques morceaux de pain, & quelques fruits ſous ce lit, puis ſe tournant vers cette Dame, encore faut-il, luy dit-il, que tout le monde vive. Je tiens ces deux hiſtoriétes d'une perſonne autant illuſtre par ſon eſprit & par ſa vertu, comme elle l'eſt par ſa naiſſance.

Aprés la panſe vient la danſe.

THEOPHRASTE, au charactere de l'Incommode & indiſcret, qui fait des contre-temps, περὶ τῆς ἀκαιρίας, met celuy qui voulant danſer & bouffonner, préſente la main à un autre qui eſt encore à jeun, καὶ ὀρχησάμενος ἅψασθαι ἑταίρου μηδέπω μεθύοντος. On ne peut rien aporter plus à propos ſur ce ſujet, que ce que firent les Iſraëlites, aprés avoir adoré le veau d'or, *ils s'aſſirent*, dit le texte, *pour manger & boire, & puis ſe leverent pour joüer*. Exod. 32. 6. & 1. Cor. 10. 7. Pour joüer, c'eſt à dire, pour chanter & danſer. Car Moyſe deſcendant de la Montagne, oüit le bruit des chanſons, & vit le veau & les danſes, comme il eſt dit en Exode, ch. 32. 18. & 19.

Il en veut manger.

CE qu'on dit autrement, il en veut decoudre, c'eſt à dire, il veut combattre. Dans des Eſſars, ch. 51. *Toutefois, ou par crainte, ou pour obeïr au Roy Armate, Alforax n'en voulut manger pour ce*

coup, c'eſt à dire, qu'il ne voulut point accepter le combat qui luy étoit offert. Et dans les grandes Chroniques de Bretagne, l'Auteur parlant de la journée de Marignan, où François I. défit les Suiſſes : ils furent, dit-il, receus vertueuſement, nonobſtant qu'il y en eut qui n'en voulurent onques manger, & regardoient par où ils fuiroient. Il n'y a rien de plus commun en la bouche des enfans, que de dire, en veux-tu manger, pour gourmer. Guichard en ſon Harm. Etym. p. 475. dit que le meſme mot Hebreu *Lacham*, ſignifie ſe batre & manger, à cauſe de la commune ſignification de ce verbe, tant de manger que de batailler; par cette alluſion, les grands mangeurs ſont appellés en Grec ἐπὶ δεῖπνον ἄμαχοι, comme il ſe voit dans Athénée & dans Ælien.

La nuit tous chats ſont gris.

CELA ſe dit à ces gens qui donnent trop à la beauté, & qui, comme diſoit Olympias, mére d'Alexandre, ὀφθαλμοῖς γαμοῦσι, qui ſe prennent & ſe marient par les yeux. Nous l'avons imité de la réponce qu'une Dame Grecque fit à Philippes, πᾶσα γυνὴ τοῦ λύχνου ἀρθέντος ἡ αὐτὴ ἐςὶ, la chandelle éteinte toutes les femmes ſont ſemblables. Ce qu'Eraſme a tres mal à propos voulu interpréter au deſavantage des Dames : car voicy la vérité de l'hiſtoire, ſuivant que Plutarque la raporte en ſon Traité des précéptes du Mariage. Une Dame tres-belle, mais encor plus chaſte, preſſée & ſollicitée de ſon deshonneur par Philippes, employa diverſes conſiderations pour éteindre la paſſion de ce Prince, & entr'autres, elle luy dit, que ces foibles charmes qu'il trouvoit dans ſes yeux & ſur ſon teint,

s'évanoüiroient la nuit, & que lors que les flambeaux feroient oftés, la plus belle perfonne du monde ne differeroit pas de la plus laide.

Bâtir des châteaux en Efpagne.

J'AY vû là deffus trois opinions; l'une de Pafquier; l'autre de M. des Jveteaux Confeiller d'Etat; & la troifiéme de M. de Grentemefnil. Le premier au 8. liv. de fes Recherches, ch. 17. s'explique en ces mots. « Nous ufons de ce proverbe contre celuy qui en fes « difcours pourpenfe à chofes oyfeufes, & qui luy « doivent tourner à neant, & vient de ce qui a efté « de tout temps pratiqué en Efpagne, où vous ne « rencontrés aucuns châteaux : ce qui fut ainfi trouvé « à propos, pour empefcher que les Maures, qui « faifoient ordinairement plufieurs courfes, ne fur-« priffent quelques châteaux de force ou d'emblée, « où ils auroient moyen de faire retraite; c'eft pour-« quoy on a dit que celuy faifoit des châteaux en « Efpagne, quand il penfe à par foy à chofe qui n'eft « faifable, que pleuft à Dieu, je diray cela en paffant. « Que nos anceftres euffent apris la mefme leçon. » Surquoy ayant confulté M. des Jveteaux, qui a vû l'Efpagne avec foin, & luy demandant comme cela s'ajufteroit avec ce que dit Malherbe en fa priére pour le Roy, allant à Sedan.

Par la fatale main qui vangera nos pertes,
L'Efpagne pleurera fes Provinces defertes,
Ses châteaux abatus & fes champs deconfis....

Voicy ce qu'il me répondit. « Nous autres bons « François aurions fujet de nous réjoüir, s'il n'y avoit

« point de châteaux en Eſpagne : elle feroit bien-toſt « nôtre conqueſte. Outre que vous le pouvés ſçavoir « par la Geographie, la Carte particuliére, & les « Hiſtoires, je vous puis aſſeurer pour en avoir fait « le circuit, que ſoit du côté des Corbiéres, des « Pirenées, & des mers qui l'environnent; ſoit dans « les pleines, & ſur les montagnes qui la diviſent « avec les riviéres en tant de Royaumes; qu'il y a plus « de villes fortifiées & de citadelles à la moderne, « & plus d'anciennes tours tres-fortes d'Alhambras & « d'Atalayas à proportion, qu'il n'y en a en France. « Je remplirois deux pages des noms ſeuls de châteaux « d'Eſpagne, dont j'ay les plans à ma poſſeſſion. Et « ce que l'on dit, bâtir des châteaux en Eſpagne, « vient de ce qu'en l'an 700. les Arabes & les Maures « ayant paſſé le détroit pour l'intéreſt du Comte « Julien, contre le Roy Roderic, ils démolirent tous « les forts à meſure qu'ils gagnoient du terrain : mais « comme ils eurent remporté cette fameuſe bataille, « où Dom Roderic perit, tous les Chefs diviſérent le « Royaume des Gots, & s'erigérent en autant de Roitelets, & pour ſe maintenir les uns contre les autres, « & ſe garantir des courſes que le reſte des Gots, « ſous Dom Bernardo Delcarpio, faiſoit ſur eux; ils « bâtiſſoient à chaque pas des châteaux, dont on en « voit encore une infinité ſur pied ; & à cauſe de cette « multitude de châteaux, le mot de bâtir des châteaux « en Eſpagne, eſt venu, & Paſquier a reſvé de dire « le contraire, & Malherbe a eu raiſon de ſouhaiter « qu'on les abate. » Le ſentiment de M. des Yveteaux va donc là, que bâtir des châteaux en Eſpagne, feroit faire une choſe ridicule & inutile, comme qui porteroit de l'eau en la mer, ou des fueilles au bois. Enfin, M. de Grentemeſnil conjecture que ce proverbe eſt né du temps de Bertrand du Gueſclin, que nous por-

tafmes nos armes en Efpagne, y fifmes de grandes conqueftes, & nous y fortifiafmes : qu'il n'étoit pas lors fils de bonne mére qui ne crût y avoir part, qui ne fe promît de s'y établir; & que pour cela l'on difoit des jeunes avanturiers qui fe promettoient merveilles, & fe repaiffoient de grandes efperances, qu'ils bâtiffoient déja des forts ou des châteaux en Efpagne. Pour le dire en paffant, cette façon de parler, *il n'eft pas fils de bonne mére*, n'eft pas fi baffe comme on le croit, & il n'y a pas encore long-temps qu'elle entroit dans le plus ferieux & grand ftile. M. du Vair s'en eft fervi en fes Meditations fur Jeremie. Sa honte & fa vergogne, dit-il, parlant de Jerufalem, a efté expofée aux yeux de tout le monde; l'un luy demandoit où étoient fes richeffes; l'autre où étoient fes honneurs, il n'étoit pas fils de bonne mére qui ne luy fit quelque affront. La derniére opinion s'ajufte admirablement bien avec l'ufage & l'employ du proverbe; mais il fe trouve qu'on s'en eft fervi dés le temps de Guillaume de Loris, & de Jean de Mehun, qui vivoient fous le régne de faint Louis, & Philippes le Bel, plus de cent ans devant Charles V. & Bertrand du Guefclin, car dans le Roman de la Rofe, le Dieu d'Amour eft introduit faifant ainfi leçon à l'Amant,

Quand les nuits venuës feront
Mille déplaifirs te venront,
Telle fois te fera avis
Que tu tiendras celle au cler vis,
Du tout ta mie & ta compagne,
Lors feras châteaux en Efpagne,
Et fi auras joye à neant.

Et dans le teftament de l'Amant outré, fol. 153.

Je laiffe aux vivans d'amourétes,
Qui marchent deffus épinétes,

Faire des châteaux en Eſpagne,
Puis aller toucher les cliquétes
De l'huis de leurs Dames avenétes,
Et baiſer ſeulement l'enſeigne.

Il eſt bien hardy ſur ſon fumier.

IL reſſemble au coq, de qui les Grecs & les Latins ont dit, *Gallus in ſuo ſterquilinio plurimùm poteſt.*

D'Eveſque devenir meuſnier.

CHANGER en pis de profeſſion ou de condition; de riche & heureux, devenir pauvre & miſérable; ce que les Grecs & les Latins ont dit *ab equis ad aſinos.* Quelques-uns, entre leſquels eſt M. Cotgrave, dans ſon Vocabulaire Anglois & François, croient que d'un auſmonier l'on a fait par corruption un meuſnier, & qu'on diſoit premiérement, d'Eveſque devenir auſmonier. On debite là deſſus un conte fait à plaiſir, que je ne croy pas devoir raporter, quoy que je le tienne d'un Magiſtrat fort homme d'honneur.

Baiſer le veroüil.

RENDRE hommage. Anciennement, comme je l'ay remarqué ailleurs, le Seigneur étant préſent, ſon vaſſal le baiſoit par la bouche, s'il étoit gentilhomme, ou par les mains, s'il étoit roturier; mais ſi le Seigneur étoit abſent, il ſuffiſoit de baiſer le

veroüil, la ferrure de la porte, ou la porte mefme du fief dominant, comme il fe voit dans la Coûtume d'Auxerre, article 44. dans celle de Berry, tit. 5. art. 10. & dans celle de Sens, art. 181. & c'eft la mefme chofe que faifoient les loyaux Amants dans Lucrece, liv. 4.

At lacrymans exclufus amator limina fæpè
Floribus & fertis operit, poftéfque fuperbos
Vngit amaracino, & foribus mifer ofcula figit.

Voyés cy-devant bâtir des châteaux en Efpagne.

Il fçait bien le tour du bâton.

CELA fe dit d'un homme fubtil, fin & adroit, qui fçait le moyen de gagner & de faire fa main, comme on dit. Je penfe que cette façon de parler a efté prife des joüeurs de paffe-paffe, & de gobelets, qui ont toûjours en main un petit bâton : ou bien des Maîtres d'hôtel qui ont un bâton, & qui fouvent font foupçonnés de ferrer la mule.

Chevaucher le balay, rôtir le balay.

LE premier fe dit des forciers qui vont au fabat affourchés fur un bâton, comme le raportent de l'Ancre, Sprenger, du Loyer, & les autres Autheurs allegués par Delrio dans fon traité des Difquifitions Magiques. Nôtre Peuple fe fert de l'autre façon de parler, pour dire boire pinte, & brûler le fagot enfemble, fe réjoüir devant beau feu, mefme jufqu'à en venir à bruler le balay, faute d'autre bois : on dit en

pareil ſens, payer pinte & fagot. M. de la Motte du Vayer, en ſon Inſtruction de Monſeigneur le Dauphin, parlant de la magie; quelle apparence qu'autant de fois qu'une vieille voudra marmoter deux mots du grémoire, & mettre un balay entre ſes jambes, ſatan ſoit tenu de la tranſporter par la cheminée là où elle voudra. Dans les Poëſies de Villon, cela s'appelloit autrement, chevaucher l'eſcouvette, *ſcopa*, *ſcopeta* : les ſorciers s'appelloient chevaucheurs d'eſcouvettes; *& le dûſt-on brûler comme un chevaucheur d'eſcouvette.*

Prenés vous garde, l'on jette des pierres dans vôtre jardin.

On ſe ſert ordinairement de cette expreſſion, quand on veut dire à quelqu'un qu'il ſe donne de garde, qu'on luy en veut, qu'on le menace, qu'on luy baille ſur les doigts, qu'on tâche de l'atraper. Pourroit-on tirer cela de ce qu'Ulpien en la Loy 9. du titre du Digeſte des Crimes extraordinaires a remarqué en ces mots : *ſunt quæ more Provinciarum coërcitionem ſolent admittere, ut putà in Provinciâ Arabiâ* σκοπέλισμον, *ideſt, lapidum poſitionem crimen appellant, cujus admiſſum tale eſt. Plerique inimicorum ſolent prædium inimici* σκοπελίζειν, *ideſt, lapides ponere judicio futuros : quod ſi quis agrum illum coluiſſet, malo letho periturus eſſet inſidijs eorum, qui ſcopulos poſuiſſent ; quæ res tantum timorem habet, ut nemo ad eum agrum colendum accedere audeat, crudelitatem eorum timens, qui ſcopeliſmum fecerint : hanc rem præſides exequi ſolent graviter uſque ad pœnam capitis.* Ou bien raporterons-nous cela à ce jet ſolennel d'une pierre, dont il eſt ſouvent parlé dans nos Autheurs, & qui ſe faiſoit, *In operis novi nuntiatione.*

Trié ſur le volet.

ON dit cela de quelque choſe fort choiſie, & de grand prix. Le mot de volet ſignifie diverſes choſes : quelquefois une fléche tres deliée & legére, du Latin, *volatilis*, *volatile ferrum*. Parmi nous on appelle ainſi ce petit huiſſet ou cloiſon de fenêtre, que l'on ferme ſur la vitre, & peut-eſtre a-t-on dit volet pour *valvulet de valvula*. Mais quelquefois auſſi il ſignifie un petit ais, ou tabléte, qui ſert à faire triage des choſes menuës, comme graines, & autres ſemblables, *pinacidion excretorius abacus delectus habendi tabella*, comme parle Monet : de là l'on dit, trié & choiſi ſur le volet, *ad abacum delectus*. Nous donnons encore le nom de volet, à ce que l'on appelle du ruban, une aune de volet, blanc, vert rouge... Je ne ſçay d'où nous avons pris ce mot : pour ruban, les Anglois diſent riband : & Ronſard l'écrit ainſi,

Que ni les cotes violétes,
Les ribans ni les ceinturétes.

Ils diſent auſſi à garlant, & nous uſons du mot de galand en pareille ſignification : ils uſent encore du mot à filet, pour dire une bandeléte.

En faire venir l'eau à la bouche, mêtre l'eau à la bouche.

EN faire naître l'envie ou le deſir, ce que les Latins ont dit *ſalivam movere*, *hoc eſt*, *appetitum ſeu deſiderium ciere*, comme il ſe voit dans Seneque,

Epit. 89. *nempe quia*, dit le ſçavant M. Voſſius, *quæ* ὄρεξεν *cient, excitant in ore ſalivam velut miniſtram ſaporis. Vnde & pro guſtu accipit Perſius, cùm ait, Turdorum noſſe ſalivam : & apud Plinium vini ſaliva.* Les Flamands diſent à peu prés en meſme ſens que les Romains & nous, *de tanden VVaterich naken.*

Haut le bois, porter bien ſon bois.

FAIRE alte, s'arreſter; parce que quand on fait alte, l'on tient les piques hautes : car dans les vieux Autheurs, ce mot eſt pris ſouvent pour une lance : au 3. liv. d'Amadis, adonc baiſſerent leurs lances, & donnant des éperons à leurs chevaux, coururent l'un contre l'autre de ſi grande roideur, que leur bois vola en éclats. De là on a dit qu'un cavalier portoit bien ſon bois, lors qu'il porte bien ſa lance dans la lice ; & par metaphore, une femme de belle taille & de grand port, & de grave démarche, eſt dite porter bien ſon bois.

Avoir pignon ſur ruë.

AVOIR du bien, & dequoy répondre, avoir des maiſons. Ce mot ſignifie diverſes choſes, pignons, ſont pommes de pin, *nuces pineæ*, *quaſi* pinons, que Martial appelle *poma Cybeles.*

Poma ſumus Cybeles, procul hinc diſcede viator,
Ne cadat in miſerum noſtra ruina caput.

A quoy ſe raporte ce qu'écrit Macrobe, l. 1. ch. 6.

de ſes Saturnales : le Peuple ayant jetté quelques pierres contre Vatinius, lors qu'il donnoit le ſpectacle des Gladiateurs; les Ediles par leur ordonnance, défendirent à toutes perſonnes de jetter rien dans l'aréne que des pommes : ſurquoy Caſellius Juriſconſulte ayant eſté conſulté, *an nux pinea pomum eſſet*, répondit, *ſi in Vatinium miſſurus es, pomum eſt :* de pignons on a fait pignolat, *ſtrobili vel nuclei pinei ſaccharo conditi.* Pignon auſſi, ou peignon, ſignifie quelquefois ce qui reſte de la laine aprés qu'on l'a peignée, *poſtquàm carminata fuit lana.* Mais pignon, au ſens qu'on l'employe icy pour comble, faiſte, ſummité, pignon de pavillon, de tour, de muraille, vient ou de *pinna pinnione*, comme oignon, *de unione*, ou de *tignum*, le T ſe changeant ſouvent en B; ou bien de ce qu'au faiſte des maiſons on mettoit une pomme de pin, ou que la pointe diminuë peu à peu en forme de pomme de pin.

Ie n'en donnerois pas un niquet.

POUR exprimer le mépris, & le peu de valeur de quelque choſe : Budée en termes de Plaute dit, *non emptitem titivillitio.* Nicot dans ſon Dictionnaire met ce proverbe, mais ſans en rendre la raiſon; que Jean le Févre Seigneur de S. Remy, nous apprend en ſon hiſtoire de Charles VI. ch. 113. « Pendant, dit-il, « le ſiége de Meaux en Brie, fut ordonné à Paris au « Conſeil du Roy, que la monnoye nommée Fleuréte, « qui de ſeize deniers avoit eſté miſe à quatre, feroit « derechef diminuée & miſe à deux deniers, & l'écu « d'or, qui avoit couru à neuf francs, fut mis à dix- « huit ſols pariſis, & furent forgés ſalus d'or, qui

« eurent cours pour vingt-cinq fols tournois la piéce;
« en icelle monnoye avoit deux écus de France & un
« d'Angleterre; & au regard de la blanche monnoye,
« on forgea doubles qui eurent cours pour deux deniers
« tournois, & depuis furent nommés niquets. »

Avoir un front d'airain.

CELA fe dit d'un homme extraordinairement impudent, qui ne rougit, & n'a honte de rien. Les Grecs ont appellé telles gens χαλκοπροσῶποι. Saint Chryfoftome en fon Traité contre les Juifs, ἄκουε τί φησὶν ὁ μεγαλοφωνότατος Ἠσαΐας. Γινόσκω ὅτι σκληρὸς εἶ συ (πρὸς τὸν λαὸν τὸν Ἰουδαΐκὸν) καὶ νεῦρον σιδηροῦν ὁ τράχηλος σοῦ (τουτέςιν ἀκαμπὲς) καὶ τὸ μέτωπον σοῦ χαλκοῦν, τουτέςι ἀναίσχυντον, οὕτω γοῦν καὶ ἡμῖν ἔθος πολλάκις τοὺς ἐρυθριᾶν μὴ εἰδότας χαλκοπροσώπους καλεῖν. Les Latins ont dit en pareil fens, *os ferreum*. Voyés Suetone en la vie de Neron, & Artemidore, liv. 1. ch. 24.

De trois chofes Dieu nous gard; d'Et cætera *de Notaires,* qui pro quo *d'Apotiquaires,* boucon de lombars frifquaires.

FRISQUE ou frifquaire, fignifie fouvent un homme guay, enjoüé, plaifant; mais il fignifie auffi quelquefois un matois, un homme fin & délié : c'eft en ce fens qu'il fe trouve employé dans ce proverbe, que Henry Eftienne raporte au premier livre de fon Apologie, & c'eft ainfi que s'en fervent auffi les Anglois,

comme M. Cotgrave le remarque dans ſon Vocabulaire.

Pour ce qui eſt du *qui pro quo*, c'eſt à dire, une bevuë, une mépriſe. On y ajoûte ordinairement le mot d'Apotiquaire, parce qu'il arrive aſſés ſouvent, que ces gens prennent une drogue pour l'autre, aux dépens de la bourſe, & quelquefois de la vie du malade. Témoin celuy de Blois, qui ayant trouvé l'ordonnance du Medecin, ou entr'autres choſes, il y avoit écrit *agarici optimi*, mais en abregé, & de cette ſorte *opti*, il lût *agarici opij;* & en effet, il méla tellement de cét *opium* parmi la medecine, que ſi le Medecin voyant l'operation toute contraire à celle qu'il eſperoit, n'euſt découvert la faute, le patient euſt eſté malade pour la derniére fois. Au lieu de *qui pro quo*, il faudroit écrire *quid pro quo, aliquid pro aliquo, aliqua res pro aliquâ, ſeu aliâ re.* Entre les Traités de Nicolaius, il y en a un qui porte pour titre, *quid pro quo,* où il fait une longue enumeration des drogues plus communes, que l'on peut prendre au défaut des autres drogues que l'on n'a pas : & il en donne ces exemples. *Pro abrotano, abſynthium vel origanum. Pro auripigmento, ſandaracha. Pro agarico, epithimum vel euphorbium. Pro corallo, ſymphitum. Pro floribus amygdalarum, violæ. Pro lepore marino, cancer fluvialis.* Et en cela les Apotiquaires, ou ignorans, ou pauvres, ſe trompent ſouvent, & mettent, non pas ce qu'on leur ordonne, mais ce qui leur tombe ſous la main.

Et cætera, eſt un terme fort uſité dans les contracts, & qui ſouvent a cauſé des procés. On dit qu'une femme l'entendant un jour prononcer dans la lecture qu'on faiſoit de ſon traité de mariage, *remportera ladite future épouſe, ſa chambre garnie, ſes bagues, joyaux, & cætera;* & croyant qu'on liſoit, &

ſe taira, arreſta tout court le Notaire, en diſant qu'elle n'en feroit rien, & qu'elle ne ſe tairoit point, mais qu'elle parleroit toûjours, tant & ſi peu qu'elle voudroit.

Tirer de Page, ſortir de Page.

RENDRE ou devenir maître de ſes actions, tirer de la ſervitude, & de la ſujetion. Celle où l'on tenoit autrefois les Pages étoit grande, comme il ſe voit dans du Fauchet : aujourd'huy cette education ou diſcipline a bien relâché de ſa ſeverité. Nos Hiſtoires diſent que ce fut Louis XI. qui mît les Rois de France hors de page, c'eſt à dire, qui apprît à ſes Succeſſeurs, & leur donna le moyen de commander de puiſſance Royale, & dire *ſic volo*, *ſic jubeo. Louis XI.* dit Mezeray, *ayma mieux ſuivre ſes fantaiſies dereglées, que les ſages loix de l'Etat ; & il fit conſiſter ſa grandeur dans l'oppreſſion de ſes Peuples, dans l'abaiſſement des Grands, & dans l'élevation des gens de neant. C'eſt ce qu'un autre a appellé, mettre les Rois hors de page ; il devoit dire, les mettre hors du ſens, & de la raiſon.*

Tenir le loup par les oreilles.

CELA ſe dit de celuy qui dans une affaire douteuſe & embarraſſée, ne ſçait quelle réſolution prendre, y voyant du péril de tous côtés. Nous avons pris ce proverbe des Latins, qui diſent en pareil ſens, *auribus lupum tenere*. Voyés Eraſme, & les Commentaires de Suetone, & de Terence.

Le dé en eſt jetté.

La réſolution en eſt priſe, il en faut tenter le hazard. Nous l'avons pris du latin *jacta eſt alea :* ce fut ce que dit Ceſar étant preſt de paſſer le Rubicon, & les Latins l'ont pris des Grecs ἐῤῥίφθη ὁ κύϐος.

Prenés-vous par le bout du nez.

On ſe ſert de cette façon de parler, quand on veut dire à quelqu'un, que c'eſt à faux qu'il nous accuſe, & que c'eſt juſtement qu'on luy reproche qu'il eſt coupable du crime, dont il veut noircir les autres.

Turpe eſt doctori, cùm culpa redarguit ipſum :
Mævius accuſat Gracchos, Catilina Cethegum.

Cela eſt pris ſans doute de nôtre ancienne Coûtume, au Tit. des querelles qui naiſſent de medit, dont voicy les termes. « Nous avons dit des querelles perſonnels « qui naiſſent de fait, or dirons de celles qui naiſſent de « dit. Celles querelles naiſſent de ledanges, que les uns « diſent aux autres, & pource doit l'en ſçavoir que les « unes des ledanges ſont criminaux & les autres ſimples; « la criminelle, celle dequoy homme auroit deſſervi à « perdre vie ou membre, ſe étoit vérité que l'on luy dît, « ſi comme aucun reproche à l'autre larcin ou homicide, « ou aucun autre crime dequoy il euſt deſſervi, à eſtre « condamné à mort deshonneſte, & pource doit l'en « ſçavoir, que ſi la plainte eſt faite de ledange, & cil

« qui en eſt querelle le reconnoiſt, & en eſt atteint, « la Juſtice luy doit faire griefvement amander par le « châtel, & ſi doit faire amende à celuy que il a « ledangié, ſi que il ſe prenne par le bout du nés, & « die; de ce que je t'ay appellé larron, ou homicide, « ou ce dequoy il eſt atteint, je ay menti, car ce « crime n'eſt point en toy, & de ma bouche dont je le « dis, je ſuis menſonger. Et ce doit eſtre fait en aſſiſſe, « ou en plets, ou en Egliſe à jour ſolennel, afin que « il apaire que le vice que il luy miſt ſus ne ſoit pas « en luy, pource que celuy qui luy diſt s'en recon- « noiſt menſonger. En ſimple ledange ſe cil qu'il a dit « en eſt atteint, il le doit amander à la Juſtice, & à « celuy qu'il ledange, & doit dire ſimplement que la « vilanie que il luy diſt par folie, n'eſt pas en luy. »

Bailler les Innocents.

ON dit le jour ou la feſte des Innocents : les Flamands l'appellent le jour de tous les enfans, en Grec παιδοκτονία. Jour auquel Herode fit mourir tous les enfans de la Judée, comme il eſt raporté dans l'Evangile, & cela avec tant de cruauté, qu'il n'épargna pas ſon propre fils, ſi l'on en croit Macrobe, livre 1. ch. 4. de ſes Saturnales, où il raporte, qu'Auguſte ayant oüy parler de cette horrible boucherie, dit qu'il euſt mieux vallu eſtre le pourceau que le fils d'Hérode. Les enfans ſont appellés Innocents, à cauſe de leur âge, encore incapable d'aucune méchante action.

Que je porte d'envie à la troupe innocente
De ceux qui maſſacrés d'une mort violente :

dit nôtre Malherbe. Au reste, quoy que la mémoire de cette sanglante Tragédie ne doive faire naître que des pensées de piété, & des sentimens de compassion; neantmoins, il se pratique en Normandie, & ailleurs, une coûtume badine & ridicule, qui est, que ce jour des Innocents, les plus éveillés & diligens à se lever matin, vont surprendre les paresseux & les endormis, & les foüéter dans leur lit, & cela s'appelle bailler les innocents à quelqu'un. Le mot d'innocent, aussi bien que ceux de simple & de bon homme, se prend quelquefois pour un foible & imbecille, un homme de petit sens : Marot, pour dire en une parole donner les Innocents, a fait le verbe *innocenter*, c'est en cette Epigramme :

Tres-chére sœur si je sçavois où couche
Vôtre personne au jour des Innocents,
De bon matin j'irois en vôtre couche,
Voir ce gent corps que j'ayme entre cinq cens ;
Adonc ma main veu l'ardeur que je sens,
Ne se pourroit bonnement contenter
De vous toucher, tenir, taster, tenter :
Et si quelqu'un survenoit d'avanture,
Semblant ferois de vous innocenter,
Seroit-ce pas honneste couverture ?

Il a bien d'autre lansais à sa quenoüille.

IL est bien embarassé d'autres affaires, il a bien d'autres fusées à démêler. Lanfais est un mot dont se sert nôtre Peuple, pour dire de la filasse qu'on met à la quenoüille, proprement de la filasse de chanvre : je ne sçais si ce mot auroit point esté corrompu du Latin *lanificium*.

Faire ripaille.

FAIRE bonne chére. Ce qu'en avoit dit Enguerrand de Monſtrelet, vol. 1. de ſes Chroniq. p. 103. & ce qu'en ont dit enſuite quantité d'autres, *qui eunt non quà eundum, ſed quà itur,* que le Duc Amé s'étoit retiré à Ripaille, avec quelques autres Seigneurs, & vingt de ſes Officiers pour le ſervir, & qu'au lieu de racines & d'eaux de fontaine, il ſe faiſoit apporter du meilleur vin, & des meilleures viandes qu'on pouvoit trouver ; tout cela ſemble détruit par ce que diſent Marius & Æneas Sylvius, témoins oculaires de l'auſtérité extrême, dans laquelle vivoit ce Prince, comme le raporte Jean Laët en ſa Republique de Savoye, pag. 167. là où ſe voit combien s'eſt trompé celuy qui a mis des notes aux marges d'Anguerrant, ou de Monſtrelet, car en Latin on l'appelle quelquefois ſimplement *Enguerrandus,* au lieu, dit-il, de Thounon, il faut peut-eſtre Turin, & en lieu de Ripaille, Rivole. Mercator dans la Deſcription du Royaume d'Arles, pag. 148. dit que prés du Lac de Lauzane, & aux quartiers voiſins ſe recueille le généreux vin appellé de Ripaille, de la rive du Lac. Et ainſi ſans ternir la mémoire de ce Prince, on pourroit dire que faire Ripaille, ſeroit à dire, boire du meilleur vin.

L'on crie tant Noël, qu'à la fin il vient.

C'EST à dire, qu'une choſe qu'on a bien attenduë, & dont on a long-temps parlé, ſe fait & arrive,

enfin. On aporte diverſes etymologies de ce mot de Noël. Nicot croit qu'il eſt abregé de l'Hebreu Emanuel. Jean le Maire en ſes Illuſtrations de la Gaule, le veut tirer du mot de Noé. « Certes, dit-il, on connoiſt « bien que ce nom de Cham ſonne mal, & eſt diſſo- « nant du nom du bon pére Noé, lequel juſques au- « jourd'huy en toutes joyes publiques, ſi comme à « la Nativité de nôtre Seigneur, & aux entrées des « Princes, & à la publication d'une paix, comme elle « fut derniérement à Cambray, eſt acclamé & voci- « feré par la tourbe des Enfans Noé, Noé, Noé, Noé, « ſi n'ha on garde de crier le nom de Cham. » Il vient de *Natalis*, *Natalis comes*, Noël le Conte, Autheur de la Myhologie : & il y a pluſieurs perſonnes, hommes & femmes, qui portent ce nom propre de Noël, ou Noëlle : or parce qu'aux priéres & dans les hymnes qui ſe font durant l'Avent, ce mot eſt ſouvent repeté; delà nous avons dit, pour exprimer, qu'une choſe long-temps prédite ou attenduë arrivera, qu'on crie tant Noël qu'à la fin il vient.

On en fait bien les ſings ſonner.

ON fait bien du bruit de quelque choſe. Sing eſt un ancien mot qui ſignifie une cloche, d'où l'on a fait le mot tocſain du Latin *ſignum*, qui ſe trouve en cette ſignification dans Mathieu Paris, Gregoire de Tours, & les autres; les cloches étant appellées ſignes, parce qu'elles ſervoient de ſigne ou marque, pour ſe trouver à l'Egliſe.

Au reſte, l'uſage des cloches eſt une invention des derniers ſiécles, & elles étoient inconnuës aux Anciens : ce qui paroiſt par les noms de *campana*, & de

nola, qui ne ſe trouvent point dans les vieux Autheurs, & ce qui ſe prouve encore manifeſtement, par ce que Vincent raporte en ſon miroir Hiſtorique, liv. 18. ch. 9. & 10. où il parle de Loup Evêque d'Orleans, *is pulſando campanas in templo Stephani, apud Senonas (quo ſigno convocare ſolebat populum) exercitum Clotharij, qui muros obſidione cinxerat, adeo terruit, ut omnes ſeſe in fugam verterint*, par où l'on voit, que du temps de Clothaire, c'eſt à dire, en l'an 610. les cloches étoient peu ou point connuës; ce qui pourtant ſembleroit d'abord faux; car Gregoire de Tours, liv. 1. ch. 13. dit que du temps de Sidonius Apollinaris, qui vivoit en l'an 480. les Auvergnats uſoient de ſings; mais peut-eſtre qu'elles étoient petites, & en petit nombre, & que Loup en fit fondre de groſſes, & capables par leur ſon, de donner de l'éfroy, & de diſſiper les nuages & le tonnerre, car c'eſt l'un de leurs uſages;

Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum,
Defunctos ploro, fulmen fugo, feſta decoro.

Cela vous eſt hoc.

JE vous accorde ce point, tenés vous-en ſeur, je dis oüy à cela, j'y conſens. En France, dit Scaliger, il y a trois langues differentes, qui ne s'entendent point les unes les autres, le Baſque, le Breton, & le Romain. Le Romain eſt diviſé en langue tortuë & langue Françoiſe. Dans les anciennes Coûtumes du païs de France, il y avoit deux Gouverneurs en tout le Royaume, qui étoient Princes du ſang, oncles du Roy: l'un à Paris, qui étoit pour toute la France: l'autre à Montpellier, qui étoit pour toute la langue tortuë. Il n'y a que 150. ans que l'on a diſtingué en

langue d'oc, & langue d'oüy : car une partie disent oc pour oüy, & en Agenois on le dit encor; ce qui est corrompu de *hoc*. Quand on demande, est-ce cela, *Hoc*, comme les Espagnols & les Italiens ont fait leur *Si*, *estne ita*, *sic*, *detracto*, *c*. La langue d'oc, approche bien plus du Latin que la Françoise, & un homme qui sçaura parler Latin, apprendra bien plûtost le Gascon, que le François.

Ie luy en bailleray depuis miserere, *jusques à* vitulos.

C'Est à dire, je le froteray bien, & l'étrilleray d'importance : je luy donneray autant de coups qu'on en peut donner dans le temps qu'il faut à chanter le ps. 50. qui se commence par *miserere*, & finit par *vitulos*. Car le premier verset se lit ainsi dans la version vulgate, *Miserere mei Deus, secundùm magnam misericordiam tuam :* & le dernier est couché en ces termes, *Tunc acceptabis sacrificium justitiæ oblationes & holocausta, tunc imponent super altare tuum vitulos.*

Aussi bien sont amourétes, sous bureau que sous brunétes.

C'Est ce qui se peut dire en termes de Virgile, *omnia vincit amor*, & en termes de Malherbe :

L'Amour a des rigueurs à nul autre pareilles,
On a beau le prier,

L'inflexible qu'il eſt ſe bouche les oreilles,
Et nous laiſſe crier.
Le pauvre en ſa cabane où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes loix,
Et la Garde qui veille aux barriéres du Louvre,
N'en défend point nos Rois.

Bure ou bureau, dit Nicot, c'eſt un drap mélangé de petit prix, dont les ſerfs & menu peuple ſouloient eſtre accoûtrés, *ſynthesis*. M. Saumaiſe ſur l'hiſtoire Auguſte : *Byrrhus lacerna byrrhi coloris, hoc eſt, ruſſei; ſic in lib.* I. *Cod. Theodoſ. ſcribi reperies, ſervos tamen omnium aut byrrhis uti permittimus aut cucullis. Byrrhus Latinis idem quod rufus vel ruſſus, ex Græco* πυῤῥὸς, brun & brune, c'eſt à dire, noiraſtre. Nicot ſe trompe qui le veut tirer du Latin *umbra*, parce, dit-il, que l'ombre ſemble donner une couleur noire aux choſes. Il vient de l'Allemand braun, d'où les Italiens ont auſſi fait leur bruno. Turpin dans la vie de Charlemagne. *Erat Carolus capillis brunis, facie rubeus.* Sur la brune, c'eſt à dire, ſur le ſoir, *ineunte nocte*, quand il commence à faire noir.

Vôtre mary a fortune
Opportune,
Si de jour ne veut marcher,
Il pourra bien chevaucher
Sur la brune.

Diſoit autrefois Marot à une Belle brune. De brune on a fait brunéte, qui ſe prend pour une étoffe fine, & de couleur tirant ſur le noir, dont les perſonnes de qualité s'habilloient, & dont il eſt ſouvent parlé dans nos vieux Autheurs.

Chere d'homme fait vertu.

URGET *præſentia Turni.* Chere, c'eſt à dire, viſage.

Mon frere Lazare
Porte haute care,
Ses chiens huë & hare,
Et ſouvent s'égare.

Parmi les buiſſons, dit l'Autheur de l'Hiſtoire de l'Evangile en vers.

Patelin en ſa farce.

Que reſſemblés-vous bien de chére,
Et de tout à vôtre feu pére.

Alain Chartier en ſes priéres en Amours.

Belle de beauté bien-heureuſe,
Des autres belles l'exemplaire,
Vôtre ſimple chiére joyeuſe
Sçait mon cœur ſi à ſoy attraire,
Que je vous ayme ſans retraire,
Et l'ay celé par pluſieurs mois,
Si je meurs puis qu'à faire faire,
Mourir falloit-il une fois.

Du Bellay dans le combat de Goliat & de David.

Et ſur le champ apparoître l'on voit
Vn bergeret à la chére éveillée.

Le mot de care ou de chére vient du Latin *cara*, & le Latin du Grec *κάρα*, qui ſignifie la teſte. De chére, on a fait le verbe cherer, c'eſt à dire, accueillir, faire bonne mine. Ainſi furent cherés par

leur pére ſi long-temps inconnû, Amadis, l. 10. ch. 58. De care on a fait accarer, c'eſt à dire, confronter des témoins, les mettre en face & en préſence l'un de l'autre.

C'eſt une peſte.

Un méchant homme, un homme capable de corrompre les autres. Terence Adelph. 2. 1.

Leno ſum, fateor, pernicies communis adoleſcentium,
Perjurus, peſtis.

Clades, labes, & ὁ φθόρος, ὁ λοιμὸς, ὄλεθρος, ſe prennent en meſme ſignification. *Hæc clades quam retuli,* dit Lampridius, en parlant de Heliogabale.

C'eſt un papelard : papelarder.

Papelard ſignifie ordinairement un hypocrite. Quand nous voyons, dit l'Autheur d'un petit Livre imprimé ſur la fin du dernier ſiécle, un franc uſurier, un adultere, un larron, marmoter tous les jours à la Meſſe pluſieurs patenoſtres, & pour cela ne changer ſa méchante vie, nous l'appellons papelard, & ſes actions papelardiſes. Ce que le Roman de la Roſe décrit plaiſamment, parlant de l'hypocriſie.

Elle fut chaulcie & veſtuë ;
Enfin, comme femme renduë,
En ſa main un pſautier tenoit ;
Et ſçachiés que moult ſe penoit

De faire à Dieu prières feintes,
Et d'appeller & faints & faintes.
A ly & aux fiens ert la porte
Denéée de Paradis,
Car maintes gens fi font leurs vis
Amaigrir, ce dit l'Evangile,
Por avoir los parmi la ville,
Et por un po de gloire vaine,
Que Diex lour toldra en fon reine.

Mais ce mot fe prend auffi quelquefois pour un flateur, un donneur d'eau benite de Cour, un adroit, fin & rufé. On dit en Latin, *palpum, palpari, & palpator.* παιπάλη dit le Scholiafte d'Ariftophane, *Metaphoricè pro valdè aftuto & vafro, & quafi dicas, eo cujus eft fubtilis aftutia.*

C'eft une fainte mitouche. Faire de la fainte mitouche.

IL faut écrire faint-ny-touche. Un Hypocrite, un homme qui fait tellement du faint, & du fcrupuleux, qu'il fait confcience de toucher, quand ce ne feroit que du bout du doigt, à rien qui foit foüillé, ou eftimé profane.

Il n'y a rien fi froid que cét âtre.

ON dit autrement, & en pareil fens, cette cuifine eft bien maigre, quand on veut dire qu'on ne fait pas grand chére en quelque maifon. Atre vient d'*atrium*, qui étoit une partie du logis dans laquelle

étoit comprise la cuisine. Quelques-uns mesme estiment qu'*atrium* a esté dit, *quod fumo atrum esset*, ainsi que le Grec μέλαθρον ἀπὸ τοῦ μελανεσθαι ὑπὸ τοῦ καπνοῦ. Les Anglois appellent la cheminée *aster*, & dans leurs anciens Autheurs, *Astrarius filius*, est un fils constitué encore sous la puissance paternelle, vivant sous mesme toit, & auprés de mesme foyer. Ils ont dit aussi *astrarium hæredem.* Voyés Spelman.

Par fas *&* nefas.

C'Est pur Latin que l'on employe, quand on veut dire qu'un homme mettra tout en œuvre pour parvenir à ce qu'il prétend & entreprend.

Flectere si nequeam superos, Acheronta movebo.

Dans l'Histoire de l'Evangile en vieux vers, où il est parlé des Chevaliers du Tombeau, c'est à dire, des soldats Romains, qui gardoient le sepulchre de nôtre Seigneur.

Nous ferons des exactions,
Sur le peuple toutes nouvelles,
Et grosses tailles & gabelles,
A tous côtés larges & grandes,
Et ferons croître les offrandes
Sur le peuple à si grosse monte,
Que nous venrons à nôtre conte,
Soit par fas, *ou par* nefaas;
Et nôtre maître Cayphas,
Qui est cy present, s'il luy plaist,
En fera la mise & le prest.

A propos de Chevaliers du Tombeau, une de nos meilleures auberges à Chalons, étoit celle où pendoit

pour enſeigne, le tombeau de nôtre Seigneur, gardé par des ſoldats, avec cette inſcription, *A la garde de Dieu*. Les Grecs diſoient s'enrichir & faire ſa maiſon, καὶ δικαίως καὶ ἀδίκως, comme il ſe voit dans Ariſtophane, au commencement du *Plutus*.

Sac à vin.

ON appelle ainſi un yvrongne. De meſme qu'on appelle un gueux gourmand, ſac à bribes, & que les Grecs nommoient un larron, ſac à proye, ou à larcins, κλοπῆς θυλακὸς, dans ce meſme Ariſtophane, *in Equitibus*.

Haut le pié; gagner le pié.

SIGNIFIE à peu prés la meſme choſe, que ce qu'on dit en Latin, *dare ſe in pedes*, fuïr viſte, ſe retirer prontement. Dans le Terence François, p. 187. *I'euſſe fait mon petit paquet, & haut le pié.*

Etonné comme un fondeur de cloche.

IL faut ſous-entendre, quand la fonte n'a pas bien pris. On dit cela d'un homme qui ſe trouve fort éloigné de ſon conte, & qui voit reüſſir les choſes autrement qu'il ne les avoit preveuës.

C'eſt un franc cheval.

C'EST un brutal qui n'a rien de l'homme que le viſage. Plaute Aſinar. Act. 3. ſc. 3. *Non te equo*

magis eſt equus ullus ſapiens. Et dans l'un des Pſeaumes.

Ne ſois ſemblable à cheval ni à mule,
Qui n'ont en eux intelligence nulle.

Amy juſqu'à l'Autel.

NOus avons pris des Latins cette façon de parler, & eux l'ont priſe des Grecs. On veut dire par là, que les intereſts de la Religion & de la conſcience, ſont préferables à ceux de l'amitié. C'eſt ce que Periclés répondit à l'un de ſes amis, qui le prioit de faire un faux ſerment en une cauſe qu'il avoit, δεῖ με συμπράττειν τοῖς φίλοις, ἀλλὰ μέχρι βωμῶν, comme le raporte Aulugelle, liv. 1. ch. 3. Et Plutarque en ſon Traité, περὶ δυσωπίας. Comme c'étoit ſur les autels que ſe faiſoient les ſacrifices & le culte principal des Dieux ; auſſi étoit-ce ſur les autels que ceux qui juroient, mettoient la main.

Argent ard gent. Argent fait perdre, & pendre gent. Argent fait rage, & amour mariage. Argent fait tout.

LEs Latins ont dit en pareil ſens, *aurum per medios ire ſatellites, & perrumpere ſaxa gaudet.* En renverſant les létres des mots *argentum & aurum*, on a formé ceux de *Mutnegar & Murva*, & l'on a fait ce vers leonin.

Mutnegar & Murva faciunt judicia curva.

Voyés Ronſard en ſon bel Hymne de l'Or.

Pour cela juſtement le Comique Menandre,
Oſa devant le peuple Epicharme reprendre,
De ce qu'il aſſeuroit que les Aſtres des Cieux,
Les vents, la mer, le feu, étoient ſeulement Dieux,
Ou luy tout au contraire, aſſeuroit la Richeſſe,
Tant elle a de pouvoir eſtre ſeule Déeſſe.
Si quelqu'un diſoit il la loge en ſa maiſon,
Il aura tout ſoudain toute choſe à foiſon :
Champs, prés, vin, bois, valets, témoins, amis, Juſtice,
Et chacun ſera preſt à luy faire ſervice.

Je me ſouviens là deſſus de ce qui s'eſt dit d'un Gentil-homme, qui prioit un jour l'un de ſes voiſins, de luy prêter ſa meute, & trois ou quatre de ſes témoins, dont il avoit affaire.

C'eſt un bon pigeon. C'eſt un preneur de pigeons.

C'Est une bonne dupe qui ſe laiſſe attraper, comme on prend les pigeons à la trape. Plaute, *in Pœnulo.*

Nos tibi palumbem ad aream uſque adduximus,
Nunc te illum meliùs capere eſt, ſi captum eſſe vis.

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Caton, au raport de Plutarque & d'Aulugelle, commença ainſi une harangue qu'il faiſoit pour empeſcher que la Loy Agraria ne paſſaſt. *Arduum eſt ad ventrem verba facere, qui auribus caret.* Seneque en l'Epit. 21. *venter præcepta non audit, poſcit, ap-*

pellat. Non eſt tamen moleſtus creditor, parvo dimittitur; ſi modo das illi quod debes, non quod potes. Et dans Homere.

Non eſt improbior res altera ventre moleſto,
Quique ſui invitos etiam memores jubet eſſe.

C'eſt un aſpic.

NOus diſons cela d'un eſprit malicieux, & particuliérement d'une méchante femme. Dans le liv. 7. de l'Anthologie, Epig. 96. un Amant maltraité, appelle ſa maîtreſſe un aſpic, qui ne change jamais de nature, qui ſemble quelquefois endormi, & plus doux, mais qui toutefois, dit-il, δάκνει δ' οὐκ ἄλλως ἢ θανατηφορίην. Et dans les ſentences des vieux Poëtes Grecs, θαλάσσα καὶ πῦρ καὶ γυνὴ κακὰ τρία; τίς πέφυκεν ἀσπίδος κακὴ γυνή. Ælien dans ſon Hiſtoire des Animaux, dit que contre la morſure des vipéres, & des autres ſerpens, on peut trouver quelque remede, excepté contre celle de l'aſpic, principalement, ſi l'on en eſt mordu aprés qu'il a mangé d'une grenoüille. Voyés le au liv. 1. ch. 54. & au liv. 9. ch. 15. mais voyés ſur tout M. Bochart, en ſa Zographie ſacrée, tom. 2. p. 381. & 392. où l'on trouve quantité de choſes rares & toutes nouvelles, touchant la morſure incurable de l'aſpic, & touchant ce qu'on lit dans le Pſeaume 58. qu'il eſt ſourd, & qu'il bouche ſon oreille à la voix de l'enchanteur.

C'eſt verſer dans un vaiſſeau percé.

PErdre ſa peine, obliger un ingrat. Dans Plaute, *in Pſeudolo. In pertuſum ingerimus dicta dolium.*

operam ludimus. C'étoit dans les enfers le ſupplice des Danaïdes. Seneque dans ſon Apocoloc. ſe raille ainſi agréablement de l'Empereur Claude. *Placuit novam pœnam excogitari debere; inſtituendum illi laborem irritum & ſine effectu. Tum Æacus jubet illum aleâ ludere pertuſo fritillo.*

Meſurer les ſauts des puces. Prendre des mouches.

S'AMUSER à des vetilles. On ſçait la belle occupation de Domitien, qui ſe mettoit en retraite pour percer des mouſches avec ſon canif. Ce qui donna lieu à l'ingénieuſe raillerie, *ne muſca quidem*, que fit celuy auquel on demandoit s'il n'y avoit perſonne avec l'Empereur. Et Ariſtophane ſe moquant de Socrate, & des autres Philoſophes; c'eſt ce grand Socrate, ce grand homme, dit-il, qui ſçait tout, ὃς οἶδε τὰ ψυλλῶν ἴχνη. Nous avons un mot tres commun parmi nôtre peuple, à la ſainte Luce, le jour croiſt du ſaut d'une puce.

Ecrire ſur l'onde.

TANTOST, c'eſt perdre ſa peine; tantoſt c'eſt oublier. Seneque a dit que les offenſes ſe gravoient ſur l'airain, & les bien-faits ſur l'eau & ſur le ſable. Et Catulle.

Mulier cupido quod dicit Amanti,
In vento & rapidâ ſcribere oportet aquâ.

Ainſi je ne ſçay, comme quoy l'on peut défendre

Theophile, ni comme l'on peut trouver un bon ſens en ces vers de ſon Elegie à Corydon.

O Ciel que me faut-il choiſir,
Pour loüer mon Dieu tutelaire,
Que feray-je en l'ardent deſir
Que mon eſprit a de vous plaire?
Je diray par tout mon bon-heur,
Je peindray ſi bien vôtre honneur,
Que la mer qui voit les deux Poles,
Dont ſe meſure l'Vnivers,
Gardera ſur ſes ondes molles
Le caractere de mes vers.

Peut-eſtre le Poëte veut il dire ce que l'on dit quelquefois, qu'on fera l'impoſſible. I'ay fait dire à Philis dans l'un de mes Idylles.

Hæc molli mens eſt inſcribere arenæ.

Mais outre que l'on conçoit mieux une écriture ſur le ſable, que non pas ſur l'eau, j'en ay ajoûté auſſitoſt la raiſon.

Omnibus illa patet, ſimul & mea flamma patebit.

Et d'ailleurs c'étoit pour donner lieu à Lycidas de renchérir de cette ſorte.

At mihi mens duris noſtros incidere amores
Rupibus; hæ ſtabunt, & vos perſtabitis ignes.

Cette epithéte de, *molles*, dont Theophile ſe ſert parlant des eaux, môntre que lors que M. de Segrais l'a employé dans ſa belle Traduction de l'Æneïde, il n'a pas eſté le premier qui l'a fait, & qui a crû le devoir faire à l'imitation des Anciens. Car Lucréce s'eſt ſervi de ce mot au liv. 2.

Quà mollibus undis
Littoris incurvi bibulam lavit æquore arenam.

Et ailleurs, *mollities pelagi.* Il eſt vray qu'en ces lieux, le Poëte ſemble parler d'une mer calme, & telle qu'il la décrit un peu aprés,

Subdola cùm ridet placidi pellacia ponti.

Et il eſt certain qu'en ce cas l'epithéte eſt bien plus noble & moins oiſive; neantmoins en general l'eau peut eſtre appellée molle. Ovide, liv. 1. de l'Art.

Quid magis eſt durum ſaxo? quid mollius undâ?
Dura tamen molli ſaxa cavantur aquâ.

Vne main frote l'autre.

CELA veut dire qu'on ſe ſert, & que l'on s'aſſiſte mutuellement. Les Grecs ont dit ἀδοὺ χεὶρ τινὶ χεῖρα κνίζει, δός τι καὶ λάβε τι. La main ſignifie aſſiſtance, ſecours, protection, amitié. Pythagore, pour exprimer que toutes ſortes de gens ne ſont pas dignes de nôtre aſſiſtance, ni de nôtre amitié, diſoit, μὴ παντὶ ἐμβάλλειν τινὶ δεξιὰν, *dextram non cuivis eſſe porrigendam:* & le mot δεξιοῦσθαι, ſignifie ordinairement careſſer, faire accueil, & recevoir comme amy.

Donner la muſe à quelqu'un.

TROMPER, amuſer quelqu'un de belles promeſſes. Paſquier s'eſt ſervi de cette façon de parler, en l'une de ſes létres. Louis XI. dit-il, étoit un eſprit

remuant, verſatil, fin, Prince qui ſçavoit par belles promeſſes, donner la muſe à ſes ennemis, & rompoit leurs meſures; uſant de la Religion ſelon ſes affaires, & eſtimant tout autre choſe luy eſtre permiſe, quand il s'étoit aquité d'un pelerinage. Nous avons dit autrefois, muſer, muſart, & muſardie, pour reſver, oyſif, lâche, pareſſe, molleſſe. Dans Meluſine, Sire Roy, dit Antoine, c'eſt pour vôtre muſardie, & pour vos péchiés... Mouſt longuement, *muſa*, Geffroy ſur ce fait, & quand eut aſſés penſé... Et dans Amadis, liv. 2. ch. 26. Il broche vers ſon homme, qui reſvoit encore, tout fiché, à qui il écrie, Paillard rends moy mon détrier, ſi tu ne veux en recevoir la punition préſente : l'autre qui ſe reveille de ſa muſardie... M. de la Motte du Vayer, derive tout cela des Muſes. Que voulés-vous, dit-il, c'eſt le propre des Muſes, de nous amuſer inutilement, & nos Péres qui oppoſoient le vieux mot de Muſart, à celuy de Guerrier, ont aſſés témoigné qu'ils tenoient les hommes d'étude fort mal-propres à l'action.

Carmina ſeceſſum ſcribentis & otia quærunt.

En effet, cueillir des fleurs, faire des guirlandes, danſer ſur le bord des fontaines, joüer du luth, chanter, & ſe repoſer à l'ombre, ſont les principales occupations des neuf belles fées.

Viſus eram molli recubans Heliconis in vmbrâ,
Bellerophontei quà fluit humor equi,

Dit Properce, & Martial, au liv. 10. de ſes Epigrammes.

Tu facis ingenium, tu ſi quid poſſe videmur,
Tu das ingenuæ munera pigritiæ.

Des finesses cousuës de fil blanc.

DEs mensonges, des fourberies, & des artifices grossiers. Les Latins se sont servis en pareil sens du mot de *sutelæ*, je dis pour signifier des tromperies. Plaute, Capt. Act. 3. sc. 5.

Quando ego te exemplis excruciavero pessumis
Atque ob sutelas te morti misero.

Dans le Glossaire, *sutela* κακοῤῥαφία. Ils ont dit aussi, *sartor scelerum, consuere mendacia*. Dans le mesme Plaute en son Amphitr. Act. 1. sc. 1.

Næ tu istic hodie malo tuo compositis mendacijs
Advenisti, audaciæ columen, consutis dolis.

Imo equidem tunicis consutis huc advenio, non dolis. Et le mot Grec ῥάπτειν, s'employe souvent en sens metaphorique, pour dire, machiner contre quelqu'un, luy faire quelque fourberie. Cette façon de parler est donc prise de ces mal-habiles tailleurs, qui au lieu de rentraire, font des coutures grossiéres, & de fil blanc, en sorte que l'œil le moins clairvoyant s'en apperçoit.

Il est bien de son pays.

IL est bien simple, bien grossier, malavisé, malfait. Parce qu'il n'y a rien qui fasse tant les hommes que les voyages; d'où vient qu'il est dit d'Ulysse, le plus sage de tous les Grecs, *mores populorum vidit & urbes.* Nous employons en mesme sens les mots de niais, &

béjaune, qui ſignifient proprement un oyſeau nouvellement éclos, qui a le bec jaune, & qui n'a point encore ſorti du nid.

Il court les ruës. Il court les chemins.

IL eſt fou, il eſt furieux. Telle qu'étoit Amata dans le ſeptiéme de l'Æneide, où le Poëte nous fait cette deſcription du jeu du ſabot.

Tum vero infelix ingentibus excita monſtris,
Immenſam ſine more furit, lymphata per urbem.
Ceu quondam torto volitans ſub verbere turbo,
Quem pueri magno in gyro vacua atria circùm
Intenti ludo exercent; ille actus habenâ
Curvatis fertur ſpatijs : ſtupet inſcia turba
Impubeſque manus, mirata volubile buxum;
Dant animos plagæ.

Il y a une hiſtoire à peu prés ſemblable dans Pauſanias en ſes Corinthiaques. Μανία ταῖς γυναιξὶν ἐνέπεσεν, ἐκφοιτᾶσαι δ' ἐκ τῶν οἰκῶν, ἐπλανῶντα ἀνὰ τὴν χόραν. Φοιτάω & φοιτὴς ſe prennent en meſme ſignification pour un fou, & pour un coureur. Pour un homme qui va & vient.

C'eſt un Crœſus.

C'EST un homme riche, un richard. Nous l'avons pris des Grecs & des Latins. Lucien dans ſon Miſanthrope, où il declame contre ces Riches qui ſont obſedés des paraſites & des flateurs, *Ils te diront que tu es plus beau que Nireus, plus noble que Codrus, ou que*

Cecrops, plus prudent qu'Vlyſſe, plus riche que Crœſus. Il me ſouvient ſur cela de la plaiſanterie qu'un Seigneur de Bourgeoville, fit au pedent de ſes enfans, qui prétendoit à la cure de cette paroiſſe. Pour y parvenir, ce ſçavant homme crut qu'il faloit donner des étrenes au Patron, & ces étrenes furent les deux vers ſuivans qu'il écrivit dans une grande fueille de papier.

Vous eſtes un Ceſar, un Hector, un Achille,
Vous eſtes un Crœſus, Monſieur de Bourgeoville.

Le Gentil-homme qui étoit fâché de voir tant de papier perdu, pour remplir une partie du vuide, récrivit ſur le champ ces deux autres vers, ſous ceux du pedent.

Je ne ſuis un Crœſus, un Hector, un Achille,
Auſſi ne ſerés vous curé de Bourgeoville.

L'empriſe à l'écu pendant.

C'Estoit un exercice de l'ancienne Nobleſſe, qui gardoit des pas, ou paſſages ſur les ponts & grands chemins; là où les Chevaliers pendoient leurs ecus, & ſe tenoient preſts de joûter, contre tous ceux de pareille qualité, qui viendroient toucher ces écus du bout de leur lance. Ils mettoient quelquefois leurs heaumes ſur ces boucliers ainſi pendus. De là eſt venuë peut-eſtre la coûtume de timbrer les armes de heaumes: d'où vient auſſi qu'on voit ſi ſouvent des écus pendans. Voyés M. l'Abbé de Brianville, dans ſon beau Traïté du jeu des Armoiries. Voyés auſſi M. de Vulſon Colombiers, en ſon Hiſtoire & Science Heroïque, où il y a un Chapitre exprés *de l'écu pendant, & des pas & empriſes des anciens Chevaliers*, & dans les Chapitres

ſuivans, il raporte diverſes cérémonies pratiquées en ces jeux militaires, & parle de pluſieurs empriſes. De l'empriſe des treize Chevaliers, portans en leur deviſe, l'écu vert à la Dame blanche. De l'empriſe d'Antoine d'Arces, ſeigneur de la Baſtie en Dauphiné, ſurnommé le Chevalier Blanc, & de trois autres Chevaliers ſes aydes. De l'empriſe du Chevalier Sauvage à la Dame noire; & comment le bon Chevalier fit crier dedans Ayre, un Tournoy pour l'amour des Dames, où il y avoit pour le mieux faiſant, un bracelet d'or, & un bel diamant pour donner à ſa Dame.

Falloit-il faire une ſi grande levée de boucliers.

FALLOIT-IL faire tant de bruit & tant d'apreſts, pour ſi peu de choſe. Faire levée de boucliers, faire levée de gens portans le bouclier, c'eſt à dire, de ſoldats. La phraſe me ſemble plus naturelle ainſi, que d'en aller chercher plus loin l'origine, dans la ſolennité qui ſe pratiquoit à l'inauguration des Empereurs, & de nos premiers Rois, lors qu'on les élevoit en haut ſur des boucliers. Comme il ſe voit dans Ammian Marcellin, liv. 20. Dans Conſtant. de *Adminiſt. Imp.* ch. 38. *Nicetas in Alex. Comneno.* Cantacuzene, liv. 1. ch. 41. Et Villehardoüin, ch. 136. de ſon Hiſtoire. Cette coûtume ſe trouve avoir eſté obſervée ailleurs. Voyés Tacite, liv. 4. de ſes Annales. Et Caſſiodore, liv. 10. Epît. 31.

Chantés à l'aſne, il vous fera des pets.

C'EST à dire, que les ignorans & les ingrats, connoiſſent mal les choſes, & reconnoiſſent mal les

graces qu'on leur fait. Ariſtophane en ſa Comédie, intitulée la Paix. *Nempe rideo, atque lætus pedo, gaudeo magis, quàm ſenectâ ſolutus anguis.* Surquoy l'ancien Scholiaſte dit, πέπορδα, ἡ μεταφορὰ ἀπὸ τῶν ὄνων, χαίροντες γὰρ πέρδονται.

Groſſe teſte, & prime col, eſt le commencement d'un fol.

VOYÉS touchant ce proverbe, celuy de teſte de Linot, mis cy-devant. Primes, cheveux primes, c'eſt à dire, menus, doux, déliés. Ronſard en ſa 2. Eglogue.

> *Tu avois tes cheveux ſans ordre déliés,*
> *Friſés, creſpés, retors, primes & déliés,*
> *Comme filets de ſoye; & de houpes garnie*
> *Te pendoit aux talons ta belle ſouquenie.*

Peut-eſtre ce mot vient-il du Latin *primus*, premier, parce que les premiers cheveux qui viennent à la teſte, & que le premier poil follet qui vient au menton, eſt doux & délié, & ſemblable à du coton, ou à de la ſoye. Des cheveux, le mot de prime a paſſé aux autres choſes, car on a dit de la toile prime, & filer prim. Et dans Amadis, jambes avoit le Chevalier primes, comme jambes de grive. Les Eſpagnols diſent auſſi en pareil ſens, *primo*, autrement, delgado; d'où a eſté fait ſans doute le mot de deugé ou deugi, dont nôtre peuple ſe ſert fort; & l'Eſpagnol delgado, a eſté fait du Latin *delicato*.

Laver bien la teſte à quelqu'un; vous eſtes beau fils, car vous avés eſté bien lavé.

C'Est ce que nous diſons, autrement, faire bien la leçon à quelqu'un, parler bien à ſon bonnet, luy faire de grands reproches, le gouſpiller de paroles. Les Grecs ont employé le mot de πλύνειν en meſme ſens. *Lavare*, dit Artemidore, *abuſivè etiam redarguere veteres dicebant, velut alicubi etiam Menander: Si tu meæ uxori malè inde dixeris; patrem tuum, teque, & tuos ego lavero, hoc eſt redarguam. Vnde etiam his, qui redargui timent, terribile eſt in ſomnis, veſtimenta lota geſtare ac videre.* C'eſt au chap. 4. du liv. 2. Sur quoy voyés les Notes du docte M. Rigault, qui raporte diverſes autres authorités des Anciens, pour confirmer la meſme ſignification de ce meſme mot.

Bailler du galbanum.

Tromper, duper. Nôtre peuple ſe ſert fort de cette façon de parler, qui peut avoir eſté priſe, de ce que pour faire tomber les renards dans le piége; on y met des roties frotées de galbanum, dont l'odeur plaiſt extrémement aux renards, & les attire au lieu où ils en ſentent.

Avoir toûjours quelqu'un en la bouche.

Parler, ſe ſouvenir toûjours de quelqu'un. Ciceron a dit, *aliquem in ore habere.* Et Ariſtophane

dans ſa Lyſiſtrate, parlant d'une femme qui aymoit fort ſon mari, ἀεὶ γὰρ ἡ γυνὴ ἔχει διὰ ϛόμα κἂν ὠὸν ἢ μῆλον λάβῃ, Κινήσια τουτὶ γένοιτο φησίν. Parmi les Anciens, on ſervoit des œufs à l'entrée du repas, & des pommes à la fin, d'où vient le proverbe ***ab ovo uſque ad mala.***

Mordre la pierre.

DANS nos maux, ſe prendre à celuy qui n'en eſt en effet que l'inſtrument, & non pas la véritable cauſe; ce que font les chiens, qui mordent la pierre, dont ils ſont frapés, au lieu de mordre le bras qui l'a jettée. Les Grecs ont dit en pareil ſens, κύων εἰς τὸν λίθον ἀγανακτοῦσα, ***canis in lapidem ſæviens.*** Au reſte, on croyoit autrefois qu'il ne pourroit jamais avoir d'union dans une maiſon, où ſe trouveroit une pierre morduë de la ſorte. Voyés Pline, liv. 29. ch. 5.

Plus quinteux que la mule du Pape.

ON dit autrement, opiniâtre comme une mule. On ajoûte que la mule du Pape, par ce que la mule eſt aujourd'huy la monture des ſouverains Pontifes, ainſi qu'elle l'étoit autrefois des Patriarches, & des Rois d'Iſraël. Et il n'y a pas encore fort longtemps, que non ſeulement les Préſidens & les Chanceliers, mais les Princes meſme alloient ſur des mules. Car l'Hiſtoire dit, que le Duc de Bourgogne fit aſſaſſiner le Duc d'Orleans, comme il paſſoit par la ruë Barbet, monté ſur ſa mule. Que ſi l'on dit du Pape, parlant de ſa monture, ***ſedit in mulâ, non in equo:***

auſſi doit-on dire parlant de ſa vie, *ſedit in Pontificatu,* & non pas, *regnavit.* Car quoy qu'en effet, il ſoit un grand Prince, il ne prend pas pourtant la qualité de Roy, & on ne date point les létres de la Chancellerie de Rome, du régne, mais du Pontificat d'un tel Pape. Dans l'Inſcription du tombeau d'un Eveſque, qui ſe voit à Verone, il y a, *ſedit Epiſcopus tot annos.* Les Eſpagnols diſent, *Papavit tot annos.* Au reſte, la plus commune opinion eſt, que la denomination de l'Eveſque de Rome, *Papæ ſenioris Romæ,* comme l'appelle Juſtinien, a eſté tirée de ces anciens titres & inſcriptions, Pa, Pa, *pater patriæ.* D'autres diſent, que Pa, Pa, veut dire, *Pater Patrum.* Voyés Paſquier, p. 156. D'autres le derivent de Πάππος *avus*, & de *Pappas*, qui dans Juvenal eſt pris pour ce que nous appellons pére nourriſſier. Satyre, 6.

Timidus prægustet pocula Pappas.

Quinteux, eſt la meſme choſe que capricieux, & humoriſte, comme l'autheur des rimes Françoiſes le remarque, p. 179. Quelques-uns veulent tirer le mot de quinteux, de celuy de quinteſſence, & diſent qu'il ſignifie un homme, qui cherche la quinteſſence des choſes, la quadrature du cercle, l'or potable, un eſprit quinteſſencié & alambiqué, ou qui s'alambique, mais cela ne me ſatisfait pas trop.

Voilà bien des agios; & une longue Kiriéle.

CEs deux façons de parler, faire bien des agios, ou une longue Kiriéle, pour dire, faire un long diſcours, bien des affaires, bien de l'empeſché, ont

eſté priſes de deux differentes priéres, ou litanies, dans l'une deſquelles eſt fort ſouvent repété le mot ἅγιος, & dans l'autre, κύριε ἐλέησον.

Les grands poiſſons mangent les petits.

POUR dire que les plus forts & les plus puiſſans oppriment les foibles. Cette façon de parler, ſe trouve dans Polybe & dans Varron. Voyés Victorius en ſes diverſes Leçons, l. 6. ch. 8. Et que tel ſoit le naturel des Poiſſons. Voyés Oppien, liv. 2. ἁλιευτικῶν: & M. Bochart dans ſon livre des Animaux, p. 34. & 40.

Chien qui aboye, ne mord pas.

C'EST à dire, que ceux qui font le plus de bruit, & de menaces, ne ſont pas ceux qu'on doive craindre davantage, ni qui faſſent plus de mal.

Comme vous élingués.

NOTRE peuple ſe ſert fort icy de cette baſſe locution, qui vaut autant que, comme vous en baillés à garder, que vous debités de fadaiſes, ou de menteries, comme vous en contés. Nous appellons une élingue, ce qu'en François on appelle une fronde, & élinguer, c'eſt fronder : & ce mot nous l'avons du Saxon *Skling & Sching*, ſignifiant la meſme choſe. Les Autheurs Latins ſe ſont ſervis du verbe *jacio*, en

ſens à peu prés pareil, je dis, pour conter & épandre des bruits. Tacite, liv. 1. de ſes Annales, *quædam de habitu cultuque & inſtitutis jecerat.* Et le meſme, au liv. 4. *Apud aliquem quidpiam jacere.* Tite Live, liv. 6. *Cum amiſſo diſcrimine vera an vana jaceret, theſauros Gallici auri à Patribus occultari jecit.*

Sifler quelqu'un.

SE moquer de quelqu'un, & le mépriſer. Nous l'avons pris du Latin, car *ſifilare*, c'eſt ſe railler, *ſifilare*, dit Nonnius, *quod nos vilitatem verbi vitantes ſibilare dicimus. Et eſt maledica vocis ſignificatio, vel contumelioſa popularium cum ſifilationibus, quæ exploditur. Hujus rei author Homerus Iliad.* 14. θεὸς δὲ ἐσιφλώσειε.

Caſſer du grais.

C'EST à dire, deguiſer les choſes, donner luſtre à ſes menſonges, pour tâcher de tromper quelqu'un. Peut-eſtre cette metaphore eſt-elle priſe, de ce qu'on luſtre & qu'on donne le poli aux tableaux, avec le grais caſſé menu, & paſſé par un ſas, & empaſté avec l'eau. Nous appellons icy du cray, ou gray, ce menu cailloüage qui ſe trouve aux carriéres, avant que l'on rencontre la bonne pierre. Le Crau, dit M. Bochart dans ſa Diſſertation ſur Goſſelin, eſt un champ de ſix ou ſept lieuës, entre Marſeille & Arles, tellement parſemé de pierres, qu'on diroit qu'il en eſt pavé. Strabon, liv. 4. πεδίον λιθῶδες. Pline, liv. 3. ch. 4. *Campi lapidei.* Mela, l. 2. cap. 5. *Littus*

lapideum, in quo Herculem contra Albionem & Bergiona Neptuni liberos dimicantem cùm tela defeciſſent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt; credas pluiſſe adeo multi, & paſſim latè jacent. C'eſt une fable formée ſur le modéle de l'Hiſtoire, qui ſe lit au chap. 10. & 11. de Josué. Æſchile & Solin content la meſme choſe, mais ils mettent ce champ en Ligurie, parce que les Ligures étoient alors voiſins de Marſeilles. M. de Peyreſc a voulu rechercher la cauſe naturelle de cette merveille, ſuivant qu'il eſt raporté au chap. 242. de ſa vie. *Rogatus Pereſkius à Jacobo Hallæo Pariſienſi rationum magiſtro, de lapidibus Crautiæ Herculeorumve camporum, cenſuit, totam illam planiciem, potuiſſe olim reſtagnare, exundante potiſſimùm ſeu Druentiâ, ſeu Rhodano & lapidifico germine ſimul devecto, coagulante, argumento fuit, quod in ſalium concretione obſervamus: quippe ut in vaſe, ex quo aqua ſale commiſta evaporatur, teſſellæ majores in fundo quàm ad latera relinquuntur, quod illic ſalſedo uberiùs diutiuſque reſideat; ſic in medio Crautiæ, quod depreſſius eſt, majores longè lapides quàm ad oras obſervantur.* Quoy qu'il en ſoit, le grais, le cray, le gray & crau, viennent tous du vieux mot Celtique & Breton, craig, qui ſignifie une pierre, ou roche. Crac en Chaldéen, ſignifie une roche, ou fortereſſe, bâtie ſur un roc. Brochard en ſa Deſcription de la Terre ſainte, ch. 5. *Tranſibis terram Moab uſque ad petram deſerti, quæ nunc crac dicitur. In Stephano de urbibus vocatur* χαράχμωβα, *ideſt, petra Moab.*

Il eſt né coiffé.

CELA ſe dit d'un homme heureux, à qui tout rit, à qui les biens viennent en dormant, & ſans les

avoir mérités : comme on l'exprima il y a quelque temps dans ce joly Rondeau.

Coiffé d'un froc bien raffiné
Et revêtu d'un Doyenné,
Qui luy raporte dequoy frire,
Frére René devient Meſſire,
Et vit comme un determiné.

Vn Prelat riche & fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En eſt, ſi je l'oſe ainſi dire,
Coiffé.

Ce n'eſt pas que frére René
D'aucun mérite ſoit orné,
Qu'il ſoit docte, ou qu'il ſache écrire,
Ni qu'il ait tant le mot pour rire,
Mais c'eſt ſeulement qu'il eſt né
Coiffé.

Outre les tuniques ordinaires qui envelopent l'enfant dans le ventre de ſa mére, il s'en trouve quelquefois une, qui luy couvre la teſte en forme de caſque, ou de capuchon, ſi juſtement & ſi fortement, qu'en ſortant il ne la peut rompre, & qu'il naiſt coiffé. Voyés Riolan, du Laurens, & les autres Anatomiſtes; on croit que les enfans qui naiſſent de la ſorte ſont heureux, & la ſuperſtition attribuë à cette coiffure d'étranges vertus. Je dis, la ſuperſtition & credulité, non pas d'hier, ni d'aujourd'huy, mais dés les temps des derniers Empereurs; car Ælius Lampridius, en la vie d'Antonin, ſurnommé Diaduméne, remarque, que cét Empereur, qui nâquit avec une bande, ou peau ſur le front, en forme de Diadéme, & d'où il prît ſon nom, joüit d'une perpétuelle felicité durant tout le cours de ſon régne, & de ſa vie : & il ajoûte, que les ſages femmes ven-

doient bien cher cette coiffe aux Avocats, qui croyoient que la portant ſur eux, ils acqueroient une force de perſuader, à laquelle les Juges & les Auditeurs ne pouvoient reſiſter. Les ſorciers meſmes, s'en ſervoient à diverſes ſortes de malefices, comme il ſe voit dans les notes de Balſamon, ſur les Conciles; où il raporte divers Canons, condamnans ceux qui ſe ſervoient de cela, ſoit à bonne, ſoit à mauvaiſe fin. Voyés M. Saumaiſe; & ſur tout, Caſaubon en leurs Commentaires, ſur les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte.

Il l'a mis au biſſac; c'eſt un biſſaquier.

IL l'a ruiné; & par procés, jeu, débauches, & folles dépenſes, il l'a réduit à la beſace, & à l'aumoſne. Le biſſac, ou la beſace, eſt le principal meuble des pauvres. De la vient, que Martial a dit dans l'une de ſes Epigrammes,

Ne mendica ferat barbati prandia nudi,
Dormiat & tetrico cum cane, pera, rogat.

L'ordre des Religieux mendians la portent aujourd'huy. Et les Philoſophes Cyniques, qui faiſoient profeſſion particuliére de mépriſer les richeſſes, la portoient autrefois avec le bâton, & le manteau troüé. Témoin, celuy qui dans la ſienne, au lieu de legumes, de pain noir, & d'Ecrits de morale, avoit une balle de dez, un miroir de poche, une boëte de poudres de ſenteur, & le portrait de Laïs. Seneque parlant de Diogéne : *cùm vidiſſet puerum cavâ manu bibentem aquam, fregit protinus exemptum è perulâ calicem, hâc objurgatione ſui. Quandiu homo ſtultus ſupervacuas ſarcinulas habui?* Et nous liſons dans l'Hiſtoire de Flandre, que Brederode, & les autres Seigneurs,

qui ſe préſentérent en habit gris devant la Ducheſſe de Parme, du nom de gueux, que les courtiſans leur avoient donné par raillerie, s'étant fait un nom d'honneur, ſignérent enſuite d'un grand répas, leur union en ces termes.

Par ce vin, par ce ſel, & par cette beſace,
Les Gueux ne changeront jamais, quoy que l'on faſſe.

Non contens de cela, ils épandirent par tout des medailles, où l'on voyoit une beſace, ſoûtenuë de deux mains entrelacées, avec ce mot, *fideles juſques à la beſace.* Voyés le Cardinal Bentivoglio, qui raporte la choſe tout au long, & qui fait diverſes reflexions deſſus. Biſſac & beſace, viennent de *bis ſaccus*, comme beſicle, de *bis cycli*, beſagüe, *bis acuta*, beſas, *bis as*, beſſons, *bis homs*, ou hommes, beſante ou beſoncle, dans l'art. 154. de la Coûtume de Bretagne, de *bis amita*, & *bis avunculus.*

Pour le mot de biſſaquier, nous nous en ſervons icy à deſigner les faux bourgeois, autrement, les bourgeois du Samedy; ces gens, qui le biſſac plein de proviſion pour un jour ou deux, ſe rendent à la ville le ſamedy, ou la veille de quelque feſte, afin d'aſſiſter au Sermon, communier, ſe montrer un peu le nez ſur la bourſe, & tâcher par là, de conſerver ou d'aquérir le privilege, dont joüiſſent les veritables citoyens. Privilege ſi rare & ſingulier, qu'il fait de tous nos bourgeois, autant de gentils-hommes, qui peuvent labourer leurs terres ſans payer la taille; mais autant de gentils-hommes, exempts de l'arriereban, des équipages, & de la dépenſe à laquelle la Nobleſſe eſt ſujéte. Privilege, qui auſſi bien que la conceſſion accordée à nôtre Ville, de porter trois fleurs de Lis en ſes Armes, ſera dans tous les ſiécles un monument glorieux de la fidélité envers le Roy, & du merite de nos braves &

ſçavans compatriotes. En effet, on le peut dire avec vérité, Caën fournit pour la guerre, & pour les beaux Arts, autant de gens qu'aucune autre Ville du Royaume. M. Halley a fait dans ſon grand Poëme, la liſte de ceux qui ont excellé dans les Sciences; & n'a-t-on pas toûjours vû, & ne voit-on pas tous les jours encore, comme quoy parmi nous, au premier bruit du tambour.

Juvenum manus emicat ardens
In pugnas, pulchramq; petit per vulnera mortem.

Oüy, on peut l'avancer ſans vanité; nous naiſſons tous Poëtes, ou Soldats, avec le noble ſentiment d'employer nôtre ſang, ou nôtre encre, à ſervir ou à loüer le Prince. Le Lecteur équitable & honneſte homme, ne trouvera pas mauvais que j'aye fait cette légere digreſſion, en faveur de la patrie de Malherbe; ni que je finiſſe mon petit Ouvrage, par le ſouvenir de cette chére patrie. Je ne ſçaurois l'exprimer mieux, qu'avec les belles paroles, dont le Prophete Royal, parlant par la bouche de ſon excellent Interpréte, ſe ſert à marquer le ſouvenir de ſa chére Sion.

Caën, ô Caën, ſi de ma mémoire
Jamais je ſonge à te banir,
Si de ton charmant ſouvenir
Je ne fais ma plus grande gloire:
Que je ſente engourdir mes doits,
Qu'auſſi-toſt ma langue ſechée,
Au palais enroüé ſe trouvant attachée,
Perde l'uſage de la voix.





Cy eſt l'ordre des Bannerets de Bretagne, & leur Origine, tranſlaté ſur le Latin, & depuis mis en Rimes Françoiſes.



BANNERET *eſt moult grand honor,*
Tant à Roy, Prince que Seignor,
Et ſa fondation premiére
Vint d'Alexandre & ſa banniére,
Quand la Perſe alloit conquérant,
Et toute l'Aſie querant.



L'ordre de Banneret eſt plus que Chevalier,
Comme aprés Chevalier acconſuit Bachelier,
Puis aprés Bachelier, eſcuyer de maniére,
Qu'aprés le Duc ou Roy, eſt toûjours la banniére.



Dés que fut le premier des Empereurs Ceſar
Jules, je l'acertaine, & le fait eſt ital,
De nobles bannerains, il compoſa ſes bandes,
Qui n'avoient petites prébendes.

⁂

Bandes étoient autant que les gardains du corps
De l'Empereur Ceſar, de ce je ſuis records,

Et par tout où alloit tant devant que derriére,
Etoit toûjours banniére.



Auguſte Caligule, & autres Roys enſuite,
Juſques à Gracien de bandes firent fuite,
Mais grand meſchief en print à icel Gratien,
Car il en perdit vie, ô tout l'empire ſien.



Gracian exilla en la grande Bretagne,
Bannerets par dedain & haine trop étragne,
Dont par leur mal-talent eux qui cuidoient avoir
De jetter hors les Ducs la force & le pouvoir
Si élirent un pour enguigner l'empire,
Appellé Maximus auquel n'en fut pas pire.



Quand ſe vit inſtallé cil Maximus Clemens,
A bien chomer l'état miſt tous ſes penſemens;
Et ô claſſe de bien cent mille hommes de guerre
Por paſſer en Bretagne, il quitta l'Angleterre.



Ses biaux bers bannerains y firent grand échec
Et pas un des Romains qui demeuroient illec
Tout premier legions ni reſtierent en vie,
Tant avoient bannerains de forſene & d'envie
Encontre Gracian que qui étoit à luy
Si paſſa par l'épée ou bien-toſt ſe affuy.



Aprés ce pays conquis Maximus fit retrée,
Et torna vers Paris où vouloit faire entrée,

Et pource avant partir Conan Meriadec
Laiſſa Roy en Bretagne & une bande avec.



Celle bande qu'étoit de bien quarante-trois,
Furent autant de Chiefs compoſés celle fois,
Et leur furent baillés checun une chentaine
De Chevaliers Bretons pour chacun capitaine.



Ainſi quarante-trois furent autant de bandes,
Et par ſus tous trois Chiefs leur furent en commandes;
L'un dans le pays Rennois, l'autre à Nante; & le tiers
A Vannes, puis tantoſt diray les dementiers.



A checun fut donné maintes poſſeſſions,
Pour tenir haut état, & faire penſions
A tous les enrollés qu'étoit nobleſſe gente,
Et voiſine du lieu à ce plus diligente.



Ainſi furent celle ſaiſon
Les aiſnés de chaque maiſon,
Des nobles en totes contrées
En celles bandes regiſtrées.



Quand pour les primerains ils étoient principaux
En tote la Bretagne, & comme Généraux,
Qui n'avoient par ſus eux que le Duc ſeulement,
Auquel ils gardoient foy bien & loyallement.



Ils commandoient ſur tout quand falloit poindre & mordre,
Puis en paix ils mettoient toute police & ordre,

Et ainſi fut d'empuis ce Conan un grand pos
Que tinrent la Bretaigne en paiſible repos.



Bretagne fut en pos juſqu'à Hoel le grand,
Qui en faits & en dits fut moult prince flagrant,
Mais quand fut mort ce Roy, le meilleur que peut être,
Bretagne vit que c'eſt que de perdre tel maître.



Certains nouveaux Gregneurs prirent le nom de Contes
Et ſe diſant du ſang des Rois par grands mécontes,
Firent ligues à part chacun de ſon coſtey,
Où ſans les Bannerains ne ſçay qu'en euſt eſté.



Contes cuidoient bien uſurper
La Royauté & l'exſurper,
Mais en vain, car toûjours banniéres
S'oppoſerent à leurs maniéres,
Et rabatirent leurs deſſeins,
Qui n'étoient, ni juſtes, ni ſaints.



Cela fut environ quatre cent quatre vingt,
Que tote diſcordance en ce Royaume advint,
Puis les Normands Danois bien avant ſe gliſſerent,
Et tant firent d'echec, que bien pou en laiſſierent.



Rivalon, jeune & bel en Angleterre étoit,
Qui par le commun bruit ce temulte écoutoit,
Si partit & la mer traverſit, ô ſa ſuite,
Si bien & ſi à temps que miſt Danois en fuite;

Et jacoit qu'autre Roy Breton
Fust nom d'effait ainsois de nom,
Pourtant fut-il Roy Dannonée,
Clamé dés celle mesme année.



Et les Bannerets qui mis hors,
Avoit Dannois quand les plus forts
Etoient si reprinrent leurs erres,
Leurs possessions & leurs terres.



Encore deux cens ans patience dura,
Non mie en tot Bretagne, ainsois en ce coin là,
Car jacoit qu'autre part Bannerets eussent songnes
Par la faute des Rois vaines étoient leurs besongnes.



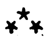
Fautes de Rois mal apertys,
Comtes refirent leurs partis,
Et débauchirent par leurs thesmes,
Nobles jusqu'à Bannerets mesmes.



Bien prés de l'an six cent que vint autre refrain,
Haute Bretagne fut toûjours en mauvais train,
Mais venant Roy nouvel, ô selle bannerie,
Puis ne fut en ce pays mot de mutinerie.



Trois Rois l'un aprés l'autre y regnerent contens,
Et la Bretagne fut moult hereuse en ce temps,
Mais ces trois Rois passés, les Contes mirent bandes,
O tous leurs Chevaliers en routes & debandes.



Quand les Bannerets furent bas,
Les Contes lors ſans nuls debas,
Firent leur deſir en Bretagne,
Mais ſur ce y vint Charlemagne,
Qui ne trouvant plus Bannerets
A deſendre Bretagne preſts,
Tout ainſi comme affieroit d'eſtre,
A bon marché s'en rendit maître.



Bretagne étoit encore au Roy le debonnaire,
Quand Noemene vint qui luy feut bien retraire
Et jacoit que ſous luy pourtant bannerets ſus
Remiſt qui les François firent bien aller jus.



Le vaillant Roi Neomenus
Auquel ne ſe comperent nuls,
Ayant les bandes redreſſies
Sans entendre autres ſentenſies,
Que de ſon ſimple & franc vouloir,
Repriſt Bretagne juſqu'à Loir.



Adonc les Bannerains qui mis bas avoient armes,
Tant par force qu'auſſy par fautes de gendarmes,
Que Contes hors tout droit leur avoient débauchiés,
Si devindrent plus grands que n'étoient devant chiefs.



Si advint en l'année huit cent quarante & deux,
Et afin d'ovier à cas ſi hazardeux
De leurs gens ſuborner ſi les mirent à gages,
Et les y tinrent tous, ô chevaux & bagages.



Autres furent alors maints autres convenus,
Et leur furent hauſſiés honnors & revenus,
Si qu'un avoit tant gens par deſſus vingt & quatre
Qu'il en pouvoit nourrir en état de combatre.



Auſſi pour empeſchier ſurpriſes & cas tels,
Leur furent ottroyés Villes, Forts & Chatels,
O honnours, dignités, & telles convenanſes,
Qui de vîlles & forts ſont les appartenanſes.



Porter leurs écus en bannieres
Eſt d'inſtitutions premiéres,
Comme auſſi ſur les trois premiers
Avoir couronnes & ſimiers
Si leur appartient & les portent,
Et comme à les Ducs ſe raportent,
Et tot ainſi comme ſont Rois
Et Ducs ainſi ſont-ils tos trois
En maintes belles entremiſes
Que n'eſt métier d'eſtre icy miſes.
N'eſt celle traduction
Que pour donner deduction
En langue vulgare & connuë
Des Bannerets la convenuë,
Et non de tot le livre adonc
Seroit icel tranſlat trop long.



Quand le Ber Rochefort un de ſes trois ſuſdis,
Vn jour eut noiſe, ô Duc tos furent ſi hardis
Que de le menacier ſe ne vouloit retraire,
Que bien ſçavoient moyen comme il le falloit traire.



Bannerets étoient moult greigneurs,
Et en Bretagne grands Seigneurs
Dit le Latin quand fut l'entrée
D'eux en celle noble contrée.



Or le fils Debonnaire eut moult grand dementier,
O Neomene por le Royaume heritier,
Mais tosiors perdit temps, & fut contraint de faire
Paix si vouloit ses gens de Bretagne retraire.



Pourtant Normands Danois en Bretagne raudoient,
Et sans les bandes plus molestée l'auroient,
Car Noemenus mort, on n'y vit plus que transes,
Que deprisations, embusches & outrances.



Le fils de Noemene Heruspée clamé,
Fut au lieu de son pére au Royaume nommé,
Mais Salmon ia yessy de l'aisné Noemene,
Sy l'occît, puis en prés souffrit mort inhumaine.



Salmon occist Heruspée,
Puis Salmon par autre épée
Fut pouny de ce meffait,
On luy fist comme avoit fait.



Quand Salmon fut occis si fut Bretagne en queste,
Mais tosiors ceux avoient les Bannerets en teste,
Qui piller la vouloient, & deux freres germains
Yessis de Neomene en vinrent jusqu'aux mains;

L'un fut Paſtenethem, l'autre eut nom Vrſaon,
Qui avoient machiney la mort de Salmon,
Puis aprés maints débas tous ſy s'en paſſerent,
Et à Allain le grand, le Royaume laiſſierent.



Paſtenethem ſi s'accointa
D'autant Normands que rencontra,
Et ſe trouverent bien enſemble,
Trente mille comme il me ſemble.



Vrſaon lors ſon recours eut
A Bannerets a qui s'en deult,
Et porce qu'o eux menoit guerre,
Pas n'eurent meſtier grand requerre.



Paſtenethem avoit trente mille hommes en ſuite,
L'autre ſeulement dix, encor prirent la fuite,
Sinon les Bannerets qui toſiors tinrent bon,
Et donnerent victoire à Gurnaut Vrſaon.



Onc ne fut un miracle tel,
Que du preux Gurnaut gent & bel,
Quand, ô les ſeules banneries
Fiſt foüir tant gendermeries.



Advint un autre temps qu'étoit Allain Rebré,
Contre Judicaël forment moult accabré,
Por ly Royaume avoir que Normans accordérent,
Porce qu'en conflit mort Judicaël ruérent.



Alain Rebré ſuivant d'accord partie aprés
Sur Haſting ſe rua, ô tous les Bannerets,
Si bien & ſi à temps que ce grand oſt defirent,
Et puis couronner Duc de Bretagne le firent.



Aprés cettuy Alain furent deux faineans,
Qui rien l'un auprés l'autre ne valurent leans,
Et porce les Danois vinrent ſur celle affaire,
O les preux Bannerets n'eurent pas pou à faire.



Portant ſes bannerains force de courre ſus
A ſes Danois Normans en eurent le deſſus,
Mais ſy y vint Rollo qui bien eut ſa revange,
Mettant tout à la mort, ou bien en terre étrange.



Rollo pour des treus prétendus
Qu'on ne luy avoit mie rendus,
Li vint & envahit Bretagne,
O une cruauté étragne,
Il renverſa villes & forts,
Fiſt tout mourir ou yeſſir hors,
Bretagne tant hommes que femmes,
O des vilenies infames.



Il n'y eut en Bretagne autre que bannerains,
Ni Prince, ni Seigneur, qui y miſſent les mains,
Et tant qu'ilec y eut de villes en yeſtance,
Ils tinrent bon dedans, & y firent reſiſtance.

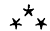


Si par monts & par vaux fut le pays aſſailly,
Et hors les bannerets tos orent cœur failly,

Si que tout leur ſalut étoit foüir grand erre,
A qui premier ſeroit paſſé en Angleterre.



Ils furent les derrains de Bretagne à yeſſir,
Et tant que fut pouer à eux de s'agencir,
Si tinrent bon, mais quand ne porent plus ſeſpeautres,
Tos n'aurés & recreus ils ſuivirent les autres.



Ainſi fut à ce Roy Bretagne en tous Itans
Par ce cruel Rollo deſerte d'habitans,
Puis au bout de cinq ans fortune mieux proſpere,
Fit ſourdre un jeune Alain qui remiſt tot en aire.



Icel jeune Alain élevé
De ſang royal comme eſt trouvé
Emprunta nefs en Angleterre
Por retorner en ſienne terre,
O quand, ô ſa gent fuſt venu,
Il fiſt preſt ſur gras & menu.



Vn Prince Banneret qui ſe clamoit Gouyon
Conduiſit celle claſſe au port de Matignon,
Où arrivé que fut, il deſcendit ſans faille,
Et miſt grands & petits en ordre de bataille.



Vn Chevalier illec étoit
Qui le nom de Gouyon portoit,
Bel & gent en toute maniére,
Et qui étoit chief de banniére,
Icel comme ſage & expert
Conduiſit tot l'oſt comme appert

Par un livre de bannerie
Fait ſans fraude & ſans trufferie,
Où étoit ſon bien & pouer
Pour plus ſeureté y trover,
Ainſi comme la ſegnorie
De Matignon ſans jenglerie
Qu'étoit moult haute baronnie,
Appartenante à bannerie,
Auquel païs ars & demolly
Cuidoient bien ne trouver nully
Qui puſt oppoſition mettre
A ce que vouloient entremettre,
Qu'étoit ſans crainte ni dangiers
Nettir Bretagne d'étrangers.
Et pour ce tot le prime à terre,
Fut ô bande ſans plus enquerre,
Cil Gouyon qui deſa & là
Occiſoit tout ſans dire hola,
Cette gent Normande & Danoiſe
Qui tant leur avoit fait de noiſe.



Si advint qu'environ l'an neuf cens trente-ſix,
En Bretagne Normans Danois furent occis
Par habitans du Païs, & gens de toute ſorte,
Aprés que paſſés mer furent ſous Barbe-torte.



Ce nouvel Duc remiſt tous les Bannerets haut
Et leur donnit moyens & chevanſes que faut
Pour rebaſtir chatels & pour relever bandes,
Dont la pluſpart étoient à mort, ou à debandes.



Chacun comme tauſſa uſa de ſon ottroy,
Dont je ne me débats, ni m'en mets en émoy

Sinon de cil Gouyon pour qui j'ay fait ce livre,
Dont moult ay de regret que ne puis l'acconſuivre.



En luy donc finiray celle tranſlation,
Que pour luy ſeul je mets en compilation,
D'un plus large Traitié touchant les banneries
Qui de Bretagne ſont les primes baronnies.



Et eſt dans par ou ce beau Livre
De Bannerets ſans plus en ſuivre,
Declame de Bretagne & d'eux
Qu'ont eſté grans & valeureux,
Et qui pour défendre patrie
N'ont jamais refuſé partie,
Et eſt ce beau Livre en Latin,
Que moy Prior de ſaint Aubin,
Jadis de la fondation
Des Ayeux d'iceluy Gouyon,
Frater Guillelmus, dit l'Amant,
Ay tranſlaté par le command
De Dame Jeanne de Bretagne,
De Bertran Gouyon la compagne,
Et fut mil deux cent quatre vingt,
Que de tranſlater ce m'avint,
Mais porce que moult volontiers,
Dire voudroye endementiers,
Que ſuis ſur tant noble matiére,
De Gouyon ſuite plus entiére,
Sachent tant grands comme petits
Que les ſuccedans & natifs
De tant noble & preux perſonnage
N'ont pris en leur race & lignage,

Dempuis autre nom que Gouyon
Qui eſt tant noble & d'achoiſon
Qu'encore aujourd'huy ceux qui vivent
Cette meſme volonté ſuivent,
Et eſt par où finit ce Livre,
Ou abregié que je delivre,
A celle Dame l'an ſuſdit
Ainſi comme deſſus eſt dit,
Le ſeptiéme Juin & quand l'ame
De celle bonne & gente Dame
Yeſſira de ſon noble corps,
Jeſus luy ſoit miſericors.
Amen.



Ce Livre cy fut fait & tranſlaté jadis
Par un Moine qui fut de bons propos & dits,
Aujourd'huy autre Moine en plus duiſant langage,
La mis de proſe en vers, Diex luy doint bon uſage.
Et ce fut l'an que chacun ſçait,
Mil trois cens ſoixante & dix-ſept;
Requeſte d'autre Dame gente
A moult bien faire diligente,
Plaiſe à elle agréér ce don,
Et à Diex nous faire pardon.

Ce Manuſcrit de meſme que celuy du Traité de Chevalerie eſt à Torigny, entre les mains de Madame de Matignon, qui m'a fait l'honneur de me les communiquer. J'ay crû, qu'elle ne trouveroit pas mauvais, que je continuaſſe d'enrichir de ſes treſors la Republique des Lettres, & que je publiaſſe en meſme temps la gloire de ſon illuſtre Maiſon, & le reſſentiment que j'ay de ſes extrémes bontés,

Ne les pouvant payer, du moins il les faut dire.

Soûpirs à Dieu, dans l'apprehenſion d'une douleur nephretique.

SEIGNEUR, tu ſçais l'effroy dont mon ame eſt atteinte :
Toy qui m'as ſoûtenu contre les durs aſſauts
De cent perils mortels, & d'incurables maux,
Tu me ſoûtiendras bien contre une ſimple crainte.

Fiat voluntas tua.

Non point ce que je veux, mais ce que tu veux, ô mon Dieu.

Inſomnis ſuſpiria, ad Deum Optimum Maximum.

EPIGRAMMA.

UT ſolus Vitæ & Mortis, ſic tu quoque claves
Et Vigilî & Somni, tu geris, alme Deus.
Ad tua verba quies data fluctibus, & datur Ægris
Quos Boreas, & quos febris anhela quatit.

ALIVD.

Sit nox cum ſomno, ſit ſine lite dies.

FELICES, quibus iſta licent! da munere tanto,
Da Pater alme frui. Non immemor ora reſolvam

In laudes grata ora tuas; te pectore toto
Usque colam; appendamque tuis donaria templis :
Floribus & miscens suasura papavera somnos,
Purpureis sacras conspergam floribus aras.

ALIVD.

NON semper lacrymæ Miseris funduntur inanes,
Irrita nec tenues vanescunt vota per auras.
Est Deus, has lacrymas vasis qui condit in aureis;
Est Deus, hæc facili pia qui vota excipit aure.
Post tenebras lux alma micat. Post nubila & imbres,
Blanda serenati ridet clementia Cœli.
Post Hyemes duras, gratâ vice Veris amœni
Temperies regnat. Complectar ut omnia verbo;
Post longas placido somni sine munere noctes,
Afflictos tandem bonus ah! Sopor, aspicit Ægros;
Utque det optatam per languida membra quietem,
In Miseros spargit pretiosa papavera; Princeps
Missilia in miseram ceu spargit munera plebem.

Ad Somnum.

SOMNE *quies rerum, placidissime somne Deorum,*
Arbitrij nostra est vitaque morsque tui.
Nam quæ febris edax languentes conficit artus,
Te fugiente venit, te veniente fugit.

ALIVD.

UT sibi opes veniant, veniant & cætera Sortis
Dona, petant alij; tu mihi, Somne, veni.

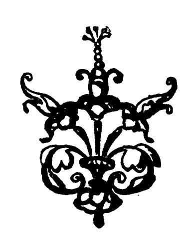
ALIVD.

NEMPE quod eſt reliquis lux alma coloribus ; illud
Tu certè es reliquis , ô bone Somne , Bonis.

In Illuſtriſſimæ Iuliæ

OBITVM.

JULIA , quæ Proavis clara & virtutibus , Aulæ
Grande decus Francæ deliciumque fuit.
JULIA , quæ magnâ Artenice digniſſima proles ,
MONTOSIDE & magno digna marita viro.
JULIA , Delphini quæ quondam dulcis alumna ,
Et TERESÆ aſſedit quæ modo prima comes.
Nomina tot jactans , heu ! nil niſi nomen inane
JULIA, nunc tantùm eſt pulvis & umbra levis.



LES

DIVERTISSEMENS

D. M. D. B.

Ludendo fallimus horas.



A CAEN,

Chez JEAN CAVELIER, Imprimeur du Roy & de l'Université.

M. DC. LXXIII.

Non omnes arbuſta juvant humileſque myricæ;
Nec facit ad magnos agna puſilla Deos.
Ludicra MONTOSIDÆ *non præfert Pagina nomen*,
Et refugit nugis id violare ſuis.



A MADAME ****

JE vous annonce le retour du Merle & des Violétes : on les a veuës, on l'a entendu. Allés donc, Madame, allés joüir quelque temps des jeunes plaiſirs, & des jeunes Beautés de la Campagne. Tout y renaiſt, tout y rit, tout y conſeille de vivre & d'aymer.

Les beaux & bons conſeils! que l'on doit bien les ſuivre!
Mais qui des deux faut-il plus eſtimer?
Olympe, croyés-moy, s'il eſt bien doux de vivre,
Il l'eſt encore plus d'aymer.

Agreable enfance de l'année, aymable Aînée des Saiſons, charmante Primevére, ſoyés la bien venuë : où avés vous tardé ſi long temps, & que ne reveniés vous nous voir un peu plûtoſt. Non, l'Eté avec tout l'or de ſes javelles, ni l'Autonne avec toute la pourpre de ſes raiſins, n'ont rien d'approchant de l'émail de vos guirlandes. C'eſt durant vos beaux jours que la Nature travaille à fournir aux plaiſirs de tous nos ſens, & qu'elle nous donne le parfum de cent nouvelles fleurs, les mets delicieux des petits pois verts & des fraiſes, les doux concerts des Roſſignols, & des Bergers, ſe plaignant à l'envy. Ce fut pendant vos

beaux jours, que le Monde prit naiſſance, & que Dieu fit l'homme à ſon image. N'en doutés pas, Madame, M. nôtre Abbé vous prouvera cela par des textes formels de l'Ecriture, & des Peres des quatre premiers Siécles; & il vous fera voir clair comme le jour, qu'autrefois dans le Paradis terreſtre, de meſme qu'aujourd'huy dans quelques lieux des Indes, la Nature a fait largeſſe, & tenu cour planiére deux fois par an. Enfin, Madame, le Printemps eſt l'image de nôtre âge le plus beau, l'image de ces chers & aymables Vingt-ans, que vous m'avés tant oüy regréter, & qui me font jetter encor tous les jours tant de ſoupirs inutiles. Je reviens à vous, charmante Primevére: helas vous nous quitterés! que n'étes-vous auſſi conſtante que vous eſtes belle! Et pourquoy nous abandonner à la mercy des cuiſantes ardeurs de l'Eté, des capricieux changemens de l'Autonne, & des barbares fureurs de l'Hyver. Charmante & douce Primevére; aymables Vingt-ans, & vous jeunes violétes,

Pourquoy paſſés vous, tendres violétes;
Pourquoy nous quitter amoureux Printemps!
Ha! vous reviendrés, petites fleurétes,
Et nous reverrons l'émail de nos champs;
Mais ſans plus joüir de nos amourétes,
Mais ſans plus revoir aymables Vingt-ans.

A MONSIEUR ****

VOus voulés abſolûment un Sonnet, vous voulés qu'il ſoit bien fait, & qu'il ſoit fait entre cy & demain matin. Comme vous y allés, beau Sire, voilà trencher net, & parler *cum imperatoriâ brevitate.* Vous croyés eſtre à la teſte de l'eſcadron, & qu'en-

ſuite de vos ordres, il n'y a qu'à donner : il ne reſtoit plus que d'ajoûter au bas de vôtre billet, *Car tel eſt nôtre plaiſir*, *donné à*... Mais ſçavés vous bien, Monſieur, que les Rois meſme, qui ont le grand *Car* ſi en main, tout puiſſans qu'ils ſont, ne ſçauroient faire un Poëte? Ils peuvent bien faire un Maréchal de camp, un Maréchal de France, un Chevalier de l'ordre, un Duc & Pair; un Poëte, non. Les limites de leur Empire ne s'étendent point juſques là : c'eſt un ouvrage du Ciel ſeul, & pour le produire, l'inſpiration eſt néceſſaire, & le commandement le plus abſolu n'y fait rien. Encore ſi vous ne demandiés qu'un joly Madrigal, une petite Chanſonnéte, un guay Triolet, on y pourroit ſonger : On s'obligeroit meſme de vous fournir en cas de beſoin une Anagramme, voyés-vous ce que l'on voudroit faire pour vous; car Dieu ſçait quelle beſongne c'eſt là. Mais vous voulés qu'on faſſe un Sonnet, qu'on le faſſe beau, qu'il ſoit fait dans demain matin. Or pour cela le bon faiſeur Malherbe luy-meſme n'y feroit pas trop bon. Pour cela, je vous baiſe les mains, Monſieur, & ſuis fort vôtre ſerviteur.

Neanmoins, je m'en vas ce ſoir boire quelques raſades de la fontaine ſacrée, & tâcher de faire enſuite un ſi bon ſomme ſur ſes bords, qu'à mon réveil je me trouve verſificateur, & en état de vous envoyer quelques-unes de mes reſveries. Mais que la Belle de ſon côté, ſonge un peu à rendre aux autres, la juſtice qu'elle veut que nous luy rendions....

A M. DE PREMONT.

A FORCE de tenir Lazarille de Tormes le bec dans l'eau, & de luy jetter dans ſa cuve de petits

morceaux de pain, on luy perſuada qu'il étoit une carpe. A force de me faire des queſtions, & de me dire que vous me conſultés comme l'Oracle, vous me perſuaderés, enfin, que je ſuis du moins quelque jeune Sibylle. Que ne peut pas faire vôtre éloquence! ſoit Monſieur, je vas m'aſſeoir ſur le fatidique Trepié, & rendre mes réponſes :

Jam furor humanos noſtro de pectore ſenſus
Expulit, & totum ſpirant præcordia Phœbum.
Jam mihi cernuntur ſummis delubra moveri
Sedibus, & claram diſpergere culmina lucem,
Adventum teſtata Dei.

Silence donc, *favete linguis*, écoutés.

Baex. C'eſt Bayeux, le grand Oracle! dites vous. Tant qu'il vous plaira, l'Oracle en effet eſt petit, & ſans façon; mais au reſte tres veritable. *Baex*, dans Vaicce & dans nos autres vieux Autheurs, eſt Bayeux, de meſme que Lievin eſt le païs d'alentour Liſieux, & Euvrenes Evreux.

D'Ilenc s'en tourna Rou, à Euvrenes s'en vint.

On a dit Baex pour Bayeux, comme Dex pour Dieu, & ex pour yeux, ainſi qu'il ſe voit dans l'Ovide MS.

Les ex ot ou chief engroutés, c'eſt à dire, il eut les yeux enfoncés dans la teſte. Engrouter, eſt proprement mettre dans une grote, de meſme qu'empriſonner, mettre dans la priſon, & encaver, mettre dans la cave.

Apoſtole, ou Apoſtoile, vaut autant qu'Apôtre, & c'eſt ainſi que le Pape eſt appellé par excellence, dans Villehardoüin, & les autres anciens Ecrivains, *Apoſtolus Apoſtolorum, Epiſcopus Epiſcoporum.* Au Cartulaire de Champagne de la Bibliotheque du Roy, fol. 58. vous trouverés ces mots. *A tres-haut, tres-puiſſant Seigneor, à Meſſire Tiebaut, par la grace de Dieu, Roy*

de Navarre, & Comte Palatin de Champagne, & de Brie, Guillaume par celle mesme grace, Patriarche de Jerusalem, & Legat de l'Apostoil.... Dans le Roman de Garin, qui vivoit sous Louis le Gros.

Et l'Apostoile durement s'en marri
Par S. Sepulchre & Jesus-Christ vos di,
Venés avant chil Martel brave fils,
Je vous ottroy & le vert & le gris,
L'or & l'argent dont les clercs sont saisis,
Les palefrois, les muls & les rocins
Si prenés tout.

Aye, ayde, Guiart en son Histoire de S. Louis.

A celle mortelle envaïe,

c'est à dire, invasion,

Gascoingne leur est en aïe.

L'ancien cry d'armes des Normands, étoit Diex aye, Dame Diex aye, & c'est de là qu'est venu le serment *Maidieu*, pour m'ayde Dieu, *ita me Deus juvet.*

Dex, De, Diex, Diu, c'est la mesme chose: Dans un ancien Poëte qui vivoit du temps de S. Louis, à l'endroit où il parle des miracles de la Vierge Chartraine.

Si la prindrent moult à deprire,

c'est à dire, depriser,

Et entre eux à chuffler & rire,
Quarreaux y trairent & Sagetes,
Et d'Arcs Turquois, & d'Arbalestes,
Mais Dex qui vit lor mescreance,
Y monstra divine vengeance.

Et nôtre Vaks ou Vaicce en son Roman des Ducs de Normandie.

Mille ans quatre mains ont passés,
Puis que Dex fut en terre nés,

Quand li premier Richard mourut,
Et li ſecond l'ennour rechut,
Richard fut pere, Richard fut fis,
Et checun fu francs & gentis
De Normandie checun Ducs,
Bon fu le pere & le fis plus.

La Bible Guiot.

Ains ſai à eſcient qu'ils auront plus bonté
Que n'en ot S. Thomas qui fut occis por Dè.

Et dans une vieille Traduction de la Bible, le Traducteur parle ainſi à Dieu, Dame Diex. V. la Létre du Roy des Tartares, qui ſe trouve dans les Additions de Mathieu Paris.

Ert, & *Ere*, étoit : abregé du Latin *erat*. Philippes de Berſy, Moine de Clugny, qui vivoit ſous Philippes Auguſte, parlant de la Croiſade, *ſçachiés que mil cent & quatre vingt dix-huit ans, aprés l'Incarnation de nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST, *al temps Innocent* 8. *Apoſtoil de Rome, & Philippe Roy de France, & Richard Roy d'Angleterre, ot un ſaint homme en France qui ot nom Folque de Nuilly : cil Nuilly ſi eſt entre Lagne ſor Marne & Paire, & il ere preſtre, & tenoit la paroiche de la Ville....*

Et dans la Bible Guiot.

D'où Siécle puant & horrible,
M'eſtuet commencer un bible.

M'eſtuet, c'eſt à dire, j'ay deſſein, *mihi ſtat, fert animus.*

Per poindre & per aiguillonner,
Et per bons exemples donner
Ce n'ert pas bible ledangere,
Mais fins & voire & droituriere,
Miroüer ert à totes gens.

Eve, de l'eau. Nos Païſans diſent encore quelquefois ever un pré, *inaquare*. Et il y a pluſieurs familles, qui portent le nom de Grandeſve, Boiſleve, qui eſt la meſme choſe que Boileau. Eau du Saxon. *Ea*, ſignifiant la meſme choſe. *Ea, aqua, item flumen, torrens, rivus*. Boileſve, ou Boileau, eſt comme qui diroit beuveur d'eau. Dans l'Hiſtoire du Sire de Joinville, il eſt parlé d'un Eſtienne Boyleave Prevoſt de Paris. Dans un compte des Baillifs de France, du terme de l'Aſcenſion de l'an 1262. il eſt nommé Stephanus Boileve. En un autre du terme de l'Aſcenſion 1266. *Stephanus bibens aquam*. Et en un du terme de la Chandeleur 1268. Stephanus Boitleauë, *Præpoſitus Pariſienſis*.

Herbiére. C'eſt le conduit de la gorge des Animaux par où l'herbe paſſe, & eſt portée dans l'eſtomac; l'œſophage des bœufs qui broutent l'herbe. Nôtre Poëte, la Longne, dont je vous ay envoyé le chant Royal, a employe metaphoriquement ce mot, pour deſigner la gorge des Lanſquenets, qui vuidoient en Tirelarigaut les caves de leur hôtes, & avalloient tout, ſidre, poiré, biere, vin d'Argences.

Tros Rutulusve fuat nullo diſcrimine habentur.

Eſſiller. C'eſt à dire, ravager, depeupler, deſerter, faire que tous les habitans d'un païs le quittent, & en ſoient tous exilés ou eſſillés, car on dit exil & eſſil. Dans la Bible Guiot.

Dedans une foreſt en eſſil s'en fouy,
Là devint Charbonniers itel ordre choiſy.

Froiſſart, vol. 1. c. 56. parlant du dégaſt que les Anglois firent en Ecoſſe, ils alloient, dit-il, détruiſant le païs, ſi que ils exillérent bien à cette chevauchée trois journées de long de la terre du Roy Anglois. Roman de Garin.

Ni à meſon ne borde ne meſnil,
Treſtot le regne ont torné à eſſil.

Ce que Spelmam remarque dans ſon Gloſſaire, fait beaucoup pour l'intelligence, & pour l'origine de ce mot. *Exilium in domibus & terris dicebatur, cùm uſufructuarius manerij, aut alius poſſeſſor, penes quem non eſſet fundi proprietas, ita in colonos tenenteſque ſæviret, ut relictis fundo domibuſque cogerentur alio migrare.* Marlebrige 52. Hen. III. c. 24. *Item firmarij tempore firmarum ſuarum, vaſtum venditionem vel exilium non faciant de domibus boſcis, & hominibus.*

Leitre. C'eſt à dire étude, les belles Létres comme on dit aujourd'huy; de ſorte, que lors que Vaks dit qu'il fut mis aux Leitres à Caën, c'eſt à dire, qu'il y fut envoyé aux Etudes. Ce qui fait voir que nôtre Ville a toûjours eſté

Doctis domus hoſpita Muſis.

Mehaignés, eſtropiés. Le Roman de la Roſe.

Foibles & vieux & mehaignés
Par qui pains ne ſont plus gagnés.

Alain Chartier dans la Belle Dame ſans mercy.

S'aucun bleſſe autruy d'avanture
Par coulpe de celuy qui bleſſe,
Et qu'il n'en puet mais par droiture
Si en a il dueil & triſteſſe,
Et puis que fortune ou rudeſſe
Ne m'ont mie fait ce mehaing,
Mais voſtre tres-belle jeuneſſe
Pourquoy l'avés vous en dedain?

Amadis, liv. XI. c. 37. *Daraide ne tire coup dont elle ne tuë, ou mehaigne ſon homme.* Il y a un titre de nôtre vieille Coutume, *De ſuite de Mehain*, qui porte ce formulaire, *Je me plains de N. qui mehaigna*

mon Seigneur ou mon Coufin en felonnie, en la paix de Dieu & du Duc, que je fuis preft de luy faire connoître en une heure du jour.... Et là deffus le Commentaire dit, que *Mehain eft quand quelqu'un eft bleffé de telle maniére qu'il en perd aucun membre, fi comme pié, ou poin, ou autre membre principal, comme les yeux. Et ne feroit pas mehain à ce propos d'avoir un œil crévé, ou un doigt coupé, car les deux yeux ne font qu'un membre principal, & auffi un doigt n'eft qu'une partie d'un membre principal.* Les Anglois difent en pareille fignification Mahim, d'où leurs Jurifconfultes ont fait le mot de Mahemium. Mais je ne fçais fi eux l'ont pris de nous, ou nous d'eux. Il eft certain, que *Maime* en leur langue, fignifie tronquer & mutiler.

Provende. Prebende.

Poüant. Non poüant, c'eft à dire, non puiffant, tout en un mot, impotent.

Prou. Prés du Latin *propè.* Il n'y a rien de plus commun que le changement du P. en V. *rapa*, rave, *fapo*, favon, *rapere*, ravir, *lupa*, louve.... Quelquefois ce mot eft fynonyme, de moult, *multum*, beaucoup, & en cette fignification il vient de *probè*, de mefme que bien de *benè*, fort de *fortiter*, *& valdè*, du Latin *validus.*

Repairer, ou repairier, s'en retourner. Quelques-uns croient que c'eft s'en retourner au repaire; mais j'eftime plûtoft que c'eft s'en retourner à fa patrie, *repatriare*, mot fréquent dans tous les Autheurs de la baffe Latinité, & qui fe trouve auffi dans les Glofes d'Ifidore, & dans Solin. Voyés M. Voffius, *de Vit. Serm. l.* 4. *c.* 21. Nôtre Vaks tout au commencement,

A joye & à deduit longuement a efté,
Puis s'en eft reperiés à Roüen fa cité.

Villehardoüin. *Et lors encontrerent deux nés, qui repairoient de Surie.*

Tres. En ce passage de Vaks. *Tres qu'à l'eue de Seule furent*, veut dire, ils furent jusqu'à l'eau, ou riviére de Seule. Il se prent aussi en pareil sens dans le Roman de Garin.

Et s'il vous plaist, Sires, les dismes fais
Tres qu'à sept ans, fait-il & un demis.

Tres, est ordinairement une marque de superlatif. En ce sens quelques-uns le tirent de trans, & signifie outre; dans ce mesme Vaks.

Francheis sont endormis parmi eux trépassons.

Nous disons, tretous, pour dire, *omnes*, *omnino*. M. des Portes, au ps. 81. *Si mourrés vous tretous.* Et Clement Marot en son Coq à l'asne, *Qui ne nous fasse tretous rire.* D'autres le derivent de *ter, ô terque, quaterque beati.* V. les Autheurs de la Gramm. Franç. p. 495. & Vossius dans sa Grammaire Latine, *liu.* 2. de Analog. p. 495. *Verùm, inquit, valdè validus, est bis validus, superlatiuus autem notat, ter validus; atque id quoque Lingua terræ Galliæ notum facit, quæ superlativos per Ter & positivum exprimit.*

Pour le pot seul que vous me demandés, vous aurés pot & pinte, & quelque chose de plus encore. Mais il seroit inutile & fatiguant, de vous copier ce que M. Ménage a récueilli avant moy; je vous renvoye donc à ses excellentes Origines, & je me contenteray de vous marquer ce que j'y ay ajoûté.

Pot, est un vieux mot Gaulois, suppofant comme je le fais aprés Camden, & aprés M. Bochart, que le vieux Gaulois & le Breton, fussent à peu prés une mesme langue. Car ce mot se trouve dans l'ancien Dictionnaire François, Breton & Latin, de Guillaume

Quicquer de Roſcoff, & dans le nouveau du P. Maunoir, imprimé à Quimpercorentin en 1659. M. Menage le tire de *Buttum* pour *Butta*, ou Βούττις, qui eſt proprement une bouteille. I'ayme mieux le tirer du Grec ποτὴρ & ποτήριον, d'où les Latins ont fait leur *potorium*. Car au reſte de ces mots tronqués, comme nôtre ancien mot de Nau, Mau, Dam, Clam, Cap, Tor, Ver, le ſont du Latin, *Navis*, *Malus*, *Damnum*, *Clamor*, *Caput*, *Taurus*, *Verres....* je vous en fournirois mille exemples. Les Allemands, Hollandois, & Anglois, ont le meſme mot de Pot.

Pinte. A verbo Græco πίνω, dit Nicot. *Pinta vas eſt vinarium, ex pityna factum eſt per ſyncopen pitna, deinde per literarum tranſpoſitionem pinta.*

Chopine. Quelques-uns écrivent Cheopine, & le derivent de deux verbes Grecs χέω & πίνω *fundo & bibo.* D'autres le tirent de *cupa, cupina.* Dans Heſychius, vous trouvés κύϐϐα ποτήριον, & j'aymerois mieux le prendre de là. De Pinte & de Chopine, on a fait les verbes de Pinter & de Chopiner.

Tonne. Tonneau. Du Latin Barbare, *Tonna* & *Tonnellus.* Petrus Cellenſis, Livre 9. Ep. 5. *Habes vinum de vite verâ expreſſum de torculari Crucis, & attractum aperto oſtio lateris : ſicut enim tonnellus foratur, ut habeatur vinum, ſic latus Chriſti lanceâ militis apertum eſt, ut exiret aqua baptiſmatis & ſanguis noſtræ redemptionis.* Tonne vient du Latin *Tina. Antiquiſſimi in convivijs utres poſtea tinas ponebant.* Nonnius citant Varron. Guichart en ſon Etymologie Harmonique, croit que *tina* vient du Grec δῖνος, & le Grec du Chaldaïque *Dan*, qui ſignifie *dolium*, dont il fait le nom des Danaïdes, cela eſt-il pas joly?

Pipe. Les Allemands & les Anglois, les Italiens & les Eſpagnols ont à peu prés le meſme mot : & ces derniers, de Pipa, ont fait le diminutif de *pipatillo*

barillet. Je ne sçais d'où ils l'ont tous pris, ce que je vous puis seulement dire, est qu'on se sert de ce mot non seulement en Normandie, mais aussi en Anjou, où l'on dit pipe de vin, & pipe de blé, comme on fait en France muy de blé, & muy de vin. Spelman & Misnhæus rapportent, qu'autrefois en Angleterre il y avoit un Officier de la maison du Roy, qu'on appelloit *Minister Pipæ, fortè*, disent-ils, *quod in grandiori dolio, quod pipam dicunt, sui ministerij rescripta conservaret: uti thesaurus Imperatorum veterum fisco etiam aliquando reponebatur, hoc est, in vase ex viminibus contexto, quale in cancellariâ hanaperium vocant, atque inde clericus hanaperij*. Il allegue encore d'autres raisons de cette denomination, mais dont vous n'avés que faire.

Bote. Voyés M. Menage sur le mot de Bouteille.

Barril. Jusqu'à ce que nous ayons trouvé mieux, il s'en faut bien tenir à l'opinion de Turnebe. Au lieu de Baril, on a dit autrefois, barraut. Amadis, liv. 7. *Si n'eurent longuement cheminé, qu'ils aviserent un bon homme, qui en des barraux portoit de l'eau sur des mulets*. Baril, Barillon, & des Barraux, sont des noms de famille. Voyés Vatsius en son Glossaire sur Mathieu Paris, au mot Barillus.

Galon. Parmi nous est une mesure, ou un vaisseau qui tient deux pots. Dans Mathieu Paris vous trouverés *cerevisiæ galones*. Dans Froissart, vol. 2. c. 19. *Il leur convenoit acheter un pain mal cuit, six esterlins, & un galon de vin* 24. *esterlins*. Nous l'avons sans doute pris de l'Anglois, *à Galon*, que quelques-uns veulent tirer du Grec Λάγυνον, en transposant les létres.

Boisseau. M. Menage le tire de bosse, *pusa*, φύσα, *bussa*, *bussella*, *bussellum*. V. le sur le mot de Bosse. Les Anglois disent Bushell. Boisseau dit Misnhæus, de bois *lignum*, & seau *situla*, *modiolus*, *quasi ligneus modiolus*. Cela ne me plaist pas fort.

Et pour ce qui eſt de *None*, ce n'eſt pas nôtre peuple ſeul qui dit, il eſt none, aprés none, au lieu de, il eſt midy, aprés midy. Les Saxons, Anglois, & Flamans, ſe ſont ſervis & ſe ſervent encore de ce meſme mot, & de ces meſmes façons de parler. D'où vient que les premiers appellent le diſner *none-mete*, qui vaut autant que le manger de none, ou de midy, ainſi que M. Somner l'a remarqué. Tout cela venant du Latin *Nona ſupp. hora*, qui étoit trois heures ſelon la ſupputation & diviſion du jour que les Anciens faiſoient. Dans l'Evangile en vers, l'Auteur parlant des tenebres qui furent faites à la mort de nôtre Seigneur, le Centenier dit,

Tout le cœur au ventre me ſerre
De la crainte qu'en moy s'épart,
Regardés comme il ſemble tart,
Et comme tenébres foiſonne
Veu qu'il n'eſt encore que nonne,
Je crains que le Ciel ſe devoye.

Mais on demande comment, & pourquoy midy eſt appellé none. J'avois crû d'abord, que ce pouvoit eſtre par ce que l'on fait, c'eſt à dire, que l'on diſne aujourd'huy à midy, ce qui ne ſe faiſoit autrefois qu'à none, c'eſt à dire, à trois heures, comme il ſemble qu'on le peut recueillir de quelques paſſages de Martial, & d'autres Autheurs. Neanmoins puis qu'ils ſont conteſtés, & que le temps précis du déjuner, diſner & ſouper des Grecs & des Romains, n'eſt pas choſe encore aſſés éclaircie, quelque peine que Muret, Mercurial, Beverovicius, & Bachot en ſes erreurs populaires ayent pris pour cela, il vaut mieux en demeurer à l'avis de VVatſius, qu'il nous donne en ces termes, que vous trouverés dans ſes Notes, ſur l'Hiſtoire de Mathieu Paris. *In Quadrageſimâ uſque ad nonam jejunare ſolebant, ſcilicet ad tertiam pomeridianam, quæ*

nona veteribus dicitur; nondum enim laxarant Monachi jejunij primitivi rigorem; verùm antè aliquot ſæcula in gratiam delicatulorum indultum eſt, ut officium illud Eccleſiaſticum, quod horâ tertiâ ſive nonâ recitari ſolebat, citiùs per tres horas anticiparetur, & ſub meridiem caneretur; Atque hinc eſt, quod Belgicè, Anglicèque meridiem none *dicimus.* V. Spelman en ſon Gloſſaire, ſur les mots, *nona, nonæ.*

Enfin, l'Alphanet que vous me demandiés, eſt une ſorte de Lanier, autrement appellé Tuniſien, ſi l'on en croit le ſieur François René en ſon Traité de la Fauconnerie. *L'Alphanet*, dit-il, *ou Tuniſien a bon œil, & fait bon guet, il vole hors de veuë, & eſt de bonne affaire. On l'appelle Tuniſien, parce que les meilleurs viennent d'Alger, & de Tunis; & on le nomme Alphanet, à cauſe qu'il eſt le premier & le Prince des Laniers, comme l'Alpha eſt la premiére des Létres Grecques.* En effet dans l'Apocalypſe, je ſuis Alpha & Omega, c'eſt à dire, je ſuis le premier & le dernier. Et quelques-uns eſtiment, qu'Alep Ville de Syrie, eſt ainſi appellée d'Aleph, la premiére létre de l'Alphabet Hebraïque, parce qu'elle eſt la premiére & plus conſiderable Ville de ce païs-là. Vous verrés auſſi dans Martial un *Codrus Alpha pænulatorum*, id eſt, *princeps delicatulorum ſeu* Τρυφόντων. Et Eratoſthene eſt appellé Βῆτα φιλοσοφούντων. Mais je penſe qu'il n'en faut pas croire le ſieur René, le Tuniſien & l'Alphanet ne ſemblant pas eſtre la meſme choſe. Car M. de Thou, dans ſon excellent Poëme de la Volerie, paroiſt les diſtinguer, & donner lieu de conjecturer, qu'Alphanet ou Alvanet, vient du Grec ἄλφος, & du Chaldaïque Alben, c'eſt à dire, blanchir, d'où ſont nommées les Alpes, à cauſe de la blancheur de leurs neiges. Voicy les vers,

Sunt etiam queîs purâ albedine terga renident,
Vnicus & toto color eſt in corpore candor.

Montibus Alpinis aut per juga Pyrenea
Nafci credibile eft, nivis affiduoque perennis
Intuitu fieri, mater dum concipit ardens,
Vt pulli teneris albefcant undique pennis,
Illi etiam reliquos animis & corpore vincunt,
Manfuefcuntque omnes facilè, affuefcuntque labori.

Et aprés avoir parlé de l'Haliætus & des autres, il ajoûte :

Eft & Tunifeâ nomen qui ducit ab urbe,
Barbarici caput hæc regni, teres atque rotundum
Et magnum caput huic.

Je croy, que c'eft là tout, ce dont nous avions parlé dans nôtre dernier entretien, & dont vous m'aviés écrit par vos trois derniers Billets.

Talibus ex adyto dictis Cadomæa Sibylla
Horrendas canit ambages, antroque remûgit
Obfcuris vera involuens.

L'Oracle n'en peut plus ; la pauvre Sibylle eft à bout. Ne la preffés pas davantage, Monfieur, elle vous demande quartier, de mefme que Marte Broffier fit autrefois à Marefcot, lors qu'il luy mit le pié fur la gorge : elle confeffe ingenuëment, qu'elle n'eft rien moins que poffedée ou infpirée, & grand'clergeffe.

A MONSIEUR FABRICE.

JE crois qu'il faut prononcer Chimie, Alchimie, & non Quimie, par la raifon de l'analogie d'autres mots femblables. Chimere, Machine, le Chile, Chirurgien, Chiron, Achille, Monomachie, Gigantomachie, Schifme, Catechifme... Je ne doute point auffi

que le mot de Chaſſereſſe ne ſoit fort beau, & fort uſité. Car nos Adjectifs maſculins en *eur*, forment le feminin diverſement. Tantoſt en *Ice*, Protecteur, protectrice, fautrice, tutrice, Imperatrice, mediatrice, Imitatrice, dans la Pucelle.... Tantoſt en *Euſe*, menteur, menteuſe, flateuſe, moqueuſe, cauſeuſe.... Et tantoſt en *Eſſe*, pécheur, péchereſſe, vangereſſe, défendereſſe, demandereſſe, ces deux derniers termes du Barreau: Enchanteur, enchantereſſe, vangeur, vangereſſe, la foudre vangereſſe dans la Pucelle, livre 1. Et à mon avis, Chaſſeur, Chaſſereſſe. C'eſt ainſi que vous le trouverés dans les vieux & nouveaux Dictionnaires de Nicot, Pajot, & Monet; & que Renouard l'a ſouvent employé dans ſa Traduction des Metamorphoſes. M. de Segrais à la fin de ſa 3. Nouvelle. *Il étoit aiſé de la comparer à la chaſte Diane, prenant le frais au retour d'une chaſſe avec ſes Nymphes chaſſereſſes, ou avec les Deités des Bocages.* Et M. Menage dans ſon Idylle, qu'il apelle l'Oyſeleur.

On nomme *Sot comme un prunier*, un homme extrémement coqu, parce que le pié de prunier ſouffre toutes ſortes d'entes, & éleve toutes ſortes de fruits, Peſches, Ceriſes, Abricots..... Vous ſçavés ce qu'emporte parmi nous le nom de Sot, autrement, mary commode. Ovide n'en vouloit pas par là, il étoit friand des perils amoureux, & tâchoit de faire ſes affaires aux dépens, non pas ſimplement d'un bon, mais d'un honneſte homme, & d'un diligent pére de Famille. C'eſt dans le 2. l. des Am. qu'il dit,

Si tibi non opus eſt ſervatâ ſtulte puellâ,
At mihi fac ſerves quo magis ipſe velim.

Nous diſcourrons une autrefois du vertuchou, vertugoy, vertudienne, de nos Païſans.



A MONSIEUR DES IVETEAUX,

CONSEILLER D'ESTAT.

Ludendo fallimus horas.

SALUT, *Monſieur. De mon grabat,*
Où pas ſi bien ne ſuis qu'eſt rat
en paille :
Où ne branle ny pié ni main,
Et ne fais Rondeau ni Quadrain
qui vaille.

Illec ie ne ſçais quel pendu
De Rhumas me tient étendu
& geſne.
Le Seigneur dans ce nouvel an
Vous gard' de tout ſemblable ahan
& peine.

Au piteux état où je ſuis
C'eſt, Monſieur, tout ce que vous puis
écrire.
Car que Brieux eſt & ſera
Voſtre humble ſerf, cela s'en va
ſans dire.

Je vous envoye les deux Epigrammes Latines, dont vous avés veu la traduction.

EPIGRAMMA.

IMPUBES *nupſi valido : jam fortior annis,*
Exſucco & molli ſum ſociata viro.
Ille fatigavit teneram, hic ætate valentem
Intactam totâ nocte jacere ſinit.
Dum nollem, licuit : nunc dum volo, non licet uti ;
O Hymen ! annos vel mihi redde virum.

DISTICHON.

Dum laudat patriam, dum temnit Poggius hoſtem,
Nec malus eſt civis, nec bonus hiſtoricus.

La premiére Epigramme eſt de M. de Bougy, en Latin *Bugius*, Conſeiller au Parlement de Rennes, dont Meſſieurs de Sainte Marthe ont fait l'éloge ; & cette petite piéce eſt une table ſauvée du naufrage des Poëſies de cét excellent Homme. L'autre eſt de l'illuſtre Sannazar ; je dis illuſtre par ſa naiſſance, par ſon inviolable fidélité enuers ſon Maître Frideric Roy de Naple, & par ſes Poëſies, qui furent miſes à ſi haut prix, que pour ſix Vers la Republique de Veniſe luy donna ſix mille ducats.

Viderat Adriacis....

De tout ce qu'il y a au Monde de Poëtes Latins depuis le ſiécle d'Auguſte, je n'en connois pas un plus Virgilien que celuy-cy. Son chef-d'œuvre eſt le Poëme ſur les ſacrées couches de la Mere de Dieu, qu'il fut vingt ans à retoucher. Cependant cinq Eglogues de peſcheurs, qu'il mit enſuite au jour, ravirent tellement les eſprits d'alors, qu'on n'y parloit preſque plus de ſon premier & admirable Ouvrage, qui luy avoit

coûté tant de ſueurs & tant de veilles : ce qui joint à la ruine de ſa maiſon de Campagne ſa chere Mergilline, le fit mourir de douleur. Bembus honora ſa mémoire de cét Epitaphe :

Da ſacro cineri flores ; hic ille Maroni
Sincerus Muſâ, proximus ut tumulo.

Il avoit changé ſon nom de *Jacobus*, pour prendre celuy d'*Actius Syncerus Sannazarius.* Quand je vous louë de la ſorte Sannazar, ſouvenés-vous que ie vous parle de ſa Latinité, de ſa verſification, & du tour admirable de ſes Vers. Car au reſte, qu'il ſoit blamable, en invoquant dans ſon Poëme ſacré, Apollon & les Muſes, en mettant les livres de la Sibylle au lieu de ceux d'Iſaïe entre les mains de la Vierge, faiſant prédire par Protée le Myſtére de l'Incarnation ; qu'il ne ſoit, dis-je, blamable en cela, & en deux ou trois autres choſes, dont il ne s'agit pas aujourd'huy ; j'en demeure d'acord avec Scaliger, qui, neantmoins, tout bien conſideré, donne ainſi ſa ſentence dans ſon Hypercritique. *Cætera ibi divina omnia, ut Verſus ipſos è Cœlo deduxiſſe videatur. In Carmine quoque paſtorali ſolus legi dignus omnium, qui poſt Virgilium ſcripſêre. Memineris illud oraculum noſtrum pauca licere perfecto Poëtæ : non quodvis argumentum, non quævis vox, non quævis junctura vel vocum, vel numerorum inter genuinas legitimaſque referri debet ; hoc ille ſi quiſquam alius præ oculis habuit.*

Vous avés veu le Latin & le François de l'Epigramme, qui fut fait ſur les cheveux d'une belle perſonne, à qui on les coupa lors qu'elle ſe fit Religieuſe. Mais à dire naïvement ce que j'en penſe, ni l'Autheur que je ne connois point du tout, ni moy le Traducteur, n'avons pas fort bien rencontré. Je ne dis pas ſimple-

ment, que cette galanterie eſt trop prophane, mais elle eſt un peu trop ſçavante; & la penſée de ce cheveu fatal de Niſus me ſemble bien tirée par les cheveux. Pour ce qui eſt du drolle de fendeur de bois que Buchanan a décrit faiſant Han, à chaque coup qu'il frapoit; & pour cét autre drolle dont parle Muret, qui ſous une groſſe bure avoit des calçons & une chemiſete de taffetas, & que ſon hôteſſe jugea,

Non ſegnem, nec ſine mente virum,

A vous le dé. On m'a dit que vous avés déja commencé, admirablement bien, l'explication de ces deux piéces. Achevés-la donc, Monſieur, & ſi vous me la voulés envoyer, je verray, ſi je pourray obliger nôtre Maître de vous renvoyer en Latin,

Martin menoit ſon cochon au marché
Avec Alis qui dans la pleine grande
Prie Martin.....

De ce robuſte ſoupir Han, eſt né nôtre mot d'ahan, qui n'a pas eſté employé par Ronſart ſeul, car Balſac s'en eſt auſſi ſervy dans quelqu'un de ſes Entretiens. « Je conclus, dit-il, que vôtre Jupiter étoit altéré, & « qu'il avoit la bouche ſéche, quand il crachoit ſi blanc « ſur les Alpes. *Juppiter hybernas canâ nive conſpuit* « *Alpes.* Il ſuë auſſi quelquefois le bon pére des dieux « & des hommes; & il ſe lit dans un vieux Scholiaſte « d'un vieux Poëte, que le jour de la bataille des « Geants, il ſua d'ahan, & que de la ſueur qui tomba « en terre, nâquirent les choux cabuts. »

Adieu, Monſieur, à une autre fois le reſte. Tandis que nous avons la teſte libre, il faut, s'il eſt poſſible, ne ſonger point à ce qui ſe paſſe en bas, c'eſt à dire en nos pieds.

A M. DE TOUROUDE.

VOus ne vous eſtes pas contenté d'eſtre le vir πολύϊδρις & πολυμαθής; vous avés voulu encore eſtre le vir πολυνοῦς & πολύτροπος, qui πολλῶν ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα καὶ νόον ἔγνω.

Cela veut dire en terme d'Horace,

Multorum providus urbes,
Quique hominum mores inſpexit.

Car il eſt bon d'expliquer le Grec à un homme qui n'en ſçait qu'un peu moins que Budée, & qu'autant que M. Guyet; j'ay penſé dire, que M. Huet, & je croy que ie n'aurois pas mal dit. Vous donc, Monſieur, qui nous avés dit, & qui nous écrirés bien-toſt tant de belles choſes de la Gréce & de l'Italie, dites-moy, je vous en prie bien fort pour mon conte particulier, ſi les jeunes nourrices de Veniſe, de Corfou, & des autres Iſles de l'Archipel, ont pas aux bonnes feſtes, des corps & des manches de taffetas de la Chine, avec force rubans de diverſes couleurs. Il m'importe de ſçavoir cela, non pas pour le ſalut eternel de mon ame, mais pour l'appuy de ma conjecture ſur un paſſage de Plaute : C'eſt en l'Acte 3. ſc. 3. des Bacchides, où un Maiſtre menace ſon Valet, de luy faire donner tant de coups d'étriviéres,

Vt fiat corium tam maculoſum, quàm eſt nutricis pallium; ce qui eſt dit en autres termes dans ce paſſage du *Pœnulus.*

Domum abeant, vitent ancipiti infortunio,
Ne & hic varientur virgis & loris domi.

Et dans l'Epidice Act. I.

Quid ais, perpetuo voluisti? variè. Qui variè valent, caprigenum hominum non placet mihi, neque pantherinum genus.

Ce que Lambin explique ainsi fort bien. *Variè idem nunc benè, nunc malè, ut quidem Thesprio vult intelligi, sed Epidicus alioversùm trahit, & illud, variè, interpretatur, ac si Thesprio dixisset, tergum suum virgis & loris sæpius fuisse cruentatum, & ita ob livorem & vibices disparem colorem induisse, ac varium factum esse, quale est corium capreoli & pantheræ.* Le *maculosum* signifie donc icy marqueté & bigarré, comme l'Escriture dit qu'étoit le hoqueton de Joseph; ou rayé, comme Virgile dit qu'étoient les sayes de nos vieux Gaulois. *Virgatis fulgent sagulis;* & non pas sali de graisse, beurre, potage, lait, & de quelque chose de pis encore, ainsi qu'Erasme & les Commentateurs le veulent. Fi, cela me fait mal au cœur, & est insuportable. Plaute & moy voulons une nourrice propre, blanche, nette, jeune, brune, potelée, à l'œil un peu fripon: *Oculis non tristibus, attamen pudicis.* Je veux qu'elle soit coiffée à la belle cerise, avec le bas de laine bien tiré, le soulier mignon, le colet & le tablier bien dressé: mais que sur tout elle ait, en hyver, le justaucorps bien fourré; & en esté, un corps simple, & des manches de taffetas, ou de tabit, à fond blanc, & à fleurs ou rayes, celadon, incarnat, sylvie, bleu-mourant & aurore; & que tout cela soit retroussé & attaché d'une confusion de petits rubans, plus émaillés que ne sont les jeunes prairies au commencement du mois de May, & pour parler marotiquement,

Je veux une gente nourrice
Qui soit d'avenante grandeur,
En son humeur non morne ou nice,
En son tetin bonne rondeur,

Douceur
En cœur,
Clair vis
Sans plaſtre,
Devis
Folaſtre,
Danſant,
Chantant
Par bons accords,
Et friſque d'eſprit & de corps.

Bref, je veux une jolie créature, qui par ſa propreté, & l'agréable mélange des couleurs qui brillent ſur ſes habits, puiſſe arreſter & réjoüir la veuë du petit nourriſſon. Or de telles nourrices il s'en trouve à planté ſur les bords de la Seine, lez Paris & Roüen : & que Philemon & Plaute n'en ayent veu de telles à Athénes & à Rome, je n'en doute point. Il s'en faut pourtant informer plus à plein, & à loiſir. Et qui peut nous en dire des nouvelles mieux que vous, Monſieur, qui eſtes ſi verſé dans l'Ancienne Gréce, & qui en avés lû tous les bons Autheurs & les Scholiaſtes? Cependant la conjecture de M. Bochard, qui au lieu de *nutricis pallium,* veut qu'on liſe *natricis pellium*, me ſemble egalement docte & ingenieuſe; *corium tuum tam maculoſum reddam, quàm natricis pellium, ſupple corium :* je rendray ta peau auſſi marquetée, que l'eſt le cuir des peaux de cette ſorte de ſerpent, qu'on appelle *Natrix*. M. du Queſné, dont le diſcernement eſt tres-net, & en qui l'on trouve mieux qu'en perſonne ce que les Grecs appellent ἀγχινοίαν, change le mot de *Nutricis* en celuy de *Meretricis;* ce qui me ſemble fort raiſonnable, ſuppoſé que les loix de la verſification de Plaute ſouffrent ce changement. C'eſt ce que je ne ſçay pas aſſés, & luy & moy nous nous en rapportons à nos Maiſtres. Car au reſte, il m'a fait voir par quan-

tité de paſſages d'Autheurs Claſſiques, que les Courtiſanes avoient ἀνθίνας χιτῶνας, c'eſt à dire, *Veſtes verſicolores*, des robes bigarrées, comme les doctes Saumaize & Caſaubon l'ont expliqué. Joignés à cela ce qu'Artemidore dit en ſon Traité des Songes, l. 2. c. 3. que de ſonger qu'on a une veſte rayée de diverſes couleurs, c'eſt un bon augure pour une courtiſane. Γυναικὶ δὲ ποικίλη καὶ ἀνθηρὰ ἐσθὴς συμφέρει : μάλιϛα δε ἑταίρα καὶ πλουσία : ἡ μὲν γὰρ διὰ τὴν ἐργασίαν, ἡ δὲ διὰ τὴν τρυφὴν ἀνθηραῖς ἐσθῆσι χρῶνται. Il faut voir ſur ce paſſage les autorités que le docte M. Rigaut a tirées de Clement Aléxandrin, de Pline & d'Athénée, pour confirmer cette vérité.

A M. DE GRENTEMESNIL.

JE vous ſuis bien obligé, Monſieur, du ſoin qu'il vous a plu prendre de m'acheter l'Anthologie, reveuë & imprimée par Henry Eſtienne, & par Fuggerus. Ma penſée n'a jamais eſté de la traduire toute en vers Latins, je n'ay pas aſſés de ſanté, ni de loiſir pour cela; ſeulement en choiſiray-je, de temps en temps, les Epigrames de chaque Livre, qui me plairont le plus. En voicy un échantillon.

In crepitum ventris.

Et perimit plures crepitus, dum clauditur alvo,
Et ſervat blæſo cùm dat ab ore melos.
Illum igitur, cui ſumma necis vitæque poteſtas,
Principibus ſummis quis neget eſſe parem?

Vous trouvés peut-eſtre, Monſieur, que c'eſt vous faire une étrange ſorte de remercîment & de civilité, que de vous faire petarade. Tout beau, ne vous ſcandaliſés pas tant, & ſçachés qu'on a bien autrefois fait ainſi hommage à ſon Seigneur & à ſon Roy. C'eſt Camden qui nous l'apprend en ces termes : *In Comitatu Suffolk, prope locum, qui vocatur Hemingſton, terras tenuit Balduinus le Petour, nota nomen, per ſervientiam, loquor ex antiquo libello, pro quo debuit facere die natali Domini, coram Domino Rege Angliæ, unum ſaltum, unum ſuffletum, & unum bumbulum; vel, ut alibi loquitur, per ſaltum, ſufflum, & pettum : ideſt, ſi intelligo, ut ſaltaret, buccas cum ſonitu inflaret, & ventris crepitum ederet, ea fuit temporum illorum aperta & læta hilaritas.* Il eſt vray que ſi c'eſt une ſujétion, & un devoir féodal aſſés plaiſant, que de faire taire les grenoüilles, lors que la Dame eſt en couche; c'eſt une redevance encore bien plus jolie, de faire parler ſon derriére à jour préfix & point-nommé. *Serientia*, ou *ſervientia*, ſignifie ſervice, & ſervient, ou ſerient, ſignifioit premiérement tout ſerviteur. Mais on l'a depuis rétraint aux Miniſtres de Juſtice; & il y a bien plus d'apparence de tirer de là, le mot de Sergeant, que non pas du Latin *Cæſariani*, comme Cujas a fait. De *ſufflus*, ou *ſuffletus*, eſt venu le ſoufflet qu'on reçoit, ou qu'on ſe donne en enflant les jouës ; ce que le vieux mot de buffe ſignifioit auſſi. Marot au Pſ. 3.

Vien donc, declare-toy
Pour moy, mon Dieu, mon Roy,
Qui de buffes renverſes
Mes ennemis mordents,
Et qui leur romps les dents
En leur gueules perverſes.

Dans Amadis, l. 6. c. 11. combien que la chute de

l'un & l'autre Chevalier fust étrange, si se relevérent-ils aussi legérement, comme s'ils n'eussent enduré coup ne buffe. Mais il se prend quelquefois en général, pour affront & dommage. Dans Froissart, vol. 2. c. 149. où il est parlé de l'irruption que les Ecossois firent en Angleterre. Il convint, dit l'Auteur, porter aux Anglois, & souffrir pour ce coup telle buffe, car ils en avoient donné d'autres aux Ecossois. Comme donc soufflet vient de soufler, *sufflare*, *sufflatus genas;* aussi buffe vient de bufer, en Italien *buffare*, & en Allemand *puffen*. Et c'est de là, que vray-semblablement vient le nom de *Boufons*, parce que pour faire rire le peuple, *buccas inflabant*, ils boufoient, ou enfloient les joües, afin que les coups, qu'ils recevroient dessus, fissent plus beau bruit. Juven. Sat. 5. l. 1. en la fin, parlant de ces infames, qui faisoient & souffroient tout pour avoir quelque franche lipée,

omnia ferre
Tu potes & debes, pulsandum vertice raso
Præbebis quandoque caput, nec dura timebis
Flagra pati; his epulis & tali dignus amico.

Et en la sat. 8. du liu. 3.

Planipedes audit Fabios, videre potest qui
Mamercorum alapas.

C'est de ces gens que Tertulien parle au livre des Spectacles. *Insuper contumelijs alaparum sic os objicit, quasi de præcepto Domini ludat.* Et Saint Cyprien, *infelix facies locatur, ut infelicior venter saginetur.* Dans S. Chrysostome, en son Sermon 49. sur S. Mathieu, ces boufons sont appellés παράσιτοι, & les coups qu'ils recevoient ῥαπίσματα. A quoy vous servent, dit ce Pere par la bouche de son Traducteur, à quoy vous servent

ces Parasites & personnes infames? Ils servent, dites-vous, à me divertir à table. Quoy, des personnes qui ne disent que des sotises, & qui souffrent qu'on leur donne des soufflets, vous paroissent propres à vous divertir? Qu'y a-t-il, au contraire, de moins agreable, que de frapper ainsi sur un visage fait à l'image de Dieu, & de trouver du plaisir dans la honte de celuy qui est homme comme vous? Plaute Capt. act. 1. s. 1. *Et hic quidem herclè, nisi qui colaphos perpeti potis parasitus, frangique ollas in caput velit.*

Au reste, vous vous souvenés bien, Monsieur, qu'entre les belles & importantes ordonnances que fit un excellent Empereur, il y en eut deux, parmy les autres, fort notables, & qui éterniseront & feront benir sa mémoire à jamais. *Vt uberi vinearum proventu dolia benè picarentur : & venia daretur flatum crepitumque ventris in convivio emittendi.* Voyés-vous quels étoient les soins & les bontés d'un Maistre du monde. Mais peut-estre ne vous souvenés-vous pas de cét Argyrius, dont Aristophane parle en son Plutus. *Atheniensis fuit prædives*, dit le Commentateur, *qui ob eximias opes adeo immodestus fuit & inverecundus*, *vt in congressu hominum* πορδὰς *& crepitus infames edere non timeret.* Puis il ajoûte, je ne sçais pas assés sur quelle authorité. *Ferè fit, ut credam hinc inolevisse, vt apud Græcos* βδέειν & πόρδειν, *accipiantur pro, opulentiam ostentare, vel simulare, quod confirmatur proverbio* νεκρὸς κεῖται βδέων *idest mortuus jacet pedens : hoc vult Poëta dictum, divitibus licet qualiacunque facere, pauperibus non item.*

Mais voicy bien autre chose. Chacun sçait qu'autrefois on adoroit *strepitus capitis*, c'est à dire les Eternuments, & ie vous môntray derniérement la Dissertation que ie fis là dessus, à la priére de l'un de mes amis, qui me demandoit, d'où vient que tous les

peuples de l'Europe, hors les Anglois, ſouhaitent l'aſſiſtance de Dieu, & ôtent leur chapeau à un homme qui éternuë. Mais pour *ſtrepitus ventris*, pour ces bas murmurateurs, qu'ils ayent auſſi prétendu s'ériger en divinité, & ſe faire adorer; c'eſt ce qu'on aura peut-eſtre peine à croire. Cependant il n'y a rien de plus vray. Ecoutés S. Clement Recog. liu. 5. *Ægyptij cepas & cloacas, & crepitus ventris pro numinibus habendos eſſe cenſuerunt, & alia innumerabilia, quæ pudet etiam nominare.* Cæſarius Dial. 1. *Niſi fortè de Ægyptijs loquantur, apud quos & fontes & cepæ, & flatus ventris non ſine furore quodam inter Deos referuntur.* Hieron. in Iſaïam lib. 13. c. 46. *Taceam de formidoloſo & horribili cepe, & crepitu ventris inflati, quæ Peluſiaca religio eſt. Et Minutius Felix*, en ſon Dialogue, intitulé Octavius. *Ijdem Ægyptij cum pleriſque vobiſcum, non magis ibidem quàm ceparum acrimonias metuunt, nec Serapidem magis quàm ſtrepitus, per pudenda corporis expreſſos, contremiſcunt.* Voyés-vous ce que c'eſt que d'avoir le *merum imperium*, & le *jus vitæ & necis :* cela met non pas ſimplement les gens entre les Roys, mais entre les Dieux. A parler pourtant ſerieuſement, il y a dequoy s'étonner, que de tous les Auteurs prophanes, qui ont ſi bien raillé les Egyptiens ſur les jolies Divinités qui croiſſoient dans leurs jardins, pas un que je ſçache ne leur ait reproché cette ſale & ridicule imagination.

Porrum & cepe nefas violare & frangere morſu :
O ſanctas gentes, quibus hæc naſcuntur in hortis
Numina !

Je vous envoye les lettres que j'écrivis il y a quelque temps ſur l'Æneïde, les Eglogues & les Georgiques; mais à condition que vous les regarderés ſimplement comme un jeu d'eſprit, nullement comme une juſte

dissertation; & moins encore comme un veritable sentiment que j'aye de regler les temps Heroïques, & les anciens Preux, sur nostre siecle & sur nos maniéres d'aujourd'huy. Je cherche à rire & à m'instruire, & point du tout à médire, ni à critiquer.

A MONSIEUR DE SEGRAIS.

J'Ay lû, avec un plaisir extrême, vôtre Préface sur l'Æneïde. Il ne se peut rien de plus beau, de plus poly, de plus solide, ni de mieux raisonné : & l'on vous peut dire avec autant de justice qu'à qui que ce soit au monde ;

Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Aprés tout pourtant, quelque peine que vous y preniés, je ne feray jamais bien tué de la main d'Ænée, ni bien persuadé de sa bravoure. C'étoit un bon fils, un bon mary, un bon pére, & si vous voulés, un bon devot, mais un mauvais soldat, & un mauvais galant. Aussi les epitéthes qu'on luy donne ordinairement, sont celles de *Penatiger*, *pius*, *notæ pietatis alumnus*, *pietatis idoneus author*. Dans les Epigrammes Grecques il est appellé βουληφόρος.

Ἴλαθι λάμπων
Αἰνεία τρώων βουληφόρε : σαῖς γὰρ ὀπωπαῖς
Ἀγλαίης πνείουσα σοφὴ περιλείβεται αἰδώς.

Et vous avés bien oüy dire souvent, vaillant comme Achille, vaillant comme Hector ; jamais, vaillant

comme Ænée. Il met trois fois flamberge au vent. La premiére, quand il entre dans les Enfers; là il alloit faire du Diable à quatre, & se batre contre son ombre, du moins contre les ombres, si la Sibyle ne l'eust fait rengainer. Veritablement, il fut un peu dans la meslée au sac de Troye, mais il s'en retira bagues sauves, & il ne voulut point s'ensevelir sous les ruines de sa patrie, ni estre l'un de ces trois fois heureux,

Queîs ante ora patrum Trojæ sub mœnibus altis
Contigit oppetere.

Et au liu. 5. de l'Iliade (avoüés-le Monsieur) il est bien empesché de sa contenance; Diomede le presse d'une terrible maniére : & cette bonne maman, qui prend tant de soin de luy faire faire des armes, vient là bien à propos pour le tirer d'affaires, en le cachant sous sa vertugade, c'est à dire, sous une nuée. Voilà le, *Deus ex machinâ*, fort à propos mis en œuvre. Non, Ænée n'étoit pas un tygre affamé de sang; c'étoit un bon homme, un homme de bien, & un Heros à l'œil tendre. Je ne parle point à present de ces larmes qu'il répand pour sa nourrice, & pour son maistre de navire, & qui font à mon avis un effet burlesque. Car en bonne foy, si vous voyiés le Mareschal de Turenne en faire autant, que diriés-vous? Mais vous ne dites rien; & que pourriés-vous dire de ces soupirs qu'il pousse, & de cette sueur froide, & de cette pâleur qu'il fait voir dans la tempeste.

Extemplo Æneæ solvuntur frigore membra.

Encore passe, quand il croyoit avoir tous les diables sur le corps, & qu'il se trouve aux enfers. *Corripit hic subitâ trepidus formidine.* Theophile fait voir son

Heros en toute autre posture, quand il dit dans l'une de ses Elégies,

Neptune est effroyable, il tempeste, il écume,
Sa fureur jusqu'au Ciel vomit son amertume,
Trahit les plus heureux, & leur fait un cercueil,
Tantost d'un banc de sable, & tantost d'un écueil;
Ses abois font horreur, & mesme en la bonace,
Par un silence affreux ce trompeur nous menace :
Il a devant tes yeux fait blesmir les nochers,
Obscurcy le Soleil, & fendre les rochers :
De ses flots il fait naistre & mourir le tonnerre,
Et de son bruit hideux gemir toute la Terre :
L'Image de la mort passe au travers des flots,
Dans les cœurs endurcis des plus fiers matelots :
Ces frayeurs ne t'ont point ébranlé le courage,
On t'a veu toûjours ferme au plus fort de l'orage,
D'un esprit intrepide au milieu du danger,
Tenir indifferent un sepulchre étranger ;
Et les lâches accens d'une voix étonnée
Ne t'ont point fait gemir comme faisoit Ænée,
Bien que moins rudement Neptune l'assaillit :
Tout Héros qu'il étoit, le cœur luy defaillit,
Il eut peur de la mort & se remit en l'ame
Ses compagnons brûlés dans la Troyenne flame,
Envia leur destin, & d'un esprit peureux,
Les nomma les trois fois & quatre fois heureux :
Jamais tes sentimens n'auront tant de bassesse,
Quelque part de la Terre où le Soleil te laisse,
Tu tiens également, & propice & fatal,
Ou la Terre étrangere, ou le pays natal.

Au reste, ce n'est pas le Père Membrun, qui le premier a levé le liévre, je veux dire, qui le premier a pretendu que Virgile avoit péché contre les régles du cours de l'année, & contre celles de la vérité historique. Nostre Ronsard s'en explique ainsi sur sa Franciade. « Le Poëme héroïque, qui est tout guer-

« rier, comprend ſeulement les actions d'une année « entiére : & il ſemble que Virgile ait failly, ſuivant « que luy-meſme l'écrit :

> « *Annuus exactis completur menſibus orbis,*
> « *Ex quo relliquias, divinique oſſa parentis,*
> « *Condidimus terrâ.*

« Il y avoit déja un an paſſé, quand il fit les jeux « funébres de ſon pére, en Sicile ; & toutefois il « n'aborde que de long-temps aprés en Italie. Il ajoûte « enſuite : le Poëte & l'Hiſtorien ont cecy de commun, « que l'un ni l'autre ne doit jamais mentir contre la « verité de la choſe, comme Virgille a failly, lequel a « fait Didon, fille de Bélus, eſtre du temps d'Ænée. » Aprés quoy, il conclut en ces termes, que je veux bien vous donner, pour vous faire voir d'une maniére qui ſerve de voile à voſtre pudeur, quelle eſt la naïfve majeſté de voſtre ſtile, ſi conforme à ſon parfait original. « La plus grande partie de ceux qui écrivent de « noſtre temps ; » exceptons-en donc, Meſſieurs Godeau, Chapelain, le Moine, de Segrais, & quelques autres excellens Hommes, « ſe traînent énervés à fleur de « terre, comme foibles chenilles, qui n'ont pas encore « la force de grimper au faiſte des arbres, leſquelles « ſe contentent de paiſtre ſeulement la baſſe humeur « de la terre, ſans affecter la nourriture des hautes « cimes, auſquelles elles ne peuvent atteindre à cauſe « de leur imbécillité. Les autres ſont trop empoulés, « & preſque crevés d'enflûre, comme les hydropiques, « leſquels penſent n'avoir rien fait d'excellent, s'il n'eſt « extravagant, creux & bouffy, plein de ſonges mon- « ſtrueux, & de paroles piafées, qui reſſemblent plûtoſt « à vn jargon de Gueux, ou de Bohémiens, qu'aux « paroles d'un Citoyen honneſte & bien appris : ſi tu

« veux demembrer leurs carmes, tu n'en feras ſortir « que du vent, non plus que d'une veſſie de pourceau « pleine de pois, que les petits enfans crevent pour « leur ſervir de joüet. » Tout cela, ce me ſemble, eſt dit fort net & fort raiſonnablement; à la réſerve de ce qu'il avance d'abord, & qu'il a fait croire aux autres, que le Poëme Epique comprend ſeulement les actions d'une année entiére. Qui eſt-ce, ie vous prie, qui a fait cette Loy? où eſt-elle écrite? ce n'eſt pas le Maiſtre qui nous la donne, & l'on ne trouve rien de tel dans ſa Poëtique. Au contraire, vous y verrés au chap. 5. que la principale différence d'entre la Tragédie & l'Epopée, conſiſte en ce que celle-là doit ſe paſſer entre deux Soleils, & que celle-cy n'a point de temps limité. Διαφέρουσι δε τῷ μήκει, ἡ μὲν γὰρ ὅ τι μάλιςα πειρᾶται ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου εἶναι ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν, ἡ δὲ ἐποποιία ἀοριςος τῷ χρόνῳ. Pourquoy nous forger des chaînes, & aimer les fers & la ſervitude? Ce n'eſt pas icy le lieu d'en diſcourir davantage : & quoy qu'il en ſoit, vous avés pleinement répondu aux objections que de ce coſté-là on pourroit faire à Virgile. Ses Commentateurs l'ont auſſi ſuffiſamment juſtifié de toutes les fautes dont Séneque, Aulugelle, Macrobe, & les autres, ont voulu le rendre coupable. Je me contenteray donc de vous propoſer quelques petites difficultés, ſur leſquelles ils ont paſſé, & qui m'ont arreſté quelquefois.

LIVRE I.

Qualis Apes æſtate novâ.....

Toutes les phraſes, & preſque tous les vers de cette comparaiſon, ſe trouvent mot à mot au Liu. 4. des Georgiques. Il falloit varier & déguiſer la marchandiſe;

& de fervir toûjours d'une mefme viande, quelque bonne qu'elle foit, cela dégoûte un peu, cela fent la lezine; car de foupçonner Virgile de pauvreté, on ne le peut.

Vbi mollis amaracus illum,
Floribus, & dulci afpirans complectitur umbrâ.

Que la marjolaine donne de l'ombre affés pour pouvoir cacher une perfonne, c'eft ce qu'on aura peine à comprendre, aprés avoir veu, ie ne dis pas nos jardins, mais nos Arboriftes anciens & modernes. *Amaracus*, difent-ils, *Græcis fampfuchus, humilis & fruticofa ftirps fefquipalmum aut pedem alta.* Columelle, neantmoins, voulant toûjours fuivre fon guide & fon maiftre, a dit au liu. 10. de fon jardinage. *Sicubi odoratas prætexit amaracus umbras.*

Genitor tum Belus.

M. Bochart prétend avoir prouvé, que Bélus n'étoit pas pére de Didon. Servius, Lilius Giraldus, & Ronfard, s'y font trompés comme Virgile, & ont brifé au mefme écueil : *Quoties*, dit le premier, *Poëta afpera invenit nomina, vel in metro non ftantia, aut ea mutat, aut aliquid de his mutilat; nam Sichæus Sicharbas dictus eft, Belus Didonis pater, Metheres; Carthago à carthâ.* L'autre au liu. 2. de fon Traité des Dieux, fait cette généalogie de Didon. Jupiter, Epaphus, Bélus premier, autrement le vieil, Agénor, Phœnix, Bélus le jeune, autrement Méthéres, pére de Didon, de Pygmalion & d'Anne.

Sum pius Æneas, raptos qui ex hofte Penates
Claffe veho mecum, famâ fuper æthera notus.

Sum pius Æneas. Il eft vray. *Raptos qui ex hofte penates.* Cela va bien encore jufques-là. Mais d'ajoûter

famâ super æthera notus; tout beau, Seigneur Pénatiger, tout beau, je ne ſçais pas ce que vous ferés quelque jour, quand vous aurés conquis l'Italie, & fondé l'empire du Monde. Juſqu'à préſent c'en eſt un peu trop. Si vous aviés jonché les campagnes Troyennes de corps morts; ſi vous aviés fait rougir le Simoïs & le Xante du ſang des ennemis; ſi vous aviés porté le fer & la flamme dans les vaiſſeaux Grecs; ou ſi du moins vous vous étiez meſuré quelquefois avec Ajax & Achille, encore auroit-on bien de la peine à vous le pardonner. Car la loüange de ſoy-meſme, à quelque ſauce qu'on la mette, eſt toûjours de mauvais gouſt; mais elle devient inſupportable en la bouche d'un vaincu, d'un fugitif, d'un mal-heureux; & au lieu d'exciter de la pitié de ſa miſére, elle ne luy attire que du mépris & de la raillerie de ſa vanité. C'eſt frapper trop rudement à la porte, pour un homme qui cherche le couvert; c'eſt demander l'aumône, l'épée à la main. A propos d'épée, dites-moy, ie vous en prie Monſieur, car j'en ſuis le plus en peine du monde; où pouvoit eſtre celle d'Ænée, & comment s'en pouvoit-il aider? car il portoit ſur ſon dos le bon homme Anchiſe, il avoit ſes Pénates pendus à ſa ceinture; à l'un de ſes côtés étoit le petit Aſcagne, à l'autre ſa chére moitié. En cét état, ſi quelque drille de l'armée Grecque, ou quelque cravate de bois le fuſt venu attaquer, qu'auroit-il fait ce Héros porte-pére? il euſt fallu qu'il euſt mis bas quelque paquet, & qu'il euſt joüé, non pas des coûteaux, car ie ne luy en puis concevoir, mais du piſtolet de poche.

Adſis lætitiæ Bacchus dator, & bona Juno.

Comment eſt-ce que Didon, qui n'étoit pas ignorante des affaires des Troyens, ce qui ſe voit aſſés par ce qu'elle en dit elle-meſme, & qui, par conſéquent,

ſçavoit que Junon étoit leur implacable ennemie, peut réclamer pour eux cette divinité ſi cruelle, & luy donner le titre de bonne? Si elle n'euſt imploré ſon aſſiſtance que pour les Troyens, il n'y auroit rien à dire; mais joignant dans ſes vœux l'intereſt des deux peuples, il falloit s'adreſſer ſeulement à Jupiter l'Hoſpitalier, & au bon pére Bacchus, le Dieu de la joye; la chére euſt eſté entiére, & tout le monde content. Eſt-il pas vray, que de parler de Junon & de ſon temple, devant Ænée, c'etoit comme qui euſt autrefois parlé de Saint Denis, ou de Saint Michel, devant quelque capitaine Anglois; ou comme qui auroit porté à Talbot la ſanté de la pucelle d'Orleans. Ce n'eſt pas trop bien entendre à bien régaler ſon hoſte.

LIVRE II.

Breviter.

Eſtoit-ce dépeſcher matiére, que d'employer deux livres entiers à narrer ſes infortunes? Je m'aſſeure qu'il falloit bien pour cela trois groſſes heures d'horloge; & que le bon homme, qui dés le commencement de ſon conte vouloit dormir, avoit les yeux bien petits à la fin.

Suadentque cadentia ſidera ſomnos.

Sur la priére civile & obligeante que Didon fait à Ænée, à la fin du 1. Livre, il répond: « vous exigés de « moy le recit de mal-heurs, dont le ſouvenir ſeul me « fait fremir, où j'ay eu grande part, & qui tireroient « des larmes des yeux meſme de l'impitoyable Ulyſſe. « Il y a quelque injuſtice & quelque rigueur dans un « commandement, qui m'oblige de r'ouvrir mes playes; « d'ailleurs, la nuit eſt déja bien avancée, & il eſt « grand temps de ſe repoſer. » Je vous demande,

Monſieur, ce que vous penſés de tout ce compliment? eſt-il bien ſeant à la bouche d'un honneſte homme, d'un Prince, d'un eſtranger, envers une Dame, une Princeſſe, une bien-faictrice? Quel hoſte! quel courtiſan! quand une jeune Reine, & une jeune veufve luy demandent un recit & une hiſtoriéte, il s'écrie,

Je n'ay plus de bouche,
Dormons un petit,
Laquais, que l'on m'appreſte un lit
Prontement que ie me couche;
Adieu, bon ſoir, bonne nuit.

Quel hoſte, quel courtiſan, quel galant, bon Dieu!

Tel étoit Numitor & ces péres Romains,
Qui avoient du labour les ampoules aux mains.

Au retour de la charuë, les bonnes gens ne demandoient que repos & patience.

Nos abiiſſe rati.

C'étoit eſtre de bien facile croyance, & bien aiſé à tromper. Et où étoient les coureurs & les eſpions? Eſt-il vray-ſemblable, qu'une armée euſt decampé ſans faire bruit? On ne démeubleroit pas de la ſorte d'une maiſon, ou d'un apartement à l'autre. C'étoit avec bien de la raiſon, qu'un fameux peintre, dans le tableau qu'il fit des principaux Seigneurs, & des principales Dames de Troye, y mit entr'autres, Dame Crédulité. C'eſt Pline qui le dit au liu. 35. c. 11. *Ariſtophontis tabula celebratur, in quâ ſunt Priamus, Helena, Credulitas, Deiphobus, Dolon.*

Intonuêre cavæ gemitumque dedêre cavernæ.

Comment eſt-ce qu'un vaiſſeau plein, *fœtum armis*, lors qu'on frappe deſſus, peut réſonner ſi haut, & rendre un ſon ſi creux & ſi lamentable? Cela n'eſt rien. Mais toute cette fiction, dans toutes ces circonſtances, eſt à mon avis quelque choſe de la derniére férie & réverie, & les contes de peau-d'aſne, du pot à deux ances, & de finette, n'ont rien d'approchant. Vous me dirés, que ce n'eſt pas Virgile qui l'a inventé : & moy ie vous diray, pourquoy a-t-il ſi mal choiſi, & ſi peu rectifié & épuré les inventions des autres, comme il a fait admirablement bien en tant d'autres occaſions.

Oblati per Lunam.

Comment accorder ce beau clair de Lune avec ce qui eſt dit ailleurs? *Nox atra cauâ circumvolat umbrâ.* Et enſuite; *Multaque per cœcam congreſſi prælia noctem.* N'oublions pas la fourberie de Sinon, qu'elle eſt mal tiſſüe; & qui eſt-ce qui ne voit pas, que c'eſt une fineſſe couſüe de fil blanc? Il dit que les Grecs ayant pluſieurs fois tenté de retourner en Gréce, furent toûjours arreſtés par la rigueur de la mer & des déſtinées. Sur quoy conſultans l'oracle, il leur fit réponſe, qu'il ne falloit point eſperer de pouvoir partir, qu'auparavant ils n'euſſent appaiſé la colére des Dieux, par quelque victime; & que cette victime devoit eſtre Sinon, qui s'étant échapé au point qu'on étoit preſt de l'immoler, par là laiſſe à conclurre néceſſairement, que le commandement de l'oracle n'étoit pas fait; & que par conſéquent, le départ des Grecs n'étoit pas croyable. Cela devoit-il point, du moins, faire naiſtre quelque ſoupçon; & la choſe étoit-elle point aſſés importante, pour envoyer ſur les lieux s'éclaircir de la verité? Ajuſtés-moy tout cela avec les regles du poſſible, & du vray-ſemblable : & où eſt le moindre petit Prevoſt, qui ne ſe fuſt

apperçû, que cét imposteur varioit dans ses réponses, & s'impliquoit dans son recit?

LIVRE IV.

Et sæva quierant
Æquora.

Cette peinture de la nuit est belle; toute la Nature semble sommeiller. La terre, car les hommes & les bestes ne travaillent plus, & se reposent. L'air, car le vol & le ramage des oyseaux cesse : il n'y a que la mer, où ie ne puis comprendre ce repos, puis que la nuit, aussi bien que le jour, elle est le theatre de l'agitation, de mesme que de l'inconstance: elle a son flus & son reflus, les poissons y nagent, les baleines & les marsoüins y jouent au clair de la Lune; les hommes y navigent, & les vaisseaux y quittent & gagnent le port. Car de dire ce que dit Servius, que les Anciens ont crû, que les Elemens étoient des créatures animées, qui vivoient, se nourrissoient, & dormoient comme les autres animaux; c'est se moquer, & c'est à quoy il ne paroist, ni peu ni point, que le Poëte y ait eu aucun égard.

Num fletu ingemuit nostro....

Ce discours, que M. Vossius appelloit le chef-d'œuvre de l'Antiquité; ce discours si tendre, si fort, si touchant, plein de tant de mouvemens extraordjnaires, qui firent pleurer Auguste & Saint Augustin, ne tire pas une larme des yeux d'un homme, qui en versoit des torrens à chaque bout de champ. Il demeure tel qu'Homére depeint son Ulisse voyant pleurer Pénélope.

'Οφθαλμοὶ δ'ὥσει κέρα ἕςασαν ἠέ σίδηρος.

Cette infortunée Princeſſe n'a-t'elle donc pas bien ſujet de luy dire,

O cœur plus dur que le noir marbre,
En qui mercy ne peut entrer,
Plus fort à ployer qu'un gros arbre,
Le diable te puiſſe emporter!

LIVRE V.

Olli cœruleus ſupra caput aſtitit imber.

Ce meſme vers ſe trouve au liv. 3. de meſme que, *mille trahens varios adverſo Sole colores;* en la fin du 4. *cùm ſpes arrectæ juvenum.* au 3. des Georg. *Non mihi ſi centum....* dans le 6. liu. & dans ces meſmes Georg. parlant de la coupe donnée à Anchiſe, *ferre ſui dederat monumentum & pignus amoris;* & peu aprés, parlant du cheval que Didon donna au petit Iüle, *eſſe ſui dederat monumentum & pignus amoris:* dans le liu. 4. *Tithoni croceum linquens Aurora cubile.* Ce meſme vers eſt au premier des Georgiques : dans le 4. *vnguibus ora ſoror fœdans & pectora pugnis;* ſe lit dans le livre 9. avec cette légére tranſpoſition, *pectora nunc fœdans pugnis, nunc unguibus ora:* au livre 6. *ſeptemque una ſibi muro circumdedit arces,* ſe trouve mot pour mot, à la fin du ſecond livre des Georgiques.

LIVRE VI.

Dans ce ſixiéme liure, qui contient une magnifique deſcription des Enfers, & où les appartemens ſembloient eſtre donnés avec grand diſcernement & jugement de cauſe,

Nec vero hæ ſine ſorte datæ; ſine judice ſedes.

N'en déplaiſe à Meſſieurs Minos, Eaque & Radamante, & autres membres de la chambre baſſe, des impudiques, des adultéres, des ſodomiſtes; Phedre, Procris, Eriphyle, Paſiphaé, Cænis, ne devoient point eſtre logées avec Evadne, Laodamie, & tant d'autres illuſtres Dames, qui ont conſervé vne inviolable foy à leurs maris, & qui ſont mortes d'amour pour eux.

Non benè conveniunt, nec in unâ ſede morantur
Virtus & vitium.

Conjux ubi priſtinus illi
Reſpondet curis, æquatque Sichæus amorem.

Ce mary vous ſemble-t'il pas des plus commodes? il falloit qu'il ne reçeuſt point la gazéte de l'autre Monde, & que les ombres des Tyriens morts ne luy diſſent pas tout ce qui s'étoit paſſé à la chaſſe, & dans l'antre.

Sedet æternumque ſedebit
Infelix Theſeus.....

Lacerda recherche la raiſon, qui a pû obliger le Poëte à feindre une telle ſorte de ſupplice dans les Enfers, & ſemble vouloir conclurre d'un paſſage d'Héſiode qu'il cite, que c'étoit une peine que l'on impoſoit aux parjures : mais cela ne m'éclaircit, ni ne me ſatisfait point du tout. Car, premiérement, je voudrois voir des paſſages formels de bons Autheurs, qui parlaſſent de ce genre de peine. Je voudrois encore ſçavoir, pourquoy les parjures & les perfides étoient ainſi punis, plûtoſt que les adultéres, les homicides, les larrons, & les autres criminels. Ou ſi, comme ie le croy, cette fiction du Poëte n'a point de fondement dans la vérité, je voudrois, du moins, qu'elle en euſt

dans la vray-femblance. Or qu'en cette pofture on puiffe s'imaginer & fouffrir des douleurs, qui foient mifes en rang avec les ferpens, & le fouët fanglant des furies, le vautour de Prométhée, la rouë d'Ixion, les gouffres de foufre & de flamme; certes, ie ne le vois pas, quand cette pierre, fur laquelle étoit affis Théfée, auroit efté auffi dure que le banc du coche de Paris à Orleans. J'ay bien lû, qu'un Empereur Romain, cruellement ingénieux, faifoit coucher, entre deux planches, des miférables, aufquels on enfermoit tout le corps, à la réferve de la tefte, qu'ils avoient tournée vers le Ciel, & expofée aux rayons du Soleil, & à toutes les injures de l'air. J'ay bien lû auffi, qu'on faifoit marcher les Martyrs fur des épines, jufqu'au lieu du fupplice, & qu'on les enfermoit quelquefois dans des cachots fi étroits, que ne pouvans fe feoir, ni fe coucher, ils étoient contrains d'eftre toûjours debout: mais qu'un homme affis fimplement, & placé en une fituation commode & de repos, fouffre les peines des damnés, je ne l'aurois jamais crû. Un tel tourment fera, fans doute, crever de rire le fpectateur & le patient, plûtoft que grincer les dents, & fremir d'horreur: & tandis que l'impie Phlegias crira en enragé,

Difcite juftitiam moniti, & non temnere divos,

Le parjure Théfée pourra chanter en goguenard,

Juppiter ex alto perjuria ridet amantum.

LIVRE VII.

Je trouve, que Virgile commence mal cette feconde & principale partie de fon Ouvrage: car aprés nous avoir préfenté dans les fix premiers Livres l'Odiffée

d'Homére, & nous voulant donner dans les ſix derniers un tableau de l'Iliade, & de quantité d'événemens grands & tragiques, il falloit débuter par un

Nunc nunc horrentia Martis
Arma virumque cano,

ou quelque choſe de ſemblable. Au lieu de cela, qu'eſt-ce que j'entends?

Tu quoque littoribus noſtris Æneïa nutrix.

Eſt-ce ainſi que le Poëte Epique tonne? non, c'eſt plûtoſt ainſi que *Præfica luget anus*. C'eſt ainſi qu'Æthon, le cheval de Rutulus, pleure, & qu'il pleure de bonne grace, dans l'onziéme livre de l'Æneïde.

Poſt bellator equus poſitis inſignibus Æthon
It lacrymans, guttiſque humectat grandibus ora.

Un Héros pleurant ſa nourrice, & ſongeant à ſes obſéques, fera-t'il une ouverture ſortable à la pompe d'un théatre ſuperbement décoré, ſemé de lauriers & de ſceptres briſés? Ces petits ſentimens, & toutes ces menües tendreſſes, ſont indignes, ie ne diray pas d'un grand Prince, mais du moindre Cavalier: Que ſi l'infirmité de la nature nous les donne, la raiſon les étouffe, ou du moins la bien-ſéance ne les fait jamais paroiſtre ſur le viſage, ni ſur la ſcene. Et ſi la topographie & la ſuite de la navigation d'Ænée, vouloit que l'on marquaſt exactement tous les lieux; certes, il ne falloit point parler de ſa nourrice. Je ne ſçaurois ſouffrir, que les Héros en ayent d'autres que des louves, des lyonnes, ou des chiennes; & il étoit aiſé de trouver une autre etymologie du nom de Caïete. Quoy qu'il en ſoit, il falloit en tout cas, mettre cette ombre & ce trait de foibleſſe au coin, & à l'extrémité du tableau, pour n'eſtre pas tant en veuë; c'eſt à

dire, qu'il le falloit mettre à la fin du livre précédent, & non pas au commencement de celuy-cy, qui devoit s'ouvrir par ces beaux vers, privés à tort de leur preseance.

Nunc age, qui reges Erato, quæ tempora rerum
Expediam, & primæ revocabo exordia pugnæ.
Tu vatem, tu Diva mone, dicam horrida bella,
Dicam acies, major rerum mihi nascitur ordo,
Maius opus moveo.....

Est mihi nata.

Est-il de la bienséance, qu'vn pére offre ainsi sa fille? Est-il de la gravité & de la prudence d'un grand Roy, vieil & consommé dans les affaires du monde, d'ouvrir ainsi son cœur à des ambassadeurs, en une premiére audience, & devant cent personnes, que la curiosité avoit sans doute attirées pour voir ces etrangers? Il falloit se donner le loisir de s'affermir dans la croyance de la vérité de l'oracle; & voir si ses réponses s'ajusteroient aux actions, à la naissance, & à la vertu d'Ænée: & aprés avoir étudié quelque temps le visage & les mœurs de ce Prince, il falloit traiter cette affaire dans le cabinet, avec luy seul, ou avec quelque fidéle Achate. En effet, un procédé si franc & si grossier, sent plûtost l'innocence & la rusticité du village, que l'intrigue & la politique de la Cour. D'ailleurs, voyés, ie vous prie, quelle imprudence à ce Roy, qui sçavoit bien que sa fille étoit recherchée par Turnus, pour qui mesme la Reine & le peuple avoient de fortes inclinations, de l'aller offrir hautement, devant eux, à un homme vagabond, que la mer avoit jetté sur ses bords. Et que pouvoit produire une action si étourdie, sinon un embrasement dans la maison Royalle, & dans tout l'Etat?

Je n'en ſuis, comme vous voyés, qu'à la moitié de la carriére, & ie ſuis ſi las, que ie n'en puis plus. Repoſons-nous un peu, Monſieur, je vous enverray, avant qu'il ſoit an & jour, ce que j'auray remarqué en 1664. Car ie tiens, que comme tout homme de bien doit lire, du moins une fois par an, ſon Nouveau Teſtament & ſes Pſeaumes; auſſi tout homme de Letres, doit lire une fois par an ſon Virgile & ſon Ciceron. Il faut donc finir, aprés vous avoir rendu mille graces de la communication qu'il vous a plû me donner de vos beaux Ecrits. Ils m'ont fait paſſer cinq ou ſix heures le plus agréablement du monde; & m'ont fait trouver, dans la rigueur de cette arriére-ſaiſon, l'un de ces beaux jours qu'on voit lors,

Qu'au mois de May la jeune & fraiſche Aurore,
De ſes rayons la mer empourpre & dore,
Et que la voix d'un million d'oyſeaux,
Comme à l'envy du murmure des eaux,
Qui haut, qui bas, content leurs amourétes
Aux bois fueillus, aux zephirs, aux fleurétes.

Je vous aſſeureray encore, avec la meſme ſincérité, que ſi le reſte de voſtre traduction eſt pareil à ce que j'en ay veu,

Tandis que le ſanglier aimera les montagnes,
Que le poiſſon fendra les flotantes campagnes,
Que les mouches à miel de thin ſe ſoûleront,
Que les pleurs de l'Aurore aux cigales plairont,
Voſtre gloire éclatante en tous lieux aſſeurée,
Avec le temps ſera d'éternelle durée.

C'eſt par la bouche de Ronſard, que ie vous marque ma véritable eſtime, & c'eſt du fond du cœur que ie vous proteſte.....

AU MESME.

ACHEVONS, Monſieur, achevons noſtre courſe, & voyons, ſi dans ce qui nous en reſte à faire, ie veux dire, ſi dans les cinq derniers livres de l'Æneïde, rien ne nous arreſtera.

Il faut d'abord que ie vous l'avouë encore une fois; plus j'y ſonge, moins puis-je eſtre perſuadé de la vaillance d'Ænée. Je ne voy point que les Poëtes, ni les Peintres, nous repreſentent aucun des Héros de l'Hiſtoire, ou de la Fable, ſa femme à ſes trouſſes, ſon pére ſur le dos, ſon poupon à ſes côtés, & une lanterne à la main. On peint les Hercules, les Aléxandres, les Ceſars, les Charlemagnes, les Guſtaves à cheval, le caſque en teſte, & tenans la maſſuë, le foudre, ou l'épée, la lanterne jamais; voyés, je vous en prie, la planche que Lacerda a miſe au devant de ſes Commentaires, qui eſt toute la meſme que Maiſtre Louis, autrement la grand barbe, étaloit autrefois ſur noſtre pont ſaint Pierre; & ie veux bien mourir, ſi vous pouvés vous empeſcher de rire, ni ſi vous pouvés rien concevoir de grand de cet Héros porte-pére, & portelanterne. Remarqués auſſi, que Virgile ne compare jamais Ænée à un lyon, à un loup, à un ſanglier, ni à nulle autre beſte feroce, comme l'on fait un Achille, un Hector, un Turnus, un Meſence : pourquoy cela, ſinon parce que Virgile, luy-meſme, qui vouloit que ſes peintures fuſſent fidelles, ſçavoit bien, qu'au fond Ænée n'étoit rien moins qu'Hector; c'eſt à dire, n'étoit rien moins que brave. Il eſt vray qu'au liv. 11. de ſon divin ouvrage,

il luy eſt arrivé une fois de les vouloir mettre en parallèle.

Ambo animis, ambo inſignes præſtantibus armis; mais ne pouvant pas ſouffrir long-temps le cruel reproche que ſa conſcience luy en faiſoit, il ajoûte tout auſſi-toſt,

Hic pietate prior. Voyés-vous pas auſſi que, dans le douziéme livre, Ænée ſe faiſant juſtice à ſoy-meſme, prend pour ſon partage la Religion, & laiſſe à Latinus les armes?

Sacra Deoſque dabo, ſocer arma Latinus habeto.
Imperium ſolenne ſocer.

A parler ſérieuſement, je ne doute point qu'il ne fiſt le coup de piſtolet, comme un autre homme; mais ſa valeur n'étoit pas héroïque, ni la bravoure, ſon bel endroit; ſes véritables titres, ſont ceux de *pius*, & de *bonus;* & je le viens de comprendre comme un premier Capitoul de Troye, ou comme un des anciens Capitaines de la ville. Et que dites-vous du titre de *pater? Inde toro pater Æneas.* Le pére Ænée, le ſaint homme, le bon ſeigneur, la diſcréte & vénérable perſonne. Et avés-vous jamais veu *pater Hector, pater Achilles, pater Hannibal:* vrayment la pauvre Didon, la jeune veufve, étoit mal adreſſée; j'avouë bien que les loix de la verſification ne permettoient pas qu'on employaſt icy les mots de *ferox*, ou de *fortis:* mais il eſt conſtant, que la connoiſſance du cœur, ou de l'œil tendre du Héros, permettoient encore moins à Virgile d'employer les grandes epithetes, & fortes expreſſions.

Je ne vous dis point, à cette heure, que cette piété du Héros, ſi l'on en croit Lutatius, ſe doit reſſerrer dans ſa famille, & qu'elle ne s'étend pas juſqu'à ſa

patrie; car, non feulement il ne voulut point s'enfevelir fous fes ruines, ni tâter du *dulce & decorum eſt pro patriâ mori;* mais il la trahit, & la vendit aux Grecs. En fin, que feroit-ce, fi on le dépoüilloit auffi de cette bénignité, piété, douceur, & debonnaireté? C'eſt cependant ce qui arrivera, fi l'on en croit Lactance au chap. 10. du liv. 5. de fon Traité de la Juſtice, qu'il feroit trop long de copier. En effet, il tuë des gens qui luy demandent la vie, & qui ne font plus en état de fe défendre; eſt-ce là bien fçavoir fon

Corpora magnanimo ſatis eſt proſtraſſe Leoni,
Pugna ſuum finem, cùm jacet hoſtis, habet.

Encore pour ceux qu'il voyoit teints du fang, & couverts des dépoüilles de fon amy Pallas, ou des autres chefs des Troyens, paſſe; mais il affomme Æmonides, le Preſtre d'Apollon & de Diane, couvert de fes habits Sacerdotaux.

Nec procul Æmonides, Phœbi Triviæque Sacerdos
Infula cui ſacrâ redimibat tempora vittâ,
Totus collucens veſte atque inſignibus albis.

Car c'eſt ainfi que Probus foûtient auec raifon qu'il faut lire,

Quem congreſſus agit campo, lapſumque ſuperſtans
Immolat, ingentique vmbrâ tegit.

Le brave homme, le beau coup d'épée; il en euſt encore bien fait un autre, fans fa chére maman, qui l'en empefcha, car il alloit donner de fon épée au travers du corps d'Helene, dans le Temple & au pié des Autels.

LIVRE VII.

Macrobe & d'autres ont déja remarqué, & ie le trouve auſſi, que ce cerf ſi leger & ſi mignon, étoit une cauſe bien légére d'une ſanglante guerre; & quelque poids que Scaliger luy veuille donner, il me ſemble qu'on pouvoit chercher noiſe autrement.

Comment appeler les Cignes enroüés, auſquels on vient de donner *modos canoros*, & que tous les Autheurs ont loüés pour la douceur de leur chant?

LIVRE VIII.

Conſidérons tant que nous pourrons ce bouclier magnifique, qui ſe preſente icy à nos yeux, & qui les demande tous; car s'il a bien coûté à faire à l'ouvrier, auſſi donne-t'il bien à penſer au ſpectateur judicieux. Il faut ſuppoſer avec Scaliger, que Virgile n'a pû jamais faillir, & qu'il a dû radreſſer ceux qui l'ont devancé, ou conduire ceux qui l'ont ſuivy; en effet, c'eſt le moins qu'on doive attendre d'un homme, qui de ſoy fournit peu ou point d'inventions, & qui ſemble ne s'occuper qu'à retoucher & épurer celles des autres. Ce que je dis, afin qu'on n'aille pas alléguer les boucliers d'Homére, d'Héſiode, de Silius Italicus, de Stace, & les autres, qu'il faudroit auſſi peut-eſtre un peu rongner & décharger de figures. Cela poſé, ie vous demande, Monſieur, en conſcience, quelques nerveux que fuſſent les bras, & quelques larges que fuſſent les épaules du Héros, penſés-vous qu'elles fuſſent aſſés fortes pour cette grande rondache? elle n'étoit pas comme les autres, de ſimple cuir boüilly, mais toute d'or & de fer, travaillée au marteau, & où le bon hommedieu Vulcain, qui ſe

tenoit bien payé d'un baiser de sa femme, n'y avoit pas épargné l'étoffe; il y avoit des figures gravées, assés pour remplir la couverture d'une des plus grandes cuves à biére d'Amsterdam, & pour meubler de tableaux les galleries du Louvre. Car vous y trouverés, de conte fait, trente histoires representées assés au long; toutes les guerres des Latins & des Troyens, jusques à la naissance de Rémus & de Romulus; la Louve qui les allaite, le ravissement des Sabines, les jeux Circenses, l'armée des Curétes, conduite par Tatius, le supplice de Métius, le siége mis devant Rome, là où paroissent Tarquin & Porsenna, le pont & Horatius Cocles, Clélie, qui passe le Tibre à la nage, le Capitole, deffendu par Manlius, les Gaulois qui le vouloient escalader, l'oye qui le sauve, les Anciles tombans du Ciel, les dances des Saliens & des autres Prêtres, tout l'Enfer, où est peint Catilina tourmenté, Caton rendant la justice, le mer où sont les Dauphins joüans, & où paroist toute la flotte d'Auguste; là cét Empereur se voit élevé sur la poupe, accompagné de tout le Sénat, du Peuple, des Pénates, & des grands Dieux. Icy Agrippa se fait remarquer commandant une Escadre; d'autre costé, la flote d'Antoine, suivie des vaisseaux de Cleopatre; d'une part, Anubis, de l'autre, Neptune, Minerve, Venus, Mars, les trois Furies, la Discorde, Bellone, Apollon bandant son arc, les Egyptiens, les Indiens, les Arabes, les Sabéens, & le Nil étendu tout de son long. Aprés cela, suit le triomphe d'Auguste, où vous voyés tout le peuple épandu par les ruës, & cent sortes de Nations, qui suivent le char du vainqueur; & le Rhin & l'Araxe, & les autres fleuves paroissans parmy le reste de la pompe. Je ne sçay pas combien il fallut de coups de marteau & de burin pour faire cét ouvrage, mais ie sçay bien

que le Poëte a employé cent vingt cinq vers pour le décrire : en vérité, cecy ressemble bien à Pryvein l'Ecu Fé, que le bon Roy Artus portoit pendu à son col; & cette pesante machine étoit de petit usage à la guerre. D'ailleurs, Monsieur, ce bouclier n'étoit pas comme les Anciles tombé du Ciel, tout batu & tout gravé ; ce n'étoit pas non plus une piéce à jetter promtement au moule, car il n'y en avoit point de fait pour cela, & Vulcain songeoit à toute autre besongne. Quand donc Steropes, Brontes, Pyracmon, auroient travaillé nuit & jour, sans boire, ni manger, ie gage ma teste, qu'à joüer simplement du marteau & du burin, & point de magie, la moitié de cette graveure ne pouvoit estre faite dans le peu de temps qu'Ænée employe à faire visite chés Evandre. Outre qu'avec ce bouclier, Vulcain fournit un casque, une épée, une cuirasse, des cuissars, une lance; en un mot, une armure compléte.

Et puis, qui est-ce qui en avoit tant apris à Vulcain? je ne vois pas que ce fust un si grand Prophéte, la plufpart du temps il étoit rélégué dans sa forge, sans estre admis au Conseil d'en haut, ni sçavoir ce qui se passoit au Ciel. Il est vray, qu'il sçeut que Mars y badinoit, & s'y delassoit avec Venus, de ses fatigues ordinaires; mais ce fut le Soleil qui l'en advertit : Jupiter seul, ce me semble, s'étoit réservé la connoissance du decret des Parques, & des choses futures, principalement, de celles qui regardoient les Troyens; & les autres Dieux n'en sçavoient que ce qui luy plaisoit leur en communiquer : or vous ne trouverés pas que Vulcain ait fort esté de sa confidence.

Enfin, Monsieur, je sçay bien que les Dieux de la Fable, non plus que les Héros, & les demy-Dieux de tous les siécles, ne se travaillent pas

fort de ce que font leurs femmes, & qu'ils méprisent,

Ces vieux contes d'honneur, invisibles chiméres,
Qui naissent aux cerveaux des maris & des méres.

Cette niaise probité, comme dit Ovide, qui étoit bonne au siécle d'or, & toutes ces autres fictions Poëtiques, ainsi que la Chapelle peintre les appelloit: vous en ay-je jamais fait l'histoire; elle est plaisante. M. B. M. de Fontenay Nossy, & moy, l'allâmes voir, il nous môntra d'abord quelques tableaux assés rares, qu'il avoit apportés de Rome; puis il nous mit tout aussi-tost sur son voyage de Constantinople, qui étoit son beau chapitre. Aprés nous en avoir conté merveilles, & nous avoir parlé des mœurs différentes des Turcs & des Grecs, il nous dist, pour la fin, que ceux-là étoient jaloux en diable, ie vous rapporte ses propres termes, & qu'il ne faisoit nul s'y frotter; mais que pour ceux-cy, c'étoient bonnes gens, doux & paisibles, avec lesquels on se familiarisoit, & qui ne se mettoient nullement en peine de coquéterie, de cornes, de cocuage, & de toutes ses autres fictions Poëtiques. Sur quoy nous nous mîmes tous à rire de bon cœur, moy particuliérement, qui sçavois un peu de ses affaires. Reprenons nostre discours; pour Mars, patience, de Dieu à Déesse il n'y a que la main: un tel galant est brave, & bon à quelque chose; & Vulcain pouvoit dire, *fas pœnam authore levare:* mais d'estre fait cocu par Anchise, & souffrir qu'une femme vous le déclare hautement, & qu'elle vous fasse quiter le foudre de Jupiter, & l'Ægide de Minerve, pour travailler à faire des armes à son fils, & un fils de tel galant, c'est certes pousser les bornes du mary, commode & bonissime, au delà de toute vray-semblance.

Je sçay bien que Donat a voulu dire, que Venus avoit eu cét enfant auparavant son mariage; mais ie sçay aussi, que Servius luy donne là dessus un beau démenty. En effet, il n'y a guére d'apparence, qu'un morceau aussi friant que le pucelage de Vénus, eust esté pour un petit pastoureau, & que les coquets de la Cour céleste, les Phebus à poil blond, les Bacchus péres de la joye, & les Mercures si beaux conteurs, se fussent ainsi laissé passer la plume par le bec.

LIVRE IX.

D'avoir pris les pensées des autres, souffrons-le à Virgile, puis que l'airain devient or entre ses mains; d'en prendre les mots, & les demy vers, c'est trop, c'est estre un peu plagiaire. Ne parlons point à cette heure des Eglogues & des Georgiques, où vous trouverés bien du Theocrite & du Lucréce; & principalement en ce bel endroit des plaisirs & de l'innocence de la vie rustique; arrestons-nous à ce qui se presente. *Vertunt crateras ahenos. At tuba terribilem sonitum. Asper, acerba tuens, simulachraque luce carentum,* sont autant d'hemistiches pris d'Ennius; de mesme que *evertere opum vim, lucemque elatis naribus efflant. Alcandrumque Haliumque, Neomonaque, Prytaninque,* est tout entier d'Homére; & cét autre du livre 21. *Qui candore nives anteirent, cursibus auras:* & voicy un vers de Mævius, *Panditur intereà domus omnipotentis Olympi.* Au reste, il y a furieusement du merveilleux & de l'impossible en ce livre; car des bateaux changés en Demoiselles, est un terrible denoüment & grotesque métamorphose. L'Histoire dit bien, qu'Aléxandre, à la faveur d'un arbre, se défendit long-temps dans une ville aux dépens de sa peau; & encore ne s'en seroit-il pas tiré, sans le secours

qui luy vint: mais que Turnus ſoit entré & demeuré ſeul dans une grande ville, qui luy ferma les portes ſur luy: que non content de ſe défendre, il porta par tout la terreur & la mort; & que ſans eſtre aſſommé, pas meſme bleſſé légérement, il fut encore aſſés diſpos pour faire le ſaut périlleux, c'eſt à dire, ſauter par deſſus les murailles, dans un gros fleuve, & y ſauter armé juſques aux dents : & que de là il s'en retournaſt dans le camp, comme ſi de rien n'euſt eſté; qui le croyra? ce ne ſera pas vous, ie m'aſſeure, ni moy non plus.

LIVRE X.

Dans la comparaiſon du berger, qui met le feu à une grande foreſt, j'aimerois mieux avoir employé un *fortè*, que non pas un *optato.* C'eſt ainſi qu'Ovide en a uſé dans ſes Métamorphoſes, *ut facibus ſepes ardent, quas fortè viator Vel nimis admovit, vel jam ſub luce reliquit.* Car un embraſement, fait par quelque malheur, eſt bien plus vray-ſemblable, & plus ſupportable, que ſi on le faiſoit par malice délibérée, & que l'on euſt pour cela le vent à ſouhait. Cét *optato* euſt bien convenu à Néron, quand il brûloit Rome, & qu'il vouloit avoir le plaiſir de voir une vive image de l'embraſement de Troye. Et puis il eſt bien vray, qu'il n'eſt feu que de gros bois; mais il faut qu'il ſoit ſec, tel qu'il eſt durant l'hiver, & non pas vert, tel qu'on le voit pendant l'été, qui n'eſt pas non plus fort la ſaiſon des vents. Il euſt mieux vallu laiſſer les foreſts, & en demeurer à l'embraſement des moiſſons, qui auroient fait un feu plus prompt & plus clair.

LIVRE XI.

Tous ceux qui entendent la volerie, diſent, que Vir-

gile n'y entendoit rien, & qu'il n'y a ni aigle, ni faucon, ni aucun autre oyſeau, qui faſſe en l'air ce qu'il dit en ce vers :

Comprenſamque tenet, pedibuſque eviſcerat uncis.

Cela, en effet, ſe peut à peine comprendre; d'autres pourtant que Virgile en ont parlé : je ne dis pas ſeulement des Anciens, à qui l'on veut que la fauconnerie ait eſté inconnuë, ce que ie ne croy pas, & ce qui ſeroit aiſé de refuter par Ariſtote meſme, mais auſſi de nos modernes, le Pére le Chevalier au 1. livre de ſes Héroïques.

Quàm facile imbelles nullo diſcrimine turmas
Alituum Cœli liquidum per inane miniſter
Fulminis ales agit, pedibuſque eviſcerat uncis.

Le Pére le Chevalier eſt un Jéſuite Bourguignon, grand imitateur des Anciens, & excellent Poëte, particuliérement en Odes : c'eſt luy, pour le dire en paſſant, qui eſt l'auteur de ce beau Diſtique ſur la Ville de Paris.

Magna ſitu, major populis, & maxima ſceptro
Lutetia, eſt uno ſcilicet Orbe minor.

LIVRE XII.

Il y a dans ce livre une Héroïne, finiſſant à peu prés ſa vie, de meſme que le Héros de Scaron, qui fut pendu à Pontoiſe. Quel étrange dénoument, & quel mouvement en une Reine ! cela eſt d'un malheureux payſan, ie ne dis pas ſans vertu, mais ſans pouvoir, de ſe venger ſur ſoy-meſme. Il falloit faire comme Médée, il falloit entretenir des intrigues dans

l'état; encore pour avoir fait joüer ce perſonnage à Didon, on le peut ſouffrir. L'amour tirranniſe les hommes & les Dieux, comme parlent les Poëtes, mais la vengeance ne doit point s'exercer ſur ſoy-meſme, que par les perſonnes foibles, & par les petites gens.

Je ne ſçay ce qu'eſt devenu Drance, n'en avés-vous point oüy parler? Turnus ne devroit-il pas luy avoir fait déja donner cent coups d'etriviéres?

Olli dura quies : ces deux vers, mot pour mot, ſont au livre 10.

Hæc ubi dicta dedit : cét Hémiſtiche, que Virgile employe aſſés ſouvent, eſt de Lucilius.

Trouvés-vous fort à propos que Juturna, ſœur de Turnus, qui prend la conduite du chariot de ſon frere, & de toute l'armée, ſoit comparée avec une hirondelle, qui va chercher à manger à ſes petits? Quelle reſſemblance entre une Amazone & une hirondelle, entre une guerriere, & les petits d'un oyſeau, qui n'ont point encore d'aîles?

Et que penſés-vous de l'emportement de cette meſme Juturne, qui ſe fourre dans la mêlée, & qui dans la chaleur du combat, à la veuë des deux camps, vient redonner à Turnus ſon épée? nous voyons bien dans nos Romans des Dames aſſiſes ſur le behourt, pour juger des coups de lance : nous en avons meſme veu dans nos hiſtoires, juges du ſanglant combat de Jarnac, & de la Chataignerais; mais les faire deſcendre du theatre, pour fournir des armes aux combatans, c'en eſt outre meſure, c'eſt donner trop à l'amitié d'une bonne ſœur, aux dépens de la bien-ſeance & du vray-ſemblable. Il falloit laiſſer ce rolle plûtoſt à Pallas, ou à Bellone, qui ont accoûtumé de ſe trouver parmy les coups.

Si le jeu vous plaiſt, Monſieur, nous le recommen-

cerons ſur nouveaux frais, la campagne prochaine; nous relirons les Eglogues, & les Georgiques, qui ſont les deux Ouvrages auſquels le Poëte a mis la derniére main, & nous verrons ſi, dans ces diamants ſi clairs & ſi polis, il ſe trouvera point encore quelque paille.

Le *notæ pietatis alumnus*, qu'un de nos amis m'accuſoit d'avoir fait, eſt un demy vers de l'epitaphe de Caiéte, la nourrice du Héros, qui ſe trouve au livre 14. des Métam.

Hic me Caietam notæ pietatis alumnus,
Ereptam Argolico quo debuit igne cremavit.

Je vous dis, Monſieur, que ſi vous le voulés, nous rejourons ſur nouveaux frais. Car vous voyés bien, que tout cecy eſt plûtoſt un jeu qu'une critique; & ie crois que vous m'avés oüy dire bien des fois, que ſi j'avois mille vies, ie les perdrois toutes pour le party de ce Triumvirat, dans lequel il n'eſt point d'honneſte homme qui ne s'engage: vous entendés bien, que ie parle de Virgile, d'Ovide, & de Ciceron; mais vous m'avourés pourtant que quelquefois,

Ludendo dicere verum
Nil vetat.

Et quoy que l'Æneïde ſoit quelque choſe de ſi rare & de ſi beau, que Scaliger & Voſſius la citent toûjours ſous le titre de l'ouvrage divin; il eſt conſtant, neantmoins, que le Poëte n'y avoit pas mis la derniére main. Car nous voyons dans l'hiſtoire de ſa vie, qu'afin de ne ralentir point le beau feu qui l'animoit, & afin de ne s'arreſter pas dans la carriére qu'il vouloit fournir, il ne s'amuſoit pas à regarder derriére luy, bien des choſes, qu'il euſt, ſans doute, reveuës & retouchées.

AU MESME.

NOus voicy donc, enfin, parvenus aux Ouvrages les plus achevés de Virgile; ie dis ſes Géorgiques & ſes Eglogues. Ils méritent, ſans doute, en leur genre, le nom de divins, & ce ſont des copies qui valent mieux que les originaux d'Héſiode & de Theocrite; mais aprés tout, ce ſont des copies, & il n'y a rien, ou que fort peu de choſe, qui ſoit de l'invention du Poëte.

ECL. I.

Cét *& ipſum*, ne me fait guére moins de peine en debut, que l'*Et* d'Ovide, au commencement de ſes Métamorphoſes.

In nova fert animus mutatas dicere formas
Corpora, Dij cœptis, nam vos mutaſtis & illas,
Aſpirate meis.

Je demanderois volontiers ce que ſont ces deux mots, *& ipſum*, ſinon du rempliſſage & du ſecours venu à un homme, qui étoit en peine de finir ſon vers; car ſuffiſoit-il pas de dire, *permiſit meas errare boues, & ludere quæ vellem.* Encore ſi au lieu d'*ipſum*, il euſt mis *ipſe*, le rapportant à Auguſte, ce nominatif joly euſt plûtoſt paſſé que ce gros accuſatif.

Sæpe malum hoc nobis ſi mens non læva fuiſſet,
De Cœlo tactas memini prædicere quercus.

Pourquoy des cheſnes, frapés du foudre, préſagent-ils des mal-heurs? doit-on tirer un augure, d'un evénement tout ordinaire, & d'une choſe auſſi commune

dans la nature, qu'elle l'eſt dans les Ecrits des Poëtes, des Philoſophes & des Péres, qui s'en ſervent tous pour nous repreſenter le bon-heur d'une fortune médiocre?

Sæpiùs ventis agitatur ingens
Pinus, & celſæ graviore caſu
Decidunt turres, feriuntque ſummos
Fulmina montes.

Et ce qu'Horace a dit des ſapins, *Carm. l.* 2. *od.* 10. Ovide le dit des cheſnes, au liv. 4 des Triſt. El. 9. *Sæpe Jovis telo quercus aduſta viret.*

Florentem cythiſum & ſalices carpetis amaras.

Cependant, Pline, liv. 13. ch. 24. ſur la fin, dit, que cét arbriſſeau eſt tres-rare en Italie. Qui des deux eſt le plus croyable, du Poëte, ou de l'Hiſtorien? le feront-ils tous deux, en ayant recours au quolibet, qu'à tout propos on a dans la bouche? *Diſtingue tempora, & conciliabis ſcripturas.*

ECL. II.

En cette Eglogue, pleine de fleurs, ie trouve auſſi des épines; & ie m'étonne que, dans le bouquet, ou dans la guirlande, que les Naïades font pour Alexis; elles n'y employent pas un hyacinthe, ni une roſe, puis que ces fleurs ſont plus belles, & auſſi communes que les violétes, les lys, les pavots, & les narciſſes. Sur tout, la roſe conſacrée à Vénus, la mére des amours, ne devoit pas, ce me ſemble, eſtre oubliée. Du temps de Virgile, la violéte & les lys venoient-ils en meſme temps? Si cela étoit vray des fleurs, il le pouvoit eſtre auſſi des fruits, & avec les poires de coin, des noiſétes, des prunes, & des chataignes, on

pouvoit mettre quelques cerifes; *& humi nafcentia fraga.*

Nuper me in littore vidi
Cùm placidum ventis ftaret mare.

Cela ne fe peut; l'eau de la mer eft trop agitée, pour peu qu'elle le foit; elle eft trop trouble & trop épaiffe, pour pouvoir reprefenter l'image des objets.

ECL. III.

Icy où l'on voit les défis, & les gageures de deux Bergers, & où chacun propofe & configne un prix pour le victorieux; je trouve Dametas bien impudent, de vouloir donner pour gage une geniffe, quand il dit, *ego hanc vitulam,* puis qu'il n'en pouvoit pas difpofer, & qu'elle n'étoit pas à luy, mais à Ægon, qui la luy avoit donnée à garder: c'eft ce qu'il reconnoift luy-mefme.

Dic mihi, Damœta, cujum pecus, an Melibœi?
Non, verùm Ægonis: nuper mihi tradidit Ægon.

N'étoit-il pas obligé d'avoir pour un maître, le refpect que Ménalque témoignoit pour un pére?

De grege non aufim quidquam deponere tecum,
Eft mihi namque domi pater.

Et Ménalque ne pouvoit-il pas fe récrier alors, avec bien de la raifon,

Quid Domini facient, audent cùm talia fures?

Au refte, cette Eglogue étant une forte de Poëfie, & de Dialogue paftoral, que les Latins appellent *Carmen amœbeum*, où il faut que le dernier qui parle, renchériffe toûjours par deffus ce que le pre-

mier a dit ; cette regle ne paroiſt pas fort bien obſervée en quelques endroits. Par exemple, Damete, parlant le premier de ſa Galatée, dit,

O quoties & quæ nobis Galatea loquuta eſt!
Partem aliquam venti Divûm referatis ad aures.

Il ne ſe peut rien voir de plus délicat, de plus naturel, ni de plus tendre. Ménalque, prenant enſuite la parole, & parlant de ſon Amynte, replique,

Quid prodeſt, quod me ipſe animo non ſpernis, Amynta,
Si dum tu ſectaris apros, ego retia ſervo ?

Se peut-il rien voir de plus bas, & de plus groſſier? eſt-ce là bailler ſon reſte comme il faut, à Damete? D'ailleurs, comment eſt-ce que Ménalque ſe plaint de l'abſence de ſon Amynte, & de n'eſtre employé qu'à garder le mulet, luy qui vient tout à l'heure de dire,

At mihi ſeſe offert ultro meus ignis Amyntas,
Notior ut jam ſit canibus non Delia noſtris.

ECL. IV.

Virgile, qui évitoit tant les rimes, que les Grecs appellent ὁμοιοτέλευτα, & qui ſongeoit toûjours tant à ſatisfaire l'oreille, n'y a guére penſé dans ces trois vers,

Molli paulatim flaveſcet campus ariſtâ,
Incultiſque rubens pendebit ſentibus uva,
Et duræ quercus ſudabunt roſcida mella.

Et ce Virgile ſi modeſte, a eu pourtant le cœur aſſés bon pour dire dans le 4. des Georg.

Primus Idumeas referam tibi, Mantua, palmas :
Cuncta mihi Alpheum linquens lucoſque Molorchi,
Curſibus & crudo decernet Græcia cæſtu.

Il a esté mesme entaché du péché originel de tous les Poëtes, jusques à tel point que de se preferer icy à Linus, à Orphée, & aux Dieux mesme.

Non me carminibus vincet nec Thracius Orpheus,
Pan Deus Arcadiâ mecum si judice certet,
Pan etiam Arcadiâ dicat se judice victum.

ECL. VI.

Floribus atque apio crines ornatus amaro.

Quelqu'autre Autheur que Virgile a-t'il parlé de couronnes Poëtiques faites de persil? Je dis couronnes Poëtiques; car de couronnes mortuaires & funébres, telles qu'on en jettoit sur les tombes des morts, & telles qu'on en voyoit aux jeux Isthmiens, & Neméens, tous les Autheurs en sont pleins. *Victores in Isthmijs & Nemæis apio coronabantur, utraque enim epitaphia sunt certamina, & inferis sacrum creditur apium.* D'ailleurs, les Botaniques, ni le goust mesme, ne demeurent pas fort d'accord de cette prétenduë amertume du persil : & cette épithéte d'*amarum* est bien mieux donnée à l'absynthe, par Horace, & par Ovide.

ECL. VII.

Stant & Iuniperi, & castaneæ hirsutæ.

Comme ie m'étonnois tantost des fruits & des fleurs, ie ne m'étonne pas moins à present des arbres que le Poëte choisit pour gratifier son Aléxis. Encore des chataigners, souffrons-en, ils donnent quelque ombre, & quelque fruit qui se peut manger; les Genévriers, non. *Bacca Iuniperi gustu astringens, acerba, ingustabilis,* disent les Simplistes. Dirons-nous, avec Lacerda, *stare has arbores in agris amœnitate spectandas ;*

mais qui croira cela, s'il n'eſt aveugle né? ou bien, eſtimerons-nous, que par ces mots, *ſtant Iuniperi*, il faille entendre qu'ils verdiſſent à la préſence d'Aléxis; mais en cela, où feroit la merveille, puis que ces arbres ſont toûjours verds, & que les lauriers, le lierre, & le cyprés, le ſont auſſi?

Pour les Géorgiques, il y a dix ou douze ans que j'y fis quelques notes Latines; je les retireray des mains de M. Halley, à qui je les adreſſois, & vous les enverray. Peut-eſtre meſme paroîtront-elles bientoſt dans la ſeconde partie de mes Epitres Latines. Aujourd'huy je m'arreſteray ſeulement au joly ſtratagême de Vulcain, à l'adultére de Mars, & aux ſales amours des autres Dieux, dont Clymene entretient les jeunes Nymphes qui étoient avec elle.

Inter quas Clymene curam narrabat inanem
Vulcani, Martiſque dolos & dulcia furta,
Atque Chao Divûm denſos numerabat amores.
Carmine quo captæ....

Aprés cela, que reſtoit-il à faire & à dire? rien, ſinon d'ouvrir le rideau, & d'ajoûter avec Ovide,

Lemnius extemplo valvas patefecit eburnas,
Admiſitque Deos: illi jacuêre ligati
Turpiter, atque aliquis de Dijs non triſtibus, optat
Sic fieri turpis. Superi riſere, diuque
Hæc fuit in toto notiſſima fabula cœlo.

En bonne foy, Monſieur, eſt-ce là ce rigide directeur des mœurs? eſt-ce là ce Poëte ſi parthénique & virginal, que jamais ſa plume n'a écrit, ni ſa bouche prononcé rien, qui pûſt faire naiſtre l'idée de la moindre obſcenité? Mais un homme peut bien faire conter aux Nymphes les amourétes de Venus,

lors qu'il peut bien les faire rire des execrables actions qui se commettent à leurs yeux, & dans leurs temples.

Parciùs ista viris tamen objicienda memento.
Novimus & qui te, transversa tuentibus hircis,
Et quo, sed faciles nymphæ risêre sacello.

Et que dites-vous de l'amour qu'il fait tout à découvert à son Aléxis? *Formosum pastor Coridon ardebat Alexim.* Le vierge & le puceau qu'étoit Virgile! Et où est le pére, ou le mary, qui ne luy eust seurement confié sa fille, ou sa femme? Il est vray qu'il aima un peu deux ou trois garçons, & qu'il débaucha Plotia Aléria : mais cela ne vaut pas en parler, & si l'on en croit Servius & les autres, qui ont fait sa vie, ces jolies petites inclinations ne sont que gentillesses & relâchemens d'esprit, qui se peuvent fort bien ajuster avec une parfaite continence & honnesteté de mœurs. *Virgilius adeo verecundus fuit*, dit Servius, *ut ex moribus cognomen acciperet, nam dictus est parthenius, omni vitâ probatus; uno tantùm morbo laborabat, nam impatiens libidinis fuit.* Un autre s'en explique plus au long, de cette sorte : *Corpore & staturâ fuit grandis, aquilo colore, facie rusticanâ; libidinis in pueros, quorum maximè dilexit Cebetem & Alexandrum, quem secundâ Bucolicorum Eglogâ Alexim appellat, donatum sibi ab Asinio Pollione, utrumque non ineruditum, Cebetem vero & Poëtam, vulgatum est consuesse eum cum Plotiâ Aleriâ.* Le croirés vous, Monsieur? non, vous ne pouvés, ni ne le devés pas croire, sur ma parole; voyés vous-mesme les Autheurs. Si c'est là bien profaner le mot de παρθένιος, c'est aussi l'employer bien metaphoriquement, que d'en user comme ie voyois, il

y a deux jours, qu'en usoit Ariſtophane, qui appelle vierges, des galéres qui n'ont point encore eſté en mer. Ne m'allégués pas qu'Horace, Ovide, Catulle, Tibulle, & Properce, en ont bien dit & fait d'autres: car ils n'ont jamais prétendu s'ériger en Poëtes partheniques. Bien loin de cela, Horace fait profeſſion ouverte de l'une & l'autre débauche. *Nos convivia, nos prælia virginum, ſectis in Juvenes unguibus acrium.... Funde puer, funde, parcentes ego dexteras odi. In me tota ruens Venus Cyprum deſeruit. Vixi puellis nuper idoneus.* Ovide fait gloire d'eſtre précepteur de l'Amour, & d'enſeigner l'art d'aimer. Et Catulle, Tibulle & Properce, s'appellent, *Triumviri libidinum.* Enfin, accordés-moy, que Virgile étoit chaſte & pur, de meſme qu'Ænée étoit brave; & du reſte de mes obſervations, ſoyés en le maître. Rediſons-le encore ſérieuſement: à Dieu ne plaiſe que ie prétende, en effet, donner à ce que je vous écris le titre de critique! je croirois dire un blaſphéme, & commettre un ſacrilége en poëſie, & le nom d'Æneiomaſtix m'a toûjours eſté en horreur. Appellons cecy un jeu, des bagatelles; l'occupation d'un homme de loiſir, qui ſe prend à tout ce qui peut contribuer à ſon divertiſſement, à ſa ſanté, & à ſa chere quiétude; d'un homme qui croit que tout ira bien, pourveu qu'il digére ſon lait, & qu'il dorme un peu; d'un homme, en un mot, qui ſe figurant eſtre dans le coche, veut corrompre l'ennuy du chemin qui luy reſte à faire, & tâche, par toutes ſortes de moyens, de gagner doucement le giſte, ou le *Cy giſt.* Que ſi vous voulés avoir un peu plus d'indulgence pour mes longues & badines letres, diſons, que ce ſont des doutes, & de petites difficultés, que vous & noſtre cher maiſtre M. Halley, me léverés au premier jour.

A M. DE LA LUZERNE ESTIENVILLE.

LEs reproches que vous me faites, me ſont quelque choſe de bien doux : auſſi loin de m'en plaindre, je vous en remercie tres-humblement. Il eſt vray, Monſieur, voſtre nom n'a point, juſqu'icy paru dans mes petits ouvrages François ; mais on l'a veu dans mes vers, & dans ma proſe Latine :

Mais il eſt beaucoup mieux imprimé dans mon cœur.

Et je n'eſtimois pas, que le Sonnet que je vous adreſſay il y a quelques années, valût eſtre montré. Il le ſera pourtant, puis que vous l'ordonnés : & ſi le Public trouve que je ne ſçais point faire de vers, il ſçaura en meſme temps, que ie ſçais chérir & honorer mes amis. Oüy, Monſieur, je l'auouë ; oüy, ie ne ſçais rien, ſinon aimer fidellement. C'eſt là mon tout : c'eſt ma deviſe, mon mérite, ma gloire, mes plaiſirs, & ma vie meſme. Car je le puis dire véritablement, il m'eſt auſſi peu poſſible de vivre ſans aimer, qu'il m'eſt poſſible de vivre ſans reſpirer ; & j'oſe l'aſſeurer hardîment avec noſtre Malherbe :

Je ne reſſemble point à ces lâches eſprits,
Qui bien-toſt détachés comme ils ſont bien-toſt pris,
Dans leurs affections n'ont rien que du langage,
Toute ſorte d'objets les touche également ;
Quant à moy ie diſpute avant que ie m'engage,
Mais quand je l'ay promis, j'aime eternellement.

SONNET.

CEs valons émaillés, ces prez, ces belles veuës,
Ces fontaines, ce bois que tu m'as tant vanté,
Ne me donneroient pas la vie & la santé,
Que m'ont sceu redonner nos rives toutes nuës.

Mon logis sur leurs bords s'éleve dans les nuës,
Et seul se laisse voir en toute liberté;
Estant ce qu'en peinture est une nudité,
Prés des beautés que l'Art d'ornemens a pourueuès.

Là je rêve en repos, là je vois le Soleil,
Renaistre & se coucher en pompeux appareil,
Là toute la Nature à nu m'est découverte.

Enfin, là ce qu'ailleurs il ne m'est pas permis,
Je me vante d'un point, c'est qu'à maison ouverte
Ainsi qu'à cœur ouvert je reçois mes amis.

Regum æquabat opes animo.

IL y a quelques années que Monsieur de Cauvigny nous envoya de la campagne, le Roman de Codindor, qu'il avoit fait en prose & en vers. Cét infortuné Codindor fut, en son vivant, un grand & célébre Coqdinde, que le Renard, toûjours perfide & cauteleux, prît la peine d'égorger un peu; ce qui causa dans toute la basse-cour, une allarme & un dueil extréme. L'année derniére, le mesme Monsieur de Cauvigny nous donna de nouveaux fruits de son jardin, & de sa solitude, je dis l'Historiéte, en prose & en vers aussi, d'une petite fleur qu'il avoit découverte, &

qu'il nomme Moufchefleur, à caufe de fa reffemblance à une abeille. C'eft fur le fujet de ces deux jolies piéces, qu'on fit la lettre, ou pour mieux dire, le badinage fuivant. Polinde eft la veufve du vieux Codindor : ces oyfeaux font venus premiérement d'Afrique; ce qui fait que quelques-uns les appellent *aues Numidicas.*

A M. DE CAUVIGNY BOURTRONVILLIERS.

LE *Sénat Académique*
Vray Lycée & vray Portique,
L'Académique Sénat
Qui la nuit voit comme un chat,
J'entens dans la nuit obfcure
Des fecrets de la Nature,
Et des lieux controverfés
D'Autheurs préfens & paffés;
De futurs parler je n'ofe,
Ce feroit pouffer la chofe
A vray dire un peu plus loin
Que de raifon & befoin.
Ce Sénat de voftre abfence
Témoigne grand' doléance,
Et fe fouvient bien encor
De l'illuftre Codindor,
Qui de la place où l'Hiftoire
L'a mis avec tant de gloire
Ne peut voir que jeune fleur
Luy vienne ravir l'honneur;
Que de luy ne foit nouvelle,
Et qu'on ne parle que d'elle,
Affront qu'il ne peut fouffrir
Sans crever & fans mourir.

Quoy, dit-il, dame fleuréte,
Venés-ça jeune coquéte,
Parlons pair, allons tout doux,
Et pour qui me prenés-vous?
Vrayment petite insolente
Je vous trouve fort plaisante,
D'oublier tout droit & loy
Pour vous comparer à moy.
Moy que la vermeille Aurore
Vit heureusement éclôre
Prés de cét antre écarté
Que Virgile a tant vanté;
Où la Reine de Cartage
Crût trop un Héros volage,
Et de son premier Amant
Jetta les cendres au vent.
Moy qui suis par grace insigne
Descendant en droite ligne
De ces braves Codindors
Si fameux aux Mores bords.
Moy qui puis vanter pour pére
Et qui puis vanter pour mére
Polinde & son Codindor,
Polinde à la tresse d'or,
Polinde charmante & belle,
Mais à tout autre cruelle
Qu'à Codindor seulement
Qu'elle aima fidellement;
Il fut son amour premiére,
Il fut son amour derniére,
Et je naquis pour des deux
Serrer les cœurs de cent nœuds.
Moy qui fais de mon plumage
Bruyant & mobile ombrage,
Et dont la démarche & l'air

Fait toute la Cour trembler,
Et fremir d'horreur frapée
A ma voix entrecoupée.
Moy qui mets par cy par là
D'un coup de bec le holà,
Lors que son ardeur lascive
Fait que coq poule poursuive,
Et qu'il luy conte douceur
Quand elle n'est pas d'humeur.
Mais c'est trop faire de grace
A ton insolente audace,
Et c'est trop s'abandonner
Que si long-temps raisonner.
Peu s'en faut que ne t'avalle
Comme on fait huistre à l'écaille,
Ou que n'aille conspurquer
Ton teint si frais & si clair.
Sur cela la fleur nouvelle
Sentant la pointe cruelle
De ces furieux propos,
Répondit en peu de mots,
Mais poussés d'vne maniére
Qui font voir que belle & fiére.
Tout beau, sire Codindor,
Vous croyés estre un Héctor,
Vn Cesar, un Aléxandre,
Qui va tout reduire en cendre.
Et tu n'es qu'vn argoulet,
Et qu'un pauvre jodelet :
Le grand abbateur de quilles!
A qui vends-tu tes coquilles?
Qui bien ne le connoîtroit,
Comme il nous en bailleroit.
Oüy da nous autres fleurétes
Nous avons de vos gazétes.

Par nos petits papillons
Avec qui nous babillons,
Et discourons de nouuelles
Des plus fresches & plus belles :
Ils nous ont dit que tu n'es
Qu'un bejaune & qu'un niais,
Qui comme poule & comme oye
Du renard devient la proye :
Vois-tu qu'à bon chat bon rat,
Vne autrefois pauvre fat
Songe à toy, cependant sçache
Que de ta roide rondache,
De ton petit air mutin,
De ton long cou serpentin,
De ta rouge pendeloque
C'est dequoy fort je me moque ;
Moy que l'Aurore chérit,
A qui le Soleil sourit,
A qui d'une douce haleine
Zéphire conte sa peine.
Moy l'honneur de nos vergers,
Moy l'amour de nos bergers,
Et l'amour de nos bergéres,
Quand sur les tendres fougéres
Ils se donnent fleur pour fleur,
Ils se donnent cœur pour cœur,
Moy. Mais plaider davantage
Ce seroit estre peu sage,
Et douter de l'équité
D'un droit à tort contesté.
Doncques, ô troupe d'élite,
D'Apollon la favorite,
Prononcés-nous s'il vous plaist
Vn pront & final Arrest.

Veu tout ce que les parties
En leurs défenſes oüyes
Nous ont chacune énoncé,
Le Senat a prononcé :
QUE Mouſchefleur printaniére
Au jardin ſoit la premiére :
QUE toûjours ſur ſon fumier
Codindor ſoit le premier :
Qu'ainſi chacun dans l'Hiſtoire
Garde ſa place & ſa gloire ;
Hors de procés au ſurplus
Et les dépens confondus.

A M. DE GRENTEMESNIL.

Vers mis au bas d'un Billet envoyé pour étrenes.

PVis *qu'il eſt le jour de ſouhaits,*
Voicy ceux que pour vous je faits.
Soyés un Neſtor en vieilleſſe
Comme vous l'eſtes en ſageſſe.
Soyés brave juſqu'à cent ans ;
Soyés juſques à pareil temps
L'ame la plus franche & candide,
Et le cœur le plus intrepide,
Le jugement mieux diſcourant,
L'eſprit plus vif & pénétrant,
Et le plus ſçavant Gentil-homme
Qui ſoit d'icy juſques à Rome.
Soyés par Prince Palatin
De cent fouldres de vin de Rhin
Régalé comme l'en convie
Son Lucain qui vous doit la vie.

Soyés piſſant, mais comme il faut,
Je dis en Tirelarigaut,
Car certes du piſſer au boire
La parité ſemble notoire,
Et qui vin de Rhin bien boira
Sans doute auſſi bien piſſera.
Soyés payé de vos fermages
Et de tous vos vieux ariérages.
Soyés franc de ces orbes coups
Que ſçavent donner chicanoux,
Maudite gent qui tant décrie
Et tant honnit noſtre patrie.
Soyés * * * * * * * *
* * * * * * * * * * *
Mais il faut m'étrener auſſi,
Trop fol eſt celuy qui s'oublie,
Tout ce que je veux le voicy,
Aimés-moy ie vous en ſuplie;
Car je ſuis du fin fond du cœur
Vôtre tres-humble ſerviteur.

Monſieur de Grentemeſnil, à l'âge de ſoixante & dix ans, ſe batit avec avantage, contre un jeune Gentilhomme. L'une de ſes plus grandes incommodités, a eſté une difficulté d'urine. Il a fait l'Apologie de Lucain, contre Scaliger, qui eſt une piéce rare, & dont ſon Alteſſe, Monſieur l'Electeur Palatin, ayant oüy parler, il la voulut avoir pour en enrichir l'edition magnifique, qu'il fait faire de ce Poëte, pour lequel il a une eſtime particuliére.

A M. DE LA LUZERNE.

DANS *ce qui part de ta Muſe fertile,*
On voit toûjours mêlés l'Agreable & l'Vtile,

Mais mêlés de telle façon,
Que le goust le plus difficile,
Trouve égallement bonne & bon
La sauce & le poisson.

Sur les contestations des deux piéces de Messieurs de ***

S'IL *faut encor donner la pomme à la plus belle,*
Aminthe en aura dans l'aile;
Car Ménalque a constamment
Plus de traits réguliers, d'art & de jugement.
Mais si la pomme d'or est pour la plus aimable,
La place est pour Ménalque en ce cas moins tenable;
Car Amynthe a seurement
Plus de petits attraits, & de tendre agrément.
La Ruelle est pour l'un son plus beau champ de gloire;
Et l'autre au Cabinet remporte la victoire.

A MADEMOISELLE DE ***

Qui dans une visite que je luy rendois, m'ordonna de luy faire un Quadrain, avant que de prendre congé d'elle.

IMPROMPTU.

QVATRE *vers seulement! ah c'est trop peu de chose*
Pour pouvoir vous rien proposer,
Mais vingt de conte fait, feront-ils point que j'ose
Pretendre de vous un baiser?

Concluons ce marché, Philis, Maman vous laisse
En ce cas le pouvoir entier;

Car elle qui ſçait tout, ſçait bien qu'une Princeſſe
Baiſa ſans honte Alain Chartier.

Elle ſçait que les ours, les troncs, les roches meſmes,
Les plus impitoyables cœurs,
S'émûrent pour Orphée, & d'une ardeur extrême
Suivirent ſes accents flateurs.

Elle ſçait bien auſſi qu'autrefois un grand homme
Pour vingt vers faits ſur Marcellus,
Fut aimé d'Octavie, & qu'il en eut la ſomme
De neuf vingt ſeſterces & plus.

Sauf l'honneur d'Apollon, la ſomme étoit trop grande;
On peut ſans bource délier,
M'accorder aiſément tout ce que ie demande,
Vn baiſer ſeul me va payer.

A MADAME ***

AINSI, *ſage Iris, vont les choſes;*
Tous les jours ne voyés-vous pas
Les chenilles & les limas
Vouloir ternir les lis, les œillets, & les roſes?
Mais les chenilles l'on abat
Et les lis gardent leur éclat.
Ainſi d'une voix importune
Entendés-vous pas tous les jours,
Petits chiens furieux abayer à la Lune
Et vouloir arreſter ſon cours?
Mais le bel aſtre dans les Cieux
Rit de ces petits furieux.

Traduction de l'Epigramme Latine.

Quæ ſecuit tibi flaventes, Amaranta, capillos
Dextera, Scyllæâ ſævior illa fuit.
Vna manus Niſo vitam abſtulit, altera Amori;
Magna homines, major lædere culpa Deos.

Voir ce que fit Sylla cauſe une horreur extrême,
Voir couper vos cheveux en cauſe encore plus;
Vne main parricide a fait mourir Niſus,
Vne main ſacrilége a tué l'Amour meſme.
Attenter ſur un homme eſt un acte odieux,
Eh! que ſera-ce donc d'attenter ſur les Dieux?

A MADEMOISELLE ***

Luy envoyant, à ſon départ, un de mes livres, qu'elle m'avoit demandé.

DANS vôtre cabinet me donner une place,
Ce m'eſt bien du bon-heur.
Dans vôtre ſouvenir m'accorder meſme grace,
Me combleroit d'honneur.
Mais d'oſer en prétendre un peu dans vôtre cœur,
Ah! certes ce ſeroit une trop grande audace:
Se voir placer en ſi haut lieu,
C'eſt où ſeul doit prétendre un jeune Demi-dieu.

A MADAME ***

HIER, quand je vous vis paraître,
En ce moment dedans moy,

Belle Iris, je ſentis naiſtre
Vn petit je-ne-ſçais-quoy :
Qui ſans jetter feu ni flamme,
Sans bruit, ni ſans faire peur,
M'eſt venu picoter l'ame,
Et m'égratigner le cœur.
Ne m'aprendrés-vous point ce que ce pourroit eſtre
Que ce je-ne-ſçais-quoy, faut-il le laiſſer craiſtre?
Ou vaut-il mieux qu'au berceau
Il rencontre ſon tombeau?

A MADAME ***

QUoy! Madame, vous ſouvenir encor d'un ſerviteur inutile, & d'un homme relégué dans le fond de la Province. Quoy! ni l'abſence, ni les années, ni vos occupations toutes céleſtes, ni mon peu de mérite, ne ſçauroient arreſter le cours de vôtre généreuſe bonté? En tout autre temps, & tout autre état que celuy où je me trouve, ma Muſe ne ſe tairoit pas ſur un ſi juſte & ſi beau ſujet, de ſe faire entendre. Dans ma parfaite ſanté, & dans une aimable primevére, elle emprunteroit le chant des oyſeaux, l'émail des prairies, l'haleine des zéphirs, le murmure des fontaines; en un mot, tout ce que la Nature a de plus agréable & de plus doux, pour vous remercier dignement de la précieuſe faveur que vous m'avés faite. Aujourd'huy, Madame, parmy tant d'obligations à parler, je me ſens forcé de demeurer muet; mes infirmités & l'hyver, mon ancien & implacable ennemy, me laiſſant à peine l'uſage de la voix, &

m'ôtant la liberté d'écrire, & de ſonger à rien, qu'à mes maux.

Dans cette dure extrêmité,
Ah! comment pouuoir faire, obligeante Carite,
Rien qui mérite aſſés vous eſtre preſenté?
Non, n'en rougiſſons point, diſons la vérité;
L'Hyver je deviens hébété,
Brillant, Billets dorés, petits Vers, tout me quitte;
Je n'ay de l'eſprit qu'en Eſté,
Et le froid fait geler mon encre & mon mérite.

Mais, Madame, ſi vos bontés pour moy, ſont à l'épreuve de l'abſence & des années; auſſi mon reſpect, pour vous, eſt-il à l'épreuve des maladies & des hyvers; & il ne finira qu'avec ma vie. C'eſt ce que vous ſupplie tres-humblement de croire.......

A MADAME DE TILLY.

JE vous avois déja mille obligations, mais vous en comblés aujourd'huy la meſure; & il ſemble que vous ayés pris à tâche cette ſemaine de m'accabler de vos faveurs. Dimanche vous m'accordâtes, au premier mot, la grace que je vous demandois pour l'un de vos vaſſaux: Lundy vous recueillîtes le débris de mon naufrage, je veux dire, que vous reçûtes ma fille avecque des honneſtetés toutes extraordinaires. Hier vous me régalâtes d'un preſent de fleurs & de fruits, mais de fleurs & de fruits les plus ſelon mon cœur, & dont je ſuis ſeur qu'Adam & Eve, que l'on nous prônoit ſi bien Dimanche dernier, auroient fait une honneſte colation, à l'ombre de l'arbre de vie, & ſur les bords de

l'Euphrate. Aprés tout cela, vous me propoſés pour demain une promenade dans nôtre prairie, avec vous, & avec Mademoiſelle vôtre illuſtre ſœur. En verité, MADAME, c'en eſt trop, à peine puis-je reſpirer ſous un ſi peſant & ſi glorieux faix. Billets doux, Fleurétes, Madrigaux, ne m'abandonnés pas, à mon aide, mes fidéles amis. Mais c'eſt en vain que j'implore leur aſſiſtance, ils ſont tous trop foibles pour me ſecourir, & il faut que je vive & meure ingrat; ſi l'aveu ſincére de ne vous pouvoir aſſés dignement remercier, ne paſſe pour un remercîment; & ſi vous ne prenés, en payement de toutes vos bontés, les reſpectueuſes aſſeurances que je vous renouvelle icy, d'eſtre toute ma vie,

Voſtre tres-humble.

Sera-ce dans vôtre carroſſe, ou dans le mien? à quelle heure ſera-ce que nous irons demain voir

Ces infatigables faucheurs,
Qui quoy que tout courbés, tout baignés de ſueurs,
A leur condition me font porter envie;
Lors que par leurs chants redoublés
Ils font voir qu'à la Cour, bien moins que dans nos Prez,
On gouſte innocemment d'une paiſible vie,
Les plaiſirs les plus doux & les plus aſſeurés?

Limas ſera, s'il vous plaiſt, le Damoiſeau; Limace, la Demoiſelle; Limaçon, le poupon de la Damoiſelle & du Damoiſeau: & calimaçon, ou cochlimaçon, ſi frequent en la bouche de noſtre peuple, ne ſera rien, ſinon un limas, limace, ou limaçon, à coquille; ce mot étant formé de deux mots Latins, *cochlea* & *limax*. Voyés-vous, Madame, ce que c'eſt que d'avoir un parent habile, & grand clerc? Sérieuſement parlant, ne vous allés pas imaginer, que la rime m'ait forcé de batre monnoye, & de forger le mot de Limas.

Il ſe trouve dans les Dictionnaires, & je le voyois encore derniérement dans Ronſard, ſans que la rime, cette cruelle, & fort ſouvent déraiſonnable rime, l'ait contraint de l'employer. C'eſt dans ſon Poëme qu'il a fait ſur le chat, où aprés avoir parlé de diverſes ſignifications des ſonges qu'on fait de divers animaux, il ajoûte :

Autant en eſt de la lente tortuë,
Et du limas qui plus tard ſe remuë,
Porte-maiſons qui toûjours ſur le dos
Ont leur palais, leur lit & leur repos,
Et qui leur ſemble auſſi bel edifice
Qu'un grand château bâty par artifice.
L'homme de nuit ſongeant ces animaux
Peut bien penſer que longs ſeront ſes maux,
Mais s'il ſongeoit une gruë ou un cigne,
Ou le pluvier, cela luy ſeroit ſigne
De voyager, car tels oyſeaux promts ſont,
A tire d'aile ils reviennent & vont
En terre, en l'air, ſans arreſter une heure;
Autant en eſt du loup qui ne demeure
En ſon bocage, & cherche à voyager,
Aux maladifs il eſt bon à ſonger,
Il leur promet que bien-toſt ſans dommage
Sains & guéris feront quelque voyage.

Peut-eſtre ne vous trouvés-vous pas tant obligée de ſçavoir, ſur le bout du doigt, les Vers de Ronſard : mais aymant vos beaux jardins, & vos beaux eſpaliers, au point que vous les aimés ; du moins, devés-vous ſçavoir voſtre Jardinier François, où j'ay veu, ſi je ne me trompe, le mot de limas.

Vous & Mademoiſelle de Saint Conteſt, prendrés, s'il vous plaiſt, chacune vôtre part à ces Deviſes, que je vous envoye.

EMBLEMES.

Pour Monſieur de Grentemeſnil, tourmenté de la pierre, taillé deux fois, & ſouffrant les autres cuiſantes douleurs, dans leſquelles il eſt mort, avec une réſignation extrême.

Hercule ſur le mont Oeta, où il eſt brûlé.
Sic itur ad Aſtra.

L'Hypocrite, & la fauſſe prude.
Scylla, dont le haut du corps qui paroiſt, eſt de femme, & le bas caché ſous l'eau, eſt de chien.
Quà latet, eſt monſtrum.

DEVISES.

Le fidelle ſouffrant & mourant, dans l'eſpérance de la Réſurrection.

I.

Un Palmier.
Opprimor, ut ſurgam.

II.

Une bale pouſſée contre terre.
Sic mittor in altum.

III.

De l'encens dans un brazier.
Diſſolvor, ut afferar Aſtris.

LA VIRGINITÉ.

*Pour Mademoiſelle *** qui veut garder ſon cœur entier à Dieu.*

IV.

Une Hermine.
Mors aut Munditiez.

V.

Le Phœnix.
Ætherio ſolùm uritur igne.

VI.

Le Mont Olympe.
Cælo ſeſe inferit.

La vertu dans l'affliction & la diſgrace.

VII.

Le Cincidele, ou ver-luiſant.
Me tenebræ illuſtrant.

VIII.

Une vigne qu'on taille.
Dant vulnera vitam.

IX.

Un buſcher contre qui les vents ſoufflent.
Major ab adverſis.

X.

Un vaiſſeau que la tempeſte jette au port, après avoir rompu ſes mats & ſes voiles.
Servat quæ perdidit unda.

XI.

Un orme qu'on émonde.
Altiùs extollar.

La jeune & vertueuſe Beauté.

*Pour Mademoiſelle *** lors qu'elle ſe fit Religieuſe.*

XII.

Un bouton de roſe entouré de ſes épines.
Invitat & arcet.

C'eſt pour cette illuſtre perſonne, qu'on fit autrefois le Madrigal ſuivant.

Lors qu'Iris vient à paraître,
Dieux! qu'à ſa ſuite on voit de maux & de plaiſirs;
Car ſi ſa beauté fait naiſtre,
Sa vertu fait mourir mille & mille deſirs.

Les compagnies & viſites dangereuſes.

XIII.

Des chenilles, qui à force de ramper, tâchent de gagner la cime d'un Lis.
Inficient.

XIV.

Un Baſilic.
Videt, enecat.

Le commerce d'un amour honneſte.

XV.

Un papillon auprés d'une tubéreuſe.
Tangit, nec fœdat.
J'en approche ſans la ſalir.

Le Favory.

XVI.

Un Cadran au Soleil.
Dum micat, aſpicior.

L'Amour conjugal.

XVII.

Une vigne qui embraſſe un ormeau.

Ce corps de deviſe fut pris, il y a quelque temps, par une belle & vertueuſe Dame, qui fit auſſi ce beau vers,

Plus nous vivrons, plus nous ſerons unis.

Mais comme elle voulut renfermer ſa penſée dans peu de mots Latins, je luy donnay ceux-cy :

Quo diutiùs, arctiùs.
Creſcent anni, creſcetis amores.

XVIII.

Vne vigne liée à un peuplier abbatu.

Cette deviſe fut priſe il y plus de trente cinq ans, par une autre Dame qui fit auſſi ce vers,

Vnis encore aprés la mort,

Qu'on luy reſſerra dans ces trois mots Latins,

Nec mors divellet.

L'amour, ou l'amitié infidelle ou paſſagére.

XIX.

Une mer calme.
Fiés-vous y.

XX.

Un Miroir.
Donec eris præſens.

L'amour fidelle.

XXI.

Le Tournefol.
Plûtoſt mourir que de l'abandonner.

MADRIGAL.

Voulés-vous pas, aimable Eliſe,
Qu'aprés le deſſein pris de cœur pour cœur donner,
Nous prenions auſſi pour deviſe,
Plûtoſt mourir que de l'abandonner?

AU LECTEUR.

C'EST *une choſe ridicule, qu'un homme toûjours enfant par ſes mœurs & par ſes occupations; un homme qui ne vieillit que par la barbe, & qui eſt badin & galant en cheveux gris. Je me fais à moy-meſme cette leçon, & ie veux tâcher d'en profiter. Soixante ans, que j'ay paſſés la pluſpart dans de longues & mortelles maladies, ſont pour un corps comme le mien, un âge décrépit; de meſme que neuf ou dix heures de vie, ſont un terme fort avancé pour ces petits moucherons,*

qui n'ont à vivre qu'un jour. Jacob disoit autrefois à Laban, je t'ay fervy quatorze ans entiers, il eft temps de me retirer, de fonger à mes affaires, & de penser à faire quelque chofe pour ma maifon. *Je puis, & je dois dire auſſi, aux Ieux, aux Vers, & à la Bagatelle : je me ſuis attaché à vous, cinquante ans entiers, il eſt temps de ſonger à la retraitte, & de penſer aux affaires de mon ſalut, & de celuy de mes enfans. Deſlors donc, que j'auray donné le reſte de ce que j'ay promis au Public ; ce qui ſera fait, s'il plaiſt au Seigneur, dans deux ou trois années, je reprendray mon Pſautier, & j'acheveray la ſeconde partie de mes Méditations Chrétiennes, Morales & Politiques : & peut-eſtre leur mettray-je en teſte ce peu de mots.*

IL y a quelques années que la premiére partie de mes Meditations fe prefenta fi heureufement, qu'elle m'attira de tous côtés des honneftetés & des remercîmens : je ne dis pas feulement de la part de ceux de ma Communion, mais auffi de la part d'un Prélat Illuftre, & de plufieurs Religieux. C'eft ce qui m'oblige d'en mettre au jour cette feconde partie, que je divife en quatre fections. Dans la premiére, je donne libre carriére à mes penfées, & je les étends fur toutes fortes d'objets de la Nature, & fur toutes fortes d'Autheurs des diverfes fciences : aux trois autres, je me referre dans les bornes de la Philofophie, de la Jurifprudence, & de la Médecine ; & je n'y mets point de titres pour laiffer aux Lecteurs la liberté de faire l'application des chofes fuivant l'état de leur ame, de leur condition, & de leurs emplois. Seneque a fort bien dit, que dans une mefme prairie, les troupeaux cherchent l'herbe, les chiens un liévre, & la cigogne un lézard. En étudiant, felon le modele que j'en pro-

pose, le grand livre des Créatures, & les livres de ceux qui ont excellé dans les beaux Arts ; chacun suivant ses besoins & son inclination, y trouvera dequoy se faire un grand fonds de consolation dans l'adversité, de modération dans la joye, de régles pour conduire l'Etat, l'Eglise, ou sa Famille; de regles encor, & d'ornemens d'éloquence pour paroître dans la Chaire, ou dans le Barreau. Je ne fais qu'ouvrir la barriére; d'autres qui auront plus de vigueur de corps & d'esprit que moy, fourniront cette belle & vaste course; il ne faut pour cela, que pendant cinq ou six ans donner quelques heures par jour à la méditation des Ouvrages de Dieu, & à la lecture des bons Autheurs. J'offre seulement la clef des magasins ; & dans ce petit livre, je fais à peu prés ce que les Geographes font sur un petit globe, où avec des points ils marquent des Villes, des Provinces, & des Royaumes entiers. Icy, comme ailleurs, je tâche de faire un homme de bien, & non un homme sçavant, ou un disputeur : & je n'ay pour objet de mes veilles que la Theologie morale, telle qu'elle se trouve dans les principes du Christianisme communs aux deux Religions : que s'il m'arrive dans quelque endroit de déclarer celle que je professe, je le fais sans peu ni point dogmatiser; n'étant ni d'humeur, ni de sçavoir, ni de profession à cela : & ayant toûjours crû, que les disputes en ces matiéres, ne servent d'ordinaire qu'à échauffer la bile, & à refroidir la charité. L'Esprit de Dieu est un esprit de douceur, & non de contention, qui ne se trouve point parmi le son bruyant du tourbillon, & des tempestes, mais parmi le petit murmure d'un vent doux & paisible. Et là dessus, je ne puis mieux finir que par ces paroles, qu'un grand homme m'écrivit autrefois.

« J'estime que la moderation sur ce point, dont

« vous me loüés si agreablement, & dont vous me
« dites de si belles choses, est tellement nécessaire,
« que sans elle on fait plus de tort à la vérité qu'on
« défend, que ceux qui l'attaquent : elle n'a besoin,
« ni du mensonge des hommes, comme dit l'Apôtre,
« ni encore moins de leur colére & de leur fiel, qui
« la rendent odieuse à ceux qui d'ailleurs seroient
« capables de la recevoir. Si on ne cherchoit qu'à la
« faire connoître, ou qu'à la rendre victorieuse, il
« ne seroit pas si mal-aisé d'estre paisible dans sa dé-
« fense : mais d'ordinaire, ayant commencé le combat
« en son nom, on songe à gagner pour soy l'honneur
« de la victoire ; & on aime mieux confondre son
« adversaire, que l'instruire, ou le gagner. On change
« l'interest de la cause en celuy de l'Advocat, & on ne
« veut pas reconnoître d'autre justice, que celle qui
« nous est favorable. C'est ce qui me fait haïr toute
« sorte de contestations, non seulement avec ceux
« qui ont des principes contraires, et qui sont divisés
« par Religion, mais avec ceux qui dans une mesme
« Communion ont des sentimens différens, sur des
« points d'importance : l'experience m'ayant appris,
« que du choc de certaines nuées, il ne sort jamais
« que des foudres, qui font de pitoyables ravages. »
Avec toute cette précaution, je ne me puis sauver de la tempeste, & que seroit-ce, si je la voulois exciter par des Ouvrages contentieux ? On ne m'a point vû rendre injure pour injure, & je suis encore plus confirmé dans la patience que je ne fus jamais. Les outrages de cette nature, sont moins dangereux que vos loüanges ; car ceux-là instruisent, & celles-cy corrompent l'esprit....

SOVPIRS A DIEV.

PARMI *la crainte & l'esperance*
D'un tourment douloureux, d'un doux soulagement,
Dont le flus & reflus m'agite inceſſamment,
Je trouve, enfin, le calme en la ferme aſſûrance
Que tu ne voudras pas me perdre entiérement.
Lors que plus ma frayeur me trouble,
Je ſens ta grace qui redouble
Ses ſoins & ſon divin ſecours :
Et quand je te vois tel qu'eſt un Juge ſevére,
Qui veut que ſa juſtice en tout temps ait ſon cours,
Je te vois d'autre part tel qu'eſt un tendre pére,
Dont les bontés durent toûjours.

Ad Deum ægrotantis ſuſpiria.

QUÆ tua dextra, Deus, teneris me fovit ab annis,
Inſtante an ſenio non mihi ferret opem?
Tempora mutantur, & nos mutamur in illis;
Aſt idem æternùm tu, Pater alme, manes.
Quique ſemel tibi dilecti, tibi ſemper amantur,
Et pactam Miſeris vis tenuiſſe fidem.
Haud frangis calamos fragiles, tenues-ve favillas
Extinguis, preſſos nec ſinis uſque premi.
Non fugio mortem, fugio, Deus alme, dolores;
Hos ſi ſuſtuleris, mors mihi munus erit.

LUDOVICUS MAGNUS.

EPIGRAMMA.

DUM pelago terrâque potens, & ubique tremendus
Fulminat, & domitis LODOIX dat jura Batavis;
Aligeri illius sese mihi sistit imago,
Qui sacris celeber chartis, demissus Olympo,
Fortis, & ætheriâ roseùm cervice refulgens
Pingitur : huic vultus Solem, vox alta Leonis
Assimilat fremitum; tonitru Cœlum omne remugit;
Aliger hinc terram, inde salum pede calcat ovanti.

Vidi Angelum fortem, descendentem de Cœlo, & Iris in capite ejus : & facies ejus erat ut Sol : & clamavit voce magnâ, sicut cùm Leo rugit. Et cùm clamasset, loquuta sunt septem tonitrua voces suas. Et posuit pedem suum dextrum super mare, sinistrum autem super terram. *D. Iohan. Apocalyps. cap.* 10.

ALIVD.

INVICTE ô Princeps, raro date munere Divûm
Aut amor, aut terror Mundi; tua grandia facta,
Ingens ô LODOIX, ecquî sat postera credant
Sæcula? nos ipsi quæ nos vix credimus ipsi,
Visa licet toties. Complectar an omnia verbo?
Bis denis quod non potuit Hispania lustris,
Bis denis Batavos frangis, REX MAGNE, diebus.

LUDOVICUS MAXIMUS.

SORDENT, magna licet, jam ſordent nomina Magni,
Nec ſatis exæquant immania Principis acta.
Magnus Alexander, Magnus Pompeius, & inde
Carolus, Henricus, magni dicantur; at unus
Omnibus his major LODOIX, Rex gloria Regum,
MAXIMUS ecce novo LODOIX vult nomine dici.

FIN DES DIVERTISSEMENS DE MOISANT DE BRIEUX.



EXTRAITS

DES AUTRES ŒUVRES

DE

MOISANT DE BRIEUX.



LETTRES DE MOISANT DE BRIEUX.

L'Académie des Belles-Lettres.—Malherbe. — Caen, ſes origines, &c.

Dés la premiere fois que la premiere Elegie de ce Recueil (1) *parut au jour, pluſieurs perſonnes ſouhaitterent ſçauoir plus particuliérement ce que c'étoit que de nôtre Ville, & de l'Academie qui ſe tient chés moy. Ie fus obligé pour ſatisfaire à leurs prieres, de faire diuerſes copies des Lettres que j'en auois autrefois écrites à M. de S. Clair, Conſeiller d'Eſtat, & à M. de Premont Graindorge. Peuteſtre ſe trouuera-t-il encore aujourd'huy des gens qui auront pareille curioſité : C'eſt ce qui m'oblige de donner au Public ces mémes Lettres que j'ay repaſſées, & cette méme Diſſertation touchant Caën, que j'ay groſſie de diuerſes choſes qui ſont venuës à ma connoiſſance depuis la mort de feu M. de Premont.*

A MONSIEVR DE S. CLAIR TVRGOT, CONSEILLER D'ESTAT.

MONSIEVR,

Ie prens trop de part à la gloire de ces Meſſieurs qui s'aſſemblent chés moy, & je cheris trop celle de vous

(1) Ce *Recueil* eſt celui de 1669 : POEMATVM PARS ALTERA, qui commence par l'élégie QVERELÆ SVPER MORBIS QVIBVS CADOMVS SVPERIORIBVS ANNIS AFFLICTA FVIT, élégie qu'on lira plus loin.

donner quelque marque de mon obeïſſance, pour differer à vous preſenter la liſte que vous demandés des noms, & des ouurages des excellens Hommes de nôtre Academie. Mais auant que de vous faire vn détail de toutes les parties qui la compoſent, vous ne ferés peuteſtre pas fâché de voir vn racourcy du Corps entier.

Elle doit ſa naiſſance auſſi bien qu'vne partie de ſa reputation à Meſſieurs de Grentemeſnil, de Premont, Halley, & de Viquemand. Eux & moy, nous rencontrant il y a quelques années dans la Boutique de l'vn de nos Libraires, où l'on ſe rendoit les Lundys, pour lire la Gazette, & voir les Liures nouueaux; nous trouuâmes, que nous pouuions auoir auec plus de commodité ce méme diuertiſſement en quelqu'vne de nos maiſons: La mienne fut choiſie pour cela, à cauſe de ſa ſituation au cœur de la Ville, & dans vne place, où comme en vn centre l'on ſe vient rendre de tous coſtés.

Nous communiquâmes à M. nôtre Gouuerneur, à M. nôtre Intendant, & à M. nôtre Lieutenant General, le deſſein que nous auions formé, qu'ils approuuerent tous. Aprés quoy, nous commençâmes le Lundy ſuiuant à nous aſſembler, & nous reſolumes de le faire à pareil jour de la ſemaine, depuis quatre juſqu'à ſept heures du ſoir: Nous conuinſmes auſſi que la premiere partie de ce temps ſeroit donnée à l'entretien des Nouuelles; l'autre aux propoſitions & reſolutions des difficultés, que chacun pourroit auoir trouuées dans les bons Autheurs; & la derniere, à la lecture des Ouurages compoſés, ſoit par quelqu'vn de la Compagnie, ſoit par quelque autre de dehors. Nous proteſtames encore de ne ſouffrir point qu'on y luſt aucuns libelles, ou Paſquins; ni qu'on y parlaſt de Religion, qu'autant que le permettroient les principes du Chriſtianiſme, dont nous conuenons tous.

D'abord, nous ne fîmes qu'vn petit nombre. M. Bo-

chart & M. Huet étoient en Suede, M. de Touroude en Hollande, M. de la Motte à Roüen, & M. de Graindorge à Narbonne. D'ailleurs, quoy que cét établiſſement parût beau à tous ceux qui ont quelque inclination pour les Letres; il s'épandit des bruits qui ne nous étoient pas auantageux: Pluſieurs crurent que nous declamions tour à tour, & que de ſe trouuer auec nous, c'étoit en quelque façon retourner au College. D'autres penſerent, que nous ne marchions que ſur les épines de la Critique, & ne parlions que Grec & Latin: & d'autres, au contraire, ſe perſuadérent que nous ne faiſions que chercher les fleurétes de la Poëſie, & du beau Langage. Quelques-vns encore s'imaginérent, que nous prenions party dans les fameux combats qui commençoient à ſe donner en France, ſur les matieres de la Grace. Tout cela rebuta long-temps quantité d'Eſprits, qui s'étant enfin éclaircis de la verité des choſes, & ayant connû qu'elles n'étoient pas telles qu'ils les auoient compriſes, eurent pour nous d'autres ſentimens qu'ils n'en auoient eu juſques-là, & changerent leur mépris ou leur indifference, en eſtime; Il leur en prît comme à ces Amans, qui dégoutés de leurs Maiſtreſſes par les rapports qu'on leur en fait, ſe reſoluent, enfin, de n'en croire que leurs propres yeux, & leurs propres oreilles; là deſſus les abordent auecque froideur, & ne les conſidérent que d'vn œil curieux & défiant; mais qui détrompés bien-toſt de ce qu'on leur en auoit dit, s'accuſent de trop de credulité, & demeurent les jours entiers attachés auprés d'elles, par ces fortes chaînes, dont la vertu & la beauté ſçauent lier les cœurs. Tous ces faux bruits étant donc diſſipés, nôtre Aſſemblée a groſſi peu à peu, elle a fait quelque bruit dans le monde; & enfin, elle eſt paruenuë à cét état où on la voit aujourd'huy, que nous pouuons dire glorieux,

puis que quantité de Seigneurs étrangers, dont le merite n'eſt pas moindre que la naiſſance, ont recherché d'y eſtre admis, puis que Monſieur le Preſident de Belliévre, & Meſſieurs nos Intendans s'y ſont ſouuent trouués, & puis que vous, Monſieur, l'aués bien voulu honorer, non ſeulement de vôtre préſence, mais auſſi d'eloges, qui luy tiennent lieu de grand panegyrique, & de letres du Prince.

Quelques-vns de ceux qui la compoſent, ont déja fait & feront encore ſortir bien-toſt de leurs cabinets, diuers beaux Ouurages: Les autres, quoy que doüés d'vn génie grand, d'vn diſcernement net, & d'vne parfaite connoiſſance de toutes les belles Lettres, n'ont juſques icy rien mis au jour; la vie actiue, à laquelle leurs Charges, leur Profeſſion, & leurs affaires les appellent, & quelques autres conſiderations les ayant empeſchés de faire part au Public, des riches threſors qu'ils poſſedent. Vous ne me demandés, Monſieur, que la liſte des premiers: la voicy dans l'ordre, que la ſeule rencontre hazardeuſe des premieres lettres du nom de chacun d'eux, y peut auoir mis.

M. Bochart; il a déja donné au Public, le Phaleg, ou la Geographie Sacrée; il trauaille maintenant à ſon grand Ouurage des Animaux, dont il eſt parlé dans l'Ecriture; & il fera voir enſuite, ſon Traité des Mineraux, Plantes & Pierreries, dont la Bible fait auſſi mention; ſon Paradis Terreſtre; ſes Commentaires ſur la Geneſe, & le Volume de ſes Diſſertations, ſur les difficultés de diuers paſſages des bons Autheurs, ou non entendus, ou corrompus, & mal expliqués.

M. Bardov, Curé de Cormelles; l'on a vû de luy les Paraphraſes des Lamentations de Ierémie en vers François; il va mettre en lumiére vn Recueil de ſes Poëſies mêlées, qu'il a faites en ſa jeuneſſe; & il trauaille à preſent à la Traduction du Poëme Latin de

Sannazar, ſur les Sacrées couches de la Mere de Dieu.

M. DE CAILLIERES, Gouuerneur de Cherbourg; nous auons de luy vn Traité de la Fortune, & de la Cour; & aprés auoir acheué l'Hiſtoire du Maréchal de Matignon, il fera celle du Duc de Ioyeuſe.

M. DE GRENTEMESNIL, qui outre ſes Ouurages moins importans, comme le ſont vn Dialogue amoureux fait en Grec, vn Poëme en la méme Langue ſur la Becaſſe, vn autre ſur la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, vn Idylle Italien, les cinquante Tableaux de cinquante Heroïnes faits en Sonnets François; nous donnera bien-toſt auſſi ſon Apologie Latine pour Lucain contre Scaliger, ſes Notes ſur Theocrite, & ſur Heſychius, & ſes ſupplemens au Traité de Selden, ſur les marbres du Comte d'Arondel, ſon volume d'Obſeruations ſur les principaux Autheurs Grecs, & enfin, ſon grand Trauail de la Gréce.

M. GRAINDORGE, qui a fait diuerſes Diſſertations, *De Principijs Generationis. De Naturâ Ignis, Lucis, & Colorum. Statera Aëris. De Origine formarum.* Et qui nous donnera vne Philoſophie entiere ſans épines, oſtant du moins celles qui viennent de la conteſtation ſur les mots, ou de la diuerſe maniere de conceuoir les choſes.

M. HVET, de qui nous auons diuerſes Poëſies Latines, & le Traité en Proſe *De Optimo genere Interpretandi*; & qui nous donnera quelque jour toutes les Oeuures d'Origéne en Grec, & en Latin, auec ſes Notes deſſus.

M. HALLEY, Profeſſeur Royal en Eloquence en l'Vniuerſité de Caën, qui va trauailler à ramaſſer ſes Poëſies Latines, pour en faire vn Corps; & qui va retoucher auſſi diuers Traités qu'il a faits, ſur les Loix des douze Tables, ſur la Sphere & l'Anatomie, ſur la Grammaire Latine, & ſur la Geographie Poëtique.

M. DE LA LVZERNE ESTIENVILLE, de qui l'on a vû

plusieurs Eloges en Latin, & diuerses Satyres en François; & qui a aussi fait imprimer vn Volume de sentimens Chrétiens, Politiques, & Moraux.

M. Menage; les Liures que l'on voit déja de luy sont: les Origines de la Langue Françoise, ses Poësies Grecques, Latines, Françoises, & Italiennes. *Diogenes Laërtius*. Ses Liures que l'on verra bien-tost, sont, l'Amynthe du Tasse, auec des Obseruations écrites en Italien. Les Oeuures Italiennes de Monseigneur Della-Casa, auec des Obseruations écrites pareillement en Italien. *Iuris Ciuilis Amœnitates*. Obseruations sur Malherbe. Recueil des Eloges du Cardinal Mazarin. Les Origines de la Langue Italienne en Italien. Les Origines, Dialectes & Racines de la Langue Grecque. *Etymologicum Botanicum*. La vie des Anciens Iurisconsultes & Medecins. Remarques sur la Langue Françoise, & quelques autres Ouurages.

M. de Nevrey, Gouuerneur de Messieurs les Comtes de Dunois, & de S. Paul, qui a donné au Public diuers Opuscules, & qui luy donnera bien-tost la vie de M. Gassendy.

M. de Petiville, Conseiller au Parlement de Normandie, qui a publié plusieurs Poëmes Latins, dont il fait vn Recueil, & qui tient sous la clef ses Notes sur Rabelais.

M. dv Perron, Procureur du Roy au Bailliage d'Alençon, qui a fait pour le feu Roy, vn grand Poëme intitulé, *Les Palmes du Iuste*. Il en a commencé vn autre de prés de quatre mille vers pour Monsieur le Duc de Montausier : il traduit en Prose l'Histoire Espagnole de Charles Quint; & il promet encore la version des plus beaux Ouurages de Palafox, Espagnol & Euesque d'Angelopolis. L'on a aussi déja vû de luy, vn Volume de Poësies Françoises, sur diuers sujets de Piété, de Morale, & d'Amour.

M. DE LA ROQVE, Conſeiller & Hiſtoriographe du Roy, qui fait imprimer l'Hiſtoire de la Maiſon de Harcour, en quatre Volumes in folio; & qui publiera bien-toſt vn grand Armorial de la Prouince de Normandie, auecque vn Traité des Armes & Blaſons.

M. DE SEGRAIS, Gentilhomme ordinaire de Mademoiſelle, qui a fait pluſieurs Romans, & vn Poëme Paſtoral, ſous le titre d'Athis, qui va bien-toſt mettre au jour toutes ſes Poëſies; ſes Nouuelles ou Conuerſations de S. Fargeau, & ſa Traduction de l'Eneide.

M. SAVARY, qui n'a mis encore en lumiére que la Chaſſe du Liévre en vers Latins, diuiſée en ſept Liures, ſous le titre de Diana Leporicida; mais qui nous promet vn Corps entier de toutes les Chaſſes qui ſe font auec les Chiens courants, & qui va bien-toſt faire imprimer l'Odyſſée en vers Latins; les triomphes de Louïs quatorziéme, depuis ſon auénement à la Couronne; vn Traité de l'Hippodrome, ou Manége, & un juſte Volume de ſes Poëſies mélées.

M. DE TOVROVDE; il trauaille ſur l'Ancienne Gréce, & entreprend de grands voyages pour rendre ſon Trauail plus parfait, & pour donner des Cartes plus fidéles & plus exactes de tout ce Païs là, que ne ſont celles que nous en auons euës juſqu'icy.

Voilà, Monſieur, le conte que j'auois à vous rendre de nôtre Academie, ou vous tiendriés vôtre rang, auſſi bien que vous le faites dans le Conſeil, ſi le ſeruice du Roy & l'intereſt du Public vous le pouuoient permettre.

O niſi te virtus opera ad majora tuliſſet,
In partem venture chori, Vir maxime, noſtri.

Vôtre préſence eſt vn bien dont nous n'oſons eſperer, & dont nous ne deuons pas méme requérir vne joüiſ-

fance fort longue : il nous fuffit de vous demander tres-humblement la continuation de vôtre protection, & de vôtre bien-veillance. Accordés la nous, s'il vous plaift, Monfieur, & faites moy cette particuliére grace de croire, que perfonne au Monde ne fçauroit auoir pour vos bontés & pour vôtre vertu, de reffentimens plus vifs, ni de refpects plus veritables, que le font ceux qu'aura toute fa vie, Vôtre....

AV MESME.

L'On ne peut pas juger des chofes plus fainement que vous le faites, & ce que vous nous diftes il y a quelques jours, touchant l'efprit, les mœurs, la verfification, & la literature de Malherbe, eft fans doute fon véritable caractere. I'ajoûteray feulement, que ce caractere eft à mon auis éloigné de celuy de Stace, autant que le Ciel eft éloigné de la Terre, & j'auouë que je ne puis comprendre, comme quoy M. de Racan a dit, que nôtre Poëte François faifoit de ce Poëte Latin fon modéle & fes delices : l'vn eft Poëte Lyrique, l'autre Poëte Heroïque : l'vn jouë du Luth, l'autre bat du Tambour; Malherbe, eft doux & réglé; Stace, emporté & violent : l'vn eft vne riuiére qui coule paifiblement dans fon lit, l'autre vn torrent qui fe précipite parmy des Rochers : celuy-là eft animé d'vn feu pur & tout celefte : celuy-cy, dit Scaliger, eft vn furieux, & quelquefois vn phrenetique. Ce n'eft pas que je fois entiérement de l'auis de ce grand cenfeur, il eft en cecy trop feuere pour ne point dire cruel, comme il l'a été, quand il a dit que Lucain méritoit les étriuiéres : Stace a fes charmes, mais luy & Malherbe ont des beautés toutes differentes; en l'vn

on voit vn vifage ferain, & cette majesté nommée par les Latins, *comis & tranquilla majeſtas :* en l'autre, vous voyés cét air fier, appellé *terribilis decor*, & le *ſpecioſum ex horrido,* que Seneque donne au Lion. Auſſi eſt-il ayſé à tout le Monde, de voir qu'Horace étoit l'amy du cœur de nôtre Poëte, & le Patron qu'il fe propofoit d'imiter; il l'auoit dans fon cabinet, fous le cheuet de fon lit, fur fa toilette, dans fa mémoire, aux champs, à la ville, & il l'appelloit ordinairement fon Breuiaire; ç'eſt ce que j'ay appris de M. de Grentemefnil, qui a fort connû Malherbe, & qui luy ayda vn jour à fe determiner fur le choix de deux deuifes, qu'il auoit faites pour le feu Roy; le corps étoit vne maſſuë entre les deux Ecuſſons de France & de Nauarre, & le mot, *væ monſtris*, ou bien, *erit hæc quoque cognita monſtris :* le premier le charmoit par fa bréueté fi eſſentielle en ces fortes de fujets, car l'on demeure d'accord que les plus courtes deuifes font les meilleures; le dernier ne luy plaifoit pas moins, à caufe de la force de ce *quoque*, qui étoit relatif à Henry IV., & qui mettoit Loüis XIII. en parallele auec luy; à joindre que cét Hemiſtiche rempliſſoit bien mieux l'eſprit & l'oreille. Irrefolu de la forte & balancé comme l'eſt vn fer entre deux aymants, il crut, enfin, M. de Grentemefnil, qui luy fiſt choifir le demy-vers. Voicy vne autre Hiſtoriette touchant nôtre Poëte, que je tiens de M. le Picard, Confeiller en nôtre Bailliage. Vn gueux paſſant par la ruë leur demanda l'aumône; Malherbe, qui d'ailleurs auoit l'ame aſſés tendre, & qui étoit charitable, le rebuta en difant : « voyés-vous bien ce coquin, il eſt velu « depuis la plante des pieds, jufqu'au fommet de la « teſte; velu par le cou, velu par les bras, & les » mains, velu par les jambes, velu par tout le corps : « *Ergo aut robuſtus*, *aut dives*, *aut laſciuus;* s'il eſt

« fort, qu'il trauaille; s'il eſt riche, il n'a beſoin de « rien; s'il eſt paillard, je ne dois pas fournir à ſes dé« bauches. »

Ie penſois en demeurer là, mais par vôtre dernier billet, vous voulés abſolûment que je vous explique, ce que veulent dire quelques traits de plume que j'ay tirés à la marge de mon Malherbe; ce n'eſt rien, Monſieur, qui vaille eſtre conſidéré; ce ſont petites étoiles, ou aſteriques, dont la foible vertu n'a rien de malin, & dont les aſpects ne s'attachent qu'à quelques mots & locutions, que je crois les vnes ſurannées, les autres baſſes & populaires, & les autres factices. Entr'autres, Malherbe auoit fait vn mot, qui étoit ſes plus chéres amours, qu'il auoit perpetuellement en la bouche, ainſi que M. de Grentemeſnil me l'a dit, & qui en effet, eſt doux à l'oreille, & ne ſe préſente pas mal; ce fils de ſa dilection, ce fauory, c'eſt le mot de *fleuraiſon*, par lequel il vouloit qu'on deſignaſt le temps qu'on voit fleurir les arbres, de méme que par celuy de moiſſon, l'on déſigne le temps qu'on voit meurir les blés. I'ay auſſi marqué quelques expreſſions Proſaiques, qui ſe rencontrent par-cy par-là dans ſes Vers.

Mais, Monſieur, c'eſt là voir vne petite veruë ſur vn beau viſage, & vn eſcarpin trop bas en la Venus d'Apelles. Ces menuës negligences, s'il eſt vray qu'elles ſoient des defauts, le ſont moins de l'Autheur, que du temps où il viuoit, & elles ne doiuent pas empeſcher que nous n'ayons pour luy vne éternelle veneration. Vous ſçaués que nôtre Monſieur de Brucourt diſoit plaiſamment, que dans ſon Alphabet il y auoit entr'autres deux grandes Lettres, ſon grand P. qui étoit le Cardinal du Perron, & ſa grande M. qui étoit Malherbe: Mais vous ne ſçaués pas que nous propoſaſmes fort ſerieuſement en l'vne de nos dernieres

Aſſemblées, de faire à nos dépens ériger à nôtre illuſtre Concitoyen, vne Statuë de Bronze; que nous la mettions au milieu de la place, qui eſt vis à vis de mon Logis, & que nous deuions nommer quatre d'entre nous, qui feroient chacun vne inſcription pour chaque face du pied d'eſtail de cette Statuë. Trouués-vous pas, Monſieur, ce deſſein égallement beau & raiſonnable? Que ſi nous ne l'executons, eſt-il pas vray que Roterdam, qui fait ſur l'vn de ſes ponts conſidérer & reſpecter encore ſon Eraſme, fleſtrira Caën dans tous les ſiécles à venir : Roterdam, qui n'eſt la retraite que de quelques Peſcheurs & trafiquants : Caën, qui eſt le ſejour ordinaire des Graces & des Muſes. Et ſans que l'amour de la patrie nous emporte trop loin, nôtre Malherbe vaut-il pas bien Claudien, à qui les Empereurs Arcadius & Honorius firent dreſſer vne Statuë, de ſon viuant, dont l'inſcription ſeule euſt eſté la digne récompenſe des victoires du conquérant le plus ſuperbe.

C'en eſt aſſés, Monſieur, ç'en eſt peuteſtre trop, & plus que vous n'en demandés; il eſt temps de finir, & d'en venir promptement à ma proteſtation ordinaire, d'eſtre toûjours.....

A M. DE PREMONT GRAINDORGE.

S'Il ne falloit faire qu'en détrempe le Tableau de nôtre Ville, & que ce fuſt aſſés de mettre au bas de la Carte qu'on en doit imprimer; *Cecy eſt la Ville de Caën*, le deſſein feroit bien-toſt executé, & l'on troueroit aſſés de gens propres à cela; mais il faut quelque choſe de plus, & nous ſommes obligés, quand ce ne

feroit que par émulation de ce qui s'eſt pratiqué pour les autres Villes du Royaume, de donner vne peinture de la nôtre, dont les traits ſoient animés, le coloris vif, & la bordure riche. Or pour cela je ne connois perſonne plus capable que vous, & j'en ay déja fait demeurer d'accord Monſieur nôtre Gouuerneur; Vous aués eſté de Pere en Fils dans nôtre Hôtel de Ville, vous aués feüilleté nos Regiſtres & nos Chartriers, vous aués lü autant qu'aucun autre toute ſorte de belles Antiquités; & vous aués vne mémoire heureuſe, conduite par vn ſolide jugement, aydée d'vne nette & claire expreſſion, & ſoutenuë par vne patience infatigable; en vn mot, cette chére Patrie ne ſe peut jetter entre des bras plus puiſſans que les vôtres; auriés vous bien, Monſieur, la dureté de la rebuter? Elle ne veut pas aujourd'huy que pour ſon ſalut, ou pour ſa gloire, vous vous précipitiés dans vn abyſme; elle ne vous demande point ce qu'elle pourroit faire, que vous ſoyés prodigue, pour elle, de tout vôtre ſang; mais elle vous prie ſeulement de ne luy eſtre pas chiche de quelque peu de vôtre encre, de vôtre huile, & de vos veilles. Oüy, mais dites-vous, ſi l'on m'aydoit du moins à raſſembler & broyer mes couleurs, je pourrois prendre courage. Il eſt juſte de le faire, & je ne doute point que M. de la Roque, & tous les ſçauants & curieux, je ne dis pas ſimplement de nôtre Aſſemblée, mais de toute nôtre Ville, ne vous offrent de grand cœur leur ſecours : Pour moy je ne veux pas tarder à vous faire connoître, que ſi j'ay peu de pouuoir, au moins ay-je beaucoup de zéle pour tout ce qui regarde en particulier vôtre ſatisfaction, & en general l'honneur de nôtre Païs.

La veritable origine du nom de Caën, eſt preſque auſſi incertaine, que l'eſt l'origine du Nil, dont Claudien dit ſi élegamment,

Secreto de fonte cadens, qui ſemper inani
Quærendus ratione latet, nec contigit vlli
Hoc vidiſſe caput....

La fabuleuſe eſt ingenieuſement rapportée par M. Halley dans ſon beau Poëme, & par nôtre Rouſſel dans cette jolie Epigramme.

Mite ſolum, fluuios per gemmea prata liquentes,
Adſpicis immites rurſus ab arce minas.
Hîc cum Marte jocos credas miſcere Dionen,
Sic ad bella facit deliciaſque locus.
Aduenîens Cæſar, noſtri ſint cætera Iuris
Dixit, erit Caij Cæſaris iſta Domus.

Ie mets au rang des Etymologies fabuleuſes, ce que le Poëte Guillaume le Breton nous dit dans ces Vers, où il parle de Caën.

Villa potens, opulenta, ſitu ſpecioſa, decora
Fluminibus, pratis, & agrorum fertilitate,
Merciferaſque rates portu capiente marino;
Seque tot Eccleſijs, domibus, & ciuibus ornans,
Vt ſe Pariſio vix annuat eſſe minorem:
Quam Kaius dapifer Arturi condidit olim,
Vnde domus Kaij pulchrè appellatur ab illo.

Le Preſident Fauchet, grand Antiquaire, croit que Caën eſt vn nom corrompu & abbregé de ceux de Quentvvic ou Quentouic. C'eſt au Tome de ſes Antiquités *in decimo octauo*, intitulé, Declin de la Maiſon de Charlemagne, p. 76. où vous liſés ce qui ſuit. *Le Roy Charles veut qu'il ne ſe faſſe monnoye qu'en ſon Palais, & à Quentouicum (je croy Caën) & à Roüen, qui de tout temps, dit la lettre dudit Seigneur, appartient à Quentouicum.* Mais il s'eſt trompé en cela, & a trompé Hondius, Ionſon, Bertius, & les autres qui

l'ont ſuiui, *& qui eunt, non quà eundum, ſed quà itur.* Car dans leurs Cartes Geographiques vous voyés Quentouic mis pour Caën ſur la riuiere d'Orne, entre Bayeux & Falaiſe. Cette Lettre du Roy Charles, dont parle Fauchet, eſt le Capitulaire de Charles le Chauue, petit Fils de Charlemagne, que l'on trouue rapporté de cette ſorte dans l'Atlas : « Nous voulons & en-« tendons, que la Monnoye ſe batte ſeulement en ces « lieux de nôtre Royaume. A ſçauoir, en nôtre Palais, « à Quentouic & Roüen; laquelle Monnoye de Quen-« touic appartient à l'ancienne coûtume, & à Rheims, « à Sens, à Paris, à Orleans, à Chalons ſur Saone, « le Medoc & Narbonne. » Et M. de Bouteroüe en ſon Traité des Monnoyes, dit que dans l'ordonnance faite par Charles le Chauue à Piſte. *Art.* 11. qui reduit la Fabrique des Monnoyes au nombre de dix, « il eſt « particuliérement ordonné, qu'il y en aura vne à « Quentouicus comme elle y auoit eſté depuis long-« temps; » *vt in nullo alio loco moneta fiat, niſi in Palatio, & in Quentouico, quæ moneta ad Quentovvicum ex antiquâ conſuetudine pertinet.* I'ay veu vne piece de cette monnoye dans le cabinet de feu M. Bigot, Conſeiller en la Cour des Aydes de Normandie, & M. l'Abbé Bigot ſon Fils m'a fait la faueur de m'en enuoyer le crayon. A l'endroit elle porte empreint le nom de *Karolus* en abregé & en lettres entrelacées, auec ces mots, *Gratia Dei Rex;* au reuers l'on voit vne Croix auec cette legende QVVENTVVICI. L'empreinte de cette méme monnoye ſe trouue dans les Inſcriptions de M. Petau, Conſeiller au Parlement de Paris, & dans la pluſpart des Atlas; la ſeule difference qu'il y a, c'eſt que dans ces derniers Autheurs la legende eſt écrite auec un P, de cette ſorte QVVENTPVVICI, ailleurs vous voyés QVENTOVICI, & ailleurs KVENTVVICI; cette difference eſt peu conſiderable, & quoy que ç'en ſoit,

il eſt conſtant que l'on a battu de la monnoye à QVENTOVIC ou KENTVVIC, comme vous voudrés; mais je nie fortement que par là notre Ville puiſſe eſtre entenduë. Parce que QVENTOVIC étoit celebre, non ſeulement dés le temps de Charles le Chauue qui regnoit en huit cens cinquante, mais méme dés Charlemagne, & bien auparauant encore; ç'eſt à dire dés cinq cens, car il ſe trouue de la monnoye auec la legende de Quentauico dés le Regne de Clotaire I. Or alors Caën n'étoit pas, ou étoit ſi peu que rien, bien loin d'eſtre celebre juſqu'au point de marcher de pair auec Roüen, Paris & Rheims, & eſtre vne Ville où de tout temps il y auoit eu vne Monnoye établie. Parce auſſi que ni Robert Cenal, ni Guillaume le Breton, ni Iean Moine Manceau, ni Ordericus Vitalis, ni aucun de nos Chroniqueurs & Hiſtoriens anciens ou modernes, n'ont appellé Caën Quentouicum. Parce enfin que notre Ville n'obtint le priuilege de faire de la monnoye que ſous Henry II. en 1550. & ſur l'oppoſition que les Habitans de Saint Lo, qui auoient auparauant joüy de la Monnoye, formérent à cette nouuelle erection, jamais nos Eſcheuins n'alleguérent pour nous autre choſe, que la neceſſité & le bien public de la Prouince qui demandoit cét établiſſement, & ils ne dirent point que nous euſſions anciennement joüy de ce Priuilege, ni que nous en euſſions aucuns Titres, comme on le peut voir dans la Relation que notre M. de Bras en fait au long dans ſes Antiquités p. 151. 152. & ſuiuantes. Il faut donc placer Quentvvic ou Quentouic ſur la Canche & dans l'Artois, & non dans la Normandie, ni ſur l'Orne : C'eſt ce que j'ay appris de diuers Autheurs. « *Voſſius de vit. Serm. & Camden in* « *Britanniâ*, KENTVIC *ſine* KENTVICVM *Belgicæ Em-* « *porium ex Kent*, *Quantia, vel Kentia; & VVich*, « *quia ſitum eſt ad ſinum*, *vel potiùs oſtium Kantiæ*

« *fluminis in Arteſiâ. Nec in compoſitione ſolùm hæc* « *ſupereſt ſignificatio, ſed etiam deriuatis. Sic in An-* « *gliâ incolæ comitatus VVigornenſis, olim dicebantur* « *VViccij à ſinuoſo amne Sanbrinâ, quem accolunt.* » Le P. Bolland Ieſuite, 9. *Ianuar. in vitâ S. Adriani Abbatis, ex Beda lib.* 4. « *Quo cum perueniſſet,* « *aſſumpſit Theodorum, & perduxit eum ad portum cui* « *nomen eſt Quentavvic, nobile tunc temporis Em-* « *porium ad os ferè Quantiæ ſiue Canteiæ fluuij, qui* « *per Atrebatum fines labitur, ſeque iſtic in Oceanum* « *Britannicum effundit.* Et le méme Autheur 7. *Ian.* « *In vitâ S. Canuti. Eſt Sleſvvicenſis Ducatus Zutiæ* « *Meridionalis Prouincia, cuius caput Sleſvvicum ci-* « *uitas Epiſcopalis, quæ Haiteby olim, aut Haiteby,* « *ab Hethâ reginâ dicta. Ita Etelvverdus Anglus lib.* 1: « *Chronic. Porro Anglia vetus ſita eſt inter Saxones* « *& Giotos, habens oppidum capitale, quod ſermone* « *Saxonico Sleſvvich nuncupatur, ſecundùm vero* « *Danos Haiteby, Slieſtorſum quoque dicta reperitur.* « *Vrbs olim fuit opulenta ac populoſa, à Sliâ amne* « *& ſinu maris nomen accepit. Nam ſinus maris, ſeu* « *partes littorum propter incurſum maris incuruæ à* « *nautis Danis, ein VVich nominantur. Et Saxo lib.* 7. « *portum Hervvich Latinè exercituum ſinum inter-* « *pretatur. Plura ejuſmodi locorum vocabula paſſim* « *occurrunt, quæ VVich ſyllabâ terminantur : vt* « *Kentvvich vel Kentauicum, Emporium in Belgicâ,* « *ad portum Quantiæ; quod nomen non rectè quidam à* « *vico Latinâ voce deflectunt, quaſi vicus ad Quantiam* « *dicitur, cùm Emporium fuerit ad ſinum Quantiæ* « *ſeu Cantiæ fluminis.* » La pluſpart croyent, que ce « Port ne deuoit pas eſtre éloigné de Montreüil ou d'Eſtaple : Le Pere Heinſchemius au Traité, *De tribus Dagobertis, fol.* 216. *An.* 188. *Ad villam Bladulſi propè Quentauicum.* Or ce *Bladulſi Villa* étoit au delà

de la riuiere d'Authie, en Latin *Alteia*, dans le Pontieu. Iacques Malbranc en ſon Hiſtoire *De Morinis*, *ſequitur Quantiæ cum brachiolis ſuis, & in oſtiis ſuis Quentauicus*. En effet, dans l'Ordonnance faite par Louïs le Debonnaire, pour le partage de ſon Royaume entre ſes Enfans, Quentouic eſt marqué au delà du païs de Ponthieu, qui étoit terminé par la riuiere de Canche. Dans la Vie de S. Riquier, dont vne partie eſt rapportée par le P. Labbe en ſon mélange curieux, p. 476. *Vade in Franciam ad plagas Boreales, & perquire venerabilis S. Richarij Monaſterium, quod ſitum eſt ſpatio* 15. *Leucarum à portu Quentovvig*. Voyés M. Bouteroüe en ſon Traité des Monnoyes cy-deuant cité.

Le ſçauant M. Bochart, tire le nom de Caën du Latin, ou plûtoſt du Saxon Latiniſé, *Kadomum* ou *Kodomum*, comme l'on tire celuy de Roüen de *Rothomum*, ou *Rodomum*. C'eſt dans les Obſeruations qu'il m'a fait l'honneur de m'addreſſer ſur le Liure de M. Goſſelin, intitulé *Hiſtoria veterum Gallorum :* je vous en tireray ce qui regarde nôtre ſujet, & je vous promets méme de vous les faire quelque jour copier toutes entieres, « s'il ne me permet enfin de les faire « imprimer. Au meſme Chapitre il deriue du Grec « Καινὸς, les noms de Caën, de Chinon, & de Cænomanus, preſuppoſant que ceux du Païs y ont autre« fois parlé Grec. Il eſt vray qu'ailleurs il s'excuſe, « diſant que ce ſont ſimples conjectures, & apporte « deux autres origines de *Cadomum* nom de Caën : « l'vne de Robertus Cœnalis qui l'expoſe *Campodomum*, « maiſon de Campagne ; l'autre du Poëte Guillaume « le Breton, qui le prend pour *Caij domum*, ſe for« geant que Caën fut bâty par vn certain Caius « Maiſtre d'Hotel du Roy Artus; ce que j'ay de la « peine à croire ; car outre que nos Hiſtoires ne nous

« apprennent rien de femblable, & que Caius eft vn « nom Romain, au lieu qu'on le fait Breton, & que « le Roy Artus n'auoit garde de baftir des Villes en la « Gaule, où il n'eut jamais vn pouce de terre, on ne « donne guere, aux Villes le nom de *Domus* maifon, « cela feroit de mauuais augure, témoin les Vers qui « furent faits contre Neron, lors qu'il defoloit la Ville « de Rome pour agrandir fes Iardins, *Roma domus* « *fit.* Que fi *Cadomum* vient de *Domus*, pourquoy la « terminaifon en eft elle neutre? Pour moy je tiens « que cét *omum* en la terminaifon, comme aux noms « de *Condomum* & de *Bergomum*, eft pris de *hom* ou « *om*, qui fignifie encore demeure en certain Dialecte « de la langue Allemande, comme remarque Cluuerius « en fa defcription d'Allemagne, *Liu.* 1. *cap.* 13. d'où « vient qu'il y a plufieurs noms de Ville qui ont cette « terminaifon, d'autres fe terminent en *heim*, comme « *Spanheim* & *Oppenheim*, d'autres en *em* comme « *Harlem* & *Arnem*, d'autres en *am*, comme *Durham*, « *Valfingham*, & quantité d'autres en Angleterre. « Mais aux Gaules nous trouuons cét *hom* aux trois « Villes que j'ay nommées, *Bergomum*, aujourd'huy « *Bergame*, c'eft à dire demeure de Montagne. *Condo*- « *mum* aujourd'huy *Condom*, peuteftre pour *Kindhom*, « c'eft à dire plaifante demeure. Et *Kadomum*, qui en « vieux Gaulois fignifie demeure de Guerre, peuteftre « à caufe du Château qu'on tient plus ancien que la « Ville : Mais je fais doute fi l'on a toûjours écrit « *Cadomum*, parce qu'en la Vie d'Anfelme, & en « l'Hiftoire de Geffroy Duc de Normandie, écrite par « vn certain Moine Mançeau nommé Iean, il y a « prés de cinq cens ans, je trouue *Codomum* & non « *Cadomum.* Or en Saxon ce *Codomum* fignifieroit « demeure de Dieu. Car Cluuerius remarque, qu'au « lieu de *God* ils difoient *Cod* ou *Codan ;* d'où vient

« qu'ils nommoient la mer Baltique le détroit *Codan*,
« ç'eſt à dire Diuin, & vne des Iſles Danoiſes *Codana*
« ou *Codanonia*, *Diuine*, ſelon que l'écrit Mela; mais
« de ceux qui diſoient *Got*, ont eſté nommés les Gots,
« & les Teutons ou Allemands de leur Dieu *Teuth* ou
« *Teuthates*, & les Danois de Dan, qui étoit encore
« vn nom de Dieu parmy eux, pour dire que ce leur
« étoit vne choſe ordinaire, de donner aux lieux &
« aux Peuples le nom de leurs Dieux. Or il n'y a point
« d'abſurdité de dire, que les Saxons aient bâty Caën,
« puis qu'il y a mille ou onze cens ans qu'ils ha-
« bitoient au païs Beſſin. Gregoire de Tours en parle
« au Liure 5. & 10. & les nomme *Saxones Bajo-*
« *caſſinos*, ç'eſt à dire Seſnes de Bayeux, comme
« diſoient nos vieux Normans; & il ſemble que Caën
« doiue eſtre enuiron de cette datte, car s'il étoit
« beaucoup plus ancien, les Romains en auroient
« parlé, & on y auroit mis l'Eueſché plûtoſt qu'à
« Bayeux, puis que la ſituation eſt ſans comparaiſon
« plus commode; & il paroiſt qu'il n'eſt pas beaucoup
« plus nouueau, parce que les Normans, qui ont
« ſuccedé aux Saxons, l'ont trouué bâty, & n'ont fait
« que l'amplifier. C'eſt tout ce que je puis deuiner de
« l'origine de cette Ville, car au fond je n'y vois
« rien d'aſſeuré, & je ſuis preſt de donner les mains
« à quiconque m'enſeignera quelque choſe de plus vray
« ſemblable. »

On apporte encore quantité d'autres Etymologies du nom de Caën, mais qui toutes ſont de nulle conſideration, & la pluſpart méme ſont ridicules. Comment donc, Monſieur, parmy tant de diuerſités de ſentimens, & parmy tant de tenébres, pourrois-je vous ſeruir de guide, puis que moy méme je n'y vois goute : S'il faut neantmoins prendre party, j'aymerois mieux m'en tenir à la penſée de M. Bochart, que

notre Ville a eſté fondée par les Saxons, & nommée par eux *Codomum*, ç'eſt à dire demeure diuine ou agreable, à cauſe de la beauté & commodité de ſa ſituation. Prenés garde que je vous dis, nôtre Ville, ou nôtre Bourg, car Caën a eſté long temps ſans Château & ſans murailles. Les Chartriers de l'Abbaye que Guillaume le Conquerant fonda l'an 1067. en Angleterre dans la comté de Suſſex, aprés qu'il eut défait Heroult, & qui fut appellée *Abbatia de bello*, Abbaye de la bataille, portent que pluſieurs gens déconſeillans ce Prince d'entreprendre de bâtir cette Abbaye, à cauſe de l'incommodité du peu d'eau, & de materiaux qui ſe trouuoient en ce lieu-là, il leur diſt, *Ego, ſi Deo annuente vita comes fuerit, eidem loco ita proſpiciam, vt magis ei vini abundet copia, quàm aquarum in aliâ Abbatiâ. Denuo quoque*, ajoûte cette méme Chartre & Relation, *aliis de loci conquerentibus inopportunitate, eo quod ſcilicet in viciniâ latiùs uti per ſylueſtre ſolum nuſquàm ad ædificium apti lapides reperirentur, Rex de theſauro ſuo ad omnia proponens ſufficientiam ſumptuum, delegauit etiam naues de proprio, quibus à Cadomenſi vice lapidum copia ad opus propoſitum tranſueheretur : cumque ſtatutum Regis exequentes, aliquantam de Normaniâ lapidum portionem aduexiſſent....* On voit par là que ce n'eſt pas d'hyer, ni d'aujourd'huy qu'on vante nos carrieres, & cette belle pierre de taille, dont M. Halley a dit ſi magnifiquement :

Nec vero aſſurgis peregrino condita ſaxo,
At tibi telluris propriæ lapidoſa decoras
Viſcera ſufficiunt ædes, arcemque ſuperbam.

Et l'on me diſt auſſi lors que j'étois en Angleterre, que l'Egliſe de VVindſor où ſe fait la ſolemnité de

l'Ordre des Cheualiers de la Iarretiére, étoit bâtie de pierre apportée de Caën; de ſorte que ſi nous voyons nos vieux bâtimens faits de bois & de plaſtre, il en faut accuſer non la nature du terroir, mais la negligence de nos deuanciers. On juge encore par là, que Caën étant appelé *vicus*, n'étoit pas alors grand'choſe, & paſſoit plûtoſt pour vn Bourg que pour vne Ville, qui dans ſa belle Latinité s'appelle ordinairement, *vrbs*, *ciuitas*, & dans le bas Siécle *villa*. Nous auons remarqué cy deuant, que Guillaume le Breton parlant de nôtre Ville dans vn temps où elle étoit déja celebre, a dit *Villa potens*, *opulenta*, *ſitu decora...* Et Malmeſburienſis, dit de la Ville de Nortvvic en Angleterre, *primùm vicus erat*, *poſteà ſub Stephano Rege villa populata & communitas facta eſt*, ſuiuant que Camden le cite dans ſa Bretagne, ç'eſt en la p. 420. que vous trouuerés auſſi toutes ces differentes ſignifications du mot de vvich. *Nortvvich vrbs celeberrima id eſt*, *ſinus Aquilonaris*, *ſi vvich Saxonicè fluminis ſinum ſignificet*, *vt docet Rhenanus; vel ſtatio Aquilonaris*, *ſi VVich*, *vt contendit Adrianus Iunius*, *ſtationem ſecuram*, *vbi conjunctioribus ædificijs habitatur*, *denotat; vel caſtellum Septentrionale*, *ſi vvic caſtellum ſonet*, *vt Alfricus noſter Saxo affirmauit.*

Vaicce, ou Vaks, en ſon Hiſtoire, ou Roman des Ducs de Normandie, poſe pour choſe conſtante, qu'en ce temps là, je dis du temps du Duc Guillaume, nôtre Ville étoit non ſeulement ſans château, mais ſans muraille, méme ſans aucune cloſture; ç'eſt à l'endroit où il parle de l'irruption que le Roy de France fiſt dans la Normandie.

Li Dus out ſa gent à Falaiſe
Nouuelles oit dont moult li poiſe
Tort li fait li Roiz ce li ſemble
Ses Cheualiers mande & aſſemble

Ses chatiaux fist tost enforchier
Fossez parer murs redrechier
Le plain païs lairra gaster
S'il peut bien ses chatiaux garder
Bien porra se dit retrouuer
A plaines terres recouurer
Ne se vout à Francheiz monstrer
Par le païs les lait aller
Mez il les cuide conuier
Vilainement au reparier
Li Roiz sa gent appareilla
Vers Baex lour dit s'en ira
Beessin tout essileira
Et quand d'ilenc repairera
Par Varauille passera
Auge & Leuuin tout gastera,
Par Beessin Francheiz coururent
Tres qu'à l'eue de Seulle furent,
A Caën d'ilenc retournerent,
Et à Caën Olne passerent
Encor ert Caën sans chatel
N'y auoit fait mur ne quesnel,
Quand li Roiz de Caën tourna
Par Varauille s'en ralla.

Mais comment accorder cecy auec ce que le premier Compilateur de nôtre Histoire dit en ces mots. « Le « Duc Guillaume sentant ses forces estre moindres, « qu'il pût resister à ses ennemis, il delibera en la « Ville de Falaise de fortifier ses places de frontiere, « & apporter les victailles du plat païs sans mettre « armée en la campagne, sinon vn camp volant pour « couper les viures à ses ennemis, ou bien les escar- « moucher en queuë. Le Roy, & Geoffroy Martel auec « leur armée, marcherent pillant & gastant tout jusques « à Hiesmes qu'ils assiegerent & assaillirent, mais pour « la bonne garnison de Leans, ils ni firent rien à leur

« proufit; pource d'illec se camperent & passerent, « détruisant tout ce qu'ils rencontroient jusqu'au païs « de Bessin, & à la riuiere de Seulle; de là vinrent à « Bayeux, puis à Caën, pour passer de Diue à Vara- « uille, car leur intention étoit de détruire Auge, « Lysieux, Roumois jusqu'à Roüen; & en poursuiuant « leur entreprise entrerent à Caën, où il n'y auoit lors « aucune forteresse, sinon vn petit château : illec pas- « serent Orne, & de là vinrent à Varauille.... » Aprés tout, je croy que nous-nous en deuons tenir à Vaicce, Autheur plus instruit, & plus ancien, & de qui, comme d'vne source, tous nos Historiens ont puisé : car il viuoit l'an 1140. sous Henry II. Roy d'Angleterre, & étoit natif de l'Isle de Gersey, Gresié, ou Gersuy, comme il le dit luy-méme; & ainsi les Imprimeurs ont manqué, quand dans l'Indice du Thresor de M. Borel, ils ont mis *R. de Vacce ou des Ducs de Normandie, fait l'an* 1160. *natif de l'Isle de Quercy, sous Henry I. Roy d'Angleterre.*

Gresié est prouf de Cotentin
Là où Normandie prent fin
En mer est deuers Occident
Au fieu de Normandie appent.
. . . .
Longue est la geste des Normands
Et à meitre est grieue en Romans.
Se l'en demande qui ç'en dit
Qui cette estoire en Roman mist
Ie dis & diray que je suy
VVaicce de l'Isle de Gersuy
Qui est en mer vers Occident
Au fieu de Normandie appent
En l'Isle de Gersuy fu nez
A Caën fu petit portez
Illenque fu à leittre mis
Puis fu longues en France appris

Quand j'eus de France repairay
A Caën longues conuerſay
De Romans faire m'entremis
Moult en ecris & moult en fis
Par Dieu aye & par le Roy
Autre ſeruir fors luy ne doi
Me fu donné Dex li rendra
A Baex vne prouenda
De Henry Roy ſecond vous di
Neueu Henry pere Henry
Longue eſt l'eſtoire ains que le ſint
Comme Guillaume Rois deuint.

Le méme Autheur parlant du Mariage du Duc Guillaume auec Mathilde de Flandres, qui arriua enuiron l'an 1050. dit que ce Prince fonda vn Hoſpital à Caën.

Li Ducs pour ſatisfaction
Et que Dex leur fache pardon,
Et que l'Apoſtole conſente
Que tenir puiſſe ſa parente
Fiſt cent prouuades établir
A cent Pauures paiſtre & veſtir
A mehaignez & non veants
A langoureux & non pouanz
A Cherebourg & à Roen
A Bayex & à Caën
Encor y ſont encor y durent
Si comme établies y furent.

Froiſſart a remarqué dans ſon Hiſtoire, que nôtre Ville n'étoit pas encore fermée en 1345. Car voicy ce qu'il dit au Vol. 1. c. 121. parlant d'Edouard III. qui à la ſollicitation de Godefroy de Harcour banny de France, vint deſcendre en Normandie. « Le Roy Phi-
« lippes de Valois enuoya le Comte de Guiſnes, & le
« Comte de Tancaruille, & leur diſt qu'ils ſe trahiſſent
« vers Caën, ce qu'ils firent, où ils furent reçeus à

« grand joye des Bourgeois de la Ville, qui pour le « temps n'étoit fermée. » Ce que dit Froiſſart eſt confirmé par ces Extraits que M. du Queſné m'a communiqués.

PHILIPPES par la grace de Dieu, Roy de France, ſçauoir faiſons à tous preſens & aduenir, qu'à la ſupplication de nos Bien aimés les Bourgeois & Habitans de la Ville de Caën, laquelle eſt de ſi prés aſſiſe ſur les Frontiéres de la mer, qu'elle vient en ladite Ville deux fois le jour & de nuit, & eſt en grand peril d'eſtre de jour en jour perduë & gaſtée par les ennemis de nôtre Royaume, ſe remede n'y étoit mis; nous a iceux Bourgeois & Habitans, conſiderans la grand peine & diligence que eulx ont mis à reſiſter, & de tout leur pouuoir contreſter à la puiſſance de nos ennemis, & auſſi aulx grands pertes & dommages que eulx & pluſieurs autres bonnes gents du païs, qui leurs biens avoient retrait & apporté en ladite Ville, y ont eulx & ſouſtenus par nos ennemis, qui n'agueres y ont eſté par deffaulte de cloſture & de fortereſſe. Auons donné & octroyé, donnons & octroyons par ces lettres de grace eſpecial, certaine ſcience, plain pouuoir & authorité Royal, pour eulx, leurs ſucceſſeurs, ou ayans cauſe, congé & licence de clorre & enforcer ladite Ville, en tout, ou en partie de foſſés, de murs, & de portes, de rompre ponts, chauſſées, curer les Riuieres & autrement; & afin que les gens d'enuiron ladite Ville ſe puiſſent quand métier ſera dedans icelle retraire ainſi, & en la maniere que eulx pour la ſeureté, tuition & deffence d'icelle, verront, ou voër & ſçauoir pourront qu'il ſera à faire...... Donné à Compiegne l'an de Grace 1346. ou mois d'Octobre ainſi, Signé par le Roy preſent, Monſieur Philippes de Troyſmonts, & Morché, I. Marie Troyſmonts.

En la Requeſte des Bourgeois & Habitans de la meſme Ville de Caën, preſentée au Roy en l'an 1472. il y a ces mots.

Dient en outre iceux ſupplians, que en l'an 1346. *le Roy Edouard paſſa par ledit lieu de Caën qui lors étoit Bourg, ſans cloſture, & mit la pluſpart à feu & à ſang; en quoy iceulx ſupplians ſe fondent en excuſation, pretendans que les eſcritures, actes, muniments & enſeignements, qui à eux à preſent pourroient ſeruir, furent ars pris & perdus....*

Vous ſçaués que Camden fait mention honorable de nôtre Vniuerſité, p. 375. de ſa Bretagne. Et vous n'aurés pas manqué de remarquer ce que la Chronique de Normandie, & ce que M. de Bras ont dit de nôtre Ville, particulierement touchant le Concile que le Duc Guillaume y fiſt tenir, & touchant la tranſlation des corps de S. Romain & de S. Oüen, en l'Egliſe, qui pour cela fut fondée & nommée par le Duc méme, Sainte Paix de Touſſaints : comme auſſi que le Roy Louïs XI. paſſant par Caën, pour aller à la Deliurande, donna à nôtre Egliſe de S. Pierre le droit de la Poiſſonnerie, qui en eſt tout auprés. Mais peuteſtre n'aurés vous pas jetté les yeux ſur la vie de Monſieur de Thou, que je vous enuoye marquée en deux endroits, où il parle de nôtre Ville; en l'vn, il publie le grand regal que M. de Nouins d'Aubigny luy fiſt; en l'autre, il louë cette inuiolable fidelité au ſeruice du Roy. dont Caën s'eſt toûjours vanté, & dont il fait voir les glorieuſes marques dans les trois fleurs de Lis qu'il porte en ſes armes.

Peuteſtre n'aurés-vous pas encor parmy vos Liures les Chroniques de la grande & petite Bretagne, qui me paſſerent dernierement par les mains, & où je lûs

beaucoup de chofes à l'auantage de Caën; en la p. 272. il parle du canal qui fut fait, afin que l'Orne trauerfaft la Ville; & en la p. 242. l'Autheur rapporte la venuë des Lanfquenets, & les defordres qu'ils firent. Là méme fe lit vn chant Royal, d'vn Ecolier de la Ville contre ces mauuais hoftes. Ie n'ay veu cette relation nulle part ailleurs, & cette Poëfie étant affés plaifante, vous ne ferés pas fafché de la voir. « Enuiron « ce temps, dit le Chroniqueur, le Roy Louïs craignant « la trahifon, fauffeté & malice des anciens ennemis de « France les Anglois, fit defcendre 12000. Lanfquenets, « lefquels pafferent par le païs de Normandie, prin- « cipalement par le païs & Duché d'Alençon, à Seés, « Argentan, & Falaife, firent vn tres grand dommage « par toute la contrée où ils pafferent, fe rendirent « deuant Pafques en la Ville de Caën, l'an de Grace « 1514. Auquel lieu le Duc de Suffort, principal « heritier du Royaume d'Angleterre, & banny du « Royaume par le Roy Henry alors regnant; lequel « Duc de Suffort fut enuoyé audit païs & Duché de « Normandie, pour & à cette fin, que lefdits Lanf- « quenets fiffent ferment audit Suffort, ainfi qu'ils ont « coûtume de faire aux autres Princes & Seigneurs, « pour le feruir en fait de guerre où bon luy femble- « roit; de laquelle chofe lefdits Lanfquenets voulurent « faire refus, obftant toutefois que ledit Suffort mon- « traft auoir pouuoir & puiffance, & eftre deûment « authorifé du Roy Louïs. Finalement, lefdits Lanf- « quenets firent la volonté dudit de Suffort, & pafferent « leurs Pafques en la Ville de Caën, & y étoient en « ladite Ville de neuf à dix mille Lanfquenets, qui « étoit grand charge pour ladite Ville & Habitans en « icelle. Aprés le ferment fait audit Suffort comme ont « de coûtume, leur commanda ledit Suffort marcher « plus outre; ç'eft à fçauoir, vers la baffe Normandie,

« ce qu'ils firent; mais au partir de ladite Ville de « Caën, qui fut au Ieudy matin Feries de Pasques « 1515. se fist vne grande noise & debat entre lesdits « Lansquenets & aucuns de ladite Ville, pource qu'il « étoit commandé ausdits Lansquenets, que vn chacun « payast & contentast son hoste, & pour cette cause « aucuns vouloient estre payés de la dépense faite par « eux du tout ou partie : tellement s'emurent les « Habitans de ladite Ville, qu'il fut tué grand nombre « desdits Lansquenets, lesquels laisserent pour leur « payement meilleur gage que la foy, car ils y lais- « serent le moule de leur pourpoint, & méme fut fait « vn allarme par aucuns de ladite Ville, tellement que « lesdits Lansquenets imaginoient que ledit de Suffort « étoit venu là pour les deceuoir & trahir. Finalement, « aprés grandes allarmes, noises & débats, ledit de « Suffort parlementa auec les Bourgeois citadins & « marchands de ladite Ville, & pareillement auec « lesdits Lansquenets, de telle façon que depuis ne « firent aucun deplaisir ni dommage les vns aux autres, « & fut besoin & necessité audit Suffort d'aller luy- « méme par la Ville, pour assembler & recouurer le « demeurant desdits Lansquenets, qui étoient demeurés « cachés en plusieurs lieux de ladite Ville. Car vous « deués entendre que lors que lesdits noise ou débat « meut, la premiere bande desdits Lansquenets pouuoit « bien estre hors de la Ville à deux lieuës loin, & « n'eust esté ledit de Suffort, il y eust eu grand car- « nage & occision, tant de costé que d'autre. Il n'a « point esté trouué qu'il y eust eu vn seul homme tué « de la Ville qu'vn : desdits Lansquenets on ne sait « point le nombre combien il en fut tué à la vérité; « mais il est certain que deux jours aprés lesdits Lans- « quenets firent la monstre pour receuoir leurs gages, « & trouuerent qu'il leur falloit bien enuiron deux

« cens cinquante de leurs gens; ils enuoyerent fçauoir
« s'ils étoient point demeurés en ladite Ville de Caën,
« mais on leur donna en réponfe que la plus grande
« partie étoit allée en Angleterre par eau & fans
« nauire; Dieu en ait les ames. Pour lequel débat &
« noife a eu quelque Echolier de Caën, nommé Maiftre
« Pierre de la Longne, lequel par maniere de paffe-
« temps a fait le Rondeau qui enfuit, en decorant &
« pour fupporter l'honneur defdits Lanfquenets. »

Gens obftinés détrange nation
D'vne vie abominable & vile
Cuidiés-vous par obftination
Mettre fous piés de Caën la bonne Ville
Qui de long temps a liberté ciuile,
Et maintenant vous troublés les Canais,
Fuyés-vous-en ords vilains Lanfquenets.

S'on a fouffert de vous dedans Bayeux,
A Argentan, à Sés, ou à Falaife,
Pas ne s'enfuit que dans les autres lieux
Vous dominiés & faffiés à vôtre aife,
Ne fommes mie à traitter n'en deplaife
Comme foireux, ou comme des quenets,
Fuyés-vous-en ords vilains Lanfquenets.

Vous eftes ords, puants, paillards, gloutons,
De vôtre païs déboutés & bannis,
Et de Naples portés les gros boutons
Dequoy nos lits & couches font honnis
Comme pourceaux vous traités en vos nids,
De vôtre état tous font plus ords que nets,
Fuyés-vous-en ords vilains Lanfquenets.

Vôtre venir étoit affés plaifant,
Mais le maintien vôtre vouloir découure,
Vôtre partir a efté deplaifant
Pourquoy conclus qu'en la fin on lou'l'œuure
Se dedans Caën jamais pour vous porte'ouure,

Mieux vous vaudroit à estre morts que nais,
Fuyés-vous-en ords vilains Lansquenets.

Prince, ils buuoient chacun vingt pots de Biere,
Et nostre Vin ils ont bû à caneez,
Sidre, Ceruoise, tout passe par l'herbiere,
Que vous puissiés de bref gesir en biere,
Fuyés-vous-en ords vilains Lansquenets.

De cela nous aprenons, que si l'vsage du Sidre n'est pas tres ancien en Normandie, comme il paroist par les vieilles fondations & papiers des Abayes, où il n'est jamais parlé que de Biére; aussi n'est-il pas tout à fait si nouueau, que quelques-vns se le sont imaginé. Nous aprenons encor, que ce n'est pas d'aujourd'huy que l'on a dit de nous, *nascuntur Poëtæ.* Ie m'asseure bien, Monsieur, que vous n'oublirés pas là dessus, les Bertauts, Malherbes, Des Yueteaux, Roussels, Colombis, Sarrasins, Chandeuilles, & les autres excellens Poëtes qui ont fait, & qui font encore, qu'on peut dire veritablement de nôtre Ville ce qu'Heliodore dit de Delphes, Μουσεῖον ἔστιν ἀτεχνῶς ἡ πόλις υπὸ Μουσηγέτη θεῷ φοιβαζομένη. Mais remontés s'il vous plaist jusqu'à nôtre fameux Iean Marot, dont Argentré s'est souuenu au liu. 3. c. 67. de son Hist. de Bretagne. « La Du-« chesse Anne, dit-il, aymoit les Poëtes, entr'autres « Iean Meschinot, Escuyer, Sieur des Mortiers, natif « de Nantes, lequel elle continua en son estat de « Maistre d'Hostel qu'il auoit eu sous le Duc François. « L'on voyoit aussi prés d'elle Iean Marot son Poëte, « natif de Caën en Normandie, Pere de Clement « Marot: André de la Vigne Secretaire d'icelle, des « Oeuures desquels je ne parleray, parce qu'on les a « imprimés de nôtre temps. » Clement Marot gesné que je croy par la contrainte des vers, s'est contenté de parler de la Normandie, sans rien dire de Caën

dans ces vers, où il fait mention de quelques Poëtes celebres.

De Iean de Meun s'enfle le cours de Loire,
En Maiſtre Alain Normandie prent gloire,
Et vante encor mon arbre paternel.
Octauien rend Coignac éternel.
De Moulinet, de Iean le Maire & Georges
Ceux de Hainaut chantent à pleines gorges.
Les deux Grebans ont le Mans honoré,
Nante la Brete en Meſchinot ſe baigne,
De Coquillart s'éjoüit la Champagne,
Quercy de toy Salet ſe vantera,
Et comme croy de moy ne ſe taira.

Mais Iean Marot s'en eſt clairement expliqué luy-méme dans ce Titre qu'il miſt au deuant de ſes Ouurages. *Le Recueil de Iean Marot de Caën, Poëte de la magnanime Reyne Anne de Bretagne, & depuis valet de Chambre du tres Chretien Roy François I. de ce nom.* Il étoit natif de Mathieu, village à deux lieuës de cette Ville, où il y a encore, & où je connois pluſieurs perſonnes de la méme famille, & du méme nom.

Ie ne doute point que vous n'ayés déja de vous, ou d'ailleurs, la pluſpart de ces remarques; je voy bien méme qu'en vous les donnant, je vous donne ſujet de vous écrier comme fiſt ce Philoſophe dans vne foire de Grece; eh! bon Dieu, mes amis, que voicy de choſes dont nous n'auons que faire. Auſſi Monſieur, ce que je pretens n'eſt pas que vous mettiés en œuure tout ce que je vous enuoye, mais que vous choiſiſſiés ce qui peut ſeruir à vôtre deſſein; & ce que je pretens principalement, ç'eſt de vous marquer que je ſuis ponctuel & religieux juſqu'à la ſuperſtition à tenir ce que j'ay promis, & à executer ce que mes amis deſirent

de moy : vous le reconnoiſtrés en toutes les occaſions où vous me croirés vtile à vôtre ſeruice, & où vous voudrés employer.....

AV MESME.

QVAND Vaks dit qu'il fut à *Leitres mis à Caën*, il ne veut dire autre choſe, ſinon qu'on l'enuoya à Caën pour y étudier, & être inſtruit aux belles Lettres. Ce qui fait bien voir que de tout temps notre Ville a eſté, comme M. Halley l'a dit, *doctis Domus hoſpita Muſis,* & que dés l'an 1140. il y auoit quelques Echoles publiques, quoy que notre Vniuerſité, & nos trois Colleges ne fuſſent pas encor établis. La premiere fondation de l'Vniuerſité ne fut faite qu'en l'an 1431. Le College des Arts eſt le dernier de nos trois Colleges : ce n'étoit au commencement que la maiſon d'vn particulier, qui fut achetée par la Faculté des Arts, d'où il a pris ſon nom, & qui étoit baillée à loage. Depuis ce temps là, quelques vns de l'Vniuerſité, qui en étoient locataires & y demeuroient, en firent vn College, mais qui n'a jamais eſté fondé : lors que la charge de principal de ce College vient à vaquer, la Faculté des Arts ſeule y en met vn, qui eſt encore comme fermier à temps, qui fait de la rente à la Faculté, & qui luy rend conte de cinq ans en cinq ans. La derniere fondation du College du Bois fut en l'an 1493. & la premiere vn peu auparauant, ne ſe parlant point encore alors du College des Arts. Pour le College du Cloutier le plus ancien de tous, il fut fondé l'an 1452. par Rogier le Cloutier, Seigneur de Saint Germain le Vaſſon, & du Meſnil-d'Argences : ç'eſt ce College qu'on nomme autrement le College

d'enfer, par antiphrafe, comme quelques-vns croyent; & en effet, il a efté depuis appellé College de Paradis, ainfi qu'on le voit écrit fur la porte: d'autres penfent que l'on a dit College d'enfer par corruption, pour College du Fer, à caufe du nom de Cloutier que portoit fon Fondateur. M. de Grentemefnil eftime, que le College d'enfer en Latin *Collegium inferum*, a efté ainfi nommé à caufe de fa fituation en l'vn des quartiers les plus bas de la Ville, au lieu que les deux autres Colleges, du Bois & des Arts, font fitués en des quartiers plus éleués; & pour appuyer fon opinion, il dit que dans plufieurs terres de fon voifinage, il y a des delles, qui s'appellent delles d'enfer, parce qu'elles font dans des vallées & des lieux bas. Vous fçaués ce que ç'eft que delle & dellage, & vous ne doutés pas que nous n'ayons tiré ces mots de l'Anglois, *deale* qui fignifie portion: d'où vient le nom de Deliurande; car lors qu'on dit l'Eglife de Noftre-Dame de la Deliurande, ç'eft autant comme qui diroit, l'Eglife ou la Chapelle bâtie fur vne portion de terre qu'on nomme *Yurande*, ainfi que Robert Cenal Euefque d'Auranches l'a remarqué dans fon Traité de *Re Gall. Lib.* 2. *Perio.* 4. *fol.* 156. Nous auons encore conferué ce mot Anglois de Deale, quand nous difons, vne dale, pour vne portion de Saumon. L'vne des portes de Paris s'appelloit autrefois la porte d'enfer, mais ce n'étoit pas à caufe de fa fituation; ç'étoit parce qu'elle conduifoit à Vauuert, où repairoit anciennement, à ce qu'on dit, vn Demon fous la figure d'vne fort belle garce, depuis on la nomma la porte S. Michel; ce font les paroles de M. le Laboureur dans fon Hift. de Charles VI. *t.* 1. *p.* 361.

Et ce que ce méme Vaks ajoûte, qu'au temps du Duc Guillaume, à Caën *ny auoit ny mur*, *ny quefnel*, eft autant que s'il difoit, qu'alors Caën étoit non feule-

ment ſans fortereſſe, château, ou murailles, mais méme ſans aucune haye, ou cloſture de pieux de cheſne. *Queſnel*, *Queſné*, *Queſnet;* ſignifie la méme choſe que Cheſnaye, lieu planté ou fermé de Cheſnes, nôtre peuple prononçant de la ſorte le Ch. Charbon Querbon, Chat Cat, Charette Querette, Cheſne Queſne... Comme donc l'on dit la Coudraye, la Coudre, le Coudré, Sauſaye Sauſey, Freſnaye Freſney, ainſi de Cheſne a-t'on dit, Cheſnaye, Cheſnay, ou Cheſnet, & nous auous icy pluſieurs familles de ce nom. Mais Queſnel dans nôtre Autheur, eſt pris comme je dis pour vne cloſture ou enceinte faite de pieux de cheſne, ainſi qu'il s'en voit quantité en Lorraine. Ce qui ſe peut appuyer de ce que Rob. Cen. rapporte liu. 2. de Re Gall. Per. 5. fol. 159. « *Non procul à Theopoli*, « Ville-Dieu, *diſtat Haga quam vocant Paganelli*, « *Gallicè* la Haye-Peſnel, *Haga autem, vt illud obiter* « *dicam, Germanicâ linguâ, circus ſudibus præacutis* « *vallatus, ſepeſue aut ſeptum dicitur, quo vice muri* « *vtentes veteres, contenti erant humiles ſuas ambire* « *caſas, quas quernis ſuginis abiegniſve ſudibus ex vſu* « *munire ſolebant. Erant autem Paganellus, cùm ſub* « *Angliæ ſignis militaret, militiæ nomine inſignis.* »

Ie vous expliquay dernierement les autres vieux mots de ce Poëte qui vous faiſoient quelque peine; mais puis que vous n'étes pas content de ce que je vous dis de bouche touchant les mots de *Got* & de *Ham*, dont M. Bochart parle dans ſa Diſſertation, il faut vous en écrire plus au long; & je le fais d'autant plus volontiers, que cela vous fera ſouuenir de nôtre port d'Eſtreham, & d'vne de nos illuſtres maiſons, pour qui j'ay beaucoup de reſpect. Ce ne ſont pas ſeulement les Peuples, ce ſont encore les particuliers, qui ont affecté de mettre de la diuinité dans leurs noms. Nous auons icy diuerſes familles qui portent les noms de

Got, Turgot, Bigot, Angot, Maingot, Algot, Tregot. Dans la lifte des Gentilshommes qui pafferent en Angleterre auec le Duc Guillaume, vous trouuerés vn Traigot & vn Pigot; & aujourd'huy encore, l'on conte entre les maifons nobles d'Angleterre, les Bagots & les Pigots. Le premier Roy des Gots s'appelloit Turgot, comme il fe lit dans la Republique de Dannemarc, où l'on voit auffi qu'vn Iaques Stygot a efté grand Marefchal du Royaume. Or comme ce nom de Got, ç'eft à dire, Dieu, finit beaucoup de mots, auffi en commence-t-il plufieurs : Godefroy, Godart, Godefcalk, Goduin, Goteric, Godelberg, *Poëta celebris*, dit Lilius Giraldus, T. 2. Dial. 5. *Zenonis & Anaftafij tempore, verfu Heroïco opus ingens per hiftorias & earum allegorias à Mundi creatione vfque ad partum virgineum complexus eft.* Et cette remarque fe peut faire pour les villes, de méme que pour les perfonnes, Gotesheim, Gotthingen, Gotthorp, Gotenberg, Gotzberg.... Les Grecs ont auffi eu leurs Theodoricus, Theodofius, Theodulus, Theophilus, Theobaldus.... Les Italiens Diodati; & nous Dieu-donné. Nous auons en cette Prouince l'Abaye de l'Ifle-Dieu prés du Haure, & des Bourgs nommés Ville-Dieu. M. de Bras, dans fes Antiquités, parle d'vn Iean-Dieu, l'vn des Capitaines de nôtre Ville, & il y a encore à Caën & à S. Lo, des familles qui portent ce nom. Mais pour reuenir au mot final de Got, les payfans le retiennent, quoy qu'vn peu corrompu, dans leurs fermens ordinaires, Morgoy, Vertugoy, Sangoy, Iarnigoy; & je ne fçay, fi les noms des maifons de Goüé & Goy, que nous auons dans nôtre voifinage, ont point auffi efté pris de Got. Il eft demeuré tout entier aux mots de Bigot & de Cagot, dont l'on fe fert en mauuaife part, pour dire fuperftitieux & hypocrite. Il y eut du temps de Scaliger vn Guillaume Bigot, qui fift diuers Poëmes, entr'autres le *Catoptron, feu fpeculum ad emenda-*

tionem juuentutis, des Epithalames, & vn liure d'Épigrammes contre vn Empirique. Les Royaumes, les Villes, les familles, & les perſonnes mettant ainſi de la diuinité dans leurs noms, croyoient ſe rendre par-là formidables, & venerables, comme ſi elles euſſent eſté plus particulierement aymées & protegées de Dieu.

Pour les mots de *Hom* & *Ham*, je vous diſois qu'aux obſeruations faites là-deſſus par M. Bochart, & par Cluuerius & Canden, l'on pouuoit ajoûter, que nous auons des villages qui s'appellent le Hom ou Homme, Suhomme, Bretomme, & les Hommets qui eſt vn diminutif de *Hom*, de méme que Meſnillet l'eſt de Meſnil en Latin *manſionile :* Le Meſnil du Meſnil, du Meſnillet, Beaumeſnil, Grentemeſnil, Gromeſnil. Nous auons auſſi diuerſes perſonnes qui portent des noms terminés en Ham; du Ham, du Hamel, des Hameaux; & ſans doute que le nom appellatif de Hameau, pour dire village, eſt venu de Ham. Nôtre Etreham Haure autrefois aſſés fameux, eſt composé de Ham & Eaſter, à ce que croit M. Bochart. De Aſtarte Deeſſe Phenicienne, ce ſont ſes mots : premiérement les Illyriens, puis les Allemands ont fait Aëſtar ou Eaſter nom d'vne Deeſſe, en memoire de laquelle les Anglois venus des Saxons appellent encor Eaſter le mois de Mars ou d'Auril, auquel ſe celebre la Paſque, parce que les ſacrifices que l'on faiſoit à cette Deeſſe ſe rencontroient en méme ſaiſon. Beda liu. de Tempor. chap. 12. *Aprilis Aëſter monath, qui nunc Paſchalis menſis interpretatur, quondam à Deâ illorum, quæ Aëſter vocabatur, & cui in illo feſta celebrant, nomen habuit.* Peuteſtre qu'à cette méme Deeſſe ont eſté conſacrés par les Saxons autrefois habitans du Beſſin, les lieux d'icy prés qui portent le nom d'Eſtreham, car Eſterham ſignifie en la langue des Saxons, domicile de Eaſter qui étoit leur Deeſſe. Voyés Spelman en ſon

petit Traité de *Menſibus*, où parlant du mois d'Auril, il rapporte à peu prés les mémes choſes que M. Bochart, en ce qui regarde, s'entend, cette Deeſſe Eaſter.

AV MESME.

POURQUOY non, Monſieur, pourquoy ne parleriés vous pas de nos vins d'Argences? Vous eſtes obligé à cette petite reconnoiſſance enuers la Nature, qui nous eſt ſi bonne mere, & qui nous ayant abondamment pourueus de tout ce que l'on peut ſouhaitter au monde pour les vſages, ou pour les plaiſirs de la vie, nous a auſſi donné des vins, *nec voluit nos expertes eſſe tantæ ſuauitatis.* Car ſi les vins d'Argences ont de la verdeur, nous en auons d'autres encore à nos portes, je dis à Ecoüille, qui ſont fort agreables; & pour peu que l'on euſt pris ſoin de cultiuer nos coſteaux de Buly & d'Amayé, au lieu de l'agreable verdure des petits pois nouueaux qu'ils nous donnent, ils auroient

Par l'éclat de la pourpre & de l'or des raiſins,
Fait naître de l'enuie au cœur de nos voiſins.

Voicy le Quadrain dont eſt queſtion, auec l'explication que vous m'en aués demandée. Ie vous le donne tel qu'il eſt rapporté par Robertus Cenalis, & par M. du Moulin Curé de Manneual, dans ſon Hiſtoire de Normandie.

Le Vin trenche-boyau d'Auranches,
Et romps-ceinture de Laual,
Ont mandé à Renaut d'Argences,
Que Colinhou aura le gal.

Ces quatre vers expriment quatre ſortes de vins que nous auons en Normandie. Laual eſt vers les confins de Bretagne : Colinhou eſt vn vin que les habitans du païs de Caux tirent des vignes attachées à leurs arbres ; & ce mot eſt ſans doute vn nom propre de celuy qui le premier s'auiſa de gouuerner ainſi ſes vignes. Argences eſt vn petit Bourg dans nôtre voiſinage, où croiſt ce vin que nous appellons vin Huet. M. Bochart croit que ce mot a eſté corrompu de l'Anglois VVite VVin, ç'eſt à dire vin blanc, & que ces vignes furent premiérement plantées par des Anglois qui les auoient apportées de Guyenne, & des autres lieux de la France. Pour moy j'eſtime qu'il a eſté ainſi nommé du nom de celuy qui cultiva cette vigne, & qui s'appelloit Huet, diminutif de Hué, comme qui diroit petit Huë, nom que pluſieurs familles portent icy ; ce Huet en ſon ſurnom s'appelloit Renaut, comme nous voyons des gens qui ont nom Iean Simon, Pierre Sanſon, Noël Lucas, Iacques Ieanne, l'vn des noms propres deuenant vn nom de famille : c'eſt ce qui m'a eſté confirmé par quelques-vns de nos anciens Bourgeois. Or que les liqueurs & les fruits, auſſi bien que les fleurs, prennent ſouuent leur denomination de ceux qui les ont premiérement cultiués & le plus aymés, il y en a mille exemples. Ainſi diſons-nous du Marin Onfroy, ç'eſt à dire, des pommiers & du ſidre que planta le premier, & que fiſt le premier vn gentilhomme qui s'appelloit Marin Onfroy, Seigneur de S. Laurens, Vairet, & autres terres, biſayeul de M. du Queſné, Conſeiller d'Eſtat, & qui apporta de Biſcaye des greffes de cette ſorte de pommiers. La Nicotiane, autrement herbe à la Reyne, priſt ſon nom de Monſieur Nicot, Maiſtre des Requeſtes, qui l'enuoya de Portugal pendant qu'il y étoit Ambaſſadeur l'an 1560. comme il le témoigne luy-méme dans ſon Dictionnaire,

où il rapporte la belle Epigramme que Buchanan fist là-dessus.

Doctus ab Hesperijs rediens Nicotius oris
Nicotianam rettulit.......

Dans Pline liu. 14. c. 6. *sunt & vina Potulana ab authore sic dicta; & Corelliana castaneæ species debetur Corellio Romano Equiti.* Et quelques-vns croyent que l'Hipocras est ainsi nommé, à cause que cette composition fut premiérement faite par Hippocrate ou Hippocras, car ce nom se trouue écrit de la sorte dans le Roman de la Rose, & les autres vieux Autheurs. Venons à nôtre Gal, il signifie pierre ou caillou, dans la septiéme Muse Normande.

D'engaigne qu'ils auoient aprés estre sortis,
Ils prirent de gros gaux & cassirent les vitres.

De Gal l'on a fait le diminutif Galet, que l'on prend pour le grais dont l'on paue les ruës, estendre sur les galets ou sur les quarreaux; mais qui signifie proprement ces caillous que l'on trouue sur le bord de la mer; nos Enfans appellent, gals ou gaux, deux pierres plantées & posées en telle distance que l'on veut, dans quelque grande place où ils joüent auec des crosses; dont ils frappent & poussent vne balle ou autre chose, & partant promptement du lieu où est leur gal, tâchent de la pousser jusqu'à l'autre gal, ce que s'ils peuuent faire sans que leurs compagnons qui joüent contre eux les en empeschent, cela s'appelle auoir ou gagner le gal, ç'est à dire gagner la partie : Delà nous auons dit metaphoriquement, auoir le gal, pour dire, auoir l'auantage. Quant à ce qui regarde cette eruption d'eaux, qui de fois à autre arriue dans nôtre voisinage, le plus souuent en esté, sans debordement de riuieres

ny orages precedens, & que nous appellons VVitoüart, ç'eſt vn petit prodige qu'il ſuffit que M. de Bras ait remarqué en ces termes. « Au village de Rots & Bre-« teuille l'Argulleuſe, quoy qu'il n'y ait aucun cours « d'eau ny fontaines, mais ſeulement des puits bien « profonds, toutefois aux plus grands jours d'eſté l'on « y voit ſourdre des ruiſſeaux à fleür de terre, qui « font vn grand canal qui paſſe par le Beſſin, juſqu'au « Bourg de Douvre & à la mer, ce quel canal on « appelle Vitoüart, qui n'eſt pas ordinaire, & quand « il court, les anciens du Païs prédiſent qu'il y « aura cherté l'an enſuiuant, ce qui arrive ſouuent. » Ie croy que ce mot de VVitoüart, eſt compoſé de l'Anglois VVite, ou VVeite VVater, ç'eſt à dire eau blancheatre, parce qu'en effet, ces eaux du Vitoüart ſont argileuſes, blancheaſtres & mélées de terre. A Bayeux ils appellent encore VVatre de la bouë ou de l'eau fangeuſe, ſe vatrer, ç'eſt à dire ſe croter. Et pour le mot de VVit ou VVeit, ç'eſt à dire blanc, vous aués veu cy-deſſus que M. Bochart le faiſoit entrer dans la compoſition du nom de nôtre Vin huet. Ie l'ay veu auſſi employé, dans vne Chartre de l'an 1274. rapportée par M. du Freſne à la fin de ſon Villeharduin. « Elle commence ainſi, je miles de Galathas Cheua-« liers & familiaires dou tres-noble Empereor de « Conſtantinople, fais aſſauoir à tous ceux qui les « preſentes verront...... Item, que comme Sires Phi-« lippes de Galathas, euſt eu parchemin VViz ſans « écrit ſaielez dou ſaiel l'Empereor qui fu que il li « doient demander, & ſoient li parchemin rout par « deſſus (ç'eſt à dire rompu, ruptus) & demeure li « ſeel entier, & einſi ſoient raporté à l'Empereor, & « face cy Philippes letres de renoncement à tou-« ſaielées dou Saiel dou deuant dit Empereor fors a « vne procuration ſe elle fu faite à vn parchemin

« VVit que on li leiſſa ſeilé de ce méme ſeiel. » Mais à dire le vray, & ſauf le reſpect dû aux ſentimens d'vn grand Homme, je croy que le mot de VVit veut dire vuide, & non pas blanc; & nous pouuons bien auoir en Normandie quelques mots Anglois & Saxons, mais où eſt-ce que le Miles de Galathas les auroit eſté peſcher à Conſtantinople? Papier vuit, ç'eſt à dire vuide d'écriture où il n'y a rien de marqué. *Vacuum* en Latin ſe dit en pareil ſens. *Vacuæ Chartæ aut Tabulæ*, où il n'y a rien d'écrit, *l.* 11. *ff. de Iniuſ. Rup.* C'eſt d'Vlpien qu'eſt cette Loy couchée en ces mots, *Si binæ tabulæ proferantur diuerſis temporibus factæ, vnæ priùs, aliæ poſteà, vtræque tamen ſeptem teſtium ſignis ſignatæ, & apertæ, poſteriores vacuæ inuentæ ſint, ideſt, nihil ſcriptum habentes omnino; ſuperius teſtamentum non eſt ruptum, quia ſequens nullum eſt.* Dans Guillaume Guiart, là où il parle de la tranſlation du corps de S. Louïs de l'Egliſe de S. Denis, en la Sainte Chapelle de Paris l'an 1298.

> L'an M. ſans leſſer rien de vuit.
> CC. IIIIXX. XVIII.
> Fu le corps S. Louïs leué....

I'ay encore lû ailleurs le mot de vuid vvit & vuits, pour dire vuide; & il faut conſiderer que cette tranſlation du corps de S. Louïs, & cét écrit du Cheualier de Galathas ſont à peu prés de méme date, ce qui fait voir que ce mot étoit en vſage alors.





A MADEMOISELLE DE LA LVZERNE (1).

I.

SOVFFREZ enfin pour ma gloire que je quitte le masque : Il faut s'il vous plaist, que toute la terre ſçache aujourd'huy, que je ſuis ce Lycidas & cét Amynte, qui ay fait vœu d'honorer en Mademoiſelle de la Luzerne, ſous les noms de Philis & de Silvie, les Graces & la vertu meſme. Ce rare, & precieux aſſemblage du Bon & du Beau reluit ſi parfaitement en vous, qu'on peut dire avecque verité, que vôtre éclat eſt pareil à celuy des diamans, qui ne brillent pas moins au dedans qu'au dehors. L'averſion que je ſçais que vous avés pour les parfums & pour l'encens, me fait couper court là deſſus; & d'ailleurs le ſentiment que j'ay de mon inſuffiſance à vous rendre tout ce qui vous eſt dû, me force de me taire. Une grande Princeſſe, qui doit avec raiſon faire plaindre la Cour, de ce que la Province luy retient ſon plus precieux ornement; une bouche, dis-je, d'où ſortent les oracles, & une main digne de porter le Sceptre, ſont ſeules capables de vous faire juſtice. Cette Illuſtre Heroïne, qui ne voit rien au deſſus de ſa naiſſance, ni de ſes eminentes vertus; entre mille autres avantages, dont le Ciel l'a pourveuë, a celuy d'un eſprit ſi éclairé, &

(1) Les lettres ſuivantes, ſur des ſujets analogues à ceux des précédentes, ſont extraites du RECVEIL DES PIECES EN PROSE ET EN VERS. Caen, Iean Cavelier, M.DC.LXXI.

d'un difcernement fi net, que fon jugement & fon approbation donnent aux chofes leur plus jufte prix, & au plus grand merite, fa plus glorieufe récompenfe. Aprés donc ce qu'elle a voulu dire & écrire de vous, fi j'avois l'audace de croire y pouvoir rien ajoûter, je ne ferois pas moins ridicule, que celuy qui penferoit enrichir avec quelque ouvrage de plaftre un palais que la magnificence des Rois auroit rendu tout brillant d'or & de pierreries; ou qu'un autre, qui voudroit illuminer avec la fumante lueur d'une lampe, ce que le foleil en fon midy daigne éclairer de fes rayons les plus purs. Ce que je puis, & ce que je dois, Mademoifelle, c'eft de vous admirer avec un difcret filence, & de n'ouvrir icy la bouche, que pour vous fupplier d'agréer dans ces vers, que vos commandemens ou vos charmes ont fait naître, les foibles marques de la forte & refpectueufe paffion que j'ay d'eftre toute ma vie.....

II.

IL ne peut rien échaper à vos yeux, tous leurs coups font feurs, & ils ne vous ont point trompée, quand ils vous ont rapporté, qu'ils avoient vû quelque part, le nom d'Artufe. Si l'infolent qui vous a voulu rendre leur fidelité fufpecte, avoit bien étudié fon Ronfard, il y auroit lû cette epitaphe d'Artufe de Vernon, Dame de Teligny.

Cy gift, qui le croira? une morte fontaine;
Vne fontaine, non, mais vne belle fée,
Artufe qui laiffa fa belle robe humaine
Sous terre, pour revoir dans le Ciel fon Alphée.

Artuse, non je faus, c'est toy Nymphe Arethuse
Qui de tes claires eaux la source as fait tarir,
Et tarissant, ni eut ni Charite ni Muse,
Qui ne pleurast voyant ta fontaine perir,
Et rompant leurs cheveux, fraperent leurs poitrines,
Sur le haut d'Helicon languissantes d'esmoy,
Et maudissoient le jour qu'elles furent divines,
Pour ne sçavoir mourir de douleur comme toy.

D'Artus on a fait Artuse, comme de Louis Louise, Jean Jeanne, Philippe Philippine; & aujourd'huy parmy nôtre peuple, de Guillaume Guillemete, & de Pierre Perrete, ou Perrine, de Jacques Jaqueline, de Michel Michelle. Vous riés sans doute encor du bon Monsieur Frissingerus, auquel on persuada que vous aviés nom Guillemete, & que c'étoit pour vous qu'on avoit fait la Chanson :

Tant vous allés doux, Guillemete.....
Tant vous allés doux.....

Je vous dis, Mademoiselle, qu'aujourd'huy ces derniers noms ne se donnent qu'aux gens du commun : mais autrefois il n'en étoit pas ainsi. Car je trouve dans l'illustre maison de Meulenc, une Perrete, dame de Courseules, qui épousa Guillaume de Rosenivinen : & Monsieur vôtre pere m'a mis entre les mains l'original d'un aveu rendu l'an 1460. qui porte en teste ces mots. *De noble homme & puissant Signour Guillaume de Rosenivinen, Escuyer, premier echanson du Roy nôtre Sire, Signour de Courseulles, à cause de Demoiselle Perrete de Meulenc, son épouse, je Olivier Odierne confesse tenir.....* Remarqués vous, Mademoiselle, remarqués vous pas une verité, que ce M. Testu vouloit me contester dernierement chez vous; c'est qu'encore que dans les anciens titres des bonnes maisons de Normandie, on trouve souvent la qualité

de Noble ſeule, quelquefois neantmoins on y voit auſſi jointe celle d'Ecuyer, comme ajoûtant quelque choſe à l'autre? Ce Guillaume de Roſenivinen, si celebre dans l'Hiſtoire de France & de Bretagne, qui défendit quelque temps la petite ville de ſaint Aubin le Cormier, contre l'armée Royale, qui preſta en diverſes rencontres juſqu'à douze mille écus au Duc ſon maiſtre, & qui vit mourir à ſon ſervice quatre de ſes Neveux, & l'un de ſes freres, ayant épouſé l'Heritiere de Vaucouleurs; ce Brave, dis-je, étoit l'un des predeceſſeurs de Monſieur de Chamboy nôtre Gouverneur.

Vous ſçavés auſſi qu'il y a eu une Jaqueline Comteſſe de Haynaut, Hollande, Zelande, & Friſe, qui épouſa premierement Jean Dauphin de France; puis aprés Jean Duc de Brabant, & qui paſſa en ſuite en Angleterre, où elle eut pour troiſiéme mary, Hunfroy Duc de Gloceſtre, frere du Roy Henry. Il y a eu encore une Michelle, fille de Charles VI. femme de Philippes le Bon, Duc de Bourgogne : de ce mariage ſortit Charles le Hardy, pere de Marie, qui fut mariée à Maximilien premier, & qui porta par ce moyen dans la maiſon d'Autriche, la Bourgogne & la Flandre.

III.

N'En doutés point, Mademoiſelle, le Gentil-homme Vandomois, ç'eſt Ronſard, & Ronſard eſt le Gentil-homme Vandomois : Gentil-homme de nom & d'armes, grand amateur de ſa Caſſandre, grand amateur de ſon Grec & de ſon Latin, de meſme que de ſes *Antiques vocables*. Il vivoit ſous le regne de François premier, & de Charles neufiéme; au temps des fraiſes, des colets montés, des coiffes à pointe, & des manches,

& pourpoints à baleine. La Cour d'alors en vouloit par-là ; il falloit donc que les Muſes ſuiviſſent la mode, & on les aymoit toûjours équipées en habit de ceremonie. Je me doute bien, Mademoiſelle, que pour vous, de la maniere que vous avés l'eſprit tourné, vous les aimeriés mieux un peu negligées, badines, & ſi je l'oſe dire, un peu friponnes ; en un mot, telles que nôtre Malherbe

Nous les a fait voir habillées
Comme on les trouve quelquefois,
En juppe deſſous les fueillées
Danſant au ſilence des bois.

Ainſi un Tircis langoureux feroit mal-venu, à vous appeller ſa chere, ſa divine, ſon incomparable *Entelechie :* & vous croiriés qu'au lieu de douceurs & de fleurétes, il vous diroit des mots de l'exorciſme. Cependant, cette amerdouce Inhumaine, cette divine Caſſandre du Gentil-homme Vandomois, s'attendrit & ſe radoucit un peu, lors qu'il luy envoya ce Sonnet, le Chef-d'œuvre de ſa Muſe.

L'œil qui rendroit le plus barbare appris,
Qui tout orgueil en humbleſſe detrempe ;
Et qui ſubtil affine de ſa trempe
Le plus terreſtre & lourd de nos eſprits,

M'a tellement de ſes beautés épris,
Qu'autre beauté deſſus mon cœur ne rampe,
Et m'eſt avis ſans voir un jour la lampe
De ſes beaux yeux, que la mort me tient pris.

Cela que l'air eſt de propre aux oyſeaux,
Les bois aux cerfs, & les poiſſons aux eaux,
Son bel œil m'eſt. O lumiere enrichie

D'un feu divin qui m'ard ſi vivement,
Pour me donner l'eſtre & le mouvement,
Eſtes-vous pas ma ſeule Entelechie?

Ne me demandés pas, ce que c'eſt donc que cette ſeule Entelechie : je vous jure ſur mon honneur, qu'il y a plus de trente ans que je le demande comme vous, ſans l'avoir appris. Seulement vous diray-je, qu'un de mes Maîtres me dît autrefois, que ç'étoit un mot Grec, qu'on pouvoit expliquer en François, pour le mot de *Perfectihabie*, & que Perfectihabie & Entelechie, étoient la meſme choſe. Aprés cela, eſtes-vous pas fort inſtruite, & tres contente ? Je ſuis encor ſeur, que l'Hyver ne pouvant jamais eſtre de vos amis, vous feriés griſe mine, & petit accueil,

Au Dieu perruqué de glaçons
L'Hyver à la barbe ſonnante.

Et à Caſtor Dontepoulain. Et au Pere alme deliſoucy, donne-vie, oſte-ſoin; autrement le Dieu-cuiſſené : Et au Coq chante-jour, & à la Nymphe, Ayme-ris, & au Heros porte-ciel, tu-geant. Et à la Belle

Ayme-laine, Ayme-fil, Ayme-eſtain, Maiſonniere,
Longue, Palladienne, Enflée, Chanſonniere.

Devinerés-vous bien ce que c'eſt que cela ? c'eſt en un mot, & en terme humain, une Quenoüille. Et que penſés-vous que ce ſoit, qu'eſtre vêtu d'une robe de terre ? c'eſt en bon François, ne remuer plus ni pieds, ni mains, & eſtre mort.

Voilà comme Atropos les majeſtés atterre,
Sans reſpect de jeuneſſe, ou d'empire, ou de foy ;
Charles qui fleuriſſoit nagueres, un grand Roy,
Eſt maintenant vêtu d'une robe de terre.

Et avés-vous veu quelquefois des arbres brehagnes, & des navires mehagnes, autre part que dans la Franciade ?

La navire pouſſée
Ayant la prouë & la poupe froiſſée
Alloit mehagne.

Sur quoy le Poëte ſe commente ainſi luy-meſme. *Mehagne perclus : nos Critiques ſe moqueront de ce vieux mot François, mais il les faut laiſſer caqueter. Au contraire, je ſuis d'opinion que nous devons retenir les vieux vocables ſignificatifs.*

Eſtes-vous point toute tranſie, quand dans cette meſme Franciade vous voyés,

Pauvre Pucelle Heſione, attachée
Contre un rocher. La mer étoit couchée
Au pié du roc qui des flots repliés,
De la captive alloit baignant les pieds.
Perſée étoit ſur le haut de la roche ;
Ayant au poing ſa cimeterre croche
Penduë en l'air, qui l'ourque menaçoit,
Et des liens l'Infante delaçoit.

Et que dites-vous

Du Belier colonel de la laineuſe troupe,
L'échine de toiſon qui pour autruy ſe houpe.

Mais que c'eſt choſe souëfve & delicieuſe, ſi choſe le fut jamais au monde,

D'eſtre dans ce Bocage où l'on voit d'autre part
Les bras longs & tortus du lierre grimpart,
En ſerpent ſe virer à l'entour de l'ecorce
De ce cheſne aux longs bras, & le baiſer à force,
D'ouïr le Roſſignol chantre Cecropien,
Qui ſe plaint toute nuit du forfait ancien
Du mal-heureux Terée, & d'une langue habile
Gringoter par les bois la mort de ſon Ityle.

Pour Maître Alain Chartier, il étoit Normand, Secretaire du Roy, Poëte & Hiſtoriographe de Charles ſeptiéme, le Sarraſin & les delices de cette Cour-là. L'eſtime qu'il y acquît, fut telle, que Madame la Dauphine, l'épouſe de Louis onziéme, la fille du Roy d'Ecoſſe, le trouvant un jour endormy ſur l'un des

bancs de la ſale des Gardes, luy alla ſauter au cou, le baiſa coſté ſur coſté (qu'en ce temps nôtre métier étoit bon!) Elle le baiſa par la bouche, car, dit-elle, comment ne baiſer & ne cherir point une bouche d'où ſont ſorties, & d'où ſortent encor tous les jours tant de belles choſes. Et de fait, Mademoiſelle, que peut-on voir, ſans en excepter le palais de Phœbus, que peut-on voir de plus brillant que *l'Hopital d'amours?*

Ce riche & luiſant Hopital
Fondé ſur roche de rubis,
Clos par haut, les murs de cryſtal,
Et par en bas, de marbre bis.

Que peut-on voir de charmant ſans en excepter la belle Helene? que peut-on voir de beau à l'égal de la Dame qui preſidoit en ces aymables lieux?

Dame qui avoit diadyme
D'une étoille portant ſon nom,
De ſa clarté n'a pas la dime
Le Soleil qui a grand renom,
Car leans n'a clarté ſinon
Celle qui ſe part de ſes rais,
N'eſt auriflambe ni pennon,
Qui tant ſoit cler à cent fois prés.

Voilà ſans doute qui étoit attrayant à merveille; mais voicy le mal-heur. C'eſt que pour arriver à ce bienheureux Hopital d'Amours,

Y a chemin un pou avant
En l'abyſme d'une vallée,
Où ſe voit deſert long & grand
Comme une place deſolée,
Et la terre y eſt demélée
Toute de larmes & de plours,
De tous maux y étoit mélée,
C'étoit mon-joye de doulours.

Sous les arbres de deconfort
Avoit fleuves, puits, & foſſés,
Pleins de gens noyés juſqu'au bort;
Entre les autres trépaſſés,
Je vis dont j'eus douleur aſſés,
Leander & Hero s'amie,
Qui onques ne furent laſſés
D'eſtre loyaux jour de leur vie.

En un cemetiere giſoient
Les vrais & loyaux Amoureux,
Leurs epitaphes deviſoient,
Leurs noms y reconnus: entr'eux
Triſtan le Chevalier tres preux,
Lequel mourut de deconfort,
Lancelot du Lac, & tous ceux
Qui aimerent juſqu'à la mort.

Que peut-on ouïr de plus lugubre & de plus touchant, ſans en excepter la voix du cygne, & de l'alcyon, que cette complainte de l'Amoureux tranſi?

Ha! cœur plus dur que le noir marbre
En qui mercy ne peut entrer,
Plus fort à ployer qu'un gros arbre,
Que vous vaut tel rigueur monſtrer?

Et que peut-on entendre de plus cruel, que cette réponſe de la belle Dame ſans mercy?

De riens à moy ne vous prenés,
Je ne vous ſuis âpre ni dure,
Et n'eſt droit que vous me tenés
Envers vous, ni douce ni ſure.

Enfin, que peut-on imaginer de plus conſolatoire, & de plus lenitif que ces conſeils & ces avis, que l'amy loyal donne au pauvre peuple complaignant?

Or puis qu'en eſtes ſi avant,
Sçavés comment il en ira;

Il vous faut vivre en la ſervant,
Et ſouffrir tant qu'il luy plaira.
Et quand elle vous ſentira,
Humble, diſcret, & bien amant,
Par Dieu elle s'adoucira,
Dame n'a pas un cœur d'aymant.

Que ſi des ſentimens tendres, nous voulons paſſer aux grands & forts ſentiments, c'eſt là que Maître Alain excelle, & qu'il fait encore florés. En quelle belle aſſiéte ne met-il pas une ame, & quelle intrepidité ne nous donne-t-il pas contre la Mort, & contre tous les traits de la Fortune, lors qu'il nous repreſente ces grands exemples, & ces fortes conſiderations?

Quand nous cuidons eſtre plus haut,
Plus ſubitement decheons;
Il ne nous faut guere d'aſſaut,
Vn petit de froid ou de chaud,
Ou les mulets à nos talons;
Ou tout ſubitement mourir,
Mort ne regard' nôtre loiſir,
Et ne lui chaut pour abregier,
Non plus d'un Roy que d'un bergier,

Où ſont les Princes de la terre,
Où eſt Alexandre Dalier,
Celuy qui tant voulu conquerre,
Où eſt le bon Roy d'Angleterre
Artus & ſon courage fier,
Et Lancelot ſon Chevalier
Qui fut garde de ſon honneur?
Ils ſont morts comme un Laboureur.

Finiſſés, dites-vous; cela vaut fait, Mademoiſelle: en deux mots, Antiquaille pour antiquaille, & Fadaiſes pour fadaiſes; j'aymerais mieux les fadaiſes plaiſantes de maître Alain, que les doctes fadaiſes de Ronſard; &

je m'accommoderois mieux de la toque du pantalon, & du tambour de basque du Poëte Normand, que je ne ferois pas du heaume, de la brigandine, du gorgeris, & de la buffine du Poète Vandomois. Je ne voudrois pas pourtant en user si cruellement, que fit nôtre Malherbe, lors qu'il tira des lignes sur tous les vers de son Ronsard, depuis le premier jusqu'au dernier, comme s'il n'en eust pas trouvé un seul de bon. Je serois fâché d'en faire autant dans mon exemplaire, que j'ay en deux beaux grands volumes, bien commenté, bien imprimé, bien relié : car aprés tout, cela fait nombre & montre dans mon cabinet. Mais à dire le vray, je ne ferois pas d'affaire à un homme, pour avoir écrit au devant du premier tome, ou à la fin du dernier, ce que le Duc de Florence dît autrefois à un Autheur qui lui presentoit son livre, Messer Lodoico, houe Diavolo havetto pigliato tante coyonnerie ?

Les Poëmes ou Traités en rime de maître Alain, que j'ay fort à vôtre service, sont, l'Hopital d'Amours. Ballades en Amours. La belle Dame sans mercy. Le Breviaire des Nobles. Le Psautier des Vilains. Le debat du Cœur & de l'Oeil. La destruction de Troye. Le Miroir de Mort.

Voulés-vous, Mademoiselle, pour vous oster un peu le goust du sonnet de Ronsard, voir celuy de M. de Porcheres, dont je vous parlois il y a quelques jours. Ce n'est veritablement que vous changer de pointes : mais les unes sont pointes d'épines qui blessent; les autres sont pointes de diamants qui du moins brillent aux yeux. Ce dernier Sonnet fut fait pour Mad. la Marquise de Monçeaux, & il n'y a pas encore longtemps qu'un fort honneste homme me disoit, que M. de Porcheres, avoit trouvé la quadrature du cercle, la pierre Philosophale, & le mouvement perpetuel : cela veut dire en termes moins doctes, qu'il avoit

atteint cette perfection en fonnets, que tant de gens ont imaginée & cherchée, & que perfonne n'a pu trouver. Jugés-en s'il vous plaift.

Ce ne font pas des yeux, ce font plutoft des Dieux,
Ils ont deffus les Rois la puiffance abfoluë,
Dieux! non, ce font des Cieux, ils ont la couleur bleuë,
Et le mouvement promt comme celuy des Cieux.

Cieux, non, mais deux Soleils clairement radieux,
Dont les rayons brillans nous offufquent la veuë;
Soleils, non, mais éclairs de puiffance connuë,
Des foudres de l'Amour fignes prefagieux.

Car s'ils étoient des Dieux, feroient-ils tant de mal?
Si des Cieux, ils auroient leur mouvement égal;
Deux Soleils ne fe peut, le Soleil eft unique.

Eclairs, non, car ceux-cy durent trop, & trop clairs:
Toutefois je les nomme afin que je m'explique,
Des Yeux, des Dieux, des Cieux, des Soleils, des Eclairs.

Qu'en penfés-vous? Pour moy, fi j'étois une belle Demoifelle, de trois maux je choifirois le moindre, & j'aymerois mieux eftre la Belle aux Yeux-Dieux-Cieux-Soleils-Eclairs; que la Belle Entelequie, ou la Belle Dame fans mercy.

IV.

VOus eftes fur les épines; & quelque fleuries que foient ces épines, & quelque brillantes que foient ces pointes de M. de Porcheres, vous criés qu'on vous tire de là. Voyés donc, Mademoifelle, fi vous

aymerés mieux repofer un peu fur le tapis de fleurs, & écouter un moment le Roffignol de M. Pafquier.

Deffus un tapis de fleurs,
Les yeux tout noyés de pleurs,
Je repofois à l'ombrage :
Quand j'entens dedans ce bois
D'un petit oyfeau la voix
Qui degoifoit fon ramage.

Il me careffe tantoft
D'un Tu, Tu, *puis auffi-toft*
Vn Tot Tot, *il me begaye;*
Ainfi d'Amour mal-mené,
Le Roffignol obftiné,
Dedans fon tourment s'égaye.

Je te requiers un feul don,
Tu, Tu, Tu, *moy Cupidon,*
Tôt, tôt, tôt, *que je m'en aille :*
Il vaut mieux vîte mourir,
Que dans un feu me nourrir,
Qui jour & nuit me travaille.

Aprés cela, Mademoifelle, il ne faut plus rien entendre, ni attendre, fi ce n'eft ce propos fententieux du mefme Autheur,

La Mer, l'Amour, la Mort, embraffe, enflamme, entame,
La nef, l'Amant, l'Humain, qui va, qui voit, qui vit,
Son flot, fon feu, fa faux, rongne, ronge, ravit,
Le cours, le cœur, le corps, à l'âge, à l'Homme, à l'ame.

Car d'échantillons de la Poëfie de nôtre Bertaut, vous en avés affés pour juger ce qu'il étoit; un trop docte, & trop peu tendre galand, un bon couturier, & mauvais rentrayeur : cela veut dire, qu'il ne fçavoit pas affés l'art de faire ces liaifons imperceptibles que

demandent les vers; & qu'il mettoit trop en œuvre les Car, Mais, Donc, Puis, Ores, & autres connexions groſſieres que la proſe ſe reſerve. D'ailleurs, dans ſa rime il y avoit trop de raiſonnemens, pour ne point dire trop d'argumens à decouvert : Par exemple, dans cette Stance qui me vient de tomber ſous les yeux,

Ie ſuis donc obligé de vous ſervir, Madame,
Et de ſuiure les loix que voſtre œil me preſcrit;
Car ie ne ſuis qu'vn corps de qui vous eſtes l'ame,
Or le corps eſt tenu de ſervir à l'eſprit.
Bien ſont-ce des ſouhaits que jamais je n'eſtime
Par l'accompliſſement pouvoir eſtre finis;
Car qui d'vn ſi beau feu ſeroit digne victime,
A vous Soleil vnique il faudroit vn Phenis.

Eſt-ce pas bien chanté & bien conclu? Ne troublons pas davantage les cendres & les vers de Morts; & dans le commencement de cette agreable Primevére, finiſſons par ce joly Triolet que vous voulés avoir.

Le premier jour du mois de May
Fut le plus heureux de ma vie;
Le beau deſſein que je formay
Le premier jour du mois de May!
Je vous vis & je vous aymay;
Si ce deſſein vous plut Silvie,
Le premier jour du mois de May,
Fut le plus heureux de ma vie.

J'oubliois preſque à vous envoyer les noms des Amantes & des Amants Poëtes. Voicy ce que j'en connois, tant de ſages & honneſtes que de fous, & de libertins. Battis & Philetas, Sapho & Phaon, Lycoris & Gallus, Leſbie & Catulle, Delia & Tibulle, Cinthie & Properce, Corinne & Ovide, Biſſule &

Aufone, Lavre & Petrarque, Olive & Bellay, Caffandre & Ronfard, Califte & Malherbe. Au rang des Amants honneftes & fidelles, ajoûtés, s'il vous plaift, Philis & Lycidas, ou Aminte & Silvie. Peut-eftre me trouverés-vous d'abord bien hardy, de pretendre que ces illuftres Morts me donnent la main d'affociation, & me laiffent placer en mefme rang qu'eux. Mais fi vôtre modeftie vous laiffoit la liberté d'examiner les chofes, vous trouveriés qu'ils n'ont nul avantage fur moy, au moins en ce qui eft d'avoir bien placé fa paffion & fes refpects. D'ailleurs, un petit homme ne laiffe pas d'eftre auffi bien homme, que le plus grand Geant de la terre; & voit-on pas tous les jours affis en mefme rang des perfonnes de differente taille? Vous fçavés que la petite Republique de S. Martin, cachée dans l'Etat d'Vrbin, & qui fubfifte là, fous la protection du Pape, lors qu'elle écrit à la Republique de Venife, le fait avec cette fufcription ou adreffe de fes paquets : *A nôtre bien-aymée Sœur, la Sereniffime Republique de Venife : alla noftra chariffima forella, la Sereniffima Republica di Venetia.*

V.

JE le veux bien, Mademoifelle, changeons de ftile; je m'en vas prendre ma gravité la plus ferieufe, ou ma plus grave feriofité. Car M. de Vaugelas nous affeure, qu'il a tiré l'horofcope de ce mot, & qu'il doit s'établir un jour, fi toutes les regles de l'Aftrologie ne font fauffes.

C'eft fans doute une erreur populaire, & une facetie de la baffe cour, de dire que les Poëtes font tous de l'ordre des freres Mendiants, & que l'on ne monte le

Pegafe que pour courre le benefice, ou la penfion. Voulés-vous que nous reprenions la chofe depuis Moyfe jufqu'à Malherbe, & que fans fortir de voftre cabinet nous faffions le tour du monde ? Vous verrés à Ierufalem un Poëte Roy. A Sparte, un Poëte General d'Armée. A Rome, un Poëte de l'ordre des Chevaliers ; un autre de la famille des Cefars, d'autres Confuls, Préteurs & Intendants dans les Provinces. Mais renfermons-nous dans les limites de nos Gaules. L'Empereur Charlemagne; nos Roys, Robert & François I. la Reyne Marguerite ; Charles Comte d'Anjou, frere de Saint Louys; Raoul, Comte de Soiffons; Pierre Mauclerc, Comte de Bretagne ; & Tibaut, Comte de Champagne, ont fait des vers. Il vous fouvient de la chanfon que ce dernier compofa pour la Reyne Blanche, & qui commençoit ainfi,

Au rinouviau de la doulfour d'Eté
Que reclarcit li doiz à la fontaine,
Et que font verts bois & vergier & pré,
Et li roziers en May florit & graine :
Lors chanteray que trop m'ara grevé
Ire & efmay qui m'eft au cueur prochaine.

Et dans la feule Provence, combien eft celebre un Comte Remond Berenger? Combien a-t'on vû d'autres illuftres troubadours, qui ont fait maints & maints tenfons & fyrventes? Vous fçavés, Mademoifelle, que les fyrventes étoient des fatyres, & les tenfons des difputes d'Amour, les vns foutenans un party, les autres un autre; fur quoy des Seigneurs & des Dames de qualité prononçoient comme Iuges fouverains, tenant pour cét effet cour ouverte, & les Iugemens qu'ils rendoient s'appelloient *lous Arrefts d'Amour*, comme M. de Cafeneuve nous l'apprend au long dans fon joly Traité des Jeux floraux de Touloufe. Que fi

des palais des Princes, & si des siecles éloignés, nous venons à nôtre temps, & dans les maisons particulieres, nous trouverons encore de ce costé-là, que le Parnasse n'est pas tout plein de menu peuple, & que tous les Amants des Muses ne sont pas de petites gens. Ronsard se vantoit de la maison de la Trimoüille, & de Bouchage. Bellay, de celle dont il portoit le nom. Baïf, de celle de Laval, & de Malicorne, & saint Gelais, de celle de Lansac. Tahureau, des Autels, Butet, Pibrac, du Bartas, furent tous de familles nobles. Belleau fut Gouverneur de M. d'Elbœuf, Garnier Lieutenant General au païs du Mayne, & Scevole de Sainte Marthe, Thresorier general de Poitou. Et pour nous referrer dans l'enceinte de nos murailles; ce Malherbe dont nous avons tant parlé, & dont l'on ne sçauroit parler assés, Vauquelin, des Yveteaux, Chanteville, le Fanu, étoient Gentils-hommes, la plus part d'eux ont passé par les beaux emplois, tous ont esté aussi bien que Sarrasin l'ornement de leur siecle, & les delices de la Cour; tous ont plus soupiré pour la Gloire ou pour une Maîtresse, qu'ils n'ont pas fait pour l'Abbaye, ou pour la pension.

N'est-ce pas là parler gravement, & plaider comme il faut la cause commune? N'étes-vous pas contente? Sçachés que nous autres favoris des Muses, ne portons pas simplement des couronnes de Laurier en qualité de Poëtes, mais que nous en avons porté d'or massif en qualité de Rois. C'est M. Saxo Grammaticus, & Monsieur, vous ne connoissés autre, qui rapportent, qu'aprés la mort de Frothon, Roy de Dannemarc, les Etats ne sçachant sur quelle teste porter la couronne de leur Roy defunt, la proposerent pour recompense à celuy des Poëtes de la Cour, qui celebreroit le mieux les vertus de ce Prince, & qu'un certain Poëte nommé Hyaric, pour avoir excellé par dessus les

autres, fut couronné Roy de Dannemarc. Et bien, Mademoiselle, qu'en dites-vous ? voyés vous à quel jeu vous joüés, quand vous faites si rude à pauvres Poëtes : sçavés vous bien à qui vous parlés ? vous parlés peut-estre à des gens qui seront demain matin Rois de Dannemarc. Et si cela arrive que sera-ce ? vous serés sans doute alors fort étonnée. Rasseurés-vous pourtant, & ne relâchés rien de vos droits. Car quelque éclat qu'ait le Thrône & le Diademe, tout le monde n'y donne pas, & n'en fait point sa supreme felicité. Je connois des gens qui aymeroient mieux estre en la place d'Alain Chartier, qu'en celle de M. Hyaric, & qui prefereroient un fin baiser, à une couronne de perles fines : Oüy, Mademoiselle, oüy, encore une fois, ce joly Berger qui mît tout en feu, & qui eut le plaisir de voir des choses, mais des choses que personne que luy n'a jamais veuës, ni ne verra jamais, ce joly Berger n'est pas seul qui estimeroit plus un petit bout de l'écharpe, ou du busc de la Reine des Amours, que tous les sceptres, & toutes les pierreries de la Reine des Dieux. Par exemple, un M. d'Ovide, un M. Vetturio, un M. de Iohannes secundus, dont vous vouliés dernierement que je vous donnasse en François *les Baisers Latins*, c'est à dire, que vous vouliés que je vous donnasse de la Lune, un M. Guillan le pensif.....

VI.

J'Ay sçû de diverses personnes, que cette sorte de civilité & d'expression, *Baiser les mains*, *faire & presenter ses baisemains*, usitée parmy nous, parmy les Espagnols, & les Italiens, est inconnuë aux Alle-

mands, Anglois, Suiſſes, Hollandois; & en general à tous les Peuples du Nort. Un Autheur moderne a crû qu'elle nous étoit venuë d'Italie, & que le premier parmy nous qui s'en étoit ſervy, étoit Ioachim du Bellay. Mais c'eſt ce que j'ay peine à me perſuader, parce que je ſuis fort trompé, ſi je n'ay lû *faire ſon baiſemain à ſa Dame*, dans l'Hiſtoire de Meluſine, où dans quelque autre de nos vieux Romans. Quoy que ç'en ſoit, l'origine qui eſt ce que vous voulés ſeulement ſçavoir, s'en trouve dans un ancien uſage qui ſe pratiquoit, & qui eſt rapporté par Argentré ſur la Coûtume de Bretagne, & par Godefroy ſur celle de Normandie. C'eſt qu'autrefois la forme de rendre & recevoir l'hommage, étoit, que le vaſſal noble baiſoit ſon Seigneur par la bouche, & le roturier, par la main. Ainſi dans le Roman de la Roſe, Cupidon dit à l'Amant qui ſe rendoit à luy :

Or je veüil pour ton avantage,
Qu'à preſent me faſſes hommage;
Tu me baiſeras en la bouche
A qui aucun vilain né touche:
Je n'y laiſſe mie attouchier
Chacun vilain comme un boucher.

Dans Huon de Bordeaux, quand Oberon ſe fut depoſſedé de ſon Royaume, & qu'il l'eut mis en la main de Huon, il appella le Roy Artus, & lui dît. « Artus parce que je deſire de tout mon cœur, qu'aprés « le trepas que je feray de ce monde, vous ſoyés & « demeuriés en bonne paix & amour enſemble, vous « & Huon de Bordeaux, mon bon amy, je vous donne « & vous reveſts de tout le Royaume de Boulquant, « & de tout le Royaume que Sybille y tient de par « moy, pour en faire & joüir à vôtre volonté, & de

« toutes les faeries qui sont es plaines de Tartarie, & « veux que là ayés telle puissance, que par de-là ay « baillée à Huon de Bordeaux, pourvû que devant « moy luy en ferés hommage, & que bonne paix & « amour soit entre vous deux ensemble. Alors le Roy « Artus, Morgué & Transsine, & tous les nobles « Barons qui là étoient, remercierent moult le Roy « Oberon, & dirent qu'onques jour de leur vie, « n'oüyrent parler de si riche don, qu'Oberon avoit « fait au Roy Artus. Alors le Roy Artus en la presence « d'Oberon vint faire hommage, & baisier en la bouche « le Duc Huon de Bourdeaux, & moult grande liesse « fut demenée au palais, car tous les plus nobles « Barons de faerie, & les plus belles Dames fées y « furent là. » Dans l'hommage que le Duc de Bretagne rendit à Charles VII. de sa Comté de Montfort, aprés que du Tillet a rapporté ces paroles, *vous jurés & promettés par la foy & serment de vôtre corps, de servir le Roy, & obeïr comme vôtre souverain & lige Seigneur, contre toutes personnes qui peuvent vivre & mourir sans aucune en excepter, & il vous reçoit, sauf son droit & l'autruy, & vous en baise la bouche.* Il ajoûte, *ces choses proferées, ledit sieur Duc dît, Monseigneur, ainsi le fais-je vraiment, & celle réponse donnée, nôtre Sire le Roy, reçût ledit sieur Duc au baisier, comme est accoûtumé.* Ces façons de parler & de faire, pourroient se rapporter encore à une coutume plus ancienne, qui étoit, que dans les adorations premierement des Dieux, & puis des Empereurs, les adorateurs s'inclinant du costé droit, portoient leur propre main à leur bouche, & aprés l'étendoient vers le Dieu, ou vers le Prince auquel ils avoient à faire, comme il se voit dans Lucien, & les autres Autheurs. C'est au Dialogue des Sacrifices. Le laboureur, dit-il, offre à Iuppiter un bœuf, le berger un agneau, le

chevrier une chevre, celuy-cy, de l'encens, celuy-là, des gasteaux; mais le Pauvre qui n'a rien, les adore en se baisant la main & s'inclinant. De là est venu qu'on a dit *jactare & porrigere oscula*, jetter & presenter des baisers. Aujourd'huy encor, dans nos saluts & reverences, nous pratiquons presque la mesme chose. Parmy les Iuifs, le semblable à peu prés s'observoit. Car dans le Ps. 2. il est dit, *Baisés le fils*, & cela en témoignage de soumission. Au 1. Liu. de Samuel, chap. 10. vous lisés, *Or Samuel avoit répandu une phiole d'huile sur la teste de Saül, & il le baisa.* Et dans la Genese, chap. 41. ℣. 40. ou il est parlé de Ioseph, nous voyons que Pharaon dit. *Tu seras sur ma maison, & tout mon peuple te baisera la bouche.* Nous n'avons retenu dans le discours que le respect qui paroissoit plus profond, je dis de baiser les mains, car l'on ne dit pas, faire des baisebouche, ni je vous iray baiser la bouche. Dans les actions mesme, lors qu'il y a grande inegalité entre les personnes, on ne baise que la main, ou le bas de la robe.

Au reste, Mademoiselle, le bon Monsieur Fressinger, vôtre maître en Langue Italienne, est encore un peu écolier en la nôtre. Vous avés eu raison de le reprendre, lors qu'excusant son absence de quelques jours, il vous a dit, qu'il avoit esté contraint de faire l'école buissonniere, car cela ne se dit que des écoliers, & non pas des maîtres. Il pourroit pourtant à un égard avoir sujet de parler ainsi, puis qu'au lieu du peu d'Italien que vous apprenés de luy, il apprend chez vous bien du bon & du beau François. Mais vous ne me demandés pas de douceurs ni de fleuretes, vous me demandés la source où l'on a puisé cette expression triviale de *faire l'école buissonniere*, pour dire s'amuser & n'aller point à l'école. Vous demandés toûjours, & vous voulés qu'on vous donne toûjours tout ce que

vous demandés : on vous demande toûjours, on prie, on plaint, on soupire nuit & jour, & vous n'accordés jamais rien. Cependant en bonne justice, il faut faire à autruy ce que nous voulons nous estre fait. Tout beau, j'oublie les leçons que vôtre illustre amie me donnoit autrefois, & la chanson qu'elle & moy disions encor dernierement.

Dedans ma passion
Je sçais bien cacher mes desirs ;
Et ma discretion
Me fait etouffer mes soupirs ;
J'endure
Sans murmure
Et crois mon tourment glorieux,
Puis qu'il est l'effet de vos yeux !

Retournons à nôtre *école buissonniere.* Cette locution est née au village, & Monsieur de Cotgrave dans son dictionnaire, l'explique ainsi, *chercher des nids de petits oyseaux.* Par où il marque, qu'il a cru, qu'un enfant est dit faire l'école buissonniere, lors qu'au lieu d'y aller, il s'amuse à chercher des nids dans les hayes & dans les buissons ; ce qui est assés le divertissement des enfans : d'où vient que Claudien en l'epithalame de Celerine, parlant des Amours qui s'étoient épandus çà & là, lors que Venus dormoit, dit,

Pars vigiles ludunt, aut per virgulta vagantes
Scrutantur nidos avium.....

Souffrés ce Latin en faveur de M. Fressinger. Car je m'asseure bien que vous luy montrerés mon billet, & je suis bien asseuré qu'il n'y croiroit non plus qu'à l'Alcoran, s'il ne voyoit les textes en original. Il vous

dira, s'il luy plaiſt, que ce Latin ne ſignifie rien autre choſe, ſinon que,

Pendant que Venus ſommeille,
Des Amours la troupe veille,
Et dans ce bois écarté
Ils joüent en liberté;
Tantoſt ſur la tendre herbete
Ils ſe donnent la jambete;
Tantoſt font chapeaux de fleurs
De mille & mille couleurs:
Ou dans petites corbeilles
Ils cueillent fraiſes vermeilles,
Ou cherchent aux arbriſſeaux
Des nids de petits oyſeaux.
Puis enſemble à tire d'aile
Vont voir l'épouſe nouvelle,
Et veulent s'entreravir
La gloire de ſe ſervir:
Sans faire quartier ni grace
Sur les cœurs ils font main baſſe;
Et lors que leur coup eſt fait
Les uns plus vîtes qu'un trait
Gagnent azile fidelle
Dans le beau ſein de la Belle,
Les autres dans ſes beaux yeux
Se ſauvent à qui mieux mieux.
Ainſi quand Venus ſommeille
Des Amours la troupe veille.

Mais le ſieur Goulart ſemble donner lieu de croire qu'il a penſé, qu'un enfant faiſoit l'école buiſſonniere, quand au lieu d'y aller, & craignant d'eſtre chatié pour quelque faute, il ſe cachoit derriere un buiſſon. C'eſt en ſon Traité des afflictions qui arrivent aux fidelles, qu'il dit. « Penſés quelle honte ce ſeroit, & « comme on ſe gaudiroit d'un Gentil-homme, qui ne « feroit autre choſe à la guerre, que ſe peigner,

« teftonner & parfumer, & qui tous les jours fe re-
« garderoit au miroir pour s'accoutrer. Penfés auffi
« quels vaillants foldats nous fommes, & quelle belle
« reputation nous aquerons, fi en la guerre où nous
« devons eftre toutes nos vies, durant que les allarmes
« fe donnent, & que tout le monde monte à cheval
« pour aller à l'écarmouche, nous voulions faire la
« cane, ou nous aller cacher derriere un buiffon,
« comme les enfans qui n'oferoient aller à l'école
« de peur d'eftre foüettés. »

VII.

VOus nous avés folennellement défendu de vous conter fleurete, cela fur peine de la vie, c'eft à dire, fur peine de ne vous voir plus; & en mefme temps vous m'ordonnés de vous parler des fleurs. Vous me demandés fi les premiers Tirfis & Tytires, ont fçeu ce que c'étoit que d'œillets & d'anemones, & s'ils en mettoient aux guirlandes qu'ils faifoient pour leurs Amarilles & leurs Silvies. C'eft ce que les fçavants Meffieurs Bochart & de Grentemefnil, feroient peut-eftre affés empefchés de vous dire, quoy que celuy-là nous ait admirablement bien expliqué les mandragores du Patriarche, & que celuy-cy nous ait admirablement bien peint la jeune Fragola. Neantmoins que ne dois-je, & que ne puis-je pas entreprendre, quand je me fens animé de la gloire de vous obeïr? Difons-le donc hardiment, Mademoifelle, oüy les œillets fimples que nous appellons Romanies, croiffoient fur les bords du Tybre, & fur les murailles du Capitole, de mefme qu'ils croiffent fur les bords de l'Orne, & fur les murailles de nôtre Château.

Quelle apparence y a-t-il, que la terre, nôtre bonne mere, euſt eſté ſterile en ſa verte jeuneſſe, & qu'elle s'aviſaſt d'eſtre feconde, & de faire de nouvelles productions, aujourd'huy qu'elle a plus de cinq mille ans, & qu'on la croit dans ſa vieilleſſe decrepite. Mais diſons auſſi que les œillets tels que nous les avons dans nos jardins, avec cette grande quantité de feüilles, cette varieté & bigarrure de couleurs, cette odeur forte de giroflées, ſont une invention des derniers ſiecles, des effets de l'art & du ſoin des hommes, & non de la Nature ſeule. La meſme choſe ſe doit dire des violetes doubles, des roſes de Hollande, blanches, jaunes & rouges, auſſi bien que de ces tulipes flagellées & panachées, qui faiſoient il n'y a pas long-temps toutes les delices, & toute la folie de nos curieux. La difficulté eſt plus grande de ſçavoir ſous quel nom les Romanies ont eſté connus : quelques-uns croyent que c'eſt ſous celuy d'Hyacinthe : & de ce nombre eſt Ronſard, dont on lit ces vers en l'une de ſes Elegies,

Que maintenant le cours de Nature ſe change,
Que tout ſoit transformé, que rien ne ſoit étrange ;
Le chardon ſoit la roſe, & la vermeille fleur
De l'œillet Aiacin, prenne blanche couleur.

Il appelle l'œillet Aiacin, parce que l'Hyacinthe nâquit du ſang d'Aiax. Pour les Anemones elles nâquirent du ſang d'Adonis, & leur nom a eſté formé d'un mot Grec, qui ſignifie le vent, parce qu'elles s'ouvrent aux douces haleines des Zephyrs, ſoit comme il y a plus d'apparence, parce qu'elles ſont ſi fragiles que le moindre vent fait tomber leurs feüilles. Tous nos doctes Simpliſtes aſſeurent que ces Anemones dont parlent les Autheurs Grecs & Latins, bien loin

d'eftre les anemones qui font l'un des plus beaux ornemens de nos parterres, ne font qu'une forte de pavots que nous voyons dans nos campagnes, & qu'on appelle des ponçeaux. En effet, on en faifoit fi peu de cas, que pour marquer un homme qui comparoit quelque chofe de tres excellent, avec quelque chofe de tres vil, on difoit en commun Proverbe qu'il comparoit la rofe avec l'anemone : & le berger de Theocrite, met entre la beauté de fa bergere, & la beauté des autres bergeres du hameau, la mefme difference qu'il y a entre la rofe & l'anemone, ou l'églantier. Que fi ces Meffieurs nos Sçavans n'en doivent pas eftre crus, & s'il eft vray que les anemones des Anciens & les noftres font la mefme chofe; il faudra dire qu'elles n'ont efté autrefois méprifées, ou qu'à caufe de leur fragilité, ou que fur ce principe que toute fleur pour bien foûtenir fon nom, doit contenter l'odorat auffi bien que la veuë, qu'autrement elle n'eft qu'une peinture, & non pas une fleur. C'a efté là vray-femblablement le fentiment de nôtre Malherbe, car ce grand amateur des rofes, qui difoit qu'il n'y avoit au Monde que deux chofes belles, les rofes & les femmes, & deux bonnes, les femmes & les melons, écrit ainfi en fa letre à M. l'Evefque de Mande. « Je fuis en un « âge où il y a de l'apparence que les Mufes qui font « fillettes ne font pas grand conte de moy, & que « pour le plus, elles ne me donneront que quelque « brin de lavande, quelque tulippe, ou quelque autre « de ces chetives fleurs, qui ne font bonnes que pour « le chapeau d'un nouveau marié de Clamard, ou de « Vaugirard. Mais quand je les conjureray au nom « de nôtre demy-Dieu, je m'affeure qu'elles n'ont point « de jardin qui ne me foit ouvert, & qu'il n'y a point « d'œillets ni de rofes qu'elles mefmes ne prennent la « peine de me cueillir. » Peut-eftre le bon homme ne

ſe laiſſoit-il pas tant mener par le bout du nez, & que ſon peu d'inclination pour les tulipes venoit de ſon peu de connoiſſance en un temps où l'on ne voyoit de ces fleurs que celles que nous voyons aujourd'hui ſur les boutiques de nos Patiſſiers & de nos Apotiquaires. Quoy qu'il en ſoit, je ſuis d'un tout autre avis que luy, au moins en un point, ſur lequel je ſuis preſt de jetter le gan à quiconque le voudra relever. C'eſt que je tiens qu'il n'y a que deux belles choſes au monde, la violete, & Philis; & deux bonnes, Philis, & les fraiſes; & tant que je vivray, on m'entendra chanter,

Mon Dieu! que ma fleurete eſt belle!

J'ay penſé dire, que ma Bergere, auroit-ce eſté un ſi grand crime, & ne me l'auriés-vous jamais pardonné?

Mon Dieu! que ma fleurete eſt belle!
Je l'aymeray juſqu'au tombeau.
Point d'yeux, point de cœur que pour elle,
Au monde il n'eſt rien de ſi beau.
Mon Dieu! que ma fleurete eſt belle!
Je l'aymeray juſqu'au tombeau.

LETRE EN VIEUX STILE.

VIII.

MA gente & douce Damoiſelle,

Moult ſuis emerveillé, & n'eſt nulli qui di pareil ne le fuſt, comment n'eſtes en opinion de vous retraire prez nous, à jour de tant de ſolempnitiez & beaux ébanoymens. J'en ſuis dans grand altere & de-

piteux au de là de ce que cuideroit aller imagination d'engin humain. Par ma foy ne peux-je mie comprendre de quelle achoison ou art de Nigromancie estes arrestée, & voulez habandonner nous autres pauvrets & langoureux. Quoy! seriez bien transportée en corps & ame dans le palais d'Apolidon? sainsin étoit par ma foy douce Damoiselle, voudrois-je y estre aussi pour éprouver avec vous l'arc des loyaux Amants. Enenda beau Sire, direz vous, nous sommes icy à nous ébaudir & solacier plantureusement en la saison gaye du vert & joly mois de May; nous entendons oysillons, pastourelles, & petits ruisselets faire à qui mieux mieux gracieuses melodies. Si voyons au matin le clair Phœbus atteler ses chevaux pour illuminer la machine ronde, & essuyer les prez florissants encor trempez des larmes de la fresche Aurore : & voyons au soir le mesme Phœbus s'empoindre sous les ondes, & tendre son tref de samy tout broché d'or, d'emeraudes & saphirs. D'une part, oit-on guermenter la douloureuse Echo qui remplit l'air de ses griefs plains & piteuses lamentations; & en autre endroit verriez Zephyrus avec s'amie Flora, qui se harpe gracieusement à elle, & luy veut bailler la cotte verte; & par aucune fois cuideroit bien trousser son cercot & vasquine : mais elle aveque rainseaux d'épine fleurie, luy fiert sur la dextre non si tant douloureusement que sang en jaille; si durement pourtant qu'il n'a mie envie de passer plus outre. Que voulez vous, à brief parler, la bonne Nature & le liart Genius s'entrefestoient gorgiasement, & toutes choses se recreant nous recréent. O douces chansonnetes des fresches & plaisantes serées du gracieux mois de Cupido! & vous solacieuses harmonies du vert Printemps tant agreables à la vermeille épouse du vieux Tithon, qui pourroit ou qui voudroit onquesmais vous guerpir? Par ma foy, belle Damoiselle,

veez cy foifon de beaux propos que nous alleguez, & en ce qu'avez dit pouvez dire voir. J'en veuil du tout convenir avec vous; à tel fi pourtant que m'accorderez qu'en la bonne cité de Ken il y a huy moult d'autres plus favoureux ébats. Sçavez donc s'il vous plaift, que depuis nonne jufqu'à vefpres, s'eft paffé chofes pour lefquelles chacune raconter faudroit bien long jour d'été. Suffife vous d'entendre qu'aprez qu'on eut oüy grant piece. * * * * * * * * * * *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
Or me tayray un peu quant à prefent de parler plus de ces befoignes, & commenceray à devifer autres joyeufetez & greigneurs foulas pour cil s'entend qui cœur y avoit. Vous euffiez donc veu au beau milieu des ruës & de cofté & d'autre palefrois richement aournés, & tirant chariots couverts de cuir en dehors, depuis haut jufqu'en bas, & en dedans tous pleins de velours, foye, or & argent, qui viroyent & reviroyent à l'entour de belle Croix; & illec dans ceux chariots entrevoyoit-on affis Damoifeaux & Damoifelles rigolans liement l'un à l'autre, & foy deduifans à grand hait. Tantoft chantoient virelais, puis difoient petits motets à l'oreille, & par desfois mangeoient d'epiceries; & tant avoient Damoifeaux & Damoifelles cointes cheres & treluifantes, qu'il vous fuft avis que la terre voulust entreprendre la guerre au Ciel d'eftre mieux eftelée. Las! tout cela veyoifie folitaire & planté droit comme un ivire devant l'huis de mon trifte taudis. Or là me va fouvenir de vous, douce Damoifelle, au moyen dequoy fe mouvoit panteleufement mon pauvre pis agité de maints fanglots, & maintes larmes me tomboyent des yeux groffes comme pois : & ores encor fuifie dans amertume non commune; fi que de rien deduire en plus outre ne m'entre mie au cœur. Et en bonne foy n'y a garde d'y rien entrer : car vous avez

belle amie robé cœur de moy, & emblé toutes roses & muguets, & n'avez laissé dans le vergier de m'ame, que soucis, épines & habondance de pensées. Sy qu'autre chose ne quiers qu'a jouïr de vôtre veuë, & desire tant que plus à avoir vôtre bonne amour dont suis empris, & continuation de vôtre bonne grace. A tant chere Dame à Dieu vous commant, & grant mercy de vôtre courtoisie.

Le tout vostre & qui muer ne peut
Vrian Damoisel de la Mer.

IX.

JE ne puis plus m'empescher de le dire, en verité vous estes insupportable. On sçait bien que le Ciel a fait vos yeux pour l'empire, comme nos cœurs pour la servitude; & de ce costé-là je ne trouve point étrange que vous vouliés tout vaincre & tout asservir. Mais de vouloir tout sçavoir, & nous oster tout ce que nous avons, cela est-il juste, cela est-il honneste, cela est-il d'une jolie Demoiselle? Si vous continués de la sorte, je ne sçais si nous pourrons sauver nôtre Grec & nôtre Latin. Quand je vous écris en vers, vous m'en renvoyés qui me font renoncer à la peinture: quand je veux joüer de la letre galante & du billet doux, & que pour cela je lis & relis mon Voiture; vous me montrés que mon Voiture ni moy n'y entendons rien. Que si je monte sur mes grands chevaux, & prends mon serieux, & mon haut stile; là dessus vous le prenés d'un ton qui rabaisse bien-tost mon caquet, & qui me fait ramper à terre. Poussé de tous costés, si j'implore le secours de Remondin, de Palmerin, de

Perion, d'Amadis, de Renaut de Montauban, de Huon de Bourdeaux, & ſi j'emprunte la plume de tous les autres Preux; tout auſſi-toſt vous me faites voir que Griane, Eſclarmonde, Meluſine, Oriane, Briſenne & ſa chere Dariolete, ne ſont que des beſtes auprés de vous. Tout de bon, cela ne me ſemble pas fort plaiſant que vous ayés tant d'eſprit; & bien loin d'eſtre du gouſt de ceux qui ſont bien aiſes de trouver en une meſme perſonne leur Maître & leur Maîtreſſe, il eſt de certains momens où je ne vous regarde pas de trop bon œil. Quelqu'un a dit autrefois : qu'ils ne m'ayment point pourvû qu'ils me craignent! ſeriés vous bien aſſés tyrannique pour dire la meſme choſe ? vous l'étes au moins aſſés pour ne vous contenter pas de nous confondre, & de nous battre juſques dans nôtre fort, mais pour vouloir que je vous en fourniſſe les armes. Il faut, dites-vous, que je vous faſſe voir tout ce que j'ay de vieux Autheurs, & les Manuſcrits meſme. Eh Dieu! qui eſt la jolie Demoiſelle autre que vous, à qui il ſoit jamais entré dans l'eſprit une telle penſée, & qui ait ſeulement prononcé ce gros mot de Manuſcrit ? Vous voulés ſur tout que je vous communique le Traité de Chevalerie, que l'Illuſtre & genereuſe Madame de Matignon m'a mis entre les mains; & vous me promettés auſſi une fois pour toutes, qu'aprés cela vous me ferés vôtre Chevalier, dans les formes & ſolennités accoûtumées. Et bien, Mademoiſelle, étudions & pratiquons, s'il vous plaiſt à l'envy, vous, ce qui eſt du devoir de celuy qui confere l'ordre, moy, ce qui eſt du devoir de celuy qui le reçoit : & je vous aſſeure bien que ſi pour me donner l'accolée & faire le reſte, vous avés l'attrempance & debonnaireté requiſe; de mon coſté j'auray pour vous ſervir toute l'humilité, loyaleté, & iſnelleté, que doit avoir franc & vray Chevalier.

Je vous envoye les portraits en petit de nôtre Académie & de nôtre Ville, que vous avez ſouhaité voir. Mais vous me demandés encore les Curioſités inoüyes de Gaffarel. Bon Dieu! qu'en voulés vous faire? il ne falloit plus pour vous achever de peindre, que de ſçavoir joüer du taliſman, & du charactere. J'ay encore à vôtre ſervice, un petit traité Arabe des Philtres, la Recepte de Goclenius pour faire de cét onguent ſympathique, où il entre du ſang d'un petit enfant nouvellement égorgé. J'ay la Magie de Delrio, la Demonomanie de Bodin, & autres telles menuës gentilleſſes, & jeux d'eſprit. Diſpoſés-en, Mademoiſelle, mais vous ne ſçavés dé-ja, vous ne ſçavés que trop l'uſage des charmes, & l'art de faſciner, c'eſt à dire, de tuer les gens avec les yeux. Quelle terrible Demoiſelle vous eſtes!



Cy eſt ly Traitie de Chevalerie à tous allans & venans.

Tranſlate du Latin en Langue vulgare.

LEs plus nobles offices qui entre les Hommes ſoient, ſont les offices de Chevalerie & de Clergerie. Clerc n'eſt mie contre l'ordre de Chevalerie, ni Chevalier n'enginne mie à Clergie, pource que l'un n'eſt contraire à l'autre, autrement ne feroit pas ordre.

Chevalier doit eſtre greigneur & moult avoir biens, pource que ſans chevanſe & ſans biens, & ſans moult grande baronnie, pas ne pourroit maintenir Chevalerie.

Empereur doit eſtre Chevalier & Seigneur de tous Chevaliers; comme auſſi affiert qu'ayt ſous ſoy qui Chevaliers ſoient, por à luy ayder à maintenir Chevalerie. Puis Rois ſy doivent avoir ſous ſoy Comtes, Vicontes, Princes, Ducs & Vavaſſeurs, & encor par deſſous cils, tous greigneurs Barons & Chevaliers d'un eſcu. Et tout quant qu'il y a de Rois & Princes, s'ils ſont Prevoſts & Baillifs autres que des Chevaliers, ils ſont contre l'ordre de Chevalerie, ſinon que Chevaliers à ce convenans ne fuſſent laittriez.

Quand meſtier eſt qu'aucun entre & vienne en l'état de Chevalerie, il convient donc que ſoit laittrie, & qu'il hante armes & tournois: ſi que duit & éprouvé ſoit pour bien garder ſoy & les autres que meine en

bataille. Et tout Chevalier ſy doit eſtre moult expert & adroit aux armes, mais auſſi doit-il avoir ſageſſe & attrempement pource que mieux vaut avoir ſageſſe & attrempement que force de corps & hardieſſe de cœur, & ſans celle ſageſſe Alexandre meſme n'euſt pas fait tant de belles proüeſſes d'armes; & quand il conquiſt les parties d'Orient, aſſavoir, Egypte, Judée, Chaldée, Perſe & Inde, juſqu'à la terre des Bragmans, ſi ne fut mie par les faits Chevalureux & belles appertiſes d'armes de jeuneſſe d'icel Alexandre, ainſois par l'art de Sageſſe des Anciens, qui o luy eſtoient & qui moult ſavoient commander Jeuneſſe.

Tout Chevalier doit eſtre de noble lignage, avoir âge competente, eſtre bel & gent, & d'une ſtature grande & vigoureuſe, car ſi de bas lieu eſtoit il deshonnoreroit Chevalerie, & ſi pas âge convenable n'avoit il pourroit ſe méprendre, & faire choſe contre l'honneur de ſon corps, comme eſt moult à craindre & douter Jeuneſſe. Comme auſſi ſemblablement eſt beauté à deſirer, & ſtature ni trop groſſe ni trop petite, ainſois belle & avenante. Mais ſur tout, ſoit ſain de corps & en ſes membres, moult ſaige, & de bon engin, eſtre bien moriginé, & craindre ſur tout, Dieu & ſon honnor, eſtre patient & fidele envers un chacun, de propos aſſis, & ne penſer autrement qu'on dit.

L'équipage de Chevalier s'y doit eſtre bel & bien dreſſie, avoir ſur tout bon palefroy & bonnes armures, ainſi comme heaume, haubergeon & harnois de jambes & de pieds, en la main droite une lance, & en la ſeneſtre, l'écu o la maſſe, les plates veſtues, ſon épée & couſtel, & ſon enſeigne pour bataille.

Chevalier doit avoir biens tant pource qu'à rober meine povreté, que ſans chevanſe & plante pas ne ſçauroit grand ſervice faire, mais pour liberalite avoir: & eſt la choſe qui mieux convient à Chevalier & luy

appartient que liberalité avoir; & à ce eſt rapportée une hiſtoire d'Alexandre, qui ſous nom d'Antigonus alla viſiter le Roy Porus, comme il eſt déclarié ſy aprés. Sous guiſe de ce Chevalier il le reçut moult honorablement, & le fiſt aſſoir à ſa table, & luy envoyoit de tous ſes mets dans vaiſſeaux d'or & d'argent, que Alexandre retenoit ainſi comme ſy eſtoient ſiens, donc moult furent les preſens ébahis & en avertirent le Roy Porus, qui lui demanda porquoy il faiſoit ainſy. Adonc reſpondit le Roy Alexandre ſous le nom d'Antigonus en ces mots, Sire je te prie que toy & ta Chevalerie entende un peu les couſtumes de la grand largeur du Roy Alexandre. Je Antigonus ayant oüy raconter ta grand renommée, ſy me ſuis affié à toy que n'ay pas moins cuidé eſtre large, & pource que ſa couſtume eſt, que tout Chevalier qui deſire emporter en ſa table comme ſiens tous veſſeaux d'or & argent dans quoy les mets luy ont eſté preſentez, ainſy penſoy que celle couſtume en toy fuſt. Et quand les Chevaliers du Roy Porus eurent entendus ces choſes ſy laiſſierent le Roy Porus, & ſuivirent Alexandre en ſon Chaſtel qui leur fiſt grands dons: & par celle exemple eſt liberalité recommandée à tout Chevalier, mais non mie prodigalité qui autant eſt contraire que avarice, car en l'un ni en l'autre riens ne vaut exſes, mais honneſte magniffiſenſe, & gratieuſeté liberale moult convient à Chevalier, & loyaulte faire en toute vertu.

Chevalier doit eſtre donc liberal & large, mais auſſy courtois & ſans vaine gloire, ſans aucun mauvais propos & ſans genglerye, & ſi doit avoir bon engin à bien cuider & faire tenir prontement tables rondes, hanter les tournois, & aller aux jouxtes, chaſſier cerfs, lions, & telles autres, mais ſur tout, juſtice & loyalete, charite, humilite, eſperance & iſneleté.

L'Office du Chevalier eſt de moult garder le droit de ſon Prince, & à luy eſtre loyal, defendre orphelins & veuves, & toute autre maniere de gens meſaizez, & ſerchier larrons & robeurs de peuple, & tels mauvaiſes gens, & pource doit avoir Chatel, Villes ou citez, pour tenir main forte, & raiſon & juſtice garder à tous, tenir ſon harnois bel & net, & avoir touſiours ſon palfroy preſt pour aller combatre.

Por eſtre fait Chevalier, il convient quelque ſolennelle feſte comme Paſques, ou Noel; examiner bel & bien ſa conſcience, & communier & jeûner le jour de devant, auquel faut eſtre adoubé Chevalier, & la nuit veiller en prieres & oraiſons dans l'Egliſe, puis eſtre couchié dans un beau lit gentement, & le lendemain de la feſte que aura eſté adoubé, faire chanter une Meſſe ſolennellement, pour ſe preſenter à genoux devant l'autel, & s'offrir de bon cœur à Dieu, & à l'ordre de Chevalerie : puis aſſiſter au Sermon, où eſt declaré l'honnour de Chevalerie, & le devoir de tout Chevalier en icel ordre, puis s'agenoiller devant l'Autel, & liever en haut ſes mains & ſes yeux; & le Duc ou Prince, qui l'ordre de Chevalerie donne, s'accointe du Chevalier & luy ſeint le gleyve, baiſe le Chevalier en la bouche, & luy donne une accolée. Puis la meſſe eſtant finie, icel Chevalier eſt mené par Ville pour le monſtrer à la gent qui le reconnoiſt Chevalier, & por avoir greignor paor & tremor, c'eſt à dire, crainte de mal faire & de mal penſer. Et eſt cil jour mené grand feſte par tote la citey, & eſt grand mangier; & ſi ſe fait de grands dons tant par le Chevalier nouvel, que par le Prince, ou le Roy, à tous autres Chevaliers qui là ſont, & tout le reſte du jour ſi ſe paſſe à jouxter & bourder.

Et ce eſt le menu Traitie de Chevalerie. Aprés lequel ferons de tout ce que deſſus les ſignifiances.

Des ſignifianſes en general de l'ordre de Chevalerie.

LEs ſignifianſes en general en l'ordre de Chevalerie, ſont en la maniere qui enſuit. Tout premierement eſt, que tout ainſy comme confez & repentans ſont les Chevaliers, ils doivent avoir touſiours l'ame nette, & ſans ſoüillure aucune de pechye mortel, d'empuis le jour que ſont faits Chevaliers, juſqu'à l'heure de la mort.

Le lit où ſont couchiez, ſignifie que doivent conquerre par Chevalerie un beau lit d'honneur en ce bas Monde, puis à la fin Paradis.

Quand devant qu'eſtre au lit couchiez ſont lavez & baignez, o le poil rey, ſignifie netteté de cœur, & qu'ils doivent touſiours avoir l'ame pure.

Que la robe linge & blanchye, qui eſt baillée au liever du lit, ſignifie candeur; & la robe meſme qui fut baillée à nôtre Seigneur Jeſus, la robe vermeille ſignifie que tout bon Chevalier doit ſouffrir peine & épandre ſang, tout premierement pour le droit de Dieu, & de ſon Egliſe, puis de ſon Seigneur & Roy, & aprés pour toute Juſtice, & perſonnes indefenduës.

Les chauſſes noires qu'on prend en aprés ſignifient humilité, & quand de pas que nous faiſons ne tendent rien qu'à la mort.

L'épée ou glayve trenchante des deux coſtez, qui eſt faite en croix, denote en premiere inſtance, que tout ainſi que nôtre Seigneur fut victorieux en Croix, auſſi

faut-il vaincre en toute bonne équité, affçavoir, tout premierement les ennemis de la Croix, puis tous autres en aprés : & comme elle trenche des deux coftez; auffi font compris au devoir du Chevalier, tant l'intereft temporel, que le fpirituel. Et ce dit nôtre Seigneur en l'Evangile, que qui n'a glayve li vende fa cotte & l'achete; & à ce répondit S. Pierre, & dift, Sire véez cy deux glayves, & à ce nôtre Seigneur répondit, il fouffit. Mais fes Difciples pas ne fçavoient, que ung eftoit le pouvoir qu'il donnoit à S. Pierre, de pardonner & corrigier tous les pechyez : & pour l'autre, le glayve de pugnition qui aux Princes du temporel appartient.

Comme auffi par l'épée & la reinge ou fengle qui eft blanche, eft fignifliance que doit garder nettement les reins qui en font ceints de toute ordure de luxure, & deshonneftes penfées.

L'accollée fignifie proüeffe, & qu'on fe doit fouvenir de cil qui a fait Chevalier, & tant plus qu'il eft bon, loyal, & droiturier, tant mieux fera pour le Chevalier; car s'il n'eft mie tout tel que doit eftre, il donne ce qu'il n'a mie, & s'il avenoit que Chevalier ne fuft mie tel comme il affiert c. a. bon, loyal, & heureux en guerre, à ce bien pourroit-il s'en prendre, & pource à cela doit moult regarder nouveau Chevalier, de quelle main le peut eftre.

Le bayfier en la bouche, eft fignifliance d'amour & de paix, & que le nouvel Chevalier doit avoir loyaulté, franchife, & refplendir par vertus de bonnes œuvres, & furmonter les autres par liberalité & courtoifie.

La lance qui droite eft, fignifie auffi droiture qui doit eftre au Chevalier.

Le fer denote fa force, & le pannonfeau qui eft veu de haut & loin, fignifie que la verité d'icel doit eftre connuë de tous.

Le chappel de fer ſignifie vergogne, car ainſi comme vergoigne fait baiſſier les yeux, auſſi fait le chappel de fer qui défend le Chevalier en ſon chief, comme la crainte de vergoigne empeſche le Chevalier, qui eſt le plus haut état de tous, qu'il ne s'encline à vilennie, & ne faſſe choſe indigne de vray Chevalier.

Le Hautbert, ſignifie châtel & fortereſſe, qui ſi bel & ſi bien doit eſtre fermé que l'ennemy n'entre, & non ſeulement les coups & meurtriſſures, mais auſſi trahiſon, deſobeïſſance, deloyauté, ne nul autre vice qui que ſoit, & qui peut rendre le Chevalier indigne de l'honnor de Chevalerie.

Chauſſeure de fer, ſignifie que tout Chevalier doit tenir les chemins ſeurs, pour aller & venir à toutes perſonnes.

Les Eperons dorez, ſignifient au Chevalier, diligence & iſnelleté.

La gorgere, ſignifie obedience.

La maſſe denote proüeſſe, & force de cœur.

L'écu ſignifie que tout ainſi, qu'eſt moyen entre le Chevalier & l'ennemy, qu'auſſi doit eſtre le Chevalier, moyen entre le Prince & le Peuple.

Les Gantelets veulent dire, qu'il ne faut mie lievier la main pour faire aucun mauvais ferment, ni prendre mallement de ſes mains, ni faire aucun attouchement deshonneſte, ainſois pour noblement batailler, & défendre le Roy & le Peuple.

Le Cheval ou deſtrier, ſignifie nobleſſe de courage. Et la ſelle qu'il a ſur le dos, ſignifie fermeté & ſeureté en ſon aſſiete. Il ſignifie pareillement la grande charge, & le grand faix, qu'eſt celuy de Chevalerie.

Les Renes de la bride & du frein veulent dire que le Chevalier doit refrener ſa bouche, & ſa langue de tout mauvais propos, meſme de trop boire & de trop manger, car aucun excez n'appartient à Chevalier, &

ſignifie pareillement que le Chevalier ſe doit laiſſier mener comme dit eſt, & doit faire largeſſe de ſes mains.

La teſte de ſon Cheval eſt ſigniffiance & montre ainſi que va devant, auſſi doit faire raiſon en la perſonne du Chevalier. Et comme la teſtiere du cheval le défend des coups, auſſi doit faire raiſon quand vergoigne cuide le Chevalier bleſſier.

Le pourpoint du Chevalier, ſignifie grands travaux, & tout ainſi comme il reçoit tout premierement les coups, que ne fait le haubergeon; ainſi doit le Chevalier reçevoir les coups, premier que la gent qui eſt en ſa garde. Et le ſignal qui eſt tant en l'eſcu qu'aus pourpoint, eſt par où le Chevalier ſe fait connoiſtre en bataille, par quoy il reçoit los ou deshonnour, s'il avient qu'il bataille vaillamment, ou faſſe acte de coardiſe. Et ſil qui premier inventa ſignal fut le meſme Alexandre, & ce pour differenſialité d'icels Chevaliers, parce que comme reconnus eſtoient chacun prenoit peine de mieux faire.

Banniere eſt donnée à Roy & à Prince, mais encore mieux affiert à Banneret, qui a maints Chevaliers ſous ſoy; & pource premier Banneret, porte banniere de ſon Roy ou Duc, ſi avient que Roy ſoit preſent, & eſt comme pere des Chevaliers, & à lui ſeul appartient de droit où le Roy n'eſt mie, faire Chevaliers de l'Ordre.

Mais pour concluſion donner à cette œuvre, Chevalier eſt moult honnourable office, & par deſſus tous Offices & Ordres, & toutes les Ordres de tretout le monde, excepté Prêtriſe, qui appartient à ſaint Sacrifice. Et moult eſt de meſtier l'ordre de Chevalerie quand au gouvernement du Monde, & porce moult doit eſtre le Chevalier honnorey de tote la gent, & ſi à Roy ou Prince n'eſtoit nobleſſe de Chevalerie por

eux estre indignes, ils ne seroient mie dignes aussi d'estre Roys, & par ainsi doivent Roys honnorer Chevalerie. Aussi les Rois & hauts Barons de terre soient Princes ou Ducs, doivent tenir les Chevaliers par dessus les autres hommes, car ils ont franchise, & celle franchise concorde à la franchise du Roy, & pource convient que l'honneur du Roy ou du Prince, ou de quelque autre haut Baron & Segnor de terre que ce soit concorde à l'honneur de Chevalier, en telle maniere que le Roy soit son Seigneur, & le Chevalier soit honnorey du Roy, & l'honnor du Chevalier appartient qu'il soit aymé par sa bonté & loüé par ses hauts faits & proüesses, & qu'il soit prisé par sa primeté, & porce doit estre conseiller du Roy ou Prince, ou de telle maniere de haut Baron.

Tout noble Baron & haut Seigneur qui honnore Chevalier, honnore soy-mesme, car quelque greigneur Baron que soit fust-ce Prince ou Duc, ne peut estre plus que Chevalier, & qui déprise Chevalier, déprise soy-mesme, parce qu'il déprise ce qu'il est fust-il Roy; ainsi Chevalier doit honneur à soy-mesme, & à l'ordre qui en luy est, & se les homs qui ne sont mie Chevaliers sont tenuz & obligez de honnorer son corps, à estre vestu noblement, & estre bien monté, à avoir bel équipage & beau harnois, & tant plus sans comparaison de avoir le courage noble par lequel est honorey de Chevalerie, & icel courage est deshonnorey quand vils pensemens & mauvaistiez met en luy : adonc Chevalier qui ainsi deshonnore son courage par lequel est fait Chevalier deshonnore Chevalerie, & Chevalier qui deshonnore soy ou autre Chevalier son per, n'est pas digne d'avoir honneur.

Maintes sont les honneurs & les reverenses qui doivent estre faites à Chevalier, & de tant que le Chevalier est greigneur, de tant plus est obligé & tenu

de honnorer Chevalerie : dequoy eſt aſſez ſermonné en ce livre de Chevalerie. Et pource y veux mettre fin à l'honneur de Sainte Trinité, un ſeul Dieu en unité, Pere, Fils, & Saint Eſprit. Amen.

Cy fine le petit abregyé de Chevalerie, tranſlaté ſur l'original, & mis en Langue vulgare & Françoiſe, en l'année mil trois cent ſoixante & dix-ſept.



VERS FRANÇAIS.

Les meilleurs vers français de Moifant de Brieux font médiocres; aucun fouffle vraiment poétique ne les anime. La plupart sont des bluettes de circonftance que l'amitié accueillait, que l'auteur imprimait parfois, mais qui ne doivent vivre que dans fes recueils. On en a vu parmi les citations que M. René Delorme a faites dans fon Effai, couronné par l'Académie de Caen. Nous y ajoutons avec réferve quelques fonnets.



SONNETS.

POVR MONSIEVR
LE DVC DE MONTAVSIER.

ALCANDRE, tout couvert de ſang & de pouſſiére,
Par çent exploits fameux, & dans mille hazards
Signala ſa vaillance, &, comme un autre Mars,
Monſtra les beaux tranſports de ſon ardeur guerriére.

Cette valeur parut d'une illuſtre maniére,
Lors qu'un cruel Deſtin fit voir de toutes parts
L'Etat battu des vents, couvert d'épais broüillards,
Et reduit preſque au point d'une ruine entiére.

Ce Brave, dans ces temps de deſordre & d'effroy,
Appuya de ſon bras la cauſe de ſon Roy,
Et ſe le vit briſer pour ſa juſte défenſe.

Aprés cela, grands Dieux, ſi vous n'eſtes ingrats,
Avecque le bâton de Maréchal de France,
Il faut un cordon bleu pour ſoûtenir ce bras.

AV MESME

Lors qu'il vint commander pour le Roy en Normandie, & que le bruit courut que de ce premier voyage, il ne pafferoit pas Roüen.

HEros dont les vertus égallent la naiffance,
En qui le Ciel a mis par un mélange heureux,
Vne haute fageffe, un cœur tout genereux,
Et de nos plus beaux Arts la belle connoiffance;

Fais-nous voir nos defirs changés en joüiffance,
C'eft affés foupiré, contente enfin nos vœux;
Quel envieux Demon, quel Deftin rigoureux
Veut nous ravir l'espoir de ta douce préfence?

Le fejour des Cefars, des Dunois, des neuf Sœurs,
Caën merite-t-il point tes pas & tes faveurs,
Ce Caën fi renommé, fi charmant, fi fuperbe.

Mais pour bien fatisfaire à fes juftes defirs,
Vne chofe luy manque & trouble fes plaifirs,
Pour te bien recevoir il n'a plus fon Malherbe.

A MONSIEVR ****

Qui me demandoit un Sonnet pour fa Maiftreffe : qu'un Sonnet n'eft pas un couteau à tirer de fa guaine.

LE Quadrain bien trouffé, la friande Epigramme,
La tendre Chanfonnette, & le doux Madrigal,
Sont prefts à point nommé de monter à Cheval
Pour fervir un Amant prés du cœur de fa Dame.

Mefme avec l'Elegie un Tircis qui fe pafme,
Peut toucher les rochers du recit de fon mal,
Et d'un rival fâcheux, ou d'un mary brutal
Dire les verités, & luy chanter fa game.

Mais pour faire un Sonnet, il faut plus d'une fois
Porter l'ongle à la tefte, & fe ronger les doigts,
Arpenter fon Jardin, & joüer de la lime.

Et pourquoy tant de peine en fes vers trouve-t-on?
C'eft que l'on a tantoft trop de raifon fans rime,
Et tantoft on a trop de rime fans raifon.

LA BELLE VISION.

A Monfieur de Triquerville, Confeiller au Parlement de Normandie.

NON, genereux Daphnis, ce n'eft point impofture,
Ni d'un fonge trompeur le doux raviffement;
Non, ce n'eft point l'effet de quelque enchantement,
Ni d'un adroit pinceau la flateufe peinture.

I'ay vû, me promenant dans l'aymable verdure,
Que l'Orne de fes flots baigne fi doucement,
Les Graces toutes trois regner pompeufement
Sur des trônes formés des mains de la Nature.

L'un étoit de faphirs, d'opale, & de cryftal;
L'autre de pur albaftre, & l'autre de coral,
Tout parfumé d'œillets, de mufc, d'ambre & de rofes;

L'un gardé par l'Amour, les autres par le Ris;
Et j'ay vû, cher Daphnis, toutes ces belles chofes,
Voyant les yeux, la bouche, & le fein de Philis.

LA PROMENADE.

LORS que le jour n'a plus que de foibles chaleurs,
Sortir pour admirer les traits dont la Nature
Releve de nos Prés la vivante peinture,
Rouler au petit pas fur un tapis de fleurs;

Voir du Soleil couchant les brillantes couleurs,
Et cent jeunes Beautés fur la fraifche verdure;
Des Zephirs & des eaux entendre le murmure,
C'eft un foible remede à de fortes douleurs.

Mais par un heureux fort eftre auprés de Silvie,
Contempler ces beaux yeux dont mon ame eft ravie,
Ce beau fein où l'on voit folaftrer mille Amours;

Luy jurer à l'oreille, & fans ceffe luy dire
Que je benis mes fers, & cheris mon martyre,
C'eft le fouverain bien que l'on poffede au Cours.

ENIGME.

NOvs fommes deux Jumeaux pourveus de mille appas,
Qui dés l'heureux moment que nous prifmes naiffance,
Voulûmes partager la gloire & la puiffance
De donner aux Mortels la vie ou le trepas.

Tous deux nous nous reglons fur un mefme compas,
Tous deux fommes toûjours en égale balance;
A l'un on ne peut faire aucune violence,
Et que l'autre en pleurant ne le foulage pas.

Cette belle union, cette amitié fidelle,
Ne fe trouble jamais par la moindre querelle;
Ce que l'un de nous veut, l'autre le trouve bon.

Et puis, faux Politique, allés encore dire
Que, non plus que l'Amour, le fouverain Empire
Ne péut jamais souffrir qu'on ait de compagnon!

LE MARIAGE.

SONNET TIRÉ DE CATVLLE.

TV me dis qu'une fille eft une belle fleur,
A qui dans nos Jardins Zephyre rend hommage;
Que l'Aurore cherit, que perfonne n'outrage,
Et qui hors de ces lieux perd fa vive fraifcheur.

Moy je dis qu'une fille a mefme heur ou mal-heur
Que la vigne qui feule eft en bute à l'orage;
Et qui jointe à l'ormeau par un beau mariage
Brave l'effort des vents & reprent fa vigueur.

Pourquoy, belle Philis, demeurer obftinée
A méprifer les Loix d'un heureux Hymenée?
Tu n'as qu'un tiers au plus à ta virginité.

Ton pere pretent l'autre, & l'autre eft à ta mère;
Seule enfin contre deux, que penferois tu faire?
Car pour leur double droit, ils me l'ont tout quitté.

Pour Monfieur de Ruqueville, & pour Mademoifelle de la Luzerne.

DANS l'ardeur d'un beau zele, & dans la forte envie
Qu'eut Oronte de plaire au grand Roy qu'il fervoit;
Il crût ne payer pas tout ce qu'il lui devoit,
S'immolant à fa gloire en la fleur de fa vie.

Au recit de fa mort, l'adorable Silvie
Qui pour luy feulement foupiroit et vivoit,
Crût que du mefme coup qui fon frere enlevoit,
Elle auffi dans le Ciel devoit eftre ravie.

O prodige d'amour! quelque éclat qu'ait ta mort,
Oronte, il eſt certain cette ſœur te fait tort;
Et tu parois petit lors que je la contemple.

Ce qu'ont fait cent Heros tu le fis pour ton Roy;
Mais de ce que Silvie a ſçû faire pour toy,
Toute l'Antiquité ne fournit point d'exemple.

Reflexion ſur la mort de Mademoiſelle de la Luzerne; & ſur ce que l'Ecriture nous enſeigne de l'incertitude de nôtre vie.

TEL qu'eſt le vain brillant de cette fleur ſuperbe,
Qui d'une vive pourpre éclate le matin;
Et qui le ſoir pâlit, meurt, & tombe ſur l'herbe,
Tel eſt de nos beaux jours le fragile deſtin.

Tel qu'un ſonge agreable avec la nuit s'envole,
Et qu'un éclair s'éteint au moment qu'il reluit:
Tel que s'en va dans l'air le ſon d'une parole,
Tels s'en vont nos plaiſirs & nôtre âge s'enfuit.

Orgueilleuſes Beautés qui d'eſpérances vaines
Flatés vôtre jeuneſſe & vos ames hautaines,
Fermerés vous l'oreille à tant d'enſeignemens?

Du moins ouvrés les yeux ſur le ſort de Silvie;
On la voit le matin pleine d'attraits charmans,
On la trouve le ſoir, pâle, froide, & ſans vie.

SVR LA PASSION.

SOVFFRIR pour vous, Mortels! quel amoureux tranſport!
Quelle ſainte douleur doit reſſentir vôtre ame!
JESVS percé de coups meurt ſur un bois infame;
Ah! qu'eſtes-vous, Mortels, qu'on vous ayme ſi fort!

Pour ſauver ſon Païs, Codrus force le Sort
A couper de ſes jours la glorieuſe trame;
Je ſçais que pour un frere, & que pour une femme,
Et Pollux & Gracchus s'expoſent à la mort.

Pylade veut perir pour ſon fidelle Oreſte,
Mourir pour un époux, c'eſt la gloire d'Alceſte,
Qui pretend en amour tenir le premier lieu;

Mais pour des ennemis, que l'horreur de leurs crimes
Avoit faits des Demons la proye & les victimes,
Mourir honteuſement, c'eſt la gloire d'un Dieu.

LES PENSÉES DV SOLITAIRE

MON Dieu! qu'aprés le bruit des furieux Autans,
Et les longues rigueurs d'une triſte froidure,
Des Zephirs amoureux le paiſible murmure
Enchante mon eſprit & tranſporte mes ſens!

Mon Dieu! que de plaiſirs! que mes yeux ſont contens
De trouver cét émail, cette vive peinture
Dont par des traits formés des mains de la Nature,
Nous voyons nos Jardins s'embellir tous les ans!

Superbes Eſpaliers, & vous jeune Bocage,
Mes plus cheres amours, l'honneur de nôtre plage,
Je m'abandonne à vous, pour vous ſeuls j'ay des yeux.

Ah! c'eſt en dire trop; ne fais point de baſſeſſe,
Mon ame, ſouviens-toy de ta haute nobleſſe;
Quitons, quitons la Terre, & contemplons les Cieux.

LES SOVPIRS DE L'AME PENITENTE.

ABBATV ſous le faix de l'ennuy qui m'acable,
J'implore nuit & jour ta grace & ta bonté;
Et nuit & jour, mon Dieu, je me ſens rebuté,
Et je n'éprouve plus ta bonté ſecourable.

Seigneur, tends moy la main, ô Sauveur adorable,
Te flechiray-je point? as-tu donc arresté
De n'avoir plus pour moy qu'un visage irrité,
Et d'estre à mes soupirs toûjours inexorable?

Ah! pour me secourir s'il falloit qu'en ton flanc
Vne lance r'ouvrît une source de sang,
Mes pleurs n'oseroient pas ta justice combatre.

Mais que te coûtera la fin de mon tourment?
Toy qui peux de deux mots tes ennemis abatre,
Tu peux me relever d'un regard seulement.



VERS LATINS

Les vers latins firent la réputation de Moifant de Brieux. Plufieurs critiques le regardèrent comme le premier poète latin de fon temps. Nous allons reproduire deux de fes pièces & un choix d'épigrammes imitées de l'Anthologie grecque. Nous en donnerions un plus grand nombre fi ce genre d'exercice (nous ne difons pas de poéfie) avait plus de crédit de nos jours.



GALLVS GALLINACEVS.

TE quoque, magnanimum minitanti voce leonem
Qui terrere vales, miluoque in bella ruenti,
Atque venenatis victor certasse colubris;
Quo feriente, Petri repetitis cantibus aures,
Infandum eluitur scelus, & sub corda labantis
Herois, iam pulsa redit virtusque fidesque;
Te, vigil excubitor, te quondam nobilis augur,
Dux gregis aligeri, domini generosa voluptas,
Solis amor, villæque decus, monitorque laborum,
Ianitor Auroræ, roseis rutilantia gemmis
Limina recludens, cristatæ cura Mineruæ,
Rex volucrum, te, Galle, canam : iam iam aspera bella,
Iamque tubâ meliore tuos meditabor amores.
Phœbe, sacram celebramus auem, procul ô procul, alme
Pelle pater, febris lentos queîs carpimur ignes,
Ac Vatem defende tuum, ne pectore anhelo
Dumque lacer spumante gemit sub sanguine pulmo,
Ad votum nequeam validos expromere cantus.
Gallinas pullosque regens, solioque superbus
Stramineo, placidas Cortis moderatur habenas
Gallus, & attentis solers dat iura fimetis.
Iamque recenset opes varias, lateque patentis
Imperij fines, peragratque horrentia culmo
Atria, congestas altum seruantia messes;
Gibbosamque domum, captiuo vbi Mulciber æstu,
Nigrantes patulâ ructans modò fauce fauillas,
Triticeam torret grauido sub fornice massam;
Et stabula & cellas petit, & plausura salutat
Limina prandentis multâ cum prole coloni,
Ac dulces nidos & cuncta mapalia lustrat.
Quocunque ingreditur, licet altos ianua postes

Attollat, tamen intactæ faftigia criftæ
Deprimit elatus, vafto fubeunda Giganti
Ceu foret exilis cafa : mox ftipante cateruâ
Cortigenûm, & folitas fruges pofcente, moratur
Fœcundas tecti ante fores, vbi verbere duro
Exagitata Ceres falit, & volitantia latè
Folliculis fpoliata fuis alimenta miniftrat.
Tam faciles libaffe cibos, atque obuia dona
Sufficit, affueto & gaudenti viuere partis.
Nempe exercenda, infanoque colenda labore
Eft homini & Gallo tellus, nec contigit vlli
Semideo fumpfiffe dapes, aut carpere fomnos,
Squallenti nifi membra priùs fudore fatifcant.
Queîs igitur cœnofa locis fe turba faginans
Setigerûm gaudet, queifque incubat exiguus mus,
Horrea contemnit criftati verticis heros;
Area nuda placet, geftitque patentibus aruis
Credere compofitos greffus, duramque recuruis
Vnguibus, & roftri difcerpit verbere terram,
Difcerptamque nouus foffor poft terga repellit.
Nec fi fortè filex rigidas fecat afpera plantas,
Aut fplendens oculis fefe offert gemma fuperbis,
Incœptum fufpendit opus, nec pectora Galli
Auri fœda fames flectit, terrentve dolores,
Sed petit affiduus tenuem per vulnera victum.
Quem femel inuentum, rex quo non iuftior alter,
Diuidit accitæ pubi, plebifque faluti
Inuigilat, caufa hæc, pretium requiefque laborum.
Subdita nam poftquàm gens eft epulata, volantis
Pulueris & fractæ fegetis fe fundit aceruo,
Otia longa trahens, tum lentus vellere pennas,
Mirarique fuæ falcata volumina caudæ,
Pendentes paleas, & celfæ frontis honorem
Purpureum, varios & terga induta colores.
Mox nouus explicitis tremulo conamine plumis
Ardor agit cupidum, tempeftatefque futuras,
Aftrorum curfus, & rerum cernere caufas;
Pronaque cum reliquis facies animalibus, alui
Et fit pondus iners, natæque ad pabula mentes,
Fixaque perpetuùm fœtenti lumina terræ,
Huic altùm fpirant animi, huic cœleftis origo,
Ætheriufque ales ceruice vtrinque reflexâ,

Erigit alternos ad Solem luminis orbes,
Et cognata leui percurrit ſidera roſtro,
Æthera ceu lituo deſcribat prouidus auſpex.
Auguſtam veneratur auem (cui vertice ſummo
Effulget regale decus) dignamque fatetur
Imperio, famulans reliquarum turba volantum.
Nec ſolùm imbelles animæ, laſciua columba,
Et fluuialis anas, manuique aſſuetus herili
Fumoſæ viridis cuſtos rhetorque culinæ:
Garrula & aſſiduis gradiens quæ ſaltibus ales,
Tinnula captiuo geſtat crepitacula collo.
Aſt etiam regem poſcunt, regemque ſalutant
Gallum, quæ volucris vigili victricia cantu
Signa fugans Brenni; captaque ex vrbe repellens,
Egit inaſſuetos Româ plaudente triumphos;
Et Nomadum exuſtis ales delatus ab oris,
Cui rubra colla tument rabie, fœduſque procacis
Pendet frontis honos: qui dira minantibus alis
Verrit humum, ridendâ & maieſtate decorus,
Obijcit arrectos expanſi podicis orbes,
Exceptanſque auras voce obſtrepit interceptâ:
Quique etiam regnare velit, ſi Gallus abeſſet,
Detur & imperium formæ, quâ iure ſuperbit;
Tot ſpeculis radians, quot ſunt in corpore pennæ,
Sidereus volucer, cedit tamen æmulus ingens,
Collaque purpureæ ſubdit gemmantia criſtæ.
Talia dum peragens felicis tempora vitæ,
Vndique delatos perſentit lætus honores,
Et nullis ſua regna videt turbata procellis:
Aduolat (ô ſortes fluxas, & neſcia certum
Fata tenere modum) vicinis alter ab aruis
Impatiens otî, laudiſque cupidine ductus,
Gallus & ipſe ferox, qui longâ pace fruentem
Prouocat audaci cantu, & certamina poſcit.
Protinùs igneſcunt animi, perque alta recurſat
Corda dolor, ſæuaſque ingens pudor excitat iras.
Vt quondam bellator equus, cùm rauca frementes
Signa dedêre tubæ, campum ferit, & tremit artus,
Scintillatque oculis, riget auribus, & vomit ore
Spumanti ardentem fumum: trepidantia Galli
Haud aliter toto ardeſcunt præcordia Marte.
Fruſtrà illum glocitans coniunx fera bella parantem

Submiſſo retinet tergo, tenditque furenti
Implumes patri natos, fruſtra horrida monſtrat
Vindice tecta ſuo forſan viduanda, repenſque
Aut vulpis ſenſura dolos, aut robora milui;
Hæc animum fortem haud frangunt; pietate repulſâ
Gloria ſola viget, patrios & vincit amores
Laudis amor, dominique vrget præſentia, tantæ
Succeſſus auido ſpectantis lumine pugnæ.
  Poſtquam animis formâque pares, & paſſibus æquis,
In campum micuêre Duces, non iam ampliùs auras
Plauſibus aſſuetis, vanoque canore laceſſunt;
Pectore ſed firmo, ſed totis viribus inſtant.
Ac primùm aduerſis ſubſiſtunt frontibus, altas
Ceu belli verſent curas, & pondera rerum;
Quidque iuuet dolus an virtus ſub corde volutent.
Tum ſeſe alternis infeſto lumine luſtrant,
In ſpeciemque cibos quærunt, pugnæque videntur
Immemores, laceræ dum crebris morſibus hærent
Telluri; at roſtrum fallax iraſque latentes
Exacuunt, captantque irritamenta furoris.
Præcipites tamen inſanus non abripit ardor,
Nec cautas dolor exagitat cœco impete mentes,
Sed centum imbelles vacuo dant aëre ſaltus,
Proludunt & mille modis: gladiator arenâ
Vt ſolet ardenti, tenues dum verberat auras,
Et tentat ſeſe, ac malecautum decipit hoſtem
Cautior, & falſæ deludit imagine pugnæ,
Feſſa petiturus veris mox pectora plagis.
Sic ſeſe experti vano certamine, Galli
Congrediuntur, & in numerum fera prælia miscent.
Tunc trepidi horreſcunt artus, diroque rubore eſt
Ceruicis ſuffuſus apex, ſæuumque coruſcat
Ignibus inſuetis acies: & calcis acuta
Plus ſolito ſplendet cuſpis, colloque tumenti
Diriguêre iubæ, ceu tot minitantia geſtent
Spicula, vel fidam cupiant prætendere parmam.
Concurrunt ſæuis alacres aſſultibus, iraſque
Ictibus ingeminant crebris, fœdata cruore
Pectora ſunt largo, & laceri crudeliter armi,
Nullaque pars ſincera manet; ſignata rubeſcit
Tellus, alarum ſtridor ferit æthera, plumæ
Euulſæ volucri dantur ludibria vento.

Nec minùs intereà memores artiſque doliqne,
Alter inexhauſto dum ſe molimine tollit,
Impatienſque moræ vacuas exurgit in auras;
Alter inhæſurus terræ, & ceruice remiſſâ
Dum iacet, & pedibus parcit, vireſque referuat,
Vana ſuperuacui ridens conamina ſaltûs,
Frontibus oppoſitas cernit ſuccedere caudas.
Flectuntur celeres, iuſtique pericula belli
Aduerſi repetunt, & calcem calce repulſant,
Alternantque locum, & captant Solemque Notumque.
Non aliter ſpectare licet duo fulmina belli,
Dum cupidas vtrinque cient in prælia turmas,
Inuaſiſſe aditus fidos, præruptaque collis
Corripuiſſe iuga, & vigili crudoque labore
Conciliare ſibi radios, auraſque fauentes.
Eminùs & ſatis eſt infeſtis calcibus actum,
Nec fortes animi tam longæ tædia pugnæ
Iam ſufferre valent, dubio nec cedere campo.
Cominùs inſtaurant pugnas, roſtroque feroci
Se fodiunt, omnique ardentes parte laceſſunt.
Acrior hìc pugna eſt, & ſe crudeliùs vrgent,
Nec ſpes vlla manet, certos nam fallere morſus
Non datur, & vincendum, aut forti morte cadendum.
Qualia quotque fero dum certant Marte furentes
Vulnera perpeſſi, laniatos turpiter artus
Oraque, languentes plantæ geſtare recuſant,
Concidit, heu! totum corpus, nec concidit ira.
Exurgunt, iterùmque nouus furor arma miniſtrat,
Datque pedes alios, prohibetque fatiſcere vires
Virtus, quæ medijs capit incrementa ruinis,
Inſultatque malis, & preſſa reſurgit in altum,
More triumphantis palmæ; proprioque ſuperſtes
Fit cineri, ut viuens inter ſua funera phœnix.
Sic ſuſpenſa vagis poſtquàm victoria pennis
Inter vtrumque diu ſtetit, en laſſata reſedit
Legitimi tandem ſuper alto vertice regis,
Iuſtaque cauſa Dijs curæ eſt: graſſator inerti
Præbet terga fugæ, & ſqualenti cedit arenâ.
Inſtat anhelanti Princeps, latebraſque petentem
Perſequitur magnâ voce, & crudelibus armis:
Ille quidem fugiens, iterùm impreſſura retorquet
Roſtra leues ictus; ſeſeque recolligit vltor

(Sed nimis infirmus) proprij lethique pudorisque;
Et furit incassùm, atque animam vomit infelicem.
Extemplò victor sibi plaudit fortibus alis,
Et magno ore sui præco celeberrimus, acta
Inclyta vicinos latè diffundit in agros.
Mox ruit in victum, & positum pede calcat ouanti,
Iraque effræni lacerum iam corpore toto
Mille nouis laniat plagis, ac mortua iniquo
Effodit (ah rabies) inimici lumina rostro;
Arreptumque alto mutilatæ frontis honore,
Et sanie & turpi fœdatum puluere raptat,
Hectora ceu miserum quondam raptabat Achilles.
Ingentes poscunt ingentia crimina pœnas,
Magnaque debentur seclis exempla futuris,
Queîs moniti seruent iuratæ fœdera pacis
Prædones, metuantque aliena inuadere regna.
Interea strepitans tectis effusa iuuentus
It comes, & reduci plaudens regique patrique,
Certatimque suæ testatur gaudia mentis,
Certatimque omnes victorem nomine dicunt.
Qualis vbi Actiacâ redimitus tempora lauro,
Æternæ Cæsar sese infert mœnibus vrbis,
Sublimis curru, sceptroque insignis eburno.
Omnis io pæan! iterùmque iterùmque triumphe!
Clamat inexpletùm plebes, hymnisque fatigat
Continuis faciles Diuos, & feruida circum
Funditur Augustos axes: tum diuite pompâ,
Vota soluturus scandit Capitolia victor:
Haud multùm absimilis, parilique decore superbus,
Cristatus Princeps, villæ per vasta frementis
Æquora fertur ouans; celsi fastigia muri
Tum pius ascendit, Phœbo, quem pronus adorat,
Persoluens meritas grates, partique triumphi
Authorem hunc magnâ testatur voce per auras.
Fausta canit cortis populus, puerique senesque,
Ouiferæ matres, teneræ innuptæque puellæ,
Tarpeiusque heros, & cætera turba Quiritum,
Maiestate grauem ac meritis, belloque potentem
Suspiciunt cuncti Regem, & super æthera tollunt.
Sed micat ante omnes, volucrum dilecta tyranno
Pennigeri regina chori (ceu Cinthia fulget
Inter nocturnos ignes) ducesque Hymenæos

Desuetosque agitans, regemque virumque loquaci
Lumine sollicitat, cessataque tempora, longas
Incusatque moras, & detestata puellis
Prælia, supremas Orbi allatura ruinas.
Ilicet Idalias bello spectabilis heros
Persentit flammas, & fit tam blandus amator
Quàm ferus hostis erat: tum nuptam feruidus ambit,
Illecebrisque petit varijs; iam garrulus instat
Cucurritque altùm, passis iam stridulus alis
Pennarum ostentat speciem, cordisque calores;
Ac postquàm crebris circùm fuit orbibus actus,
Insilit ardentem, & generoso semine complet.
Sic vbi per medias acies & funera mille
Sæuijt Armipotens, suetos exercet amores,
Atque Dionæis lentus requiescit in vlnis.
Sic Anchisiades varijs erroribus actus,
Per mare per flammas rabiem Iunonis iniquæ
Perpetiens, post tot *quæ bella exhausta canebat,*
Dulcibus vmbrosi succedit sedibus antri,
Et gremio infusus dudum languentis Elisæ,
Grata procellosæ sic fallit nubila lucis.
Ingenitos renouat tantis authoribus ignes,
Et molli petulans Gallus cum coniuge ludit:
Illa virum nunc blanda cupit, nunc sæua repellit,
Quo priùs ardebat restinctum fingit amorem,
Et fugit in latebras; ceu Phœbum territa Daphne,
Aut fugeret pallens dirum Galatea Cyclopem:
Sed magè cauta, procum tentat, blandeque proterua,
Duritieque negans facili, cessisse quod optet,
Coniugis irritat corda, & succendit amantem.
Quò magis illa fugit, tantò magis æstuat ille,
Indocilisque pati fastus, & iniqua repulsæ
Tædia, lenè furit, Paphias atque aggerat iras.
Fessa cadit, sed læta cadit, demùmque marito
Sese auido præbet summissam, & amabile pondus
Iam subit; infusos tum dulciùs excipit ignes,
Et geminata moræ felici crimine sentit
Gaudia, per totas se diffusura medullas.
Non sic ardebas, Danaë, cùm Iuppiter altas
Irridens turres, liquido te perpluit auro:
Nec fraudis secura nouæ sic, Leda, calebas,
Cùm tua pressit olor lasciuis pectora plumis.

Mox ſe tollit humo, atque horrentes concutit artus,
Partas excutiens dulci in certamine ſordes,
Et noua calcatas parat ad connubia pennas.
Inſtat enim indefeſſus amans, ſolitaſque Hymenæi
Delicias petit, & rediuiuis ignibus heros
Corda ſalax fœcunda gerens, ſine fine furentis
Ad Veneris ruit acer opus, blandoſque labores.
Nec dominæ illudit, ſterili nec carpitur igne,
Nam ſimul ac rorem ſpumanti Cypride plenum
In genitale aruum ſparſit, micat vſque renaſcens
Aurea progenies, argento ſepta nitenti,
Lenæis celebrata ſacris, veterumque ſecundas
Sueta olim decorare dapes, & fercula prima,
Sed mutis intacta Sophis, ſuccoque potenti
Ad thalamum tardos inflammatura maritos,
Et liquidas præbens carnes mortalibus ægris,
Coa quibus prohibent validas oracula menſas :
Progenies vaſti genitalia corpora mundi
Exiguo fragilique ſinu complexa, piandis
Exoptata, ori lætum afflatura colorem,
Nec minùs ingenij vires auctura : dolorum
Sed matri fœcunda parens, nixuque cruento
Exiliens fœtâ querulæ genitricis ab aluo.
Quippe nitet læui quæ tegmine, ſenſit amicum
Cœlum vbi progenies, ſenſim rodente tenacem
Aëre ſcabritiem; fuerat priùs aſpera rugis,
Sic latebris hæſura vteri, natura peractum
Donec opus iuſti completo temporis orbe
Viſceribus vellat, dulces & trudat in auras.
Multà dolet tantum experiens gallina laborem,
Atque gracillanti voce & ſingultibus altis
Ingeminat longùm : Fer opem, mitiſſima Iuno,
O fer opem, Lucina potens! Fidiſſimus illi
Reſpondet coniunx, totidemque reſumere voces
Nititur infelix, & verba puerpera fundit,
Si queat infandos partûs minuiſſe dolores,
Partirique graues ſociâ cum virgine luctus :
Confuſis reſonant pulſæ clamoribus auræ,
Tectaque cuncta gemunt, longis perculſa querelis.
Troiugenûm haud tales quondam ferière vlulatus
Æthera, cùm diris facibus teliſque Pelaſgûm
Pergama fumabant, Priamique arx alta cadebat.

Tot precibus lacrymisque datos, mœstissima mater
Si possit fœtus hominum eripuisse vorantum
Faucibus inuisis; scandit festina cubile
Vimineum, & tepido sublimis in aëre pendet,
Perque resurgentis bis dena volumina Solis
Incubat, auersata cibos; blandoque calore
Fœcundisque fouet pennis, dum spiritus omnem
Intus obit genitor testam, partesque figurat.
Crassius albumen candentia durat in ossa,
Rariùs extensas in carnes mollit, alendis
Artubus inseruit croceum, quod adhæret vtrique
Grandineum extremo vinclum, vanescit in auras.
Exerit inde caput, rostro tundente putamen
Oppositum, pullus pipiens, vix primulus audet
Dimidiâ qui parte sui confidere Cœlo,
Sed cautus lentis Phœbeos haustibus ignes
Et bibit, & luci paulatim assuescit amicæ.
Ast vbi iam vires animique audacia creuit,
Tum latuisse pudet fortem, liberque recluso
Carcere, despectis totum se proripit vmbris.
Et mox gramineâ princeps lasciuit in aulâ
Paruulus, ingentis qui facta immania patris
Æquare & superare velit, nec degener hæres
Ardentem tenero iam spirat pectore Martem.
Hæc super alituum formoso Rege canebam,
Dulcia quæ lenis mihi Iuppiter otia fecit
Securus peragens, variosque experta labores
Vitæ fata meæ, & tranquillâ mente reuoluens
Desuetosque fori strepitus, placidique Mosellæ
Fluctibus infusis lætantia mœnia, pulsi
Cæsaris irrisos semper dictura furores:
Regnaque felicis quondam, nunc multà gementis
Austrasiæ, æternas belli passura ruinas,
VNIVS OB NOXAM, malesanaque Principis acta.





QVERELÆ SVPER MORBIS QVIBVS CADOMVS SVPERIORIBVS ANNIS AFFLICTATA FVIT.

ELEGIA.

AONIIS dudum ſedes dilecta puellis,
  Inclyta Cæſareâ mœnia ſtructa manu;
Olenidum ripæ molles, gemmantia prata,
  Preſſa MALERBÆO florea rura pede!
O Patria! ô Cadomus! Quis te grauis inficit aër,
  Heu! nimis inſenſum quod tibi Numen obeſt?
Cœli deliciæ, teneri cura vna Fauonî,
  Tu nuper Solis candidioris amor;
Æmula Theſſalicis jactabas vallibus arua,
  Æmulaque Elyſijs arua beata plagis;
Hîc vbi blanda Quies, Riſuſque, comeſque Voluptas,
  Et proprias ſedes fixerat alma Salus;
Hîc vbi ludebant Chariteſque, & plurima Naïs,
  Ducebantque leues ad vada nota choros.
Prô dolor! ah! quondam fueras quæ ſplendida Magni
  Cæſaris, es Lethi nunc tenebroſa domus:
Hîc vbi pallentes poſuêre ſedilia Morbi,
  Inſomnes Luctus, & macilenta Fames;
Hîc vbi triſtè vlulans feralia carmina bubo,
  Ac volitans tectis ſtrix violenta canit;

Vndique languentum resonant sine fine querelæ,
  Viscera cùm lacerat sanguinolenta lues.
Passim dira furit pestis, juuenumque senumque,
  Matrumque atque virûm mista caterua perit;
Vixque Charon animas omnes transmittit ad Orcum,
  Dum grauis insolito pondere cymba gemit.
Corrupti hoc Cœli vitium est, vt scilicet auras
  Quisque trahit, certam sic trahit ore necem.
Pallida purpureos Academia ponit amictus,
  Cernis ? Athenæi pulpita mœsta silent.
Et fora clauduntur; viduas cultoris ad aras
  Organa sacra tacent, raraque thura crepant.
Vtque necaturum volucris formidat Auernum,
  Scyllæasue fugit territa puppis aquas;
Mœnia sollicitus vitat Cadomæa viator,
  Velaque ab Olenijs nauta retorquet aquis.
Sic quæ Neustriacæ fuerat lux altera Gentis,
  Vrbs modò vicinis inuidiosa locis;
His tantùm horrori est, tantùm est immane sepulchrum,
  Et squallens lacrymis funeribusque jacet.
O Patria! ô Cadomus! quis te malè perdidit error,
  Tam facit auersos quæ tua culpa Deos?
Quando heu! cessabunt fœdæ contagia labis,
  Poneturque tuis debita meta malis?
Quando erit, vt facilis prior indulgentia Cœli
  Te recreet, priscum restituatque decus?
Quando mihi doctos dabitur vidisse Sodales,
  Expertus toties quos mihi junxit amor;
Sacraque virtuti, deuotaque pectora Phœbo,
  Pectora Sithoniâ candidiora niue :
Cum quibus ah! memini longos me condere soles,
  Dum fundit patulas proxima sylua comas :
Cum quibus & memini longas me fallere noctes,
  Dum datur arsuris plurima sylua focis.
Nuncia jam nobis Lodoici fama triumphos,
  Et geritur toto quicquid in Orbe, refert.
Iam nobis referat sacros Natura recessus,
  Iam Latium varias pandit & Hellas opes.
Iam legisse juuat celebris subitura Coronæ
  Iudicium, vigila Scripta polita manu.
Six explorantur Phœbea ad lumina fœtus,
  Quos parit altisoni fida ministra Iouis.

Sic Rheni medijs quondam explorata fuerunt
  Fluctibus, illæsi pignora vera tori.
Quisque suos placido promit certamine sensus,
  Scurrilesque joci, liuor & omnis abest.
Certantum regnat docto reuerentia cœtu,
  Et cupidos veri solius vrget amor.
Quo semel inuento, concordi pace ligantur,
  Aoniumque Chorum spiritus vnus agit.
Viribus aduersis verùm hinc atque inde refractis,
  Sic vnum in corpus Pax Elementa ligat.
Me miserum! nimis ah miserum! tam semper amatis
  Me procul a socijs sors inimica tenet.
Queîs procul emorior ceu vulsus ab armore ramus,
  Aut pars emoritur corpore vulsa suo.
Ora subit pallor, macies depascitur artus,
  Languida sollicitus pectora mœror habet.
Et luces noctesque mihi ducuntur iniquæ,
  Vixque breuis reficit lumina nostra sopor.
Nec jam quæ varijs fulgent distincta lapillis
  Littora, vel Musis antra dicata meis;
Vel nemoris sacræ volucrum concentibus vmbræ,
  Hortique innumeræ nectareæque dapes;
Nec mihi messorum cantus, & sueta voluptas,
  Tritonumve placent Nereidumve Chori.
Omnia corrumpit genialis gaudia ruris
  Anxietas crucians, curaque cordis edax.
Nempe vel ambrosiæ latices videantur amari,
  Lingua quibus tetro perlita felle madet.
Fallor! an offensi desæuit Numinis ira,
  Nec data sunt rapidis omnia vota Notis?
Fallor! an absterso mox cedent nubila Cœlo,
  Securosque aditus vrbs lue pura dabit?
Quicquid id est, seu blanda fauent, seu sæua minantur
  Sidera, stat Patriæ fata subire meæ;
Et juuat ad charos citiùs remeare Sodales,
  Cum queîs dulce mihi viuere, dulce mori.



ÉPIGRAMMATA

E GRÆCO

ANTHOLOGIÆ.

Ces épigrammes qui occupent de la page 18 à la page 64 du volume de 1669, *Mosanti Briosii pars altera*, sont au nombre de plus de 260, divisées en six parties fort inégales. Quelques-unes de ces pièces ont des titres, la plupart n'en ont pas. Nous avons reproduit comme nous les avons trouvées celles que nous avons choisies, & nous l'avons fait en suivant l'ordre qu'elles occupent dans le volume.



EPIGRAMMATA
E GRÆCO
ANTHOLOGIÆ.

EROTICA, ET BACHICA.

I.

ILLA ego, quæ Nemeſis temnebam Numina Laïs,
  Laïs diuitibus mille petita procis :
Heu! cogor victum texendis quærere telis,
  Sic hodie cedit Palladi pulſa Venus.

II.

Bina Venus, bis bina Charis, bis quina Camœna eſt,
  Dercylis in cunctis, Gratia, Muſa, Venus.

III.

Me ratio ſæuum contra ſat munit Amorem,
  Congrediarque Deo, ſi modò ſolus erit.
At ſocias vires ſi præſtet Iacchus Amori,
  Quis valeat contra dimicuiſſe duos?

IV.

Ah! mollis viola, ah! fierem, quò pollice blando
  Me legeres, niueo ſuſciperesque ſinu!
Ah! tenuis fierem Zephyrus, quò feſſa per æſtum
  Nudaque clamares : huc, leuis aura, veni!

V.

Dicebam, Prodice: volat irreuocabile tempus,
Et properat tacito curua feneĉta gradu.
Dicebam: venient rugæ, canique capilli;
Sed rapienda Notis tu mea verba dabas.
Et nunc defpiceris, vitant tua limina Amantes;
Squallida vitari nempe fepulchra folent.

VI.

Callida nec mihi virgo placet, nec ruftica: quippe
Hæc tardè nimiùm, vult nimis illa citò.

VII.

Peĉtore vulnus alo, crucians me noĉte dieque,
Lacryma feu fanies inde perenne fluit.
Quid faciam infelix? non me leuet ipfe Machaon,
Nec fanet medicâ vulnera cordis ope.
Telephus en tibi fum, mihi fis tu fidus Achilles,
O Charicle, & cura quod facis ipfa malum.

VIII.

En iterùm flores, vt per te floribus ipfis,
Non tibi per flores fit nouus ufque decor.

IX.

DIALOGVS.

G. Salue Erato. *E.* falue quoque Gnathon. *G.* quò ruis? *E.* ecquid
Hoc ad te. *G.* refert, nec fine mente peto.
An fperare licet? *E.* quid? G. noĉtem. *E.* num grauis auro
Eft manus? *G.* eft. *E.* fpera. *G.* quid dabo? *E.* mille. *G.* vale.

X.

Quæ quondam Laïs fubmifi legibus Orbem,
Impofuique ferox vincula mille procis:
Nunc Veneri appendo fpeculum; me quippe videre
Qualis fum nolo, qualis eram nequeo.

PANEGYRICA ET EPITAPHIA.

I.

ABJECTA heu! parmâ, leuibusque fugacior Euris,
Patria dum repetit limina Demetrius;
Indignata parens, ferro per pectus adacto,
Hunc necat, & soluit talibus ora modis:
Dedecus in nostrum non viues, nec mihi Sparta
Obiiciet leporem me genuisse leuem.

II.

Miserat ad bellum natos bis quatuor, vno
Mox condit tumulo quos generosa parens.
Ecquid, ait, fundam natorum in funere fletus?
Sparta, tibi hos omnes scilicet edideram.

III.

Vt mille aduersis transfixum pectora plagis,
Et pulchro extinctum conspexit funere natum:
Sic, ait Alcmene, moriendum est fortibus, & sic
Accipitrem Accipiter generatque Lacæna Laconem.

IV.

Ælius Ausonijs Ductor celeberrimus oris,
Cui premit inuictum multa corona caput;
Affixus lecto dum lentâ febre laborat,
Virtutis robur colligit omne suæ;
Et gladio incumbens: moriar, proh! Iuppiter, inquit:
Sed mea mors, mea laus, non tua, febris, erit.

V.

Atterit & silices, & ferro parcere nescit
Tempus edax, parili singula falce metens.
Quidni etiam tumulum Laërtæ, littora juxtà
Egelidus pluuiæ deleat imber aquæ.
Heroïs sed semper honos laudesque manebunt,
Carmina quippe nequit carpere tempus edax.

VI.

Non tuus hîc tumulus, tumuli fed tu monumentum,
Nam fplendore tui nominis ille micat.

VII.

Hîc mordax jacet Archilochus, qui primus amœnum
Vipereo docuit tingere felle melos :
Turpi vigineum qui cæde Helicona cruentans,
Virginibus mortis caufa fit vna tribus.
Heu! fuge crabronum genus irritabile, marmor
Quos tegit, et tacitum carpe, Viator, iter.

VIII.

Cui Bacchus fuit vnus amor, dulcefque lagenæ,
Hocce Moronis anus conditur in tumulo.
Affufi marmor decorant hinc inde racemi,
Et patulo decorat fculptilis ore calix :
Nec raptam fefe illa dolet, triftive marito,
Aut natis; vacuum fed dolet effe fcyphum.

SATYRICA ET DEDICACIA.

I.

FŒMINA nulla bona eft, fi non mentitur Homerus,
Aut cafta, aut meretrix, vtraque grande malum.
Vt multos Helene triftem demifit ad Orcum,
Penelope multis perniciofa fuit.
Materiam Iliadis fi præbet adultera; cafta &
Præbet Odyffeæ fœmina materiem.

II.

Pauper eram juuenis, vetulus fum diues, iniquâ
Fatorum ferie, femper vbique mifer.
Nam bona tunc aberant, aderat cùm dulcior vfus;
En bona nunc adfunt, dulcis at vfus abeft.

III.

Non quererer te ſic opibus ſudare parandis,
  Quæ vita eſt Coruo ſi tibi vita foret.
Humani anguſtus ſed cùm ſit terminus æui,
  Ad quid ſollicitæ tot cumulantur opes?
Is certè inſanus nimiùm eſt qui ſudat & alget
  Vt paret hæredi, non ſibi, diuitias.

IV.

Bis dat, qui citò dat; non Gratia venerit ipſa
  Grata ſatis, lento ſi venit illa pede.

V.

Tu, quod es appares tandem; ſimplexque Lyæus
  Non dedit, at prauum prodidit ingenium.

ICONICA,

SEV DE VARIIS PICTVRIS ET IMAGINIBVS.

I.

Vane Myron, non me formaſti; at gramine læto
  Me paſcentem abigens, hîc, violente, ligas.

II.

Quid, vitule, ad mammas mugitus edis inanes?
  Lac nullum ars nobis inuidioſa dedit.

III.

Mugiet, vt primùm vitulus me viderit; ardens
  Me cupiet taurus, cum grege paſtor aget.

IV.

Currere me, paſtor, quid tot fruſtra ictibus vrges?
  Ars non hoc nobis ingenioſa dedit.

V.

IN VENEREM.

Eximiâ ſe conſpiciens in imagine Cypris,
Obſtupuit, tales & dedit ore ſonos:
Num latuit quondam frondoſæ vallibus Idæ,
Et nudam vidit me quoque Praxiteles?

VI.

IN STATVAM IVNONIS, HERCVLEM LACTANTIS.

Infeſtam cùm mens fuerit finxiſſe nouercam (1),
Iure nouercalis lacte mamilla caret.

PHYSICA,

SEV DE PLANTIS, ANIMALIBVS, FLVVIIS,

ALIISQVE REBVS NATVRALIBVS.

I.

IN LEPOREM.

IN pelagus de monte cadens Canis ora marini
Sentit, terreſtris dum fugit ora, Lepus.
Quàm dura eſt, inquit, mea ſors terraque marique!
Nam quocunque feror, trux inimicus adeſt.
Quid facient Lepores? num Cœlum tutius illis?
At ſuus & Cœlo dicitur eſſe Canis.

II.

IN NVCEM.

Nux ego juncta viæ, jaculantibus vndique ſaxa
A pueris, triſti heu! dexteritate petor.
Excipio innumeros ramis pendentibus ictus,
Vix in me reperit jam noua plaga locum.
Quid prodeſſe juuat? ſterili quid fertilis arbos
Plus habet? en fœtus in mea damna fero.

(1) Le texte porte *Minervam*. *Nouercam* a été corrigé à la main dans un exemplaire donné à l'un de ſes amis par Moiſant de Brieux lui-même.

III.

IN CREPITVM VENTRIS.

Et perimit plures crepitus, dum clauditur aluo,
Et ſeruat, blæſo cùm dat ab ore melos.
Illum igitur, cui ſumma necis vitæque poteſtas,
Principibus ſummis quis neget eſſe parem ?

ETHICA.

I.

Florida vix quini complebam tempora luſtri,
Cùm propero venit mors inopina gradu.
Siſte, Hoſpes, lacrymas: annos quæ viuere paucos,
Et dedit hæc eadem ſors mala pauca pati.

II.

Elige quod cupies vitæ genus, omne placebit :
Quæritur in celebri gloria multa foro.
Blanda domûs requies, mille oblectamina ruris :
In pelago variæ repperiuntur opes.
Vt cantat vacuus coram latrone viator,
Et genio indulgens ſic grauis ære canit :
Et vitæ & comitem curarum habet vſque maritus,
Liber at eſt cælebs, nec graue geſtat onus.
Prole carens, caret & curâ, natique nuruſque
Sunt & honos & amor, deliciæque patrum.
Robur ineſt juueni, clara eſt pietate ſenectus :
Viſne animi breuiter diſcere ſenſa mei ?
Luce frui, feròque mori, me judice, dulce eſt :
Quilibet eſt vitæ nam bonus vſque tenor.

III.

PALINODIA.

Quod vitæ genus inſtituam ? liteſque, dolique,
Sunt ſua clamoſo bella moleſta foro.
Cura domi, rurique labor, pelagoque tumultus;
Ære graui, multi eſt cauſa timoris iter.

Plurima ſed vacuus, dura & perferre viator
  Cogitur, & gelido ſub Ioue ſæpè manet.
Cælibis vt vita eſt, ſic anxia vita mariti;
  Prolem habeas, vel non, hinc dolor, inde labor
Infirmum ſenium eſt, eſt inconſulta juuentus,
  Optimus ergo Homini quis ſtatus eſſe poteſt?
Vnum id conueniens ex his reor eſſe duobus,
  Vel naſci nunquam, vel citò poſſe mori.

IV.

Triſtis & obſcuræ magis optem incommoda ſortis
  Plurima, quam ditum juſſa ſuperba pati.

V.

Quid totum curis conſumis edacibus æuum,
  Diuitijſque tumens tollis ad Aſtra caput?
Omnia ſunt Hominum volucri ludibria vento,
  Inſtabiliſque vagos nos maris æſtus agit.
Sola ſibi conſtat, medijſque immota procellis
  Securum virtus per freta pandit iter.

VI.

Inueni portum: ſpes & fortuna, valete!
  Nil mihi vobiſcum eſt, ludite nunc alios.

VII.

En ſeptem Sapientum vrbes, dicta aurea, nomen.
Sit modus in rebus: Cleobulus Lindius inquit.
Te te ipſum noſcas: natus Lacedæmone Chilon.
Fræna iram: Periander, ouat quo clara Corinthus.
Nil nimis: egregiâ Mitylene Pittacus ortus.
Vitæ finem attende: Solon oriundus Athenis.
Rari, crede, Boni: ille Bias lux alma Prienes.
Sponſio deuitanda: Thales Mileſius inquit.

VIII.

ORATIO SAPIENTIS AD DEVM.

Quamuis non poſcam, mihi des bona, Iuppiter alme;
Et mala quantumuis poſcam, Deus alme, negato.



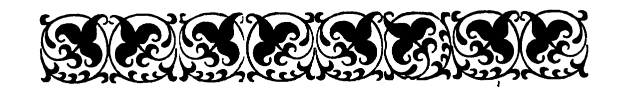
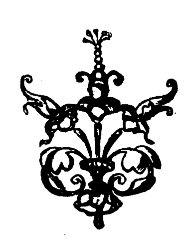


TABLE DES MATIÈRES.

---

(1) Le mot eſt *yeux*.



BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1871-1872.



MM.
FERRAND, *président ;*
COLLAS, *vice-président ;*
TRAVERS, *vice-secrétaire ;*
DENIS, *secrétaire ;*
GIRAULT, *trésorier.*

COMMISSION D'IMPRESSION.

FERRAND, TRAVERS, DENIS,	membres de droit.
DANSIN, MORIÈRE, DUPONT, PIERRE, GIRAULT, BUCHNER,	membres élus.

Caen, typ. F. Le Blanc-Hardel.





